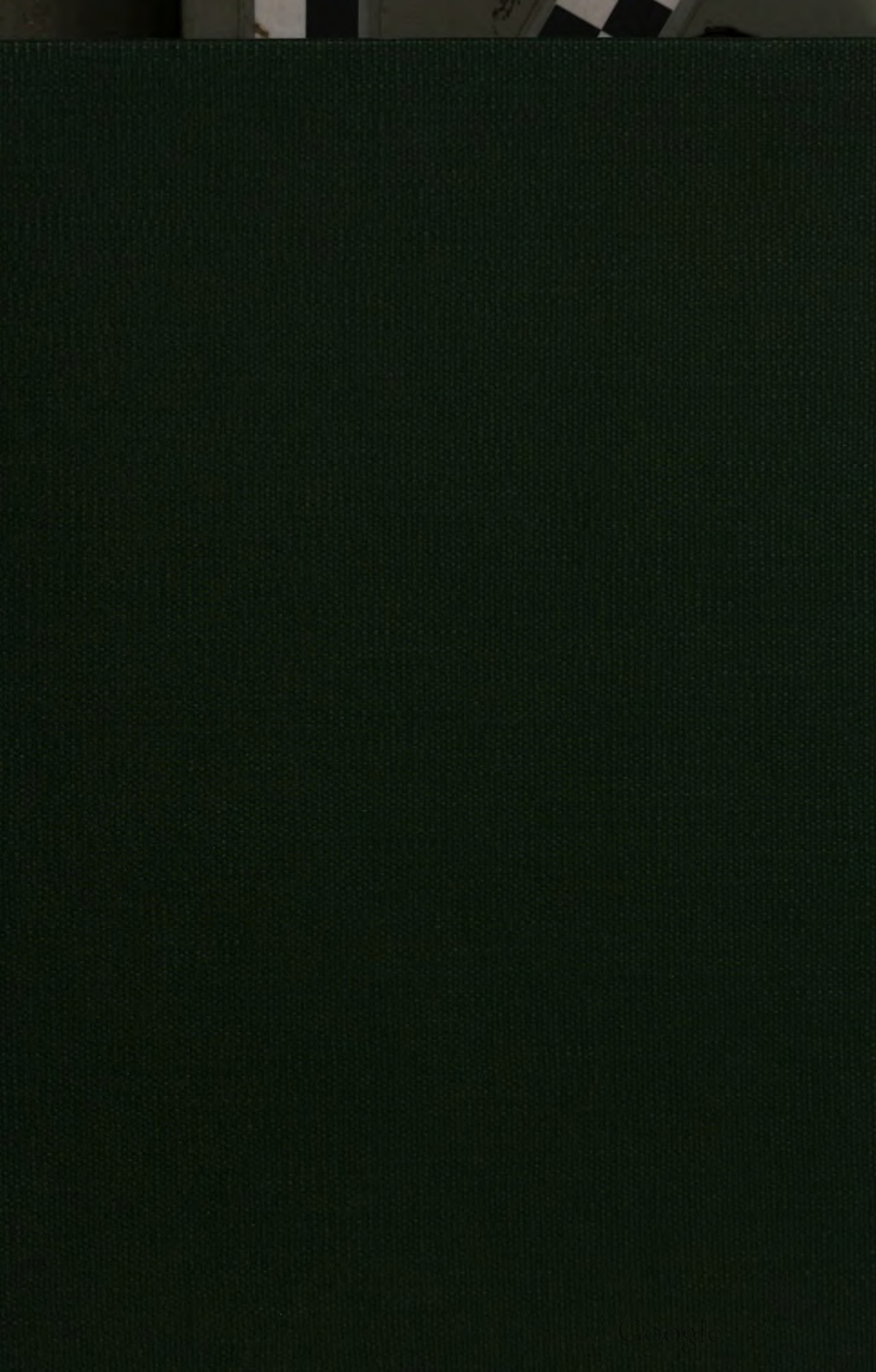


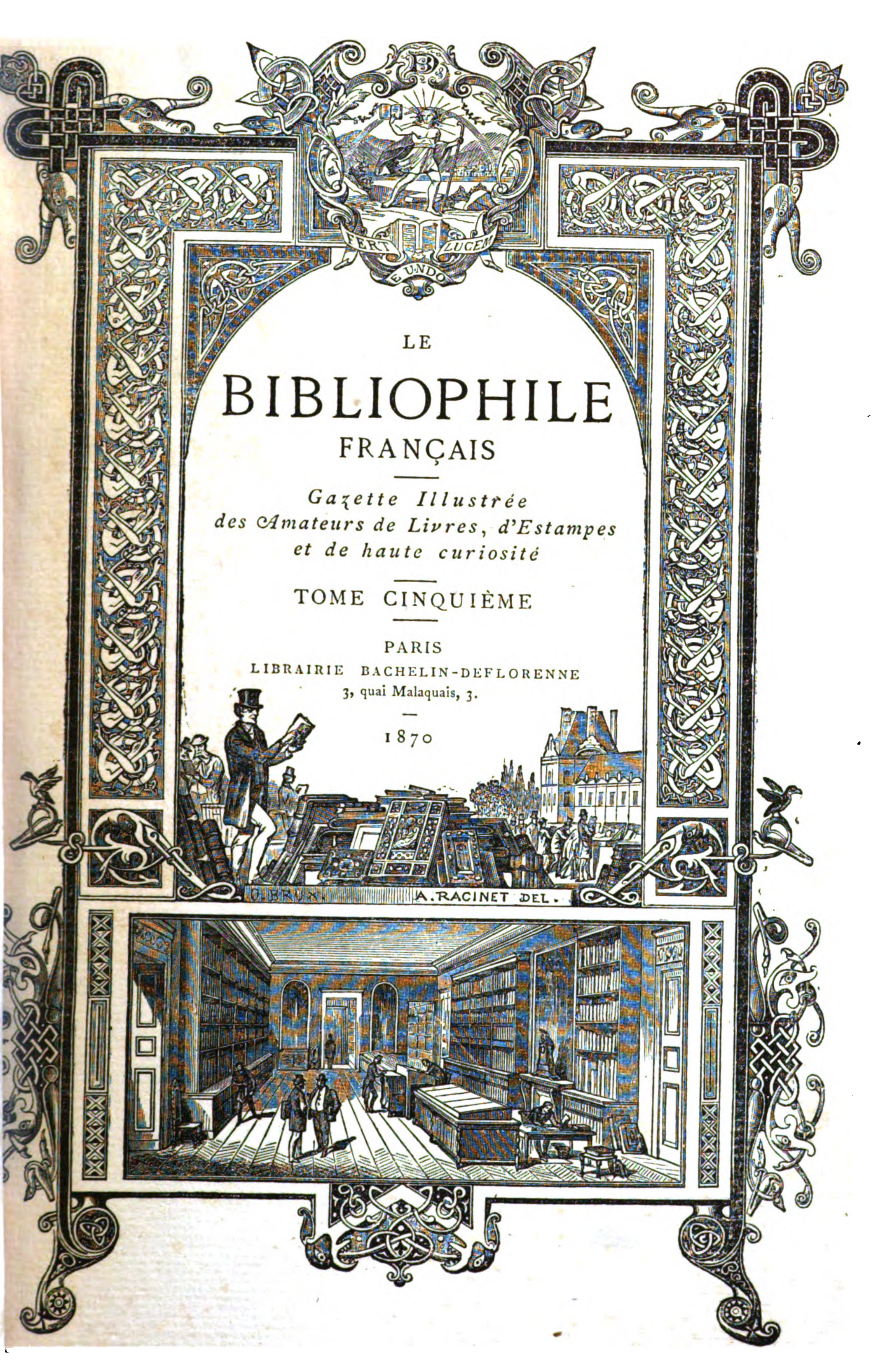
LE

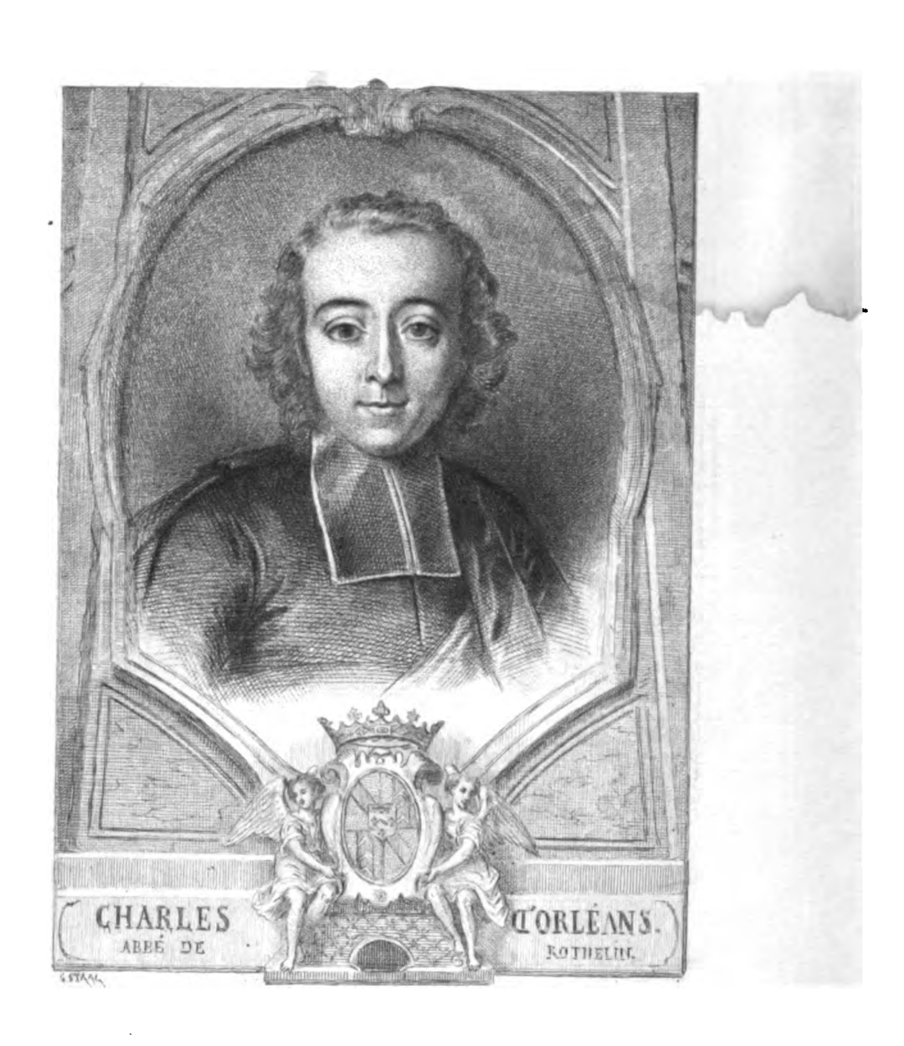
BIBLIOPHILE FRANÇAIS

GAZETTE ILLUSTRÉE

TOME V. — N° 1.

Paris. — Imprimé chez JULES BONAVENTURE,
55, *quai des Grands-Augustins.*


FERT LUCEM E UNDO
LE
BIBLIOPHILE
FRANÇAIS
Gazette Illustrée
des Amateurs de Livres, d'Estampes
et de haute curiosité
TOME CINQUIÈME
PARIS
LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE
3, quai Malaquais, 3.
1870
A. RACINET DEL.


CHARLES D'ORLÉANS.
ABBÉ DE ROTHELIN



L'ABBÉ DE ROTHELIN [1]

La famille d'Orléans, qui s'est toujours distinguée par son amour pour les sciences, les lettres et les arts, compte parmi ses membres plusieurs savants et bibliophiles remarquables; mais le plus érudit, le plus brillant de tous est sans contredit Charles d'Orléans, abbé de Rothelin, auquel revient incontestablement le premier rang, non-seulement à cause de ses connaissances approfondies dans la numismatique, qui

1. Consulter : Moreri, *Dictionn. histor.* : *Mercure de France*, 1744 et 1746; Fréret, *Éloge de l'abbé de Rothelin; Journal des Savants*, 1745-1748; *Gazette de France*, 1744; *Journal de Verdun*, 1744; Van Praët, *Catalogue des livres sur vélin de la Biblioth. du Roi;* Joannis Guigard, *Armorial du Bibliophile*, 1870.

en firent un des plus savants antiquaires et le premier numismate de son époque, mais aussi (ce qui nous importe davantage) à cause de ses goûts littéraires très-prononcés, et de sa riche et curieuse collection de livres qui l'ont fait placer un des premiers sur la liste des amateurs les plus intelligents et des bibliophiles les plus éclairés du XVIIIe siècle. C'est surtout sous ce dernier point de vue que nous allons le présenter au lecteur.

Charles d'Orléans, marquis de Rothelin, abbé de Cormeilles (1726), membre de l'Académie française et membre honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1732), naquit à Paris, le 5 août 1691. Descendant en droite ligne du brave Dunois, qui sauva la France sous Charles VII, il était le dernier des trois fils de Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, et de Gabrielle Eléonore de Montault, fille du duc de Navailles. Il avait deux mois à peine quand son père fût tué à la bataille de Leuze, où il combattait vaillamment à la tête de la gendarmerie. Orphelin à neuf ans, il se trouva sous la surveillance immédiate de la comtesse de Clères, sa sœur aînée, qui s'occupa de son éducation avec le plus grand soin, et pour laquelle il conserva toute sa vie un respect et une tendresse vraiment filials. Ayant terminé ses premières études d'une façon brillante, il entra au collége d'Harcourt. Là encore il eut des succès étonnants, et se fit remarquer comme humaniste distingué, comme profond philosophe et surtout comme grand théologien (1).

Ayant reçu le bonnet de *docteur*, il se décida à embrasser l'état ecclésiastique auquel il était destiné, il est vrai, comme cadet de famille, mais vers lequel, du reste, il se sentait naturellement porté par son amour pour l'étude et son goût pour les sciences.

En 1724, le cardinal de Polignac, qui, devinant dans le jeune homme un génie supérieur, avait contracté avec lui, malgré leur grande différence d'âge, cette liaison intime qui dura jusqu'à la fin de leur vie, le cardinal, dis-je, l'emmena avec lui à Rome en qualité de conclaviste.

1. Pendant longtemps, ses cahiers de théologie servirent de modèles à ceux qui voulaient étudier avec succès une science dans laquelle il faut joindre la solidité du jugement à la vivacité de l'esprit.

Pendant un an que dura son séjour dans cette ancienne capitale du monde, notre jeune abbé, n'écoutant que sa passion favorite, visita ardemment et avec la plus scrupuleuse attention les monuments antiques, les cabinets de curiosité et les bibliothèques remarquables des principales villes de l'Italie; cherchant à satisfaire sa prédilection pour toutes les délices de l'intelligence, prédilection qui le place au nombre des hommes rares qui font honneur au siècle où ils vivent, parce qu'ils brillent dans tous les genres qu'ils embrassent.

Dès sa plus tendre enfance, il aimait les livres et employait à en acheter tout l'argent dont il pouvait disposer; son voyage ne contribua pas peu à développer cette noble passion; en sorte qu'à son retour, se trouvant maître de sa fortune, il s'abandonna tout entier à elle, et profita de ses immenses richesses pour la satisfaire. Se montrant du reste bibliophile dans toute l'acception du mot, il forma cette richissime bibliothèque qu'on peut considérer comme une des plus précieuses et des mieux choisies qu'il y ait eues à Paris, soit par les manuscrits, soit par les livres rares dont elle était composée, « la plupart en grand papier, réglés, lavés et reliés en veau ou en maroquin, par de célèbres artistes, tels que les Boyer, les Du Seuil, les Padeloup, les Anguerran, etc. (1). »

Voici, d'après l'abbé de Beauvais, le plan suivi par l'abbé Rothelin dans la composition et la perfection de son admirable et riche collection : « Durant ses études de théologie, il prit le soin de rassembler toutes les sources où il pouvait puiser la connaissance de l'histoire ecclésiastique, en formant une bibliothèque choisie dans ce genre. La lecture des Pères de l'Église lui fit bientôt sentir que, pour entendre parfaitement leurs ouvrages il ne devait pas s'y borner, et que ses recherches devaient aussi s'étendre à l'histoire civile et aux belles-lettres, à cause de la liaison réelle qui se trouve entre ces différents objets. Les citations nombreuses des auteurs profanes que l'on rencontre à

1. Ceux qu'il avait fait relier lui-même portaient son blason : *Ecartelé*, dit Joannis Guigard (*Armorial du Bibliophile*), *au* 1 *et* 4, *d'or, à la bande de gueules; au* 2 *et* 3, *d'argent, et sur le tout d'Orléans, au bâton péri de gueules en bande.*

chaque page dans les livres des écrivains ecclésiastiques, les allusions fréquentes qu'ils font à l'histoire de leur siècle, aux événements qui se passent sous leurs yeux, à des faits anciens, aux usages et aux mœurs de ceux auxquels ils parlaient, aux opinions communément reçues, à ce mélange confus d'idées bizarres, de traditions absurdes que le paganisme unissait, mettent quiconque veut étudier leurs ouvrages à fond dans la nécessité d'y joindre la lecture des historiens à l'étude de la mythologie et de la philosophie des anciens, en un mot de jeter les yeux sur *tous les vestiges de l'antiquité*, vestiges épars, et en apparence indépendants les uns des autres, mais en réalité se prêtant un jour mutuel. »

A la connaissance des choses que contiennent les livres, il joignait celle des livres considérés en eux-mêmes (connaissance qui fait une science à part, nécessaire à quiconque veut former une bibliothèque, et qui, lorsqu'elle est traitée d'une certaine façon, fait pour ainsi dire partie de la littérature) ; aussi se montrait-il difficile dans le choix et la condition des exemplaires ; et, joignant l'utile à l'agréable, il recherchait non-seulement les bons ouvrages et les compositions rares et curieuses, mais aussi les belles éditions et les jolies reliures ; en sorte que sa collection renfermait tout ce qu'il peut y avoir de curieux et d'essentiel en chaque genre. Ce qui concernait surtout la théologie, la littérature latine et l'étude de l'antiquité s'y trouvait rassemblé avec le plus grand soin.

Toutefois, disons à sa louange qu'il était trop éclairé pour suivre l'exemple de ces bibliotaphes avares qui mettent la lumière sous le boisseau et renferment leur trésor sous clef. Brûlant du désir d'assurer les progrès de la science, il laissait sa bibliothèque ouverte à tous ceux qui savaient en faire usage et les y laissait puiser à pleines mains. Il se faisait un plaisir d'encourager et de favoriser les hommes de lettres, en leur faisant part de ses lumières et de ses richesses littéraires. C'est même dans ce but qu'il avait acquis certains ouvrages rares et singuliers, qu'il est quelquefois nécessaire de consulter, ne fût-ce que pour s'assurer par soi-même que, malgré leur célébrité, ils n'ont rien de curieux et d'utile.

Aussi la maison de campagne qu'il possédait aux environs de Paris, et dans laquelle il avait fait transporter la plus grande partie de ses richesses numismatiques et littéraires, était-elle le rendez-vous universel de savants et de personnages illustres, que sa réputation de bibliophile et d'antiquaire attirait de tous les points de l'Europe. Au surplus, sa physionomie fine et spirituelle, sa figure agréable, son exquise politesse rendaient sa conversation pétillante de traits d'esprit, son commerce on ne peut plus charmant; il était en relation avec ce que son siècle comptait de beaux esprits et de gens distingués.

Voltaire disait de lui qu'il avait la critique juste et fine, et qu'il faudrait que des âmes comme la sienne vécussent dans de meilleurs corps et dans un meilleur siècle. C'était lui qu'il avait choisi pour guide dans son voyage au temple du goût.

Le philosophe briguait l'amitié et l'estime du bibliophile :

« *Cher Rothelin, vous fûtes du voyage,*
« *Vous que le goût ne cessa d'inspirer,*
« *Vous dont l'esprit si délicat, si sage,*
« *Vous dont l'exemple a daigné me montrer*
« *Par quels chemins on peut, sans s'égarer,*
« *Chercher ce goût, ce Dieu que dans cet âge,*
« *Maints beaux esprits se font gloire d'ignorer.* »

Alexandre Panel, le savant numismate, vint exprès en France pour examiner son riche médailler (1), qui faisait l'admiration de tous les connaisseurs, et où notre savant avait réuni, par l'acquisition de plus de trente cabinets particuliers (celui, entre autres, du fameux Marc Antonio Sabbathini, qui passait avec raison pour le plus considérable de toute l'Italie; par le nombre et la rareté des médailles qu'il renfermait), ces fameuses suites de médailles, dont un très-grand nombre en or.

L'abbé d'Olivet et M. de Fourmont lui avaient dédié, le pre-

1. Cette magnifique collection, où se trouvaient réunis plus de 9,000 médailles impériales, depuis Pompée jusqu'aux derniers empereurs de Constantinople, 800 médaillons impériaux, 400 médaillons de rois et de villes grecques et 900 quinaires, avait coûté 120,000 liv. à l'abbé Rothelin.

mier, son édition des Poésies latines de Fraguier, et le second, sa traduction des Bucoliques de Virgile.

Ce fut encore à lui que le cardinal de Polignac remit le poëme de l'Anti-Lucrèce (1), le priant de l'examiner et de le publier s'il l'en jugeait digne. L'abbé Rothelin n'épargna ni soins ni veilles pour mettre l'œuvre de son ami en état de paraître. Après l'avoir mis dans le meilleur ordre possible, et l'avoir fait passer sous les yeux d'une infinité de gens habiles, dont il prenait les avis, il en écrivit l'épître dédicatoire au pape Benoît XIV. Sentant alors ses forces s'affaiblir, il confia le manuscrit à Lebeau (2), en le chargeant de le faire imprimer, tandis qu'il priait M. de Bougainville de le traduire en français. Il avait entrepris lui-même une traduction en prose de ce poëme, « traduction, dit l'abbé de Beauvais, qu'on ne peut mieux comparer, pour le style, qu'à celle du Paradis perdu de Milton, » quand la mort (3) vint le surprendre au milieu de ses nombreux travaux, et l'enlever à ses précieuses collections, qui furent vendues et dispersées.

La plus grande partie de sa suite de médailles passa à l'Escurial, tandis qu'une autre partie, comprenant la série des 9,000 médailles impériales, devenait la propriété de son ami Lebeau.

Quant à sa bibliothèque, qui devait se vendre au mois d'avril 1746, la vente en fut différée pour des raisons majeures jusqu'au mois de mars 1747. Le catalogue (1 *vol. in*-8 *de* 658 *pages, Paris*, 1744) qu'en avait dressé, dès le mois de septembre 1744, l'intelligent libraire Gabriel Martin, est fait d'après la méthode de P. Jean. C'est en son genre un ouvrage utile et estimé, très-recherché des bibliographes, comme un curieux échantillon de

1. Anti-Lucretius, sive de Deo et natura libri novem illustrissimi abbatis Caroli Aurelianensis, etc.., cura et studio editioni mandatum. In-8.

2. Ch. Lebeau, littérateur et historien, né en 1778 à Paris, professeur d'éloquence latine au collége de France, et secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, édita le poëme avec une préface dans laquelle il fait de l'abbé de Rothelin le plus magnifique éloge.

3. Il mourut le 17 juillet 1744, à l'âge de 53 ans, d'une maladie de poitrine, disant adieu à ses amis avec fermeté et courage, comme s'il s'en fut séparé pour un simple voyage. « Ne désabusons personne, leur disait-il; je mets de la gaieté sur mon visage, tandis que mon cœur qui vous aime va cesser de battre. »

catalographie au XVIIIe siècle. Il peut servir de modèle aux personnes qui veulent faire elles-mêmes le catalogue de leurs livres. Il comprend 5036 articles et une table très-utile, et même nécessaire ; car tout livre sans table perd la moitié de sa valeur (1).

Généralement la bibliothèque d'un amateur distingué est l'image de ses goûts, de ses affections, de ses penchants et de ses faiblesses. Celle de l'abbé Rothelin nous prouve qu'il n'était pas un de ces collectionneurs légers qui entassent également bons et mauvais livres, mais que, bien au contraire, il était, ainsi que nous le disions plus haut, du nombre de ceux qui recherchent tout ce qui a une valeur réelle et durable, professant le plus profond mépris pour les ouvrages frivoles et superficiels. Nous allons du reste passer en revue les principales classes de sa précieuse collection, en signalant à l'attention et à la curiosité des amateurs les ouvrages qui le mériteront.

D'abord dans les éclaircissements qui sont en tête du catalogue, on cite comme méritant plus que tout le reste l'attention des connaisseurs les ouvrages compris sous les nos 50, 248 et 2800, sur lesquels l'abbé Rothelin fit de minutieuses recherches, qu'il consigna dans des observations importantes, reproduites en tête du catalogue auquel nous renvoyons le lecteur. Qu'il nous suffise d'indiquer que ce sont : la *Bible historiée*, manuscrit sur vélin du XIV. siècle (vers 1371 environ), exemplaire décoré de miniatures du célèbre Jean de Bruggs, offert par lui à Charles V, roi de France, et dont François Goyon de Martignon, évêque de Lisieux, avait fait hommage à M. Foucault vers 1703 ; ce manuscrit fut vendu 100 livres. Le *Missale anglicanum, manuscrit sur vélin du* XIVe *siècle,* décoré de miniatures singulières, concernant les églises, les monastères et les familles d'Angleterre. Ce livre, qui avait appartenu à l'abbaye de Shirborn, fut écrit sous le règne de Richard II, vers 1360. Il fut vendu 1,810 livres à M. de Selle.

Et enfin, *la célèbre Collection des grands et petits Voyages de De Bry et Merian,* formée avec beaucoup de soins par l'abbé

1. L'abbé de Rothelin avait dressé lui-même un catalogue de sa Bibliothèque, très-important à cause d'une foule de remarques savantes et de notes détaillées.

Rothelin, auquel elle coûtait plus de 3,000 livres. Il avait fait, sur les singularités de cette collection, diverses observations consignées dans une brochure imprimée en 1742, dans laquelle il dit qu'il est extrêmement difficile de la trouver complète, surtout la collection des grands voyages (1). Elle fut adjugée, à sa vente, pour 813 livres.

D'après le père Lelong, il paraît que les deux manuscrits que nous venons de citer, ainsi que tous ceux indiqués sous les nos 3905 à 3980, et beaucoup d'autres encore, provenaient de la célèbre collection de Nicolas-Joseph Foucault. Cette supposition du P. Lelong semble d'autant plus fondée que le catalogue indique, comme ayant effectivement appartenu à l'ancien conseiller d'État, un recueil d'environ 180 vol. in-fol. de pièces sur l'histoire, le Droit public et l'administration de la France; 13 vol. in-4 de chartes, titres et mémoires sur le Cottentin et la Normandie; la *Bible latine de saint Jérôme*, manuscrit sur vélin, du XIIe siècle (vers 1180), 2 vol. in-fol., vendus 100 livres; ainsi que la traduction des 27 livres historiaux de Josèphe, manuscrit sur vélin, avec de splendides miniatures, vendu 73 livres. Enfin, douze articles de liturgie, nos 259-271, parmi lesquels on remarque l'exemplaire si riche et si curieux du Livre d'Heures in-fol., avec miniatures et fermoirs d'argent, qui avait été fait pour Jeanne de Laval, seconde femme de Réné, duc d'Anjou, roi de Sicile, vers 1454. Le duc de La Trémoille en avait fait don à Foucault, d'où il passa successivement chez Ducange, chez l'abbé Rothelin, chez le duc de La Vallière, et enfin à la Bibliothèque Impériale, où l'on retrouve également quantité d'autres manuscrits dont l'abbé Rothelin, par amour pour le bien public, fit hommage à la Bibliothèque du Roi, où ils manquaient.

Quant aux livres imprimés sur vélin, ils étaient très-nombreux et tous très-bien conservés. On peut citer parmi les plus remarquables : Les *Institutes* de Justinien, *Moguntiæ*, 1472, in-fol.

1. *Observations et détails sur la collection des grands et petits Voyages, par l'abbé Rothelin.* Paris, 1742, petit in-4 de 44 pages. Ouvrage tiré à petit nombre et réimprimé avec des additions dans la *Méthode pour étudier la Géographie, par Lenglet Dufresnoy*, édition de 1768, tom. I, p. 324-361.

Cette édition est la troisième de cet ouvrage et la seconde de Mayence. Elle est enrichie d'une miniature de l'empereur Justinien, et imprimée en lettres de somme de deux grandeurs différentes, les plus petites employées aux commentaires. Elle est sans chiffres, sans réclames, sans signature et sans initiales. Le sommaire est en rouge. Cet exemplaire est celui de l'évêque de Blois; il avait coûté 40 livres à l'abbé Rothelin. Il fut revendu 59 livres à sa mort, et à la vente Gaignat, il fut adjugé pour 340 livres.

La *Traduction des Œuvres de Virgile*, en vers français, in-fol. *Paris*, 1529, *édition Galiot-Dupré*, imprimée sur vélin, enrichi de 31 miniatures et d'initiales peintes en or et en couleur. Il fut vendu 200 livres à Gaignat, chez lequel le duc de La Vallière le racheta 250. A sa mort, il fut adjugé 420 livres à Mac Carthy, à la vente duquel il fut poussé jusqu'à 521 livres.

Les *Poésies de Me Guil. Cretin; Paris*, *Coustelier*, in-8, 1723, mar. r., imprimé sur vélin.

On le retrouve à Londres en 1817, chez Chardin, où il fut vendu 1 liv. 11 schellings.

Les *Œuvres de François Villon ; Paris*, *Coustelier*, 1723, pet. in-8, m. r., imp. sur vélin, adjugé 72 livres à M. Double, avec les *Poésies de Coquillart ; Paris, Coustelier*, 1723, impr. sur vélin, in-8, m. r. (1). A la vente de M. Pothier, ce même exemplaire de Villon fut vendu 235 fr.

Les *Voyages de Cyrus, par André-Michel Ramsay*, imp. sur vélin, 3 vol. in-8, mar., adjugé 52 liv. à Gaignat, d'où il passa chez le duc de La Vallière, auquel il fut adjugé 80 liv., et à la vente de cet amateur il fut revendu 148 liv. On le retrouve plus tard chez Mac Carthy, où il fut adjugé 101 fr.

La *Traduction de l'Histoire de Thucydide, par Seyssel; Paris*, *Badius*, 1527, imprimé sur vélin, avec miniatures. Exemplaire d'une grande beauté, relié en maroquin rouge, aux armes de François Ier, et initiales de son nom couronné. Il a appar-

1. La Bibliothèque de l'abbé Rothelin renfermait les dix volumes de cette célèbre et magnifique collection Coustelier, imprimée sur vélin.

tenu successivement à l'abbé Rothelin, à Gaignat, qui le paya 80 liv.; au duc de La Vallière, qui l'acheta 180 liv.; à Paris, qui le paya 350 liv., et enfin à M. de Mac Carthy, qui s'en était rendu acquéreur pour 20 liv. 9 schellings. A sa vente, il fut revendu 561 francs.

Enfin, pour terminer cette liste, nous citerons encore : le *Dialogue satirique de Bonaventure des Périers, avec préface et notes de La Monnoye, et figures de Picart. Amst. (Paris)*, 1732, in-12, mar. bl.; adjugé 30 liv. à de Boze, d'où il passa successivement chez Girardot de Préfond; chez Dufaure, pour 40 liv. 15 schellings; chez Gaignat, pour 3 liv.; chez Randon de Boisset, pour 72 liv., et enfin chez Goulard, pour 160. A la mort de ce dernier, il fut revendu 78 liv. 1 schelling.

Ajoutons que tous ces livres se retrouvent aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale.

Parmi les autres livres importants, sans parler des *Elzeviers* et des *Variorum*, il faudrait faire de trop nombreuses citations si on voulait s'arrêter à signaler aux amateurs tout ce qu'il y avait de rare et de curieux dans cette bibliothèque, de laquelle on pourrait dire, avec madame de Sévigné : « L'on ne met pas la main sur un seul de ces livres, qu'il ne soit admirable. »

Aussi nous bornerons-nous à dire que la classe de la théologie est à la fois considérable et choisie. C'est le corps le plus complet qui ait été dans aucune bibliothèque particulière. On y remarque tous les ouvrages capitaux dans cette science, tels que la suite complète des Écrits de *Guillaume Postel*, de *Bernard Ochin* et de *Giordano Bruno;* entre autres, celui intitulé : *Spaccio Bestia trionfantè,* etc. *Parigi,* 1584, in-8, superbement relié en mar. à compartiments, vendu 1102 liv. à Girardot de Préfond. C'est un des plus beaux exemplaires de cet ouvrage, de la dernière rareté. Les Saints Pères y sont dignement représentés; les scolastiques, les canonistes et les controversistes ne le sont pas moins, ainsi que les théologiens hétérodoxes. Parmi eux on remarque : les *Dialogues de Joan. Wiclef,* 1525, in-4, mar. bl., vendu 80 liv., volume d'une rareté connue, dont il est très-difficile de trouver des exemplaires bien conservés.

Le *Rappel des Juifs, par La Peyreyre*, 1643, in-8, sans nom de ville ni d'imprimeur. Freytag, dans ses *Analecta Litteraria*, dit qu'il est si rare, qu'il ne sait pas décider si ce livre a été imprimé où s'il est caché en manuscrit dans quelque bibliothèque. Il est peu estimé aujourd'hui; mais la singularité du système et des opinions qu'il renferme, et qui le firent arrêter et supprimer, engagent quelques connaisseurs à le rechercher. Il fut vendu 3 liv.

Dans la classe des sciences et des arts on peut citer *deux traités de Gometius Pereira : Antoniana Margarita*, in-f°, m. r., 1554, et *Noua veraque medicina comprobata*, 1558, in-f°, m. r., adjugés ensemble pour 256 livres. Ce second traité, quoique moins intéressant, est beaucoup plus rare que le premier, qui est plus célèbre parmi les curieux, à cause du bruit qu'il a occasionné dans la république des lettres et du système singulier qu'il renferme; on prétend, mais la vérité de ce récit n'est pas prouvée, que Descartes y avait puisé une partie de son système, et que ses amis entreprirent exprès un voyage en Espagne pour le supprimer; ce qui en occasionna la rareté.

Les belles-lettres renferment quantité d'ouvrages remarquables, tels que : *Les Commentaires de la langue latine d'Étienne Dolet; Lugduni*, 1536-1538, 2 vol. in-f°, adjugé pour 154 livres à M. de Selle; ouvrage dont le mérite consiste plus dans la rareté, qui est très-grande, que dans son utilité. Cependant son prix augmente de jour en jour, et il est assez estimé de quelques curieux à cause de certaines dissertations très-intéressantes. *Le Décameron de Boccace, édition originale des Juntes*, 1527, gr. in-8, mar. r., vendu 528 liv. Nous ne parlerons ni de l'histoire de cette célèbre édition, ni de sa rareté excessive, non plus que du grand cas qu'on en fait; nous dirons seulement que l'unique exemplaire sur vélin appartenait à M. le comte de Firmian, ministre à Milan.

Les Œuvres de Cicéron, avec commentaires, par Joseph Olivet; Paris, édition Coignard, 1740, 9 vol. in-4, gr. pap., mar. rouge, vendu 232 francs (1).

1. Un exemplaire de cette célèbre édition se trouve à la Biblioth. Impériale du Louvre. Dibdin, dans son *Voyage bibliographique en France*, consacre un chapitre entier à sa description. (Tome IV.)

Cette édition est extrêmement rare aujourd'hui et ne se vendrait pas moins de 1,500 fr. si elle était dans des conditions convenables.

Dans l'histoire, on remarque l'ouvrage de *Boninus Montbritius, acta et vita Sanctorum; Mediolani*, 1480, 2 vol. in-f°, gr. pap., mar. r., vendu 300 liv. La *Chronologie novennaire de Palma Cayet; Paris*, 1605, in-8, mar. r., adjugé 330 livr. Les *Antiquités juives de Josèphe*, etc., édition très-ancienne, sans indication de lieu ni date, in-f°, gr. pap., mar. r., provenant de la bibliothèque Colbert, et vendu 100 liv.

Inutile de dire que la numismatique et les antiquités étaient fort bien approvisionnées. Cela est tout naturel, d'après ce que nous avons dit de la riche collection de médailles de M. de Rothelin et de ses goûts prononcés pour tout ce qui concernait ces sciences. On peut citer dans ce genre: *Les neuf Dialogues d'Ant. Augustino*, 1587, in-4, mar. r., vendu 164 liv. *Les Médailles sur les principaux événements du règne de Louis XIV*, de 1638-1715, avec des explications par l'Académie Royale, et des gravures des meilleurs maîtres. *Imp. Royale*, *Paris*, 1723, in-f°, mar. r., vendu 103 liv. *Le Museum Etruscum, avec observations de Franc. Gorius; Florence*, 1731-1740, 4 vol. in-f°, gr. p., vendu 186 liv. *Le cabinet de la Bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève*, etc., *par Cl. du Molinet, avec figures; Paris*, 1692, in-f, gr. p., adjugé pour 22 liv., et enfin un grand nombre d'ouvrages manuscrits ornés de miniatures et de gravures.

Quant à la superbe collection des *Elzeviers*, comprenant 50 volumes environ, elle produisit une somme de 560 liv., et celle des *Variorum*, environ 70 vol., dont 33 in-4, tous en très-bon état et avec de jolies reliures, produisit environ 1250 liv. Il est inutile de les détailler et de les décrire ici, car le catalogue le fait de la façon la plus propre à en faire ressortir le mérite.

Quelques jours suffirent à la dispersion de cette riche et intéressante collection, que l'érudit abbé avait collectionnée à grand' peine et à grands frais, y sacrifiant sa vie entière, et refusant tous les honneurs, *même la crosse*, pour s'adonner plus facilement et entièrement au plaisir de cultiver les lettres en paix.

Mais l'abbé de Rothelin n'était pas seulement un bibliophile éminent et le premier numismate de son époque, c'était aussi un littérateur distingué, un critique judicieux et un écrivain d'un grand mérite. Il connaissait à fond les langues mortes, parlait et écrivait les langues vivantes avec autant de pureté et de facilité que sa langue maternelle, surtout l'italien et l'anglais ; il avait appris cette dernière langue en moins d'un mois. Il excellait tellement dans notre langue et en possédait si bien toutes les finesses, que l'Académie française le recevait dans son sein, en 1728, et le chargeait, en 1738, de la révision de son Dictionnaire.

Une édition singulière du concile de Florence, dans laquelle on le qualifie de huitième concile général, engagea l'abbé de Rothelin à faire des recherches sur les différends entre l'Église grecque et l'Église latine, recherches qu'il consigna dans différentes dissertations, formant un ouvrage assez étendu que la mort l'empêcha de mettre au jour, et qui se retrouva parmi ses manuscrits.

F. GRÉLOT.



L'ART SATIRIQUE D'APRÈS LES MONUMENTS

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE (1).

DE L'ANALOGIE ARCHÉOLOGIQUE.



N ne saurait trop recommander l'application de l'analogie dans la science archéologique. Un certain nombre de monuments de divers siècles, mis en regard, fournissent tout à coup des lumières inattendues. Ce que l'on ne voit pas est trouvé par un autre. C'est dire qu'en archéologie l'image prime le texte, et qu'il est important, aujourd'hui plus que jamais, d'apporter de nombreuses images dans la discussion.

Un exemple suffira à montrer l'importance de l'analogie archéologique.

En 1834, alors que M. de Saulcy débutait dans la science par des découvertes déjà d'un grand intérêt, il avisa, dans un magasin à poudre de Metz, qui fait partie d'anciens bâtiments appartenant aux Templiers, des fresques sur une poutre intérieure dont à juste titre il réclamait la conservation.

En véritable artiste, qui veut que tous profitent de ses découvertes, M. de Saulcy envoya les dessins des fresques à Langlois, du Pont-de-l'Arche, le fameux archéologue normand : celui-ci comprit toute l'importance de semblables monuments, et annonça dans un de ses ouvrages qu'il y reviendrait plus tard. Langlois mourut sans avoir pu donner suite à son idée ; mais, heureusement, les fresques avaient été décrites à cette époque par M. de Saulcy, et avec une telle précision qu'entreprendre d'en donner une meilleure indication serait la preuve d'une vanité excessive.

« Elles présentent, dit M. de Saulcy, tout ce que l'imagination du peintre peut enfanter de plus grotesque ; c'est une longue procesion d'animaux réels ou fantastiques dans des attitudes variées. Les animaux qui figurent les premiers tournent le dos à la muraille dans laquelle sont percées les fenêtres. Les deux premiers sont un chat et peut-être un veau, dressés sur

1. Voir les nos de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1869; janvier, février, mars et avril 1870.

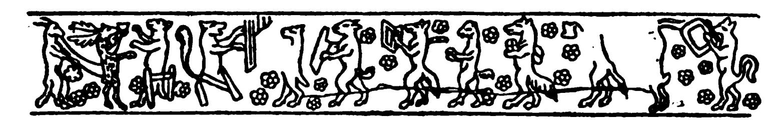
leurs pattes de derrière ; le troisième semble un énorme verrat moucheté de noir, mais à la tête tout à fait fantastique ; vient ensuite une autruche, puis un renard dressé sur ses pieds de derrière, marchant à la suite d'un



Fresque de la maison des Templiers, à Metz, d'après un dessin de M. de Saulcy.

coq ; devant celui-ci paraissent trois animaux dressés sur leurs pattes, et que je ne reconnais pas. Celui du milieu, qui se distingue par une queue monstrueuse, semble jouer avec un bâton.

« Ce groupe est précédé par un lièvre qui porte un triangle entre ses pattes de devant, puis par un griffon tenant un objet indéterminé entre ses griffes. Les deux animaux suivants sont fort effacés ; on reconnaît cependant au premier des cornes énormes, et le second semble jouer des cymbales. Vient ensuite une licorne portant un paquet sous la patte droite de devant; peut-



Fresque de la maison des Templiers, à Metz. (Dessin de M. de Saulcy.)

être est-ce une musette qu'elle tient ainsi. Un singe marche devant et jette en l'air un bâton qu'il s'apprête à rattraper ; puis paraît un renard qui tient un livre ouvert ; un veau marche ensuite et tient un objet indéterminable. En avant se voit un ours qui semble écouter avec attention un renard tourné de son côté et gesticulant dans une sorte de chaire à prêcher ; un autre animal adossé à ce renard est également placé dans une chaire et lève les pattes vers un animal fantastique, moitié lièvre, moitié daim, qui s'appuie sur un long bâton et porte de la patte droite un calice élevé. Un renard qui marche derrière celui-ci semble le tenir avec une double corde.

« Plus loin paraît, dans une tente et sur un lit de repos, un veau nonchalamment appuyé sur les pattes de devant dont il se fait un oreiller ;



Fresque de la maison des Templiers, à Metz. (Dessin de M. de Saulcy.)

puis un léopard qui semble adresser la bienvenue à un énorme chien s'appuyant sur un bâton de voyage et portant son paquet sur le dos. Vient

ensuite un animal marchant aussi à l'aide d'un bâton et entraînant derrière lui avec une corde un porc, qui semble faire les plus grand efforts pour résister et pour s'accrocher aux pattes d'un autre animal bizarre, qui paraît vouloir le retenir. Vient enfin un sanglier enchaîné à une espèce de poteau.

« Telle est la série des scènes burlesques que le peintre a placées sur cette poutre. Ces représentations avaient-elles une signification mordante, ou ne sont-elles que les fruits d'une imagination capricieuse d'artiste ? Je laisse à de plus habiles le soin de le décider » (1).

La signification des curieux dessins que M. de Saulcy offrait à la science archéologique n'a pas été donnée, quoique la découverte de ces fresques remonte à l'année 1834. Et pourtant aux questions que se posait M. de Saulcy sur le caractère de parodie ou purement capricieux de telles figures, il me semble facile de répondre.

Ces sujets et bien d'autres de la même nature qui se remarquent sur les manuscrits, le bois, la pierre, les vitraux, semblent n'être que les jeux d'une imagination confuse; mais ce qui m'a frappé tout d'abord dans cette procession d'animaux fut une analogie avec certains papyrus égyptiens que M. Lepsius et les égyptologues appellent « satiriques. »



Papyrus égyptien du Musée de Londres.

Ici le moyen âge se rencontre avec l'Égypte ancienne, et on se demande s'il est possible que des compositions découlant de civilisations si diverses aient pu naître, à la fois, dans deux imaginations par le seul fait du hasard? Je ne le crois pas. Il me paraît difficile que de semblables analogies existent qui n'aient un point de jonction. A travers les arts on suit un fil conducteur, comme à travers les langues des peuples, leurs traditions et leurs religions. Pour prendre un exemple, au début l'art chrétien n'est souvent séparé que par un court trait-d'union de l'art païen. On voit dans l'aurore du christianisme se fondre les derniers rayons du paganisme, vagues ressouvenirs marqués par des détails qu'il faut étudier de près; mais ici la date de la construction de la maison des Templiers, leur vie agitée qui n'est pas sans rapport avec celle des Saint-Simoniens pendant leur courte période, sont des faits précis à l'aide desquels les fresques doivent être étudiées.

Les Templiers avaient beaucoup voyagé, en Orient particulièrement. Pourquoi l'un d'eux n'aurait-il pas rapporté d'Égypte le souvenir de ces

(1) *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1834-35.

représentations d'animaux, qu'il traduisit ou fit traduire par un peintre pour la décoration de la maison de Metz?

De symbole. je n'en vois pas. La parodie des actions de l'homme par l'animal, sur laquelle reviennent fréquemment les anciens, Aristote en tête, suffisait à une idée décorative. Je n'ose entrer dans les connaissances cabalistiques des Templiers qui auraient sondé les mystères de la religion égyptienne. Le fait me suffit, et les dessins bien plus encore que les commentaires; l'analogie est saisissante, et je n'ai pas autre chose à démontrer.

De même qu'un grain de blé conservé pendant des siècles dans le tombeau d'un Sésostris peut germer et donner des épis sur une terre française, de même il est présumable qu'un papyrus égyptien a fourni des motifs à l'artiste du XIIe siècle.

LE NOBLE, LE MOINE, LE SERF.

Il y a deux classes bien marquées au moyen âge : la société seigneuriale et féodale, le monde savant et scolastique; la troisième classe, celle des vilains tenus en servage, ne compte pas encore, et j'ai longuement cherché sur les monuments trace de ces classes dans leurs rapports et leur antagonisme sans y parvenir. C'est à l'état isolé que le sculpteur représentait le prêtre, le seigneur, le vilain, et, à l'exception des moines, il ne paraît pas que l'art se soit préoccupé de rendre sensibles les diverses classes de la société.

C'est ce qui a modifié particulièrement mes idées.

Les archéologues, même ceux dont je me rapproche le plus, et à qui je donnerais volontiers la main, c'est-à-dire les adversaires du néo-symbolisme religieux, sont tombés dans un autre travers, le néo-symbolisme révolutionnaire.

J'ai commencé mes travaux avec l'idée que les pierres des cathédrales étaient les témoins parlants de l'état de révolte du peuple; je les termine sans croire à une éloquence si séditieuse. Enlever à l'art des imagiers son caractère indécis et naïf conduit à une impasse où tout homme de bonne foi, s'avouant à lui-même qu'il fait fausse route, est obligé de revenir sur ses pas.

Ce qui, pour moi, résulte définitivement de l'étude de telles images, est plutôt la caractéristique des vices qu'une satire nettement formulée. Le péché, tel que le définit l'Église, me paraît spécialement représenté sur les murailles des cathédrales avec l'habit de l'homme qui le recouvre le plus fréquemment; à prendre pour exemple la Luxure, il est certain que les sculpteurs en ont fait une robe de Nessus, qui est la doublure du vêtement monacal.

Et pourtant le religieux pouvait être atteint, la religion restait sans tache.

« Les sociétés chrétiennes, a-t-on pu dire, sont extrêmement éloignées de confondre le ministère avec l'homme qui en est revêtu.... La notion même du ministère emporte celle de commission reçue avec responsabilité personnelle, sans préjudice des fautes du ministre pour le pouvoir qu'il représente, ni même pour les fonctions qu'il accepte, parce que l'autorité de ce ministère ne lui est que prêtée, et réside réellement plus haut que lui (1). »

Il ne s'ensuit pas cependant que si l'Église est amnistiée, ses ministres doivent être innocentés de certains vices, quoique particuliers à leur époque. Un tel ensemble de plaintes éclate contre le clergé aux époques où le pouvoir spirituel voulut prendre le pas sur le pouvoir temporel, qu'il est impossible de méconnaître l'influence que durent exercer sur l'art les chroniqueurs, les poëtes et jusqu'aux prêtres eux-mêmes.

Dans le concile de Sienne, sous le règne de Charles VII, un discours sur la dissolution du clergé fut prononcé, qui est précis et sans réplique.

« On voit aujourd'hui, s'écrie le prédicateur, on voit des prêtres usuriers, cabaretiers, marchands, gouverneurs de châteaux, notaires, économes, courtiers de débauche; le seul métier qu'ils n'aient point encore commencé d'exercer est celui de bourreau !.... Les évêques l'emportent, en fait de volupté, sur Épicure : c'est entre les pots qu'ils discutent de l'autorité du pape et de celle du concile. »

Ce n'est pas un satirique qui parle, c'est un religieux.

Le même orateur rapporte que sainte Brigitte, étant en extase dans l'église St-Pierre de Rome, vit tout à coup l'église pleine de cochons mitrés; elle demanda à Dieu l'explication d'une si fantastique vision : — Ce sont, répondit le Seigneur, les évêques et les abbés d'aujourd'hui.

Ces animaux immondes et coiffés de mîtres, dont parle le prédicateur, font comprendre plus d'un caprice inexpliqué des églises. De telles paroles, parties de si haut, devaient avoir du retentissement dans le monde chrétien ; on les traduisit sans doute sur la pierre. Il y a là, ce me semble, quelque chose de particulièrement applicable aux sculpture des cathédrales.

La luxure n'a pas été seulement mise en lumière par les troubadours et les poëtes ; sculptée avec autant de réalité sur les monuments que les représentations priapiques des anciens, quelquefois un ressouvenir d'art antique se glisse dans des sortes de bacchanales où s'agitent des satyres et des moines; il est difficile d'en donner une représentation, mais la traduction poétique suivante suffit :

« Si j'étais mari, s'écrie le troubadour Pierre Cardinal, je me garderais bien de laisser approcher de ma femme ces gens-là ; car les moines ont des robes

1. Martin et Cahier, *Monographie de la cathédrale de Bourges.*

de même ampleur que celles des femmes : rien ne s'allume si aisément que la graisse avec le feu. »

La tentation, il est vrai, était forte. Peu de pays où un couvent de nonnes n'avoisinât un couvent de moines. Une vie sans fatigue, une nourriture que les poëtes disent bonne, favorisaient les rapprochements avec les religieuses dont parle Ruteboeuf dans la *Chanson des Ordres*. Suivant lui, frères quêteurs, jacobins, moines de Citeaux, cordeliers, carmes,

....Sont près des béguines,
Ne lor faut que passer la porte.

Un jugement criminel rendu à Strasbourg, au XVIIIe siècle, contre un libraire protestant de cette ville, accusé d'avoir vendu des estampes reproduisant des monuments « scandaleux et injurieux à la religion catholique, » cite une porte d'airain de la cathédrale, construite en 1543, qui existait encore en 1728 : « On voit, dit le rapporteur, dans un petit carré en sculpture la représentation d'un couvent; les moines en sortent avec la croix et les bannières, et vont au devant d'un de leurs frères, qui leur apporte une fille qu'il tient sur ses épaules. J'ai vu moi-même cette figure. »

Erasme, qui n'aimait pas les moines et qui les connaissait bien pour avoir



(Miniature d'une Bible moralisée (nº 166) de la Bibl. impér..

été élevé lui-même au couvent, dit un mot spirituel, à propos de cette luxure. Parlant de « moines épais dont le ventre est toujours tendu de nourriture,

« on les appelle *pères*, dit-il, et ils font souvent en sorte que ce nom leur soit « bien appliqué. » (1)

Les Bibles manuscrites sont remplies de semblables sujets : luxure, débauche et gourmandise, et je n'ai eu que l'embarras du choix pour donner un spirituel échantillon d'un miniaturiste du XIVᵉ siècle, qui, à diverses reprises, glisse au milieu de pieux sujets, comme une chose naturelle, des moines caressant à la fois les filles et les bouteilles.

Ces remontrances, qui ressemblaient plutôt à des railleries, ne s'arrêtèrent qu'à la Révolution, qui poussa un dernier éclat de rire à la vue des moines sortant de leurs couvents pour rentrer dans la vie civile ; elles avaient duré quatre siècles, jusqu'à l'abolition définitive des vœux.

Il ne faut pas croire toutefois que la luxure, représentée sur les murailles des églises, s'attaquât seulement aux moines : hommes et femmes de toutes classes sont dévorés par cette luxure qui, sous la forme d'un serpent, ronge les parties coupables. Nul vice n'a été traité si fréquemment et avec autant de rigueur par les imagiers (2).

Il en est deux autres cependant que les sculpteurs reprochent aux bourgeois et aux gens du peuple : l'avarice et l'ivrognerie. A l'Église de Saint-Pierre-sous-Vézelay, sur un cul-de-lampe qui reçoit les faisceaux de colonnes portant les arcs des voûtes de la nef, on voit une figure curieuse, œuvre des écoles des sculpteurs bourguignons des XIIᵉ et XIIIᵉ siècles.



Sculpture de l'église Saint-Pierre-sous-Vézelay.
(Fin du XIIᵉ siècle.)

« Ce cul-de-lampe, dit M. Viollet-le-Duc, représente un vice, l'avarice,

1. Colloque Virgo μισογαμος (la vierge ennemie du mariage).
2. Quelquefois la Luxure est traitée de moins haut et plus cyniquement. A Notre-Dame de l'Épine, près de Châlons-sur-Marne, une sculpture de l'abside représente une paysanne qui se trousse. Le même symbole se trouve sur divers monuments; d'autres représentent la femme de mauvaises mœurs par une louve.

sous la forme d'un buste d'homme au cou duquel est suspendue une bourse pleine; deux dragons lui dévorent les oreilles, restées sourdes aux plaintes du pauvre. »

Le prêt de l'argent, fort commun à ces époques, a été particulièrement indiqué par les miniaturistes. Je trouve dans une *Bible historiale* et une *Bible moralisée* (manuscrits nos 166 et 167 de la Bibliothèque impériale) des représentations fréquentes du maniement de l'or, de l'usure, de la débauche engendrée par les richesses. Quand l'or brille dans un coffre ou dans la main d'un des personnage, aussitôt apparaît le diable qui, comme un commisssaïre de police saisissant les enjeux dans un tripot, pose sa griffe sur l'épaule du riche et ouvre une large gueule pour l'avaler; mais c'est particulièrement chez les poëtes qu'il faut en chercher le sens comique, comme dans les *Patenôtres de l'usurier.*

— Je vais à l'église, dit l'usurier à sa femme; s'il vient quelqu'un pour emprunter, qu'un de vous accoure bien vite me chercher, car il ne faut quelquefois qu'un moment pour perdre beaucoup.

En chemin il commence sa patenôtre:

Pater Noster. Beau sire Dieu, donnez-moi donc du bonheur et faites-moi la grâce de bien prospérer: que je devienne le plus riche de tous les prêteurs du monde.

Qui es in cœlis. J'ai bien du regret de ne pas m'être trouvé au logis le jour que cette bourgoise vint pour emprunter. Je peux dire que je suis fou quand je vais à l'église où je ne gagne rien.

Sanctificetur nomen tuum. Je suis bien fâché d'avoir une servante si alerte à gaspiller mon argent.

Adveniat regnum tuum. J'ai envie de retourner à la maison pour savoir ce que fait ma femme. Je parie qu'en mon absence elle se paye quelque poule ou quelque poussin.

Fiat voluntas tua. Je me rappelle que ce chevalier qui me devait cinquante livres ne m'en a payé que la moité.

Sicut in cœlo. Ces damnés juifs font rudement leurs affaires en prêtant à tout le peuple. Je voudrais bien faire comme eux.

Et in terrâ. Le roi me tourmente bien en prélevant si souvent des tailles.

L'usurier arrive à l'église, commence son *Pater*; mais à peine le prêtre est-il monté en chaire que l'usurier crie *Amen* et se sauve chez lui.

— Je m'en veux retourner, dit-il. Le prêtre va sermonner pour traire notre argent de la bourse.

L'ivrognerie est presque aussi fréquemment répétée sur les murs des églises que l'avarice: les sculpteurs ne manquaient pas de modèles de buveurs. J'ai donné au début de mes études la traduction ingénieuse de l'escorchement du renard de Rabelais. A l'église Saint-Gille, à Malestroit, on voit une

sculpture qui doit être une symbolisation de l'ivrognerie. Un homme introduit sa langue par la bonde d'un tonneau, comme pour le vider tout entier.



Figure de l'église Saint-Gille, à Malestroit (Bretagne).

Cette représentation des vices conduit naturellement aux fautes; mais les fautes sont traduites d'une façon familière, à la flamande. Ainsi à l'église Notre-Dame de Saint-Lô, dans la Manche, par le maître d'école qui est représenté donnant le fouet à un enfant, le sculpteur a sans doute voulu symboliser la désobéissance, la paresse?

Un artiste, M. Bouet, qui a beaucoup fait pour la vulgarisation de l'archéologie, en sa qualité de dessinateur attaché à M. de Caumont, m'indique à l'église de la Trinité, à Falaise, un support de gargouille qu'il croit représenter la *dispute de la culotte*, symbolisation suivant lui d'un *vice*, la Discorde. Le XV[e] siècle était prodigue de ces scènes domestiques; à l'imitation des conteurs de fabliaux, de nombreuses sculptures représentent les débats de l'homme et de la femme, et le plus souvent, comme dans la sculpture suivante, l'homme est conduit par la femme.



Sculpture du portail de l'église de Ploermel, d'après un dessin communiqué par M. Bouet.

M. Charles Magnin fait observer que, jusqu'au XV[e] siècle « le serf difforme

avait été le type grotesque de la statuaire hiératique ; par représailles, le moine bouffon fut le type bouffon de la sculpture après Luther. » On voit de chaque côté de l'arcade du portail de l'abbaye de Saint-Denis des personnages que M. Magnin explique ainsi : « Ces petites figures sont de véritables types : la laideur de ces figures était consacrée comme celle des masques des anciennes comédies grecques ; mais on ne s'aperçoit de leur caractère typique que quand on les voit invariablement reproduites sur les portes de presque toutes les abbayes des XIe et XIIe siècles » (1).

Un autre archéologue, M. Saunier, force encore la note :

« Dans la plupart de ces représentations on remarque certains personnages grotesques, qu'à leur attitude pénible et à leur face grimaçante on pourrait prendre pour des diables, mais qu'à leur forme et à leur mise, qui n'ont rien que d'humain, on reconnait être des serfs. La laideur de ces figures était consacrée, car on les voit invariablement reproduites dans la même attitude et toujours à la même place sur les portails des abbayes des XIe et XIIe siècles. Les moines s'étaient plu à ridiculiser ainsi le malheureux que sa position dans l'échelle sociale mettait sous leur dépendance, et à en faire le plastron des railleries de l'époque. Le XVe siècle vient venger le serf transformé en homme libre, en bourgeois, en artiste, en produisant de satiriques représailles. C'est à cette époque que le sarcasme contre les gens d'Église et les moines prit sa place au portail, sur les murs, et jusque sur les stalles de l'Église elle-même. »

Chaque époque a sa façon de voir, de sentir et d'interpréter. On s'est beaucoup moqué de la façon dont les peintres et les poëtes de la Restauration comprenaient la Renaissance : la noble dame et son blanc palefroi, les tuniques abricots à crevés, les destriers et les toques crénelées constituèrent un troubadourisme de convention dont s'égayèrent à juste titre les romantiques. J'ai bien peur que le serf condamné par l'Église à une position dégradée de cariatide ne commence également à passer de mode.



Corbeau de l'église basse de Rosnay (Aube).
(XIIe siècle.) D'après un dessin de M. Ch. Fichot.

Dans ce personnage soutenant une voûte, quoique j'y perde quelques

1. *De la statue de la reine Nautechild.*

phrases à effets, je ne saurais voir un serf courbé sous le poids de l'Église. Ici, comme dans bien d'autres monuments, le sculpteur a tenté de corriger l'inflexibilité de lignes géométriques par l'adjonction d'un caprice ornementatif. Libre aux partisans du néo-symbolisme révolutionnaire de gémir à la vue de ce monument sur les souffrances du serf; j'y vois un cul-de-lampe de fantaisie. Le public prononcera ayant les pièces sous les yeux.

Ce qui me pousse dans cet entêtement anti-symbolique vient surtout de l'absence de représailles du vilain contre le seigneur. Le serf était aussi pressuré par le seigneur que par le moine, et l'esprit de révolte pointait à l'égard des grands à la fin du moyen âge. Quand le poëte du *Roman de la Rose,* Jean de Meung, dit des princes:

Car leur cors ne vaut une pome
Plus que li cors d'un charetier,

alors est affirmé un principe égalitaire qui dénote peu de respect pour le Trône. Les poëmes sont pleins de semblables hardiesses. Comment expliquer qu'après ces poëmes, il ne se soit pas produit trace de révolte contre le seigneur sur les monuments religieux?

Si on en excepte les sculptures, où les rois et les empereurs sont entraînés



Troyes. Église de Saint-Urbain. — Détail de la porte principale (1).

dans les enfers (mais comme dans la Danse macabre il s'agit d'un défilé dans lequel prennent rang toutes les classes sociales), nulle part je ne vois traduit,

(1) On croit que le sculpteur a voulu représenter sur le portail de l'église Saint-Urbain le clergé, la noblesse et le peuple. La diablesse, avec le pape et le roi, entraîne un personnage au cou duquel pend un gros sac d'écus. C'est encore le symbole de l'avarice.

comme le moine à la barre des sculpteurs, l'homme qui opprime le serf. Il faudrait donc en conclure que l'oppression civile était moins dure que l'oppression religieuse; les cahiers de doléance du peuple aux approches de 1789 témoignent du contraire.

J'ai hâte de conclure. Prolonger ces études plus longtemps conduirait à un amas fatigant de raisonnements de même nature. Sauf quelques variantes les monuments se répètent; en France, en Allemagne, en Angleterre les sculpteurs se copient. L'imagination dépensée par les tailleurs de pierre, les peintres verriers et les miniaturistes, roule sur une série de motifs dont le Diable, la Mort, le Renard font la plupart des frais. Si on y ajoute les caprices auxquels l'ornementation a donné naissance, tels que ceux appliqués aux stalles, aux chapiteaux, aux clefs de voûtes d'escaliers, aux poutres, aux gargouilles, on trouvera certainement de nombreux motifs fantasques, bizarres et grimaçants; mais tous ces motifs ne sont que la petite pièce qui accompagne la grande trilogie du Diable, de la Mort et du Renard.

Les lecteurs du *Bibliophile* ont bien voulu me suivre pendant un an dans la tâche que je m'étais imposée, qui a eu pour résultat de me montrer plus clairement la vanité de systèmes contre lesquels je combattais. J'ai amassé pendant ce temps de nombreux monuments au milieu desquels j'ai pu faire un choix; ils sont caractéristiques et remplacent avantageusement des discussions animées.

Il ne me reste qu'à remercier l'honorable directeur de cette Revue, M. Bachelin, qui m'a facilité les moyens de fondre ces matériaux, de les disposer en meilleur ordre, de les épurer, de coudre et de tailler pour introduire à l'aide de l'image plus de preuves parlantes dans *l'Histoire de la Caricature au moyen âge*.

CHAMPFLEURY.



Détail d'une maison de bois de Troyes.
(XVIe siècle.)

ROMANS DE CHEVALERIE.

Nous devons à l'obligeance de M. Ambroise-Firmin Didot la communication de l'analyse suivante, extraite de la seconde livraison, en préparation, du Catalogue de sa Bibliothèque.

GESTE DES NARBONNAIS,

FAMILLE DE GARIN DE MONTGLANE ET DE GUILLAUME AU COURT NEZ.

INTRODUCTION.



Les premiers auteurs de chansons de gestes ont eu la prétention de composer des poëmes historiques, d'intéresser leur public, avide de s'instruire, par le récit de faits vrais, tout en captivant son imagination par le tableau des grandes actions de héros sur le front desquels des souvenirs séculaires avaient formé une auréole de surprenante grandeur. Cette sincérité des premiers trouvères explique la curiosité dont leurs productions sont aujourd'hui l'objet : ils nous retracent l'histoire comme on la connaissait au moment de la rédaction du poëme. Cette histoire chantée est-elle la vraie? Elle n'est, il faut le dire, qu'une face, une partie du vrai. Comme nous l'avons vu pour Girart de Rossillon, on accumulait alors sur la tête d'un personnage héroïque les faits ou les aventures d'autres personnages de même nom, appartenant à d'autres époques ou d'autres provinces; car on n'y regarde pas de trop près dans un temps où l'on écrit rarement, où la critique n'existe pas encore. C'est ainsi que la geste de Girart de Rossillon ou de Guillaume au court nez s'est formée, à peu près comme a dû se former la légende de Thésée ou d'Hercule chez les anciens Hellènes.

On peut donc dire en général de ces plus anciennes chansons que les matériaux en sont réels, si l'ensemble de l'édifice ne l'est presque jamais. A ce

point de vue l'histoire, si dépourvue de détails pour les temps carolingiens, réduite trop souvent aux secs *memoranda* des chroniqueurs de monastère, peut puiser, avec réserve toutefois, dans les archives populaires des jongleurs. Les données premières de leurs chansons ont été des cantilènes, petits poëmes concis, sans allure romanesque, plus rapprochés des événements, et sincères comme la naïve impression des masses en présence des actions qu'ils célèbrent.

Mais ce qui est d'une authenticité certaine dans ces chansons primitives, et ce qui leur donne une haute valeur, c'est la peinture fidèle, exacte, des mœurs et des idées d'un temps, non plus de celui où le poëte place l'action, mais de l'époque où il écrit lui-même. Nous avons vu dans la geste du roi, par l'effet de l'extension de la féodalité, la figure du grand empereur descendre avec le temps de son piédestal aux proportions gigantesques pour parvenir, d'amoindrissement en amoindrissement, à celles de la plus maigre caricature : espèce de mirage en sens inverse de celui qui s'était produit deux siècles auparavant.

Quand ces drames héroïques, qui retraçaient les luttes formidables des compagnons du grand empereur, avaient obtenu un véritable succès, qui néanmoins ne pouvait pas durer toujours, des poëtes à la suite, des romanciers de profession, trouvant la veine des aventures de tel ou tel personnage un peu épuisée, s'avisèrent de lui donner des fils, des petits-fils, des neveux sur lesquels durent naturellement rejaillir l'affection et l'intérêt acquis par leurs ancêtres : on en fit les héros de nouvelles chansons dans lesquelles cette part du vrai contenue dans la légende n'existe plus ; le merveilleux s'y substitue au grandiose ; les récits antérieurs sont mis largement à contribution, et la monotonie ne tarde pas à naître du sein de cette végétation parasite.

Cependant ces continuateurs veulent aussi qu'on les croie, car, chose remarquable, dans des temps où les moyens d'instruction sont si restreints, ce que la foule désire avant tout, c'est une narration historique ; les romans d'aventures et les fabliaux, nés des besoins d'une civilisation plus raffinée et déjà un peu corrompue, auront leur temps, mais leur heure n'est pas encore venue. Le poëte se croit donc tenu de renfermer la postérité du héros primitif, de celui que nous pourrions appeler le *noyau* de la geste, sous le règne de ce même Charlemagne, dans ce lointain splendide dont l'éclat contraste avec les misères du présent ; c'est pourquoi il porte jusqu'à deux cents ans et plus la vie du vieil empereur. Après avoir chanté les petits-fils de ses leudes, le trouvère remonte l'arbre généalogique et s'empare du père et quelquefois du grand-père du héros primitif, prolongeant, multipliant à l'infini les luttes contre les Maures d'Espagne et conduisant ses personnages, à la suite de Charles, dans les contrées les plus éloignées de l'Europe et même jusqu'en Asie.

L'ordre vraiment littéraire dans l'analyse d'une geste cyclique, ou pour mieux dire généalogique, serait donc, à la rigueur, de commencer par le

poëme le plus ancien, celui qui retrace les aventures du personnage principal, véritable noyau de la geste. Mais ce serait troubler le classement établi, comme nous allons le voir, par les trouvères de la seconde époque dont nous possédons les remaniements seuls le plus souvent, et détruire, au profit de l'érudition, l'effet d'optique qu'ils ont voulu produire et la mise en scène de leurs drames.

1009. Sensuyt la tres || plaisante hystoi || re du Preux et vaillant Guerin de Montglaue (*sic*) : lequel fist || en son têps plusieurs tresnobles et illustres || faictz en armes. Et aussi parle des terribles || et merueilleux faictz que firent Robastre et || Perdigon pour secourir ledict Guerin et ses || enfans. (A la fin :) ***Nouuellement imprimee a Paris, pour Iehâ Trepperel marchant et libraire, demourant en la rue neufue nostre dame. A lenseigne de Lescu de France*** (sans date), pet. in-4 goth., 94 ff., sig. A—V, 38 lign. à la page, fig. sur bois, mar. rouge. (*Lortic.*) (17,038 du man.)

Edition non décrite. Elle contient à la fin le roman abrégé de Girard de Viane; voir n° 1011.

1010. L'histoire dv noble prevx et vaillant Gverin de Mont-Glave (*sic*). Lequel fit en son temps plusieurs illustres faicts d'Armes. Aussi des grands et merueilleux combats que firent Robastre et Perdigon, pour secourir Guerin et ses enfans. ***A Roven, chez Louys Costé, aux trois*** ††† ***couronnées.*** (A la fin :) ***Acheué d'Imprimer ce*** 5 ***de Mars*** 1626. = L'histoire de Pierre de Provence et de la belle Magvelonne. ***A Roven, chez la Vefue de Louys Costé.*** = L'histoire dv noble, prevx et vaillant chevallier Gvillavme de Palerne et de la belle Melior. ***A Roven, chez David Ferrand,*** 1 vol. pet. in-4, fig., mar. rouge, fil., orn., tr. dor. (17,020 du man.)

Le roman de Garin de Montglane n'entre pas, à vrai dire, dans le cadre d'analyse que nous nous sommes tracé, et qui consiste à nous borner à une rapide indication du sujet traité par le trouvère, afin que les bibliophiles puissent comparer les originaux en vers récemment publiés avec les versions en prose qu'ils possèdent déjà. Malgré trois éditions en prose du xvi[e] siècle portant ce nom sur leur titre, le sujet de Garin de Montglane est encore inédit. Cette compilation en prose embrasse seulement les trois poëmes suivants de la même geste des Narbonnais : Ernault de Beaulande, Renier de Gennes, Girard de Viane, ainsi que la Chronique du faux Turpin. (Voir plus loin, col. 444.) M. Paulin Paris a donné (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XXII, p. 438 et suiv.), d'après les manuscrits 7542 (1460 nouv.) et la Vall., 78 de la B. I., et Ars. B. L. f., 226, une analyse développée et très-intéressante

des deux branches de ce roman, *les Enfances, Garin de Montglane,* et la *Chanson de Garin de Montglane.* Nous nous abstiendrions donc d'en parler après lui, si la comparaison qu'il est essentiel d'établir entre les poëmes derniers venus d'une geste et les compositions primitives ne devait pas souffrir d'une pareille lacune.

Au commencement de ce poëme inédit de Garin de Montglane, le trouvère s'exprime ainsi :

Garin fu li premiers, bien le puis affichier,
Dont issirent li hoir et li bon chevalier
Que si firent paiens fors de France cachier,
Que as mons de Mongeai n'oserent repairier.
Car Reniers fu ses fiz qui fu pere Olivier,
Et Hernaus de Beaulande qui tant ot le cuer fier,
Qui fut pere Aimeri le nobile guerrier,
Et d'Aimeri issi Guillaume o le cuer fier,
Qui puis conquist Orenge, s'ot Guibor à moillier ;
Trois fiz ot Aimeris qui tot furent princier,
Qui de Sarrasins fisent mainte sele widier,
Pour la loi Dameldieu acroistre et essauchier (1);
Moult ama Diex le geste, bien le puis tesmoigner.

Le poëme des *Enfances*, amplification de dernière époque, ne présente absolument rien de remarquable. En voici la substance. Le père de Garin, Savari, duc d'Aquitaine, est l'époux de la belle Flore, fille de Thieri. Comme Berte au grand pié, comme Parise la duchesse, elle est trahie par son entourage et accusée d'avoir voulu empoisonner son mari. Savari l'exile de sa terre et prend pour femme la complice de cette odieuse machination. Déjà mère de deux fils, Flore donne le jour à Garin, dans la chaumière d'un paysan. Des fées, comme d'ordinaire, le dotent de dons merveilleux. L'enfant demeure avec sa mère dans un asile champêtre jusqu'à l'âge de quinze ans. Sa beauté et sa bonne mine lui gagnent le cœur de la fille du châtelain, et il remporte le prix du tournoi dans lequel la jeune dame doit donner sa main au vainqueur. Mais il renonce à poursuivre cette union, et s'éloigne avec ses deux frères pour aller combattre à Reggio contre les Sarrasins, qui, sous la conduite de Marquilas d'Alixandre, oncle de Fierabras, veulent s'emparer de cette ville. Garin délivre la cité et tire le roi de sa prison. Celui-ci, en récompense de ses services, veut l'unir à sa fille Germaine. Mais le jeune homme refuse encore cette fois et cède ses droits à son frère Anseaume. Après les fêtes du mariage, les trois frères reviennent à Pavie rendre la liberté à leur père, puis ils reconquièrent l'Aquitaine sur le traître Driamadan qui avait épousé leur belle-mère.

1. Qui firent tant de fois vider la selle aux Sarrasins, pour étendre et élever la loi du Christ.

La chanson de *Garin de Montglane*, antérieure aux *Enfances*, débute ainsi :

Oiés, oiés, seynor, par Dieu omnipotent;
Que Damediex vos doinst honor et joie grant.
Oï avés canter de Bernart de Braibant,
Et d'Ernaut de Beaulande, d'Aimeri son enfant,
De Girart de Viane à l'orgoillox samblant,
Et de Renier de Gennes que Dex parama tant,
Ki fut pere Olivier li compaignon Rolant;
De Guillaume, de Fouke et du preu Viviant,
Et de la fiere geste dont cantent li auquant (parfois),
Ki tant soffri de paine sor Sarrasine gent.
Mais tot en ont laisié le grant commencement,
De Garin de Monglane, le chevalier vaillant,
Dont issi cele gent dont on parole tant.
Jà sarés dont il fu et dont et de quel gent,
Et comment il conquist Monglane et Montirant,
Et la terre environ une jornée grant
Qu'en ice tans tenoient felon et souduiant (1)
Et qui fu celle dame dont furent li enfant
Que on apele geste, très le commencement,
    El roiaume de France.

M. P. Paris remarque, d'après ce préambule, que la chanson est postérieure à celles qui traitent d'Ernaut de Beaulande, d'Aimeri de Narbonne, de Girart de Viane, de Renier de Gènes, de Guillaume au court nez, de Foulque de Candie. Nous y voyons citée même une chanson sur Bernart de Brabant, qui paraît complétement perdue.

Il est regrettable que le poëme *de Garin de Montglane* n'ait pas encore été publié, car il est intéressant et l'on y rencontre plus d'un beau passage. Le père de Garin a laissé trois fils en mourant : Garin, Gérin et Anseaume de Blois. Garin, à titre d'aîné, vient de recevoir l'hommage des Aquitains; mais un messager céleste lui apparaît en songe et lui ordonne d'abandonner l'héritage paternel et de se diriger vers la cour du roi des Franks, auquel il devra demander en fief le château de Montglane, qui se trouve en la possession d'un forcené, le duc Gaufrey, père d'Ogier, et héros lui-même d'un poëme. Garin se met en route pour Paris, n'emportant que l'épée de son père. Charlemagne, en guerre avec les fils de la fausse Berte, accueille favorablement le jeune chevalier, dont il apprécie bientôt la vaillance et le mérite. Il ne tarde pas à en faire son conseiller, son maître gonfanonier, son sénéchal et son maître d'hôtel.

Pour le malheur de Garin, la jeune reine, nommée Galienne, ne peut demeurer insensible à la grâce du jeune sénéchal. Garin repousse ses avances; mais, attiré par un piége dans une chambre écartée, il se voit forcé,

1. Séducteurs, trompeurs.

à l'exemple de Joseph, d'abandonner son manteau. La reine, étonnée, pousse un cri en le voyant s'enfuir ; Charlemagne l'a entendu, il accourt. Il exige une explication. Contrairement à la conduite de toutes les reines amoureuses et offensées, Galienne avoue la vérité, confesse sa passion et déclare que Garin est le plus loyal chevalier qui ait chaussé un éperon. Elle supplie donc l'époux offensé de la punir seule en lui ôtant la vie. Ce passage, plein de pudique passion et de pathétique, est un des plus beaux que l'on puisse rencontrer dans les chansons de cette époque. Il faut le lire tout entier dans l'ouvrage de M. Gaston Paris (*Histoire poétique de Charlemagne*, p. 387). Le roi, irrité, la regarde en silence, mais il est désarmé par tant de sincérité et pardonne à la reine.

Garin devra expier le crime d'avoir su plaire mieux que son roi. Mais comment formuler une accusation ? Comment s'y prendre pour perdre un innocent rival ? La nombreuse parenté du jeune homme pourrait se soulever en face d'une punition injuste. Bientôt on le mande au palais. Il s'y présente accompagné de ses frères et de leurs clients, portant des armes cachées sous leur manteau de cour. Charles demande à Garin ce qu'il a fait durant les jours précédents. Ce dernier, entre autres occupations, mentionne le jeu des échecs. Le roi entrevoit un moyen d'assurer sa vengeance. « Ah ! vous avez joué aux échecs ! Mais vous avez aussi tenu de mauvais propos contre moi. Nous jouerons à notre tour une partie d'échecs, et voici mes conditions : si je perds, vous recevrez telle largesse qu'il vous plaira, même le don de ma couronne et de mon épouse ; si c'est moi qui gagne, je vous fais aussitôt trancher la tête. » « Sire, répond Garin, la partie n'est pas égale : je ne veux « pas de la couronne de France, elle est vôtre et non mienne ; et quant à « recevoir la mort, ce serait un étrange salaire de mes loyaux services. » Charles insiste : Garin doit se résigner sous peine de la vie. La croix et l'évangile sont apportés, tous deux jurent de tenir les conditions faites. Derrière le roi sont ses leudes fidèles, tout prêts à se jeter sur Garin, ses frères et quatre cents « fervestis » qui l'entourent. Après quelques avantages de part et d'autre, le roi perd un cavalier et un fou. Il se fâche et donne un coup de poing sur l'échiquier. Cependant on recommence la partie ; Charles reprend l'avantage. Alors les Aquitains s'émeuvent, on en vient aux mains, quelques chevaliers sont frappés dans les deux camps, puis on se calme et la partie recommence. Cette fois Garin reprend décidément le dessus. Il presse son adversaire au point de le mettre en péril de perdre. « Arrêtons-nous, Sire, dit-il, je ne vous materai que si vous l'exigez. » Le roi, un peu confus, se met à la discrétion du vainqueur, qui, loin d'user d'un droit acquis, demande grâce au vaincu. Pour toute faveur il réclame un fief retenu par un vassal rebelle et mécréant.

« Un castel me donés que tiennent mescréant.
Il n'i a crucefis ne autel en estant.



La mere gist au fil et au pere ensement,
Li freres prent sa suer, se li vient à talent,
Et se il en a fille, si i gist ensement,
Jà n'en sera blasmé por nul homme vivant.
Si furent baptisié, quant il furent enfant;
Or son tot *Aubigois*, felon et mescréant. »

Ce passage, comme l'a noté M. Paulin Paris, date la chanson. Le trouvère se fait l'écho des odieuses imputations contre les Albigeois, qui ont servi de prétexte à la croisade de Simon de Montfort; ce qui nous porte seulement au premier quart du XIIIe siècle. Ce fief est en la possession de Gaufroy de Montirant, qui a des intelligences avec les Sarrasins enfermés dans Nîmes et dans Orange. Charles fait droit à la requête, et Garin part seul le lendemain pour son aventureuse expédition.

Ici le roman montre avec évidence l'influence des poëmes de la Table ronde. Garin devient amoureux, sur le récit d'un jongleur, de la belle Mabile, sœur du comte de Limoges, qu'il s'agit d'arracher aux mains du comte d'Auvergne. Après maintes péripéties et maintes épreuves, la belle s'abandonne à son chevalier, qui devient enfin son époux.

1011. Le roman de Girart de Viane, par Bertrand de Bar-sur-Aube. *Reims*, 1850, in-8, demi-rel., dos et coins de mar. vert. [13,182 du man.]

Girart de Viane forme le dixième volume de la collection des poëtes de Champagne antérieurs au XVIe siècle, publiés par M. Prosper Tarbé.

Cette chanson étendue est une des plus riches en détails et en incidents de toute la geste des Narbonnais. Il serait difficile d'en faire une analyse suffisante pour en donner une idée complète. Heureusement, M. Immanuel Bekker appela sur ce poëme l'attention de l'Allemagne dès 1829 en le publiant en partie (voir le n° 979); M. Francis Wey, dans ses *Révolutions du langage*, p. 97, et M. Paulin Paris, dans le t. XXII de l'*Histoire littétéraire*, en ont présenté chacun de leur côté un résumé ample et intéressant, auquel le lecteur pourra recourir.

Garin de Montglane avait quatre fils : Ernaud de Beaulande, Milles, Renier et Girart, qui doit un jour devenir seigneur de Vienne. La maison était si pauvre qu'ils n'avaient pas même de pain. Les enfants se décidèrent à chercher fortune ailleurs. Après avoir fait leurs adieux au manoir paternel, ils se dirigèrent, l'aîné vers Beaulande, dont son oncle était duc; il en épousa la fille, devint duc à son tour, et eut pour fils Aimeri de Narbonne. Milles prit la route de la Pouille, conquit plus tard Palerme, et devint duc de Sicile. Leurs aventures sont en partie racontées dans l'édition gothique de *Garin de Montglane*, citée en tête du numéro précédent.

Renier et Girart, les deux plus jeunes, se dirigent vers Paris, par suite du conseil qui leur a été donné d'offrir leurs services au roi Charles. Arrivés au

palais, ils sont en butte à certaines avanies que leur attire leur misérable accoutrement de la part des gens de service. Renier en assomme un. Le roi accourt au bruit. Renier plaide bravement sa cause, on intercède pour lui, et Charles se décide à pardonner. On les équipe, l'aîné est armé chevalier, et bientôt le roi les attache au service de sa table. Mais ces pacifiques occupations ne satisfont guère l'ambition des deux jeunes gens, qui ont appris la haute fortune de leurs deux frères aînés. Le roi, pressé, circonvenu par leurs amis, se décide à les *caser*, comme on dirait aujourd'hui. Il donne en mariage à Renier la fille du dernier duc de Gênes avec sa seigneurie. Ce nouveau vassal part incontinent pour sa terre et il deviendra père d'Olivier et de la belle Aude, qui jouent tous deux un grand rôle dans la suite du roman.

Cependant Girart, demeuré seul en France auprès du roi Charles, gagne de plus en plus son affection, et le monarque, apprenant un jour à la chasse la mort du duc de Bourgogne Auberi, donne à Girard le duché avec offre de la main de la veuve, qui doit se rendre à Laon à la Saint-Jean prochaine.

Mais dès que le vieux roi se trouve en présence de la dame, il est subjugué par ses charmes, il en devient amoureux et lui propose de l'épouser. Peu satisfaite de cette perspective brillante, la duchesse, rentrée chez elle, fait mander le beau Girart, lui raconte son aventure et lui demande de s'unir avec elle sans délai. Mais celui-ci reçoit fort mal ses avances et déclare carrément à la dame qu'il ne veut pas se marier avant deux ans : si elle est pressée, elle n'a qu'à se pourvoir ailleurs. Il prend aussitôt congé et reste sourd pendant quinze jours aux tendres messages de la duchesse. Dans son dépit elle revient au roi, qui réalise sa promesse en l'épousant. Girart est indemnisé de la perte du duché de Bourgogne par l'investiture de la ville et du territoire de Vienne.

Il y a ici un incident qui doit former le nœud de l'action, dont ce qui précède est le prologue. Le vassal se présente dans la chambre nuptiale pour remercier son suzerain et prendre congé de lui. Il s'agenouille devant le lit, suivant le cérémonial, et s'apprête à baiser la jambe du monarque. Mais la nouvelle mariée, par une inspiration de malicieuse vengeance, substitue adroitement à l'orteil impérial son pied nu qui reçoit le baiser féodal. Elle tenait caché un poignard dont elle eût frappé l'orgueilleux comte, s'il se fût aperçu de la ruse. Le lendemain Girart quittait la cour pour se rendre dans ses domaines, et peu de temps après il épousait Guibour, sœur du roi Otton, dont il eut Savari et Otton.

AMBROISE-FIRMIN DIDOT.

(*La suite au prochain numéro.*)

SILHOUETTES
DE CHINOIS NEUFS POUR LES VIEUX PARAVENTS,

PAR JAHIEL COROZAÏN.

1 vol. in-18. (*Paris*, BACHELIN-DEFLORENNE.)

AU BIBLIOPHILE JULIEN.

MON CHER BIBLIOPHILE,



VEC les premiers lilas j'ai reçu ce petit livre à enveloppe liliacée ayant pour titre : ***Silhouettes de Chinois neufs pour les vieux paravents;*** un charmant petit livre fort bien élevé, qui ne traînera point sur la table de votre concierge et ne portera jamais l'empreinte des doigts de votre cocher. On ne le lira pas à la vapeur du raill-way, mais dans le silence du cabinet; il ne mérite pas seulement d'être lu, mais on doit le méditer, le disséquer, et saisir dans la partie brillante et coquette de la forme les principes sérieux qu'elle dissimule avec art. On a pris soin d'emmieller le vase pour faire avaler le breuvage.

Je gagerais que l'auteur, pour être un nouveau venu, n'est pas le premier venu, bien que le nom de M. Jahiel Corozaïn soit à coup sûr renié par tous les saints du calendrier — après tout, vous me direz que c'est un saint chinois ; — mais un futur dictionnaire des anonymes pourrait bien trouver au pseudonyme un nom plus euphoniquement français. Je sais bien que si j'avais été assez heureux pour avoir écrit un aussi charmant volume, je n'aurais pas manqué de profiter du printemps pour ôter mon cache-nez. Enfin, je comprends toutes les susceptibilités et respecte toutes les pudeurs.

Disons aussi que l'ouvrage, comme impression typographique, ne laisse rien à désirer. Il sort de l'imprimerie de Châtillon-sur-Seine, dirigée par M. Cornillac, l'un de nos plus intelligents imprimeurs de province.

Parlons maintenant du livre.

Un conte bleu d'autrefois sert de cadre au tableau : le bouleversement actuel des grandes doctrines et les étroites cocasseries du jour composent la partie sérieuse du fond.

Le cadre est richement sculpté. L'imagination orientale de l'auteur évoque avec un art infini les palmiers et le ciel de feu d'un autre climat, les princesses et les baguettes de fées de Perrault, pour y faire apparaître les infirmités de notre moderne civilisation. La diction, toujours pure, emprunte parfois les accents d'une poésie toute Lamartinienne, et d'une poésie en prose, ce qui est un mérite plus apprécié de nos jours.

Dans sa théorie sur la hiérarchie sociale, l'auteur trouve avec raison que le système radicalement égalitaire est impossible. Il y aura toujours des intelligences qui domineront les autres, comme certains épis dominent les autres dans le même champ de blé. Il y aura toujours de vaillantes et fortes créatures destinées aux rudes labeurs, et des hommes de talent qui serviront les premiers de leur plume et de leur parole, chacun prêtant à son voisin ce qui lui manque et faisant échange de services, suivant sa puissance et sa force.

Comme base gouvernementale, le chef d'une nation appartiendra à la nation et non la nation au chef.

Nous allons, à la faveur de la cavalcade fantaisiste des héros de notre conte, pénétrer dans New-Babel, ville immense et populeuse, dont le pseudonime cache un nom facile à deviner; les travers et les ridicules de ses habitants sont fidèlement esquissés.

Voulez-vous quelques réflexions bien senties? Je cite textuellement :

« Le sentiment : un mot à l'usage des gens oisifs qui trouvent distraction « à faire un peu de poésie; ou bien un luxe, un ornement, une potiche, « tolérés à ceux qui ont assez de fortune pour s'en payer le caprice, et assez « d'adresse pour en tirer plus de profit que d'embarras. »

« L'érudition : vieille manie, vénérable antiquité, bonne à laisser aux « amateurs sur leurs rayons poudreux, mais à jamais bannie du monde qui « sait comprendre son époque, pour faire exclusivement place aux sciences « applicables à l'industrie et qui rapportent. »

« L'art : un chic seyant bien à quelques originaux; une aptitude digne « d'être encouragée chez certains esprits spécialement doués, qui peuvent « contribuer à l'embellissement des grands centres; mais en règle générale « une toquade qui sème le désordre et la faim dans les familles. »

« Le mariage : une garantie à offrir au public; une dorure, un hochet, un « *retiro capitonné*, préparé pour soi-même; parfois aussi une exploitation « aurifère mise en commun pour en doubler les bénéfices. »

« La philosophie : l'énergie de trancher dans le vif une opération douteuse « et de savoir s'en consoler. »

« L'honorabilité publique : la connaissance approfondie du code et..... le « succès..... »

« La politique : une ficelle à l'usage de la bascule financière, dont peu « importent la couleur et la propreté, pourvu qu'elle ne casse pas trop « souvent. »

Un jeune écolier de New-Babel interrogé sur ses notions touchant le bonheur, le but et l'idéal dans la vie de l'homme, trouve que le bonheur s'affirme les jours de hausse — que le but de la vie est de la passer gaiement, — mais que ses idées sur l'*idéal* étant assez confuses, et ses connaissances en paléontologie assez bornées, il ne sait dans quelle classe de mammifères fossiles il faudrait le ranger.

Toutefois ce foyer matérialiste dont New-Babel est le centre n'est pas tout à fait athée. — Il lui reste au moins un cœur d'apôtre et une croix — charité et sacrifice sauverait éternellement le monde ; quand il n'y a plus de Thabor, il reste encore le Calvaire.

Les doctrines socialistes et égalitaires préconisées par certains prédicateurs chevelus de nos jours sont très-agréablement raillées et stigmatisées. Tout irait si bien dans l'organisation générale, pourvu que chacun mît en tête de son code particulier ces deux lois divines : Aime ton semblable comme toi-même, et : Rendez à César ce qui appartient à César. Je proposerais encore cette devise qui servait d'estampille au célèbre imprimeur Jean de Tournes : *Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris.*

En suivant les zigzag de la folle du logis de notre conteur, l'itinéraire nous mène à l'examen de l'art et de la poésie, de la science et de l'industrie, ces deux puissances que le matérialisme n'a pu proscrire.

Nous sommes forcés de convenir que l'art et la poésie sont détrônés. Sauf la musique qui a trouvé des interprètes dignes des grands compositeurs, il faut dire que l'architecture est un art mort, que la sculpture s'en va et que la peinture, j'entends la grande peinture, tend à disparaître.

Toutefois ces opinions que j'émets ne doivent pas être prises dans leur sens absolu. Tous les grands génies ne sont pas morts sans laisser d'héritiers, et il faut admettre quelques noms nouveaux à partager avec leurs prédécesseurs le bénéfice de notre admiration.

La poésie résume tous les arts. Si la poésie descriptive et pour ainsi dire plastique semble devoir suivre dans leur chute les arts du dessin, rien ne peut faire présager encore la ruine de la poésie de sentiment, de la poésie morale.

Dans un temps comme le nôtre, l'art ne doit point rester à tout jamais étranger aux questions sociales et s'interdire les problèmes de l'avenir. On sait à quel point on fait aujourd'hui le talent d'un littérateur solidaire de sa foi politique.

Les limites que nous impose l'article de ce simple compte rendu ne nous permettent pas de développer toutes les théories du livre qui se rattachent

aux questions d'art, de science, d'industrie, de principes sociaux, etc.... cela mérite d'être lu, commenté, médité.

Toutefois mettre le doigt sur la plaie n'est pas la cicatriser. Comment se résoudront toutes ces questions ? Que nous est-il permis d'espérer ou de craindre ? L'horizon paraît chargé de points noirs, mais on prévoit difficilement ce qui est caché derrière le *paravent* de l'avenir.

Quoi qu'il en soit, voilà au moins un livre, un bon livre qui laisse après lui un parfum d'honnêteté, contrairement à toutes ces publications modernes que le scandale seul recommande. L'auteur peut être certain d'avoir, selon son désir le plus ardent, provoqué plus d'une bonne pensée, plus d'un bon sentiment dans l'esprit de son lecteur.

ERNEST PETIT.



ARMORIAL DU BIBLIOPHILE

IIe SECTION.



BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

GUYON DE SARDIÈRE (J.-B.), fils de la célèbre Mme Guyon.

Cet intrépide bibliophile avait pour marque un monogramme composé de deux G et de deux S entrelacés. Une



grande partie des magnifiques éditions de la bibliothèque d'Anet fut achetée par lui en 1724, à la vente qui eut lieu à cette époque des livres de Diane de Poitiers.

La bibliothèque de M. de Sardière fut acquise en totalité par le duc de La Vallière.

Catalogue des livres de M. J.-B. Guyon, chevalier, seigneur de Sardière. Paris, 1759, in-8.

HABERT DE MONTMORT, conseiller au Parlement de Paris, membre de l'Académie française. Mort en 1679.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 anilles ou fers de moulins d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.

La bibliothèque de ce riche et savant magistrat avait été commencée par Isaac Habert, chanoine et théologal de l'Église de Paris. Habert de Montmort avait réunis ses livres dans le bel hôtel qu'il avait fait construire rue Vieille-du-Temple. Ils avaient été en grande partie revêtus d'une charmante reliure en maroquin rouge par Le Gascon, avec des fils d'argent alternés à la tranche-file et des ornements à petits fer autour de son monogramme ou chiffre formé des lettres entrelacées H. D. M., initiales de ses noms.

Habert de Montmort aimait pres-

que autant la bonne chère que les livres, et ce n'est pas peu dire. Seulement il l'aimait chez les autres.

Quoique bibliophile, on n'en est pas moins homme.

De plus, son caractère difficile ne lui avait pas concilié l'affection de ses contemporains, à preuve l'épigramme suivante que Scarron décocha contre lui.

Parasite de longue robe,
Ennemi de tous les savants,
Dont la médisance dérobe
L'honneur des morts et des vivants;
Animal irrassasiable,
D'un visage effronté, d'un regard furieux,
Pédant le plus haï qui soit dessus la terre,
Fais-toi pendre; aussi bien chacun te fait la [guerre.
Peut-être que dans l'air tu réussiras mieux;
Mais si tu refuses de suivre
Le conseil qui t'est présenté,
Et si tu resous de vivre
En dépit du monde irrité,
Qu'à jamais tes discours coupables
Te bannissent des bonnes tables,
Qu'à jamais puisses-tu avoir du mal aux [dents,
Que ce portier partout te soit impitoyable,
Et pour te souhaiter un mal plus effroyable,
Ne puisses-tu jamais manger qu'à tes dépens.

HABERT DE MONTMORT (P.), évêque de Cahors.



Comme ci-dessus.

HACHETTE.



D'argent, à la grappe de raisin de sable, feuillée de sinoples, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or.

HACQUEVILLE (Jérôme de), membre du Parlement de Paris en 1627.



D'argent, au chevron de sable chargé de cinq alérions d'or et accompagné de trois têtes de paon arrachées d'azur, 2 en chef, 1 en pointe.

HALLENCOUR DE DROMESNIL (Charles-François), évêque de Verdun.



D'argent, à la bande coticée de sable.

HAMEAU, conseiller au Parlement de Paris.



D'argent, à 2 pals de gueules accompagnés de 3 trèfles du même.

HAMELIN (Nicolas), de la cour des monnaies en 1641.



D'azur, au sautoir d'or cantonné de 4 billettes de même.

HARCOURT (Henri duc d'), pair et maréchal de France.



De gueules, à 2 fasces d'or.

HARDY.



D'azur, au lion d'or.

HARDIVILLIER (Pierre d'), archevêque de Bourges. 1639.



Ecartelé: au 1 *et* 4, *de gueules, à* 2 *haches contournées, aux manches d'or et au tranchant d'argent; au* 2 *et* 3, *d'azur, à une croix d'or soutenue d'un croissant d'argent.*

HARLAY (Achille de), IIIe du nom, comte de Beaumont, seigneur de Grosbois, né le 1er août 1639, mort le 23 juillet 1712. C'est le fameux président au Parlement de Paris pour lequel Saint-Simon avait tant de haine. Il légua sa Bibliothèque au collége des Jésuites de Paris.



D'argent, à 2 *pals de sable.*

La Bibliothèque de cet amateur était splendide. La plupart des volumes qui la composaient portaient sur les plats la marque ci-dessus, et aux angles le monogramme suivant, formé des lettres A.D.H.C.D.B. entrelacées (Achille de Harlay, comte de Beaumont).



Catalogue de la Bibliothèque du président de Harlay, rangé par ordre de format. — *Manuscrit* in-folio, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

HARLAY (Louis-Achille-Auguste de), conseiller d'État.



Écartelé du précédent et de DE THOU.

HARLAY (François de), archevêque de Rouen, mort en 1653.



Écartelé : au 1 *et* 4, *de* HARLAY; *au* 2, *de* LA MARCK-BOUILLON; *au* 3, D'AMBOISE; *et sur le tout, de* BREZÉ.

La mère de cet archevêque était de LA MARCK.

HARLAY-CHAMVALLON (François de), archevêque de Paris, mort en 1695.



Parti d'un et coupé de trois. Au 1, *qui est* LA MARCK-BOUILLON; *au* 2, *de* BREZÉ; *au* 3, *de* CROY; *au* 4, *de* BOURBON; *au* 5, *de* SARREBRUCHE-COMERCY; *au* 6, *d'*AMBOISE; *au* 7, *de* BAVIÈRE, *écartelé du* PALATINAT; *au* 8, *de* POITIERS-VALENTINOIS; *et sur le tout de* HARLAY, *qui est d'argent à deux pals de sable.*

HAROUYS.



D'or, à 3 *bandes de gueules, chargées chacune de* 3 *têtes de licorne coupées d'argent.*

HARVILLE DES URSINS DU TRESNEL, seigneur de Villers-Tertre, près Douai.



De gueules, à la croix d'argent chargée de 5 coquilles de sable; et sur le tout : bandé d'argent et de gueules de 6 pièces, au chef d'argent, à une rose de gueules soutenue d'une fasce en devise, chargée d'une anguille d'azur.

HAUTEFORT (Le duc d').



D'or, à 3 fasces de sable, 2 et 1.

HAUTIN (Jean-Baptiste), conseiller au Châtelet, mort en 1640.



D'argent, chapé de gueules.

La Bibliothèque de ce savant se composait d'environ dix mille volumes, qui furent répartis à sa mort entre ses deux fils et un avocat au Parlement de Paris, du nom de Chandelier.

HEBERT (Roland), archevêque de Bourges.



D'azur, au palmier d'or accompagné de 3 croissants de même, 2 en chef et 1 en pointe, brochant sur le pied du palmier.

HÉNAULT (Le président).



De sable, au cerf d'or, accompagné d'une étoile de même.

Catalogue des livres... de feu M. le président Hénault, surintendant de la maison de la Reine, président honoraire en la première Chambre des enquêtes, l'un des quarante de l'Académie française...—*Paris, Prault père,* 1771, in-8.

HENNEQUIN (Pierre), président à mortier au Parlement de Paris, mort en 1577.



Vairé d'or et d'azur, à la bordure engrêlée de sinople, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent.

Devise : *Membra non animum tegunt.*

HERTAUT DE BEAUFORT (Paul-Robert), évêque de Lestreuse.



De gueules, au pélican d'argent avec sa piété de gueules dans son aire, soutenu d'une croix alaisée d'or; au chef cousu d'azur, chargé de 3 *larmes d'argent en fasce.*

HERVART.



D'azur, à un hibou de gueules.

HERVÉ, conseiller au Parlement de Paris.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 *étoiles du même.*

HOLBACH (Le baron d').



Coupé d'azur sur gueules à 3 *canes mal-ordonnées, s'essorant d'argent.*

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. le baron d'Holbach... — *Paris, De Bure l'aîné,* 1789, in-8.

HOUDETOT.



D'or, à 6 *porcs de sable, dont* 3 *en chef,* 2 *au milieu, et* 1 *en pointe.*

HOYM (Charles-Henri, comte d'), ministre plénipotentiaire en France du roi de Pologne. Mort vers 1736.

(1)



Fascé d'argent et de sable de 4 *pièces.*

Le comte d'Hoym, que sa passion pour les livres a rendu célèbre parmi les amateurs, est pourtant peu connu dans sa vie privée et dans sa vie politique. Comme l'indique son *Catalogue*, il fut ministre plénipotentiaire en France d'Auguste II, roi de Pologne; et d'après ses armes frappées sur la plupart des volumes lui ayant appartenu, il était chevalier de l'ordre de

l'Aigle Blanc de Pologne. Un trait de son existence lui ferait peu d'honneur. « Notre manufacture de Sèvres, dit Edouard Fournier, ne pouvait lutter avec celle de la Saxe pour les porcelaines d'une certaine pâte. Vainement on s'ingéniait pour découvrir le procédé des Saxons. Le comte d'Hoym le donna. C'était une trahison, mais qui le mettait bien en cour, et dont il espérait tirer profit. Il se trompa : son maître, l'électeur de Saxe, se fâcha ; d'Hoym fut disgrâcié, et dut s'en aller mourir à Nancy, près de Stanislas, rival malheureux du maître qui l'avait congédié ! » Dans le *Bulletin du Bibliophile*, de Techener, année 1838, on trouve des détails qui ne sont pas de nature à montrer son tact diplomatique. En novembre 1763, lorsqu'il fut chargé d'haranguer, au nom d'Auguste II, la reine Marie Leszczinska après son mariage avec Louis XV, il lui dit : « Le roi mon maître compte que Votre Majesté recevra avec plaisir les marques publiques de son attention. » Singulier compliment de la part d'un roi qui, les Russes aidant, avait détrôné et proscrit Stanislas, père de la princesse que l'on prétendait féliciter. Quoi qu'il en soit, ce fut un bibliophile émérite. C'est l'abbé Rothelin, dit-on, qui lui inspira le goût des livres ; et sous ce rapport, il faut avouer que l'élève fut digne du maître. A partir de l'année 1717 jusqu'en 1735, dix-huit années consécutives, il suit les ventes et y recueille tout ce qu'il trouve de plus rare, de plus beau et de plus précieux. Il écrême celle de Cisternay du Fay, en 1725, et celle de Colbert, en 1728. Sa collection, vers cette époque, jouissait d'une telle célébrité, que Lenglet Dufresnoy, dans la dédicace de *Clément Marot*, lui dit : « Quels que soient tous les poètes de ce Recueil, il leur sera glorieux, Monseigneur, d'avoir entrée dans la Bibliothèque de Votre Excellence. Bibliothèque si magnifique, si nombreuse et si bien choisie, qu'elle pourrait à juste titre passer pour un des prodiges de la littérature. » Il avait en effet réuni les plus beaux livres comme forme et comme fond. Outre les volumes ayant appartenu aux plus fameux collectionneurs, il en avait cinq à la reliure de Grolier. Presque tous ceux qu'il avait fait relier étaient habillés en veau fauve, avec ses armes (N° 1) sur les plats et l'aigle de Pologne au dos (N° 2).

(2)



Boyer fut son relieur. A la vente Brunet, en mai 1868, les livres à cette marque s'élevèrent à des prix considérables.

Catalogus librorum Bibliothecæ illustrissimi viri Caroli Henrici comitis de Hoym, olim regis Poloniæ Augusti II, apud regem christianissimum legati extraordinarii. Digestus et descriptus à Gabriele Martin, bibliopola Sansiensi, cum indice auctorum alphabetico.— *Parisiis, Gabriel et Claudius Marten*, 1738, in-8.

HUAULT DE MONTMAGNY.



D'or, à la fasce d'azur, chargée de 3 molettes d'or, accompagnée de 3 coquerelles de gueules.

HUCHET DE LA BEDOYÈRE, procureur général au Parlement de Bretagne, 1671.



D'azur, à six billettes percées d'argent.

HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches.



D'azur, à 2 mouchetures d'hermines d'argent en chef, et 3 grillets renversés d'or en pointe.

Huet, que son grand savoir a surtout illustré, possédait une des plus belles bibliothèques de son temps. Ses ouvrages, remplis d'érudition, et les moindres écrits recueillis avec soin par les curieux, témoignent de l'usage qu'il en savait faire. Après avoir hésité longtemps sur le choix de sa destination future, il la légua, en 1692, à la *Maison Professe des Jésuites* de Paris, sous certaines conditions expresses, et elle fut installée, de son vivant, dans une partie réservée de cette maison où il se retira lui-même et vécut jusqu'en 1721. Mais, en 1763, quand les Jésuites furent bannis et leurs biens mis en vente, ses héritiers la réclamèrent en justice, les principales clauses du legs se trouvant alors violées, et un arrêt du conseil fit droit à leur demande. Ils la déposèrent à la Bibliothèque du Roi, et, moyennant une rente acceptée par eux, cette importante collection demeura définitivement acquise pour cet établissement. Parmi ces livres, au nombre de plus de 8,000, on garda ceux qu'on

n'avait pas, et les doubles de ceux qu'on avait déjà quand ils étaient plus beaux. Le reste fut échangé ou vendu, et c'est ainsi qu'on en trouve dans le commerce une certaine quantité.

La plupart de ces livres sont remarquables par la beauté des exemplaires et précieux par les savantes notes que Huet y avait ajoutées de sa main, bien connue des bibliophiles. Il y a des volumes qui en sont couverts, notamment les chefs-d'œuvre de l'antiquité si familière à l'illustre prélat. Ils sont presque tous en veau fauve ou brun et d'une grande simplicité de reliure. Huet aimait les livres de la même manière que saint Jérôme, *non tam pulchros quam emundatos*. Il en prenait d'ailleurs le plus grand soin, et il avait des sacs de cuir faits exprès pour ceux qu'il emportait en voyage.

Tous ces volumes, à très-peu d'exceptions près, portent les armes ci-dessus frappées sur les plats extérieurs. Dans l'intérieur, on trouve les mêmes armoiries gravées que les Jésuites, par reconnaissance, y placèrent avec l'inscription suivante, qui rappelle la donation à ces religieux : *Ex libris Bibliothecæ quam illustriss. Ecclesiæ Princeps, D. Petrus Daniel Huetius episc. Abricensis, Domini professæ Paris. PP. Soc. Jesu integram vivens donavit anno* 1692. Au bas de chaque titre on voit encore, sur une bande imprimée et rapportée, cette formule : *Ne extra hanc Bibliothecam effaratur ex obedientia.*

Il n'existe pas de catalogue imprimé de cette bibliothèque; mais toutes ses richesses furent comprises dans celui de la *Maison Professe*, que l'on dressa en 1763 pour la vente, et d'où l'on retira ensuite les livres ayant appartenu à Huet, quand ses héritiers en eurent obtenu la restitution.

Toutefois, nous savons qu'un bibliophile distingué, M. Baudement, à l'obligeance duquel nous devons de précieuses communications, a fait sur la collection Huet un travail important qui en tient lieu, et où se trouvent transcrites toutes les notes dues à la plume du célèbre évêque d'Avranches.

HUGON DE LA REYNIE.



D'azur, à 2 lions d'or.

(La suite au prochain numéro.)

JOANNIS GUIGARD.



LES LIVRES DU MOIS.



La belle société du XVIIe siècle avait un mot délicieux de louange discrète pour désigner les personnes avec lesquelles elle se plaisait à avoir commerce. On disait alors d'un homme qui savait les bienséances et avait le souci des choses de l'esprit que c'était un *honnête homme*. Racine était un très-honnête homme qui faisait de beaux vers; aussi allait-il au Louvre, bien qu'il fût de naissance médiocre. Il fallait, pour être honnête homme, avoir un sentiment délicat du beau, qui est le charme de la vie. Bien que notre siècle ait fait des honnêtes gens à meilleur marché, il en possède, Dieu merci! certains qui sont tels que M. de La Rochefoucauld ou mademoiselle de Scudéry les eussent souhaités. Les honnêtes gens du XVIIe siècle, hommes de loisir, lisaient et écrivaient de longues lettres sur les nouveautés littéraires; nos honnêtes gens (en conservant à ce titre sa belle acception ancienne) écrivent moins de lettres et lisent plus d'articles. Il nous semble qu'écrire dans une revue comme le *Bibliophile français*, c'est s'entretenir avec eux, et que c'est à eux qu'il faut s'efforcer de ne point déplaire.

Nous ne pensons pas qu'une revue des livres du mois puisse être autre chose qu'une causerie tenue avec le ton qu'exigent les sujets, mais dégagée de tout système et de toute théorie. Un travail de ce genre gagnera, ce nous semble, en charme et en sincérité à exprimer les idées et les impressions par le menu, à l'aventure, sans lien esthétique apparent. Si le critique a une manière de voir, bonne ou mauvaise, qui lui soit propre, le sentiment général se dégagera de soi-méme, sans qu'il soit besoin de formules. Pour nous, qui savons bien que l'attention qui pourra s'attacher à ce que nous écrirons sera dû à la matière que nous traiterons, bien plutôt qu'à la façon dont cette matière aura été traitée, nous aurons grand soin de ne présenter à nos lecteurs que des livres dignes de leur intérêt.

Au reste, nous croyons que cet intérêt s'étend sur tout le domaine des lettres et des arts. En ce temps-ci, où les littérateurs sont volontiers plastiques et les artistes parfois très-littéraires, il n'y a plus guères de cloisons entre les arts, et un critique, pour bien parler des livres, doit fréquenter les musées presque autant que les bibliothèques. Nous passerons donc, à l'occasion, de l'histoire aux beaux-arts et des beaux-arts à la poésie, et le titre de *Biblio-*

phile français, qui viendra s'inscrire à chaque verso de nos pages, ne nous frappera d'aucun scrupule dans nos divers entretiens, mais nous rappellera au contraire que tout livre digne de ce nom est ouvert à notre amour ou à notre curiosité.

Nous ne nous interdirons point les vieux auteurs quand une nouvelle édition nous permettra de les présenter de nouveau et à propos aux bibliophiles.

Et présentement même, nous sommes sous une impression trop délicieuse pour ne pas nous y abandonner un moment, bien qu'elle nous vienne de livres anciennement publiés et déjà illustres. Ces livres sont les *Évangiles*, le *Livre d'Heures d'Anne de Bretagne* et le *Jean Foucquet* de Curmer. De tels livres ont leur histoire : leurs destins doivent être suivis, et, en ce moment où la mort de leur héroïque éditeur les met aux mains du directeur de cette revue, M. Bachelin, chez qui nous les avons longuement feuilletés, il nous semble qu'il nous est permis de leur donner un souvenir d'admiration.

On feuillette les œuvres de Jean Foucquet comme on visite le trésor d'une cathédrale.

L'œuvre du peintre de Tours, laborieusement réunie et reproduite en chromolithographie avec une sage magnificence, forme une sorte de musée qui révèle un grand art plein de traditions et d'aspirations, très-libre et très-réglé, et qui est l'art français du XVe siècle.

Le XVe siècle fut, pour l'esprit humain, une sorte d'avril qui tient de l'hiver et du printemps. Son art ressemble aux maigres charmilles sous lesquelles s'asseyent les belles patriciennes, dans les vieux tableaux des maîtres florentins. Du tronc mince et élégant des arbres jaillissent de petites branches qui portent quelques feuilles timides. L'été du XVIe siècle succédera, plus éclatant, mais moins intime et moins mystérieux; moins charmant peut-être. Et si le soleil d'Italie éclairera la France pendant toute cette radieuse saison, il n'en aura pas été de même du printemps qui l'aura précédée. Le XVe siècle français a eu ses primitifs qui se chauffaient au doux soleil de leur pays. Et bien que Jean Fouquet ait visité la Toscane et qu'il y ait pris peut-être le goût des belles architectures capricieuses et le sentiment des amples draperies, il est resté profondément Français par les airs de tête qu'il donne à ses personsonnages, par la poésie intime qu'il répand sur les scènes qu'il peint, et par ce caractère de vive observation que révèlent les types créés par lui, et qui est peut-être le meilleur don de notre génie national.

Jean Foucquet est un grand peintre dont la gloire est restée longtemps enclose sous les fermoirs de métal des manuscrits qu'il a décorés, car il faisait peu de tableaux à l'huile; et, bien qu'on ait de lui un diptyque exécuté d'après ce procédé, et peut-être même un portrait sur émail, le maître tourangeau peignait plus volontiers à la gouache sur des feuillets de vélin. Ces miniatures, d'abord jalousement gardées par les personnages magnifiques qui

les avaient fait exécuter en leur honneur, furent plus tard dispersées, et le nom de l'artiste s'en est allé avec elles.

Les deux volumes où fut réunie pour la première fois l'œuvre de Jean Foucquet donnent l'éblouissement.

Dans un monde créé par l'artiste et tout resplendissant de palais de lapis-lazzuli plaqué d'or bruni, sous des dais de coquilles nacrées se meuvent des personnages mystiques et réels, des vierges couronnées et radiées qui baissent leurs paupières blondes, et tiennent l'enfant Jésus sur les plis de leur manteau d'azur à reflets d'or, les Trônes et les Dominations formant dans les ciels apocalyptiques des bandes d'azur et de feu, des évêques coiffés de mitres blanches, des soldats portant sur leurs cuirasses d'acier des écharpes vertes et transparentes comme des ailes de libellules, les saints de l'ancienne loi vêtus de vair et de drap comme des bourgeois de Tours. Nous avons les yeux encore pleins de quelques scènes de cette éclatante galerie. Nous ne pouvons encore nous détourner du saint *Jean à Pathmos.*

L'apôtre est assis dans une île charmante et si petite qu'il la couvre presque entièrement des plis de son manteau de pourpre. L'aigle de l'Évangéliste se tient au bord des flots bleus, où scintillent des voiles latines. L'île et les continents sont parés de quelques arbustes minces et gracieux. Dans cette contrée mystique, St-Jean écrit l'Apocalypse. Il est délicatement beau ; c'est encore le doux jeune homme blond qui se pencha sur la poitrine de Jésus. *Iste est Johannes qui supra pectus Domini in cœna recubuit.*

Le saint Thomas d'Aquin, enseignant la Somme, est une admirable composition sobre et savante. Sous le ciel bleu et les nervures d'or d'une nef gothique, l'angélique Docteur, en robe blanche croisée du grand scapulaire des dominicains, développe sur ses doigts didactiques les trois termes d'un sillogisme. Des deux côtés de la nef, les moines de Saint-Dominique, lymphatiques ou sanguins, écoutent le docteur avec une somnolence respectueuse ou une brusque admiration. Le maître tourangeau a dû peindre avec une piété particulière l'image de saint Martin de Tours, coupant son manteau militaire pour en donner la moitié à un pauvre tout nu, ainsi que le raconte Sulpice Sévère. La ville d'Amiens, telle que le peintre l'a représentée, avec son pont-levis, ses maisons à pignon, ses tours, ses clochers et ses toits de briques, n'est guères une cité mérovingienne, mais c'est un saint lieu de légende dorée. Le pieux soldat est à cheval, et le manteau, qu'il tranche avec son épée, est rouge, contrairement à l'opinion du poëte Fortunat qui dit que la chlamyde de saint Martin était blanche :

Hac se veste tamen tectum obtulit ipse creator,
Martinique Chlamys texit velamine Christum,
Nulla Augustorum meruit hunc vestis honorem,
Militis alba Chlamys plus est quam purpura regum.

De capricieux ornements s'enroulent autour des personnages et semblent

participer à leur vie. Et dans ce monde étrange, baigné du crépuscule ancien et de l'aube moderne, on rencontre parfois quelques sirènes voluptueusement cambrées. Elles sont là comme des fées venues du fond du monde antique mettre leurs dons sur le berceau où l'art nouveau jette ses premiers vagissements.

Au moyen âge le corps avait paru haïssable. La femme était coupable d'être belle. Son ventre était devenu abominable. Des démons avaient été entendus, soufflant dans les plus beaux corps de femme pour gonfler les seins et arrondir les hanches. Aussi bien les peintres mettaient aux vierges des dalmatiques qui cachaient, sous l'amas des pierres mates et des ors, les hanches et la gorge, enflures de Satan. La forme humaine ne devenait chaste que dans le dessèchement des chairs; les saints de pierre des cathédrales sont des aiguilles humaines. Au xve siècle et notamment sur les miniatures de Jean Foucquet, l'homme est un peu réconcilié avec la chair. Et comme le docteur Faust, l'artiste contemple, par intervalles, la forme évoquée de l'Hélène antique. Il commence à manifester le simple amour de la vie par la grâce des lignes et la beauté des formes. Il a parfois même des caprices étrangement profanes. Il assied sur le trône de la Reine des anges le beau corps élégant et gracieux d'Agnès Sorel, et met le divin *bambino* sur les genoux d'une femme à qui les temps nouveaux ont su gré d'avoir été belle.

Le Livre d'Heures de la reine Anne de Bretagne, exécuté au xve siècle par des artistes français, a été reproduit et chromo-lithographié avec une fidélité qui renouvelle, dans le domaine de l'art, le miracle de la multiplication des pains au désert judaïque. Ce précieux monument de l'art national exhale les délicieux parfums du vieux sol. Ce fut une touchante et belle inspiration du miniaturiste Jean Poyet de dessiner au bord des feuilles de vélin, en marge des oraisons, les plantes et les fleurs du royaume. On sait avec quel sentiment délicat les artistes gothiques avaient emprunté à la flore du pays natal des motifs d'ornement pour les chapiteaux des colonnes et pour les bordures des manuscrits. L'imagier d'Anne de Bretagne met poétiquement un herbier dans un missel, mais un herbier frais et coloré, où les fleurs éclatent dans toute leur vie, avec leurs tons ensoleillés et les insectes qui les peuplent.

L'artiste a réuni les plantes que la reine faisait cultiver dans son jardin du château de Blois. Il y a des œillets et des pâquerettes, de jolis *ne m'oubliez mie,* plante que les amoureux aiment parce qu'ils la rencontrent sur la lisière des bois; il y a des trèfles, des pavots, de l'origan des montagnes, du millepertuis, de l'hysope, toute la flore française.

Voici la douce-amère que l'on cueille dans les haies humides où passent les papillons blancs, voici le calice orangé du baguenaude qui fleurit dans les vignes, voici les fleurs des ruines, les morelles, et toute la famille des plantes si bien nommées les *consolantes,* dont les sorcières avaient surpris les vertus en vivant dans l'intimité des bois.

Les grandes miniatures, sans être composées avec la science d'un Jean Foucquet, sont d'une belle ordonnance. Les ors y abondent et elles sont très-montées de ton. Les types ont plutôt l'intérêt de la vérité que le charme de l'idéal. Les têtes sont très-fortes et un peu rondes.

C'est à l'art du xve et du xvie siècle que les fameux *Evangiles* de Curmer doivent leur plus éblouissant éclat. Si l'art byzantin y étale sur un fond d'or ses animaux terriblement fantastiques, ses vieillards aux grands yeux et les savants enroulements de sa flore rose et bleue, l'œil subit invinciblement le charme des maîtres qu'on a nommés les *primitifs* et dont les œuvres témoignent toutefois d'un art suprême et parfait. Le moine angélique de Fiesole, Lorenzo Monaco, Attavante, Fra Eustachio, Monte di Giovanni, Antonio di Girolamo, Girolamô da Cremona, Liberale da Verona, Jean Foucquet y multiplient infiniment la riche joaillerie de leurs architectures capricieuses, les lumières d'or sur les plis des draperies, les têtes réelles et extasiées des pieux personnages, les lointains bleus qui se perdent dans les ciels bleus coupés de troncs grêles, tout un monde traditionnel et jeune.

Dans ce recueil si varié la miniature persane, dont la figure humaine est absente, avoisine les scènes de ferme et de château attribuées à Memling, et les élégances florentines d'Attavante sont proches des rudes mélancolies germaniques d'Albert Durer. Dans ces contrastes l'harmonie s'établit par la continuelle beauté.



Les vieux Arts du feu, par Claudius Popelin, est un livre écrit par un artiste pour des artistes. La bonne doctrine y est exprimée dans un beau langage. Les trois arts du feu, l'émail, la verrerie et la majolique, sont les trois salamandres qui eussent donné à ce traité droit d'entrée à Chambord, du temps du Roi François Ier.

L'art du verre est entré dans le monde romain avec la décadence, pour recevoir, dans les fioles lacrymales qu'on retrouve encore au fond des tombeaux, les pleurs du monde qui mourait. Les barbares s'emparèrent de cet art et versèrent dans des calices de verre le sang du Dieu nouveau. Radegonde, dans son cloître à Poitiers, faisait servir dans des plats de verre les mets chantés par Fortunat. Au xive siècle il y eut en France des gentilshommes verriers. Mais Venise exerça souverainement l'industrie du verre et sut donner à cette substance l'éclat des pierreries et la grâce des plus belles formes. Les verriers de Murano étaient des patriciens, ceux de Bohême ne furent jamais que de bons ouvriers.

Pour ce qui est de l'histoire de la majolique, elle se résume tout entière dans le grand nom de Luca della Robbia.

L'art de l'émailleur, inconnu des Grecs, inconnu des Egyptiens auxquels

il est merveilleux qu'ait échappé un procédé si propre à éterniser les lignes et les couleurs, et par là si conforme à la plus chère tendance de ces faiseurs de nécropoles, l'art de l'émailleur était pratiqué par les Celtes, heureux de faire étinceler des colliers à leur cou et des mors à la bouche de leurs chevaux. « On dit, rapporte Philostrate, que les barbares du nord de l'Océan étendent des couleurs sur l'airain ardent, qu'elles y adhèrent, deviennent aussi dures que la pierre, et que le dessin qu'elles représentent se conserve. » Les tombes celtiques vomissent de temps en temps encore des bijoux farouchement émaillés.

Le procédé du champlevage, très-vraisemblement originaire des côtes de l'Océan et de la Manche, disparut du sol avec les dieux, la poésie et les arts barbares, émigra sur les bords du vieux Rhin, de là rentra en Gaule vers la fin du XIIe siècle, et fut exploité à Limoges où il servit merveilleusement à l'expression des terreurs byzantines.

C'est encore de Limoges que sortit, au commencement du XVe siècle, l'émail des peintres, les œuvres des Penicaud. Léonard Limousin fit luire sur l'émail le capricieux génie de la Renaissance. La décadence suivit bientôt. Mais au XVIIe siècle, nous trouvons encore, en France, Petitot avec ses admirables petits portraits peints en émail de porcelaine, émail qu'on ne cuit pas au grand feu. Et de nos jours enfin, nous voyons étinceler l'art des Penicaud sur les belles plaques de M. Claudius Popelin.

Car M. Claudius Popelin, peintre, émailleur, poëte, esthéticien, plus semblable à un Florentin du XVe siècle qu'à un homme de nos jours, parle en critique des arts qu'il pratique en maître. La seule bonne esthétique est celle que les artistes font eux-mêmes.



M. Charles Royer vient de publier dans la *Petite Bibliothèque littéraire* de M. Alphonse Lemerre les *Réflexions* ou *Sentences et maximes morales* de La Rochefoucauld.

M. Charles Royer pense avec raison que le texte d'un écrivain est sacré; qu'il ne faut, sous aucun prétexte de clarté et de vulgarisation, altérer l'orthographe et la ponctuation adoptées par l'auteur, et que celui-là qui a conçu une œuvre est le seul apte à donner à cette œuvre ses formes grammaticales et à en scander les phrases par des points et des virgules. Le labeur d'un érudit qui donne une nouvelle édition d'un classique est semblable au travail d'un artiste qui rentoile et répare un tableau de maître. Il doit enlever les *repeints*; mais l'intervention de sa main doit s'arrêter là où commencerait l'interprétation. Les repeints qui déshonorent nos classiques, on les connaît : c'est la ponctuation arbitraire, ce sont les corrections ingénieusement téméraires, les pudeurs sacriléges et les enjolivements impies des éditeurs. Il faut

gratter tout cela et effacer jusqu'à ce qu'on ait rencontré l'édition originale ou plutôt la dernière édition publiée du vivant de l'auteur, et qui est par conséquent, autant qu'on peut croire, ce que l'auteur a voulu qu'elle soit.

On sait que de 1665 à 1678 La Rochefoucauld n'a cessé de retoucher ses *maximes* et de donner à chacune de nouveaux développements. Ce sont des flèches qu'il empenna longuement afin qu'elles eussent des ailes rapides, comme elles avaient une pointe acérée. Sainte-Beuve préférait cependant la première rédaction. « Le parfait modèle du genre, a-t-il dit, est dans la primitive ordonnance du volume original, avec ses trois cent quinze pensées si brèves, encadrées entre l'amour-propre et le mépris de la mort. » M. Royer a publié en même temps le texte de 1665 et le texte définitif de 1678, et a donné de la sorte une édition sans précédent de cet écrivain en même temps haïssable et admirable.



Tout le monde connaît mademoiselle Manon, qui aima toute sa vie et fut fidèle douze jours, et c'est un très-fameux personnage que le chevalier Des Grieux. Les pauvres enfants, comme ils se caressaient! Ils étaient bien aimables, mais ils étaient un peu fripons. Ce couple familier s'est si bien dégagé du livre de l'abbé Prévost, il a flotté avec tant de vie et des formes si nettes au-dessus des feuillets, qu'on n'a plus guère besoin de recourir au texte du romancier pour évoquer la figure de ce joli monsieur et de cette petite demoiselle, comme dit l'hôtelier d'Amiens.

Pour notre part, il y avait longtemps que nous n'avions lu l'histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut, sans que le type de Manon eût cessé pour cela de nous apparaître clairement, chaque fois qu'un mot nous le rappelait. Nous étions même peu tentés de l'aller rechercher dans le livre de l'abbé Prévost, craignant de l'y trouver diminué de tout ce que l'art, la critique, le sentiment commun de notre époque et nous-mêmes avions pu y ajouter. Mais une nouvelle édition de ce roman, exactement publiée sur le texte original et imprimée avec un archaïsme délicat, nous est venue de la part de M. Lemerre, et le petit volume avait un charme si insinuant, que nous l'avons ouvert, feuilleté et lu.

L'abbé Prévost fut l'un des premiers à faire du roman d'analyse, et il s'y prit avec un naturel aimable. Ce n'est point un grand écrivain, et il ne sait point donner à la pensée cette forme accomplie et solide qui éternise les œuvres des vrais artistes. Peu capable de fixer un type, il eut la bonne fortune d'en créer un et de le faire tenir tout entier, lui si diffus d'ordinaire, en une centaine de pages, ou pour mieux dire en quelques lignes. Manon est tout entière dans l'adorable scène où, roulant entre ses doigts les beaux cheveux noirs de son amant, elle raille le prince italien qui lui promet une villa au bord d'un lac:

« Voyez, Monsieur, lui dit-elle ; regardez-vous bien, et rendez-moi justice. Vous me demandez de l'amour. Voici l'homme que j'aime et que j'ai juré d'aimer toute ma vie. Faites la comparaison vous-même. Si vous croyez lui pouvoir disputer mon cœur, apprenez-moi donc sur quel fondement ; car, je vous déclare qu'aux yeux de votre Servante très-humble, tous les Princes d'Italie ne valent pas un des cheveux que je tiens. »

Avec une belle candeur d'amoureux le chevalier Des Grieux dit de Manon qu'elle « étoit une Créature d'un caractère extraordinaire. » Et pour justifier cette opinon, le chevalier fait de sa belle un portrait délicieusement banal qui s'appliquerait également bien à toutes les chercheuses d'amour, à la Philine de Gœthe comme à la Mimi de Murger.

Manon n'est point extraordinaire, elle est femme simplement et ne fait rien, même en mal, qui sorte de son sexe et qui ne soit dans la nature. C'est par là qu'elle plaît, et c'est pourquoi elle est devenue un type.

Quant au chevalier, nous doutons fort que l'impression que nous produisent ses aventures ait été prévue par l'auteur qui les raconte, et éprouvée par les personnes qui les lisaient de son temps. Le nôtre a, ce nous semble, répandu sur Des Grieux une poésie sombre que l'abbé Prévost ne lui a point donnée. Des Grieux accepte l'argent mal gagné par Manon le plus naturellement du monde et sans qu'il y ait de sa part, dans une telle façon de vivre, le douloureux sacrifice qu'on y voit aujourd'hui. Il règle la dépense de sa maîtresse et la sienne propre sur les écus fournis par un La Popelinière volé, berné et congédié, et il songe ensuite tout à loisir que cet arrangement n'est pas « la plus folle action de sa vie. » Il n'y a point là matière à élégie, et l'abbé Prévost songe moins que personne à plaindre le chevalier d'une fortune due à ses cheveux noirs et à sa bonne mine. Pour l'amour de sa belle, Des Grieux entre dans l'ordre des chevaliers de l'Hôtel de Transilvanie, et devient un grec de distinction. Il s'en explique lui-même très-simplement, sans penser faire horreur ou pitié à personne.

« J'acquis surtout, dit-il, beaucoup d'habileté à faire un volte-face, à filer la carte, et, m'aidant fort bien d'une longue paire de manchettes, j'escamotais assez légèrement pour tromper les yeux des plus habiles, et ruiner sans affectation quantité d'honnêtes joueurs. »

N'y a-t-il pas là un ton de parfaite simplicité, et n'y sent-on point la paix de la conscience? Voyez comme il craint peu l'opinion et combien il se rassure par l'exemple commun :

« Un peu d'adresse à s'attirer la fortune du jeu ne passe pas pour une infamie dans le siècle où nous sommes. »

Le chevalier n'a pas tout à fait tort. La noblesse de Versailles était fort polie, mais trichait au jeu. Madame Duchatelet perdit quatre-vingt-quatre mille livres au jeu de la reine. Elle eût perdu plus encore si Voltaire ne l'eût avertie en anglais qu'elle jouait avec des fripons. A deux ans de là, un

M. de Nugent, raconte Luynes, eut sa bourse de 70 louis volée dans la salle de la Comédie. Mme du Deffand rapporte qu'une belle dame et son galant forcèrent un secrétaire. Cela se passait en bon lieu, chez la comtesse de Beuvron. Le jeu de Marie-Antoinette plus tard fut une vraie forêt de Bondi : les dames empochaient l'enjeu par avance et, quand elles avaient gagné, le réclamaient de nouveau à ceux qui avaient ponté. Les ponteurs, en revanche, faisaient circuler volontiers des rouleaux de faux louis.

Mais tout le XVIII[e] siècle n'est pas autour de quelques tables de pharaon, et ce n'est pas sur deux ou trois nouvelles à la main qu'il faut juger une époque. Le caractère dominant de celle-ci fut d'aimer beaucoup la vie et d'en placer dans ce monde et non dans l'autre le séjour légitime. On peut appliquer à toute la belle société d'alors l'épitaphe que Mme de Boufflers se fit à elle-même :

Ci gît dans une paix profonde
Cette dame de Volupté,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis en ce monde.



De tous les poëtes contemporains, Théodore de Banville est, avec Baudelaire, celui qui a mis le plus de sentiment moderne sous la forme universelle des beaux vers. C'est un Parisien qui parle la langue divine. Il a assis un Olympe sur la montagne Sainte-Geneviève, comme Boucher a fait planer ses déesses sur les ciels des boudoirs. La Vénus du poëte ne va pas à la closerie, mais elle plane au-dessus. Et sa Junon, lasse des querelles des Troyens et des Achéens, suit curieusement les ménages de Balzac et de Flaubert.

L'auteur de *Gringoire* vient de publier chez l'éditeur des poëtes sa comédie de *Florise* qu'il a retirée de l'Odéon, et qu'il présente au public sous la forme tranquille et durable du Livre. Les esprits qui aiment la poésie pour elle-même n'y perdront rien, pas même le décor, car un poëte tel que Théodore de Banville n'a pas besoin de toile peinte pour évoquer des forêts et des palais. Ils sont certes présents dans ce poëme le château en briques roses et en pierres taillées à facettes, le parc ancien, où les grands arbres, au soleil, versent sur le sol une ombre mobile et trouée de disques de lumière, et la source qui coule sous le feuillage. On les voit, tous les sites pittoresques où le poëte promènera ses personnages.

Ceux-ci sont des comédiens et des comédiennes : le beau Rosidor, le gros Pymante, et le maigre Jodelet, et la belle Amarante, et la belle Lucinde, tout un roman comique qui, en l'an de grâce 1621, passe non loin de Blois, devant le château du comte Olivier d'Atys, monde aimable et vorace qu'eut volontiers dessiné au passage le Tourangeau Abraham Bosse, s'il n'eût été alors trop jeune de quelques années.

La troupe, débarquée de son antique chariot qui se rompt à tout coin de route par pur sentiment du pittoresque, est conduite — saluez! — par le vieux poëte Alexandre Hardy.

Or Florise est dans la troupe. Florise est une comédienne, ou plutôt elle est l'Art, la Poésie, la sainte adorée du poëte. Elle est aussi une femme. Amante et Muse, elle sentira l'amour du jeune Olivier d'Atys lui blesser le cœur et l'amour de l'art lui brûler la lèvre de son charbon de feu. Ce sera là le drame, et Florise, reconquise à l'art, au dénoûment, reprendra, en sortant du château d'Atys, le chemin par lequel elle y était entrée avec plus de joie et plus d'enfance au cœur. Cette âme blessée est toutefois plus heureuse encore que le reste de la troupe errante qui reprend avec elle le sentier connu. Tout autour d'elle les illusions sont tombées des fronts humains comme les feuilles des arbres en automne.

La vie! — Elle ressemble à ce jour dont tu vois
Tomber le soir tremblant sur la cime des bois!
Au matin, sous la douce aurore qui l'effleure,
Le fier jeune homme voit venir vers sa demeure
Les Illusions, puis l'Amour, l'Espoir vermeil
Et les Passions, groupe adorable et pareil
A ces gais histrions qui, la lèvre entr'ouverte,
Sont descendus vers nous de la colline verte!
Tous ces hôtes sont fous, riants et querelleurs;
Les uns portent des luths et des chapeaux de fleurs;
Les autres laissent voir la tristesse suprême
Sur leur bouche de rose, et murmurent: Je t'aime!
Mais lorsque le soir vient, quand le jeune homme est vieux,
Quand sa vie, hélas! proie offerte aux envieux,
S'efface, quand son front a pâli sous l'étude,
Il reste face à face avec la solitude,
Et voit passer, conduits par l'antique Destin,
Sur le même coteau, ses hôtes du matin,
Mais lassés et vieillis, L'UN EMPORTANT SON MASQUE,
ET L'AUTRE SON COUTEAU. Dans la brume fantasque
Le groupe rayonnant disparaît et s'enfuit;
Et lui, qui voit pâlir ses Rêves dans la nuit,
Il leur crie, abattu, mais l'âme encore éprise:
Adieu, Bonheur! Adieu, Jeunesse! — Adieu, Florise!

(Acte IV, scène IV.)

Ainsi le poëte, dans un décor ancien, choisi par lui avec un art exquis, a mis en jeu des sentiments d'une mélancolie toute moderne. Il a usé de tous ses droits et accompli tout son devoir. En quelque pays lointain, en quelque temps ancien que le poëte dramatique transporte sa fantaisie, il y créera des personnages dont le sang sera son sang, dont l'âme sera son âme et qui vivront de sa vie.

ANATOLE FRANCE.

CHRONIQUE DES VENTES.

L'émotion bibliophilique de ces derniers jours a été la vente des livres de M. Potier, libraire. Cette vente a produit environ 400,000 francs, et voici les adjudications au-dessus de 1,000 francs.

N° 4. Biblia sacra. Coloniæ Ag., 1630, mar. r.. comp. (Le Gascon.) 5,000 fr.

N° 53. Graduel et Sacrementaire, manuscrit du XI° siècle, sur vélin, avec miniatures. 3,500 fr.

N° 57. Heures à l'usage de Cambray. Mar. bl. doublé de tabis. 1,500 fr.

N° 58. Heures latines. Manuscrit sur vélin, in-8, 15 miniatures. 2,600 fr.

N° 59. Preces piæ. Manusc. sur vélin, in-16, du XV° siècle, avec 26 miniatures. 1,500 fr.

N° 63. Preces piæ. Manusc. sur vélin, in-8, du XVI° siècle, avec 59 miniatures. 1,920 fr.

N° 65. Livre de prières. Manusc. sur vélin de Jarry, mar. rouge, comp., doublé de mar. r. (Le Gascon.) 5,000 fr.

N° 70. Heures à l'usage de Rome, de Simon Vostre, sur vélin, in-8, goth., mar. rouge. (Trautz-Bauzonnet.) 2,800 fr.

N° 77. Horæ Vir. Mariæ, de Kerver. 1522, sur vélin, v. 1,950 fr.

N° 100. D. A. Augustini Confessiones. Lugd. Bat., 1675, in-12, mar. bl. (Boyet.) Exemplaire de Longepierre. 1,520 fr.

N° 148. Thomas à Kempis. Lugd. Bat., Elz., 1653, mar. bl., comp., doublé de mar. r. (Trautz-Bauzonnet.) 1,420 fr.

N° 149. Th. à Kempis. Amst., Elz., 1679, in-12, mar. rouge, doublé de tabis. (Padeloup.) 1,400 fr.

N° 157. Œuvres spirituelles de H. Suso. Paris, 1586, in-8, mar. v. Exemplaire de Henri III. 1,500 fr.

N° 280. Senecæ Opera. Lugd. Bat., Elz., 1640, 4 vol. in-12, mar. r. (Trautz-Bauzonnet.) 2,600 fr.

N° 302. Essais de Montaigne. Bourdeaux, 1580, 2 t. en 1 vol., in-8, mar. r. (Chambolle-Duru.) 1,650 fr.

N° 304. Le même. Paris, 1588, in-4, mar. r. (Du Seuil.) 2,850 fr.

N° 400. Ales. Benedicti Anatomice. Basileæ, 1527, in 8. v. Ex. Grolier. 1,500 fr.

N° 530. Le Pâtissier françois. Amster., Elz., 1655, pet. in-12, mar. r., doublé de mar. bl. (Trautz-Bauzonnet.) 2,910 fr.

N° 541. Phebus. Des Deduitz de la Chasse, etc. Paris, 1505, in-fol., goth., mar. r. (Bauzonnet-Trautz.) 5,600 fr.

N° 542. Le Roy Modus. Chambery, 1486, in-fol. goth., mar. r. (Trautz-Bauzonnet.) 5,000 fr.

N° 545. La Vénerie de Jacques du Fouilloux. Poitiers, 1561, in-fol., mar. br., comp., doublé de mar. r. (Capé.) Éd. orig. 1,820 fr.

N° 774. Œuvres de Villon. Paris, 1503, in-8, mar. br. (Tr.-Bauzonnet.) 3,500 fr.

N° 798. Lesperit trouble, le Joyeulx devis, etc. Lyon, 1538, in-8 goth., mar. r. (Chambolle-Duru.) 1,400 fr.

N° 800. Les Regrets et Complaintes sur le départ du marquis de Saluces. S. l. n. d. (1536), in-8, mar. r. 1,300 fr.

N° 802. Testament Danthoine Levi. S. l. n. d. (1536), in-8 goth., mar. r. 1,510 fr.

N° 807. Œuvres de Cl. Marot. Lyon, 1539, in-16, goth., mar. r. 1380 fr.

N° 818. Marguerites de la Marguerite, etc. Lyon, 1547, 2 vol. in-8, mar. r. 1,955 fr.

N° 894. Poésies de La Fresnaye-Vauquelin. Caen, 1612, in-8, mar. bl., doublé de mar. r. 3,100 fr.

N° 922. Poésies de Malherbe. Paris, 1776, in-8, v. Ex. d'André Chénier. 1,530 fr.

N° 1019. Nouvelles en vers, par M. de L. F. (La Fontaine). Paris, 1665, in-12, vél. Prem. édit. 2,850 fr.

N° 1069. Chansons à quatre parties, etc. Anvers, 1543, 5 vol., mar. r. 1,900 fr.
N° 1108. Petrarca. Venetia, 1544, in-4, mar. Ex. de Canevari. 1,400 fr.
N° 1155. Las Obras del poetas Ossias Marco. Valencia, 1539, in-fol., goth., v. à comp. 2,100 fr.
N° 1207. Œuvres de Jodelle. Paris, 1574, in-4, mar. r. 1,600 fr.
N° 1221. Théâtre de Corneille. Leyden, 1644, pet. in-12, mar. r. doublé de mar. bl. (Trautz-Bauzon.) 4,000 fr.
N° 1222. Le même. Leyde, 1641, 2 vol. in-12, mar bl. 1,700 fr.
N° 1225. Le même. Amster., 1664, 9 vol. in-12, mar. br. 2,400 fr.
N° 1250. Œuvres de Molière. Amst., Elz., 1675, 6 vol. in-12, mar. r. 2,500 fr.
N° 1267. Œuvres de Racine. Amst., 1678-91, 3 vol., mar. bl. 1,600 fr.
N° 1361. Les Quatre Fils Aymon. Lyon, 1531, in-4, goth., mar. r. 1,900 fr.
N° 1366. Les Passaiges d'Oultre Mer de Godefroy de Bouillon. Paris, s. d., in-8, goth., mar. r. 2,500 fr.
N° 1381. Pantagruel, etc. Paris 1533, in-8, goth., mar. r. 6,500 fr.
N° 1382. Rabelals. Lyon, Est. Dolet, 1542, 2 t. en 1 vol. in-16, mar. r., doublé de mar. bl. 5,000 fr.
N° 1383. Le même Paris, 1546, in-8, mar. r., doublé de mar. vert. 1,800 fr.
N° 1388. Le même. S. l., 1556, in-16, mar. r., doublé de mar. bl. 3,100 fr.
N° 1568. Recueil général des Caquets de l'Accouchée, etc. S. l., 1623, in-8, mar. vert. (Padeloup.) 1,000 fr.
N° 1662. Adagiorum Chiliades Erasmi Rott. Basileæ, 1551, in-fol., mar. r. comp. 1,000 fr.
N° 1745. Œuvres complètes de Voltaire. Kehl, 1784, 70 vol. in-8, mar. r. 1,000 fr.
N° 1791. Paesi novamente retrovati. Milano, 1508, in-4, mar. vert. 2,015 fr.
N° 1899. Herodote. Parisiis, 1528, in-fol., v. Ex. de Maioli. 3,000 fr.
N° 1903. Curtius Rufus. Amst, Elz., 1663, 2 vol. in-8, mar. bl. Exemplaire de Longepierre. 1,120 fr.
N° 1933. Les Chroniques de Saint-Denis. Paris, 1493, 3 vol. in-fol., mar. r. 8,050 fr.
N° 1934. Les mêmes. Paris, 1514, 3 t. en 1 vol. in-fol., goth. mar. r. 1,050 fr.
N° 1959. Les Mémoires de Ph. de Commines. Leyde, Elz., 1648, pet. in-12, mar. r. comp., doublé de mar. bl. 1,200 fr.
N° 1966. La très-joyeuse histoire... de Bayard. Paris, 1527, in-4 goth., mar. r. 1,000 fr.
N° 1970. L'Ordonnance et Ordre de Tournoy, etc. 5 pièces (1518-1520) en 1 vol. in-4 goth., mar. r. 3,650 fr.
N° 2041. Justification des lettres patentes de Louis XIV qui déclarent Philippe V exclu de la couronne de France. Manusc. de Gilbert, in-fol., mar. vert. Exempl. de la duchesse de Berry. 1,010 fr.
N° 2206. Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 1717-1809, 51 vol. in-4, mar. r. 1,030 fr.

Le bibliophile JULIEN.

Propriétaire-Gérante : Mme BACHELIN-DEFLORENNE.

Paris.—Imprimé chez JULES BONAVENTURE, quai des Grands-Augustins, 55.



MARIE ANTOINETTE

Branor Sc.



MARIE-ANTOINETTE

TOUT a déjà été dit, ce semble, à l'égard de cette reine infortunée ; son rôle politique, sa physionomie de femme, ses malheurs dont l'histoire offre heureusement bien peu d'exemples, sa fin tragique passionnent depuis longtemps les personnes que préoccupe l'étude si attachante de la période la plus agitée des annales de la France; les apologies, les enthousiasmes se trouvent en face des dénigrements et des attaques parfois amères; on se livre autour de cette tombe des combats analogues à ceux que provoque encore après trois siècles la mémoire de Marie Stuart, et cette lutte se prolongera encore longtemps avec une vivacité infatigable.

Un incident curieux est venu échauffer ces controverses; nous voulons parler des lettres publiées dans divers recueils sous le nom de Marie-Antoinette, lettres dont l'authenticité a été contestée avec beaucoup de vigueur. Il ne nous appartient nullement d'entrer dans ce débat, mais il n'était pas possible de n'en faire aucune mention, car il a provoqué sur toutes les questions se rattachant à la reine des discussions fort animées.

Quoi qu'il en soit, ce n'est point de ces divers objets que nous avons à nous occuper; notre rôle doit se borner à envisager la

fille de la grande Marie-Thérèse au point de vue du goût qu'elle avait pour les livres.

Nous ne pensons pas qu'elle eut pour la littérature un attachement bien vif; les plaisirs frivoles dans les années heureuses, les poignantes inquiétudes à des époques d'épreuve lui laissèrent peu de loisirs, mais elle eut, comme toute personne d'un rang élevé, une bibliothèque composée surtout des publications nouvelles qu'il était d'usage d'acheter, sauf à ne pas les ouvrir et qu'un libraire, fournisseur atitré, transmettait sans s'occuper du mérite de l'ouvrage. Les collections de Marie-Antoinette ont donné lieu, il y a sept à huit ans, à deux publications qui ont été remarquées. Il n'est peut-être pas sans intérêt de les rappeler ici.

Un chercheur intelligent et parfois heureux, un littérateur instruit et ayant pour les livres un amour aussi vif que judicieux, M. Lacour, rencontra, parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, un volume relié aux armes de la reine et contenant le catalogue des livres *du boudoir*, catalogue rangé par ordre alphabétique et comprenant, presque exclusivement, un grand nombre de livres futiles, de romans plus ou moins scabreux, de productions qui sont devenues depuis plus d'un siècle le partage du néant. Là figuraient *Adrienne, ou les Aventures de la marquise de N...*, *l'Amitié dangereuse, ou Célimène et Amélie, histoire véritable, les Amusements du jour*, et plus loin les *Travers d'un homme de qualité*, *les Suites d'un moment d'erreur*, *les Mémoires du sultan Faithful, les Confidences d'une jolie femme*, et une foule d'autres rapsodies, on trouvait même, dans ce fouillis, certains livres dont la réputation n'est pas des meilleures, un roman trop connu de Louvet et quelques-uns des interminables récits qu'enfantait l'imagination déréglée de Rétif de la Bretonne.

Lorsque M. Lacour eut fait imprimer ce catalogue, le scandale fut vif; des rigoristes se voilèrent le visage, ils attaquèrent amèrement la reine comme se livrant à des lectures fort peu dignes d'elle. A côté de ces pauvretés ou de ces vilenies, on faisait observer que les grands écrivains, honneur de la littérature française, brillaient par leur absence; Montaigne, La Bruyère,

Pascal, Bossuet, Montesquieu, Voltaire n'avaient pas fourni une seule page à la bibliothèque du boudoir.

Mais, hâtons nous de le dire avec M. Paul Lacroix, cette bibliothèque-là n'était point celle qui servait spécialement à l'usage de la reine. Les nouveautés, les petits romans musqués étaient au château de Trianon; confisqués lors de la tourmente révolutionnaire, il ont passé dans les bibliothèques du département de Seine-et-Oise et surtout dans celle de Versailles (1); ce sont des volumes fort ordinaires, reliés en veau, ayant au dos les initiales C. T. (château de Trianon); les armes de la reine sont sur les plats. Le bibliophile si connu que nous venons de nommer, l'infatigable écrivain qui a rendu à la science des livres des services qu'on ne saurait contester sans ingratitude, le dévoué conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal a repris la publication de M. Lacour, et classant les ouvrages dans un ordre méthodique, supprimant les extraits parfois piquants qu'avait donnés son devancier, il a joint à un assez grand nombre de volumes les notes qu'avait écrites au sujet de ces mêmes livres le marquis de Paulmy, cet insatiable amateur de papier imprimé qui fut le créateur de la bibliothèque de l'Arsenal. C'est chez l'éditeur Gay que parut en 1863, tiré à un nombre restreint d'exemplaires, cette *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit-Trianon, d'après l'inventaire original dressé par ordre de la Convention.*

Le travail des deux éditeurs n'était pas exempt de difficultés; ils n'avaient point les livres sous les yeux; ils en étaient réduits à un inventaire rédigé à la hâte, par quelque individu très-peu littéraire sans doute; les titres abrégés, estropiés, défigurés, méconnaissables, abondaient dans la liste qu'il avait griffonnée. M. Lacour a essayé de rétablir cette nomenclature; M. Lacroix a perfectionné cette entreprise. Le catalogue publié par ce dernier contient les titres de 561 ouvrages auxquels il faut en ajouter 175 signalés comme perdus, égarés ou volés.

1. Il serait à désirer qu'un travail développé fît connaître les trésors que possède cette collection fort intéressante; nous nous bornerons à signaler l'édition originale du *ymbalum mundi* de C. Desperiers, rigoureusement proscrite et seul exemplaire.



Le théâtre tient une large place dans cette collection; on y trouve les œuvres de bien des inconnus qui eurent jadis leur moment de faveur; celles de MM. de Merville, de Moissy, de Pesselier, de Lafond, de Laplace, du petit Poinsinet de Sivry, si fort livré au ridicule par les beaux esprits de l'époque. Les pièces imprimées isolément sont assez nombreuses, mais les trois quarts environ des ouvrages enregistrés appartiennent à la classe des romans; il n'y en a que fort peu antérieurs au dix-huitième siècle, mais presque tout ce qui a paru en ce genre de 1770 à 1788 est au grand complet; il est évident que le libraire de la reine avait l'ordre de lui faire passer sans examen ce qui voyait le jour, bon, mauvais ou médiocre; il ramassait tout et ne choisissait rien.

Une bibliothèque beaucoup plus sérieuse, beaucoup plus royale dans la bonne acception du mot, était celle des Tuileries; dans les premiers mois de 1793 elle fut transportée à la bibliothèque alors nationale et qui a repris de nos jours le nom d'impériale; elle l'avait perdu en 1815 (1). Le catalogue en fut dressé; il existe, mais M. Lacroix convient ne pas l'avoir vu, et nous n'avons pas eu le temps de l'examiner. Exhumons du moins d'un vieux volume oublié du *Magasin encyclopédique*, 1793, p. 169, quelques lignes écrites par l'antiquaire Millin à l'égard du séquestre de cette bibliothèque.

« Les différentes collections de livres qui existaient dans le château des Tuileries viennent d'être transportées à la Bibliothèque nationale. La plus considérable était celle de la reine; elle consistait principalement en un grand nombre d'ouvrages de littérature française, anglaise et italienne. Les livres étaient reliés en maroquin avec l'écusson de France et le sien propre, à l'exception des ouvrages anglais, qui ont une reliure anglaise. On y remarque une belle collection sur toile des cartes de la France, rangées par provinces; beaucoup de beaux exemplaires d'ouvrages sur différentes parties des

1. Depuis 1791 jusqu'à 1853, l'immense dépôt de la rue Richelieu a changé huit fois de dénomination. En voici la liste : Bibliothèque royale, nationale, impériale, royale (1814), impériale (Cent-Jours), royale (seconde Restauration et Louis-Philippe), nationale (1848), impériale (second Empire).

sciences, qui lui avaient été offerts par leurs auteurs ou qui lui venaient des souscriptions faites par la cour, une collection considérable de pièces de théâtre, une suite très-curieuse de partitions d'opéras des grands maîtres italiens, et particulièrement la collection complète des ouvrages de Gluck. Les ouvrages de Lavater et d'autres écrits singuliers se trouvent dans cette bibliothèque, qui annonce un esprit curieux et cultivé. Ce qui nous a étonné, c'est de n'y voir que très-peu de livres écrits en allemand, langue du pays de Marie-Antoinette. »

Nous ne partageons pas l'étonnement du savant antiquaire; Marie-Antoinette, fort jeune lorsqu'elle quitta Vienne, avait sans doute très-peu lu de livres allemands; cette littérature était tout à fait ignorée en France, et, dans les catalogues les plus riches de cette époque, nous ne rencontrons aucun livre en langue germanique. Nous pourrions ajouter qu'ils sont à peu près tout aussi rares de nos jours; de fait, la langue allemande n'est connue que d'un bien petit nombre de savants français, et nous avons de très-sérieux motifs de croire qu'elle a été lettre close pour beaucoup de membres de l'Institut, mais ce n'est pas le moment de développer nos idées à cet égard.

Revenons à Millin, qui ajoute que la bibliothèque de Louis XVI aux Tuileries était peu importante, et qu'il avait recours, pour ses lectures, à la bibliothèque de la reine; la riche et fort importante bibliothèque du roi était à Versailles, et Marie-Antoinette n'avait point, dans cette somptueuse résidence, une collection de livres qui lui appartînt. M. Lacroix, que nous citons volontiers, nous apprend que les commissaires de la Convention, chargés d'inventorier les livres de la *femme Capet*, ne trouvèrent dans ses appartements, à Versailles, que trois ouvrages auxquels la reine avait souscrit : les *Mémoires* de Goldoni, les *Opere del Metastasio* (Parigi, 1780) et la *Gerusalemme liberata* (1) *stampata d'ordinede Monsieur* (Parigi, 1784-86, in-4°).

1. Renouard raconte (*Cat. d'un Amateur*, t. III, p. 95) que Monsieur (depuis Louis XVIII) paya à Cochin 500 fr. pour chacun des 80 dessins destinés à orner cette somptueuse édition; 40 de ces dessins n'ont pas été gravés; Renouard les possédait tous; ils furent adjugés 500 francs seulement à sa vente, faite en mai 1853; au mois de mai 1869, à la vente de M. Gresy, ils ont atteint 5,105 francs.



M. Lacour a supposé que la bibliothèque de Trianon avait été formée par l'abbé de Vermond, lecteur de la reine, qui s'était glissé auprès d'elle, à Vienne, lorsqu'il était attaché au très-peu édifiant cardinal de Rohan, ambassadeur de France, et qui fut l'un des conseillers secrets (le plus écouté, par malheur) de l'infortunée Marie-Antoinette. M. Lacroix (et nous partageons son avis) combat cette supposition; il observe judicieusement que l'abbé de Vermond n'était point un abbé galant, amateur des romans de Crébillon fils ou de Louvet; c'était un esprit faux visant à un grand rôle politique, un intrigant de bas étage. « Il ne se souciait pas plus des romans nouveaux que « de son bréviaire, qu'il ne lisait jamais, et l'inventaire de « sa bibliothèque, que j'ai là sous les yeux, me prouve assez « qu'il n'avait pas d'autres livres que ceux que lui donnaient « les auteurs et les libraires, pour se mettre dans ses bonnes « grâces. »

Voici à peu près tout ce que nous avons à dire, en ce moment du moins, sur le compte de Marie-Antoinette, envisagée au point de vue de la bibliophilie. Ce goût, qui exige du loisir, de la liberté d'esprit, a tenu bien peu de place dans la vie de cette victime des fureurs révolutionnaires; entrés dans des dépôts publics, ses livres, à l'exception d'un très-petit nombre qui ont pu être détournés dans les tourmentes politiques, ne sont pas répandus dans le commerce; il est bien rare qu'il s'en rencontre, soit sur un de ces brillants catalogues qu'on parcourt avec une fiévreuse impatience, soit dans le cabinet de quelque amateur d'élite.

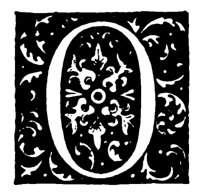
G. BRUNET.





LES ENFANTS DANS L'ANTIQUITÉ

LES PHILOSOPHES ANCIENS VOULAIENT QUE LA MÈRE ALLAITAT SON ENFANT.

N vint annoncer un jour au philosophe Favorinus que la femme de l'un de ses auditeurs les plus assidus venait d'accoucher et avait donné un fils à son mari.

— Allons, dit Favorinus à ses disciples, voir l'accouchée et féliciter le père.

C'était un homme de race sénatoriale, de famille très-noble.

Les disciples suivirent Favorinus et l'accompagnèrent jusqu'à la maison, où ils furent introduits avec lui.

Ayant rencontré le père dans les premiers appartements, le philosophe l'embrassa avec force félicitations, et lui demanda si l'accouchement avait été long et laborieux.

Il dit à Favorinus que la jeune mère, fatiguée par les souffrances et les veilles, prenait quelque repos.

— Je ne doute pas, reprit alors le philosophe, qu'elle ne soit dans l'intention de nourrir son fils de son propre lait.

La mère de la jeune femme répondit qu'il fallait user de ménagements, et donner à l'enfant une nourrice pour ne pas ajouter les fatigues de l'allaitement aux douleurs que sa fille avait éprouvées pendant sa couche.

— Eh! madame, s'écria le philosophe, permettez qu'elle soit tout à fait la mère de son fils. N'est-ce pas contre la nature, n'est-ce pas remplir imparfaitement et à demi le rôle de mère que d'éloigner aussitôt l'enfant que l'on vient de mettre au monde? Quoi donc! Une femme après avoir nourri dans son sein, de son propre sang, un être informe qu'elle ne voyait pas, lui refuserait son lait lorsqu'elle le voit déjà vivant, déjà homme, déjà réclamant les secours de sa mère!

Dans cette maison le philosophe pouvait parler sur ce ton; il était en face du père, qui suivait son enseignement et devait le mettre en pratique. S'échauffant, Favorinus parla avec indignation des femmes qui commettent le crime d'infanticide.

—Si l'exécration générale, la haine publique sont le partage de qui détruit l'homme à son entrée dans la vie, lorsqu'il se forme et s'anime entre les mains de la nature elle-même, pensez-vous, dit-il en s'adressant au père, qu'il y ait bien loin de là à refuser à cet enfant déjà formé, déjà venu au jour, déjà votre fils, ce sang qui lui appartient, cette nourriture qui lui est propre, à laquelle il est accoutumé?

Chaque argument portait dans le discours plein de raison du philosophe.

—Les femmes qui éloignent les enfants de leur sein pour les livrer à des nourrices étrangères, reprit Favorinus, brisent ou du moins affaiblissent considérablement le lien sympathique d'esprit et d'amour par lequel la nature unit les enfants aux parents. A peine l'enfant n'est-il plus sous les yeux de sa mère que l'énergie du sentiment maternel s'affaiblit et s'éteint. Le souvenir de l'enfant abandonné à une nourrice s'efface presque aussi vite que le souvenir de l'enfant qui n'est plus.

Le philosophe craignait en outre que la tendresse de l'enfant ne se reportât sur celle qui le nourrissait :

—Ainsi s'altèrent, dit-il en concluant, ainsi s'évanouissent les semences

de piété que la nature a jetées dans le cœur de l'enfant; et si plus tard il paraît encore aimer son père et sa mère, ce n'est pas la nature qui parle, il n'obéit qu'à l'esprit de société, qu'à l'opinion.

Cet éloquent plaidoyer de Favorinus sur la nécessité aux mères d'allaiter leurs enfants sera toujours moderne; aussi les modernes en ont-ils adopté les motifs.

Un illustre médecin, à propos des femmes du monde qui livrent leurs enfants à une nourriture étrangère, disait: « Une mère n'est qu'à moitié mère pour avoir enfanté. »

Et madame Necker confirme cette belle parole par une autre qui atteint à la même grandeur: « Enfanter, ce n'est rien, dit-elle; mais nourrir, c'est enfanter à toute heure. »

Les grands esprits, qui, ayant sous leurs yeux le spectacle des soins maternels, se rappellent qu'eux aussi ont causé à une femme les mêmes soucis, les mêmes transes, les mêmes appréhensions de tout instant, payent leurs mères par un mot qui reste comme celui de Balzac: « Il existe, dit-il, des regards, une voix, des gestes de mère dont la force pétrit l'âme des enfants. »

JEUX DES ENFANTS.

Qu'il est intéressant de suivre l'enfant à Athènes et à Rome, depuis son berceau jusqu'à ses premiers pas dans la rue, c'est-à-dire faisant les cornes derrière le dos des passants et jouant avec une telle ardeur qu'il n'aperçoit pas le philosophe au front plissé, à qui ces gamineries amènent un sourire sur les lèvres.

Il y a dans la vie d'Henri IV un trait charmant, c'est celui où un de ses ministres, appelé pour affaires graves, surprend le roi à quatre pattes sur le plancher portant son fils sur son dos. On a un pendant de cette scène dans l'antiquité.

« Agésilas, dit Plutarque, aimait beaucoup ses petits enfants, et chez lui il prenait part à leurs jeux, enfourchant un roseau comme un cheval. Comme un de ses amis le surprit un jour au milieu de cet exercice, il le pria de n'en rien dire à personne jusqu'à ce que lui-même eût des enfants. »

Rassasiés d'honneur et de dignités, les grands hommes se retournent vers les enfants pour évoquer la fraîcheur de leurs premières sensations. Un Athénien se moquait d'Ésope jouant aux noix avec des enfants; voilà ce que dit la tradition: la tradition n'ajoute pas qu'Ésope se moquait bien plus encore de l'Athénien raffiné. L'empereur Auguste se plaisait à faire de semblables parties: il avait assez du jeu de la politique. Et Horace ne l'a pas

compris, qui, d'un ton de Géronte, dit: « Jouer à pair ou non, monter à cheval sur un bâton, c'est une folie pour qui porte de la barbe au menton. » Le poëte marié n'eût pas ainsi parlé.

Les petites filles s'amusaient moins bruyamment à habiller et déshabiller leurs poupées. Ces poupées étaient enfermées dans les tombeaux des enfants qui mouraient à la fleur de l'âge, et la mort, destructrice de toutes choses, a souvent respecté ces frêles morceaux de bois ou d'argile.

La petite Timoxène, fille de Plutarque, étant morte à l'âge de deux ans, pendant un voyage de son père, l'historien écrivit à sa femme une lettre touchante : *Consolatio ad uxorem*, dans laquelle il rappelle le bon naturel et les gentillesses de sa fille : « Elle priait, dit-il, la nourrice de donner la mamelle, non-seulement aux autres petits enfants qui jouaient avec elle, mais aussi aux poupées et aux jouets, dont elle s'amusait, comme faisant part de sa table par humanité et communiquant ce qu'elle avait de plus agréable à ceux qui lui donnaient plaisir. »

Le père se voit dans cette consolation à l'épouse; le moraliste redevient homme.

Une épigramme votive de l'Anthologie montre qu'avant de se marier les jeunes filles déposaient sur l'autel des divinités, pour se les rendre favorables, les jouets qui leur avaient servi dans l'enfance.

« Timarète, avant son mariage, consacre à Artémis Lymnète son tambour, son ballon affectionné, le réseau qui enveloppait ses cheveux. Elle, vierge, elle consacre encore à la déesse vierge ses poupées, vierges aussi, et les toilettes de ses poupées. O fille de Latone, étends ta main sur la jeune Timarète, et que cette pieuse enfant soit par toi pieusement protégée. »

Cette épigramme est particulièrement antique. Si on tourne la page on est tout à coup transporté dans les temps modernes. Voilà des enfants qui jouent au *pot*, et le poëte Pollux n'a pas trouvé indigne d'en décrire les règles.

« Un joueur s'asseoit au milieu du cercle formé par ses camarades ; on l'appelle le pot. Les autres joueurs tournent autour de lui, le plument, le taquinent, le frappent même. Celui-ci cherche, en se retournant, à atteindre celui qui l'a touché, et qui, s'il est pris, devient le pot à son tour. »

Il y avait également, c'est le même poëte qui nous l'apprend, le jeu de la marmite :

« Un joueur place sur sa tête une marmite, qu'il tient de la main gauche et tourne dans un cercle. Les autres le frappent en lui demandant : Qui tient la marmite? Celui qui est dans le cercle répond : Moi, Midas; et s'il parvient à toucher du pied quelqu'un de ceux qui l'ont frappé, il lui fait prendre sa place. Celui-ci se coiffe de la marmite et tourne à son tour dans le cercle. »

Ne dirait-on pas un détail de kermesse flamande, où de petits bonshommes coiffés de marmites semblent si fiers d'un tel casque?

Chacun connaît la charmante statue de la *Joueuse d'osselets.* Les garçons également jouaient à ce jeu passionné qui nous a valu l'anecdote de Plutarque :

« Étant encore enfant, Alcibiade jouait aux osselets au milieu d'une rue ; et quand ce fut son tour de jeter les osselets, un charriot vint à passer. Alcibiade pria le conducteur de s'arrêter, car les osselets étaient tombés dans la voie du char. Le charretier ne voulant rien écouter, les autres enfants s'écartèrent ; mais Alcibiade, se couchant en travers de la rue, défia l'homme de passer sur son corps. Le conducteur effrayé fit reculer les chevaux. ».

Mais le jeu de balle était encore plus intéressant pour les garçons que les osselets. Ces balles antiques, avec leur peau taillée en côtes teintes de vives couleurs, sont tout à fait semblables aux nôtres. J'en voyais une dernièrement reproduite en couleur par Muret dans la curieuse collection de dessins originaux achetés à sa vente par le Cabinet des Médailles, on croirait qu'elle a été dessinée d'après une de nos balles exposées dans un filet à la montre d'un épicier.

Ce jeu devient surtout poétique quand il sert aux divertissements des femmes.

Homère nous montre Nausicaa et ses servantes lavant le linge, l'étendant à terre et prenant leur repas pendant qu'il sèche :

« Lorsque Nausicaa et ses femmes, dit le poëte, eurent satisfait leur appétit, elles se débarrassèrent de leurs voiles et jouèrent à la balle ; Nausicaa aux bras blancs conduisait le jeu. »

Ne croirait-on pas se trouver devant un bas-relief ? Il reste un fragment d'Anacréon sur le même sujet, qui est également d'une grande délicatesse de coloris.

« De nouveau Eros, aux boucles d'or, me jette sa balle de pourpre et me provoque à folâtrer et à jouer avec une jeune fille aux sandales de couleur. »

Le jeu de balles favorisait la beauté, c'est pourquoi les anciens s'en sont tellement préoccupés :

« Un jeune homme de dix-sept ans, dit le poëte Damoxène, jouait à la balle ; il était de Cos ; or cette île ne semble produire que des dieux. Lorsque ce jeune homme tournait les yeux vers les assistants, soit qu'il prît la balle, soit qu'il la lançât, tous en même temps nous applaudissions. L'élégance de son jeu, sa tenue, sa grâce, tout enfin, quoi qu'il dît ou qu'il fît, était parfait en lui. Je n'ai jamais rien entendu de si charmant, je n'ai jamais vu une telle grâce. »

On comprend en lisant ces beaux vers que les Athéniens aient élevé une statue au célèbre joueur de balles Aristonicus, qui faisait souvent la partie d'Alexandre.

Ces jeux sont particuliers aux jeunes gens ; j'ai oublié les enfants qui faisaient la roue, qui « mimaient les roues, » disaient les Grecs. Socrate cependant

avouait qu'il aimait mieux regarder de frais et jolis enfants à l'état calme que de les voir se démener ainsi le corps.

Qu'eût-il dit des enfants qui lançaient des pierres contre les monuments, contre les maisons, contre les arbres, contre les animaux, car c'est encore un jeu favori du jeune âge que le jet des pierres. Aussi Antipater, le poëte, a-t-il pris la défense d'un noyer qui servait de cible aux galopins de son temps.

« Noyer planté sur le bord du chemin, les enfants qui passent s'amusent à me choisir comme but des pierres qu'ils lancent. Toutes mes branches, celles surtout qui portaient le plus de noix, ont été brisées sous cette grêle de projectiles. A quoi sert aux arbres de porter des fruits? Hélas! Malheureux que je suis, ce sont les miens qui m'ont valu ces insultes! »

Ailleurs, Bion, dans un apologue, réprimande doucement les enfants qui jettent des pierres aux grenouilles; mais les enfants sont peu sensibles aux apologues; aussi continuent-ils et continueront-ils longtemps à lancer des pierres.

Un autre jeu, moins enfantin, est celui du *trochus*, c'est-à-dire le cerceau, exercice que les anciens faisaient tourner au développement des forces. Leurs cerceaux étaient d'airain, lourds, propres à mettre en mouvement les bras et les jambes; c'est pourquoi Oribase, médecin de l'empereur Julien, recommande, de même qu'Hippocrate, le jeu du trochus.

Ce jeu se tournait souvent en passion, et les jeunes gens qui se livraient à cet exercice y passaient plus de temps qu'il ne convient.

Martial, voulant envoyer des poésies à un ami, recommande de les faire porter par un jeune garçon: « Mais ne choisissez pas, dit-il, un de ceux qui s'amusent à pousser un cerceau sur quelque fleuve glacé du pays des Sarmates. »

Cette recommandation fait penser à un apprenti d'imprimerie qu'on enverrait porter des épreuves pressées, et qui s'arrêterait une demi-journée sur le boulevard du Temple dans d'interminables parties de billes.

Comme cette antiquité d'après les poëmes et les monuments est plus à notre portée, plus vivante que celle qu'on nous enseignait jadis. Les guerriers, les philosophes, que nous regardions avec une sorte de terreur, comme des spectres de marbre, il est utile de les montrer se plaisant dans la société des enfants: ils sont moins figés, plus humains. « Ces généraux, ces poëtes, ces orateurs, ces philosophes, qui s'apprenaient à vivre pour savoir bien mourir, étaient des plus tendres, faibles, enfants comme ceux qu'ils berçaient; et plus d'un sans doute, au sortir de la grave Académie, s'arrêtait aux marchands de jouets d'Athènes et cachait un pantin sous son manteau, qu'il drapait avec dignité. »

Ainsi dit M. Becq de Fouquières dans son curieux livre des *Jeux des Anciens*.

CATON.

Une des plus austères figures de l'histoire est celle de Caton l'Ancien, le Censeur.

Ce vieux Romain, soucieux de la gloire de son pays, s'inquiète à juste titre des mœurs de son temps. Il pressent que dans les flots de la décadence vont s'engloutir les traditions du passé.

Il est plus que Caton l'Ancien, il est un des derniers antiques, et, quand on passe dans un musée devant cette grave figure, on est tenté de se découvrir.

De l'écrivain il ne reste rien qu'un petit traité *De re rustici*, témoignant des aspirations d'un mâle esprit opposé à l'amollissement du séjour des villes. Sans doute il est fâcheux que ses lettres intimes aient été détruites, le fonds de la morale antique serait enrichi de plus d'un enseignement; mais il est dans la vie de Caton un trait qui, pour moi, le peint mieux que le récit de ses guerres, de ses conquêtes, de sa vie publique.

Conquérants qui suivez sur une carte combien d'hommes sont nécessaires pour ajouter une lieue de territoire à l'empire que vous gouvernez, philosophes qui recherchez l'origine des choses, poëtes qui pâlissez sur vos œuvres, vous tous qui cherchez la gloire ou la fortune, dîtes si vos victoires, vos succès, vos triomphes, vos richesses valent le spectacle que se donnait Caton l'Ancien.

« Lorsqu'il eut un fils, dit Plutarque, jamais affaire, même la plus pressée, à moins qu'il ne s'agît d'un intérêt public, ne l'empêcha d'être auprès de sa femme au moment où elle lavait et emmaillottait son entant. »

Sans doute Caton, face à face avec le spectacle des soins maternels, se demandait, de même que le sculpteur romain, quelle destinée allaient créer à son fils, les trois Parques chargées de filer la vie des hommes.

CHAMPFLEURY.

ROMANS DE CHEVALERIE [1]

GESTE DES NARBONNAIS,

FAMILLE DE GARIN DE MONTGLANE ET DE GUILLAUME AU COURT NEZ.

(Suite)



UELQUES années plus tard, Aimeri, neveu de Girart, lui révèle le secret de l'affront infligé par la reine, dont elle s'est vantée à lui-même, et qu'il a failli venger par le meurtre de la princesse. Girart se résout à punir par les armes l'injure faite en sa personne à toute sa race. Il appelle toute sa famille à son aide. Son frère Renier accourt de Gênes avec son fils Olivier. Ernaud de Beaulande se rend à Vienne avec huit mille lances; Milles, de la Pouille, avec dix mille soldats; enfin leur père, Garin, le vieux duc de Montglane, amène sept mille hommes au secours de ses enfants. La guerre au suzerain est résolue, à moins que Charlemagne ne se décide à donner satisfaction. Le vieux duc et ses enfants se rendent à Châlons, où le roi se trouve en ce moment, pour poser leurs conditions. Une nouvelle injure faite au vieux Garin par un des barons de Charles amène une rixe immédiate, et les cinq membres de la famille n'ont que le temps de regagner leurs troupes. Ils s'emparent de Mâcon et rentrent dans leurs fiefs. Charles réunit ses vassaux et commence le siège de Vienne, qui devait durer sept années. Girart, réduit enfin à l'extrémité, rappelle ses frères; Milles revient à son aide, ainsi que Renier, accompagné du brave Olivier, son fils, et de la belle Aude, sa fille.

On voit ici, par la manière dont est présentée la situation respective de Charles et de ses vassaux rebelles, combien nous sommes loin des chansons primitives, qui reflètent encore si vivement l'impression de l'ascendant extraordinaire du prince sur ses barons; nous reconnaissons avec évidence le sentiment de dédain qu'avait produit dans les âmes le spectacle du profond abaissement des successeurs du puissant maître de l'Occident et qui caractérise l'époque suivante.

En cet endroit du poëme se présente un épisode d'un grand intérêt comme

1. Voir le numéro de mai 1870.

peinture des mœurs chevaleresques. Olivier et Roland se rencontrent aux environs de la ville assiégée: ils se menacent et se provoquent. Rentrés chacun dans leur camp, ils essuient quelques plaisanteries sur l'issue pacifique de leur discussion. Ils sortent de nouveau pour chercher aventure. Olivier rencontre un nommé Guinemans et le tue. Roland se trouve en présence d'Aimeri et le démonte. Mais le siége continue. Vienne ne se rend pas, et la misère du pays augmente.

Cependant Roland, fatigué de son inaction, obtient du roi que l'on prépare une quintaine. Olivier, dans la ville assiégée, se réjouit de cette circonstance, et se propose de faire merveille dans la lice chevaleresque. En effet, malgré les supplications de sa sœur Aude, il descend dans la foule tout armé sans être reconnu et renverse tous les combattants. Le roi en lance dix contre lui, mais Olivier les défie en se faisant connaître et en appelant à un combat singulier Roland, au nom d'Aimeri, qui avait été désarçonné peu de temps auparavant par ce dernier. Le roi ordonne qu'on s'empare du téméraire chevalier, mais il parvient à s'échapper, grâce à l'aide qui lui donnent Girart et son monde par une sortie inopinée de leurs remparts. Les dames de la ville, néanmoins, courent de grands dangers: elles sont sorties avec Aude, pour voir de plus près la joute. Roland, fasciné par l'étonnante beauté de la sœur d'Olivier, s'approche d'elle, l'enlève et veut l'emporter dans sa tente. Mais elle appelle Olivier à son secours; il l'entend, revient sur ses pas et charge Roland d'un coup si violent qu'il lâche sa proie et se laisse emporter par son cheval.

Le lendemain Olivier se présente au camp de Charles pour soumettre au monarque les propositions de Girart. Les conditions du roi sont rigoureuses; il prétend que le comte se rende sans conditions et vienne le trouver nu-pieds, la selle au cou. Ces exigences provoquent de la part d'Olivier une réponse altière; il menace Charles du soulèvement de toute la parenté de Garin. Charles se met en colère...; mais Roland paraît. Il attaque par ses propos l'honneur de Girart. Olivier le défie et met en doute son courage. Alors Roland dépose son gant entre les mains du roi. On convient des conditions suivantes: si Roland est vainqueur, Girart rendra Vienne; si, au contraire, c'est Olivier qui triomphe, le roi lèvera aussitôt le siége et s'en retournera en France. Cependant les discussions recommencent, de nouvelles rixes s'ensuivent. Les Viennois sortent bientôt de leurs remparts pour venir à la rescousse d'Olivier. Le roi lui-même, sans se faire connaître, combat en personne. Il est sur le point d'être vaincu par Girart, qui assène de terribles coups sur son casque, lorsqu'une invocation sortie de ses lèvres le fait reconnaître de son vassal rebelle. Celui-ci met aussitôt pied à terre, baise l'éperon de son suzerain et s'excuse de sa méprise. Mais voyant les Franks accourir au secours du roi, il pique des deux et rentre sain et sauf dans Vienne.

Charles ordonne un assaut. Belle Aude, du haut des créneaux, tue elle-

même un des assaillants d'un coup de pierre. Roland, plein d'admiration, entame avec l'amazone du pied de la muraille une conversation dans laquelle ils font plus ample connaissance. Roland rentre au camp tout troublé. Mais Olivier a profité de ses distraction amoureuses pour trancher la tête à vingt barons. Cependant le roi, toujours généreux, remet l'assaut en considération de la dame de son neveu bien-aimé.

La nuit succède à cette sanglante journée. Un songe prophétique est envoyé à Charlemagne. Un devin consulté explique au roi que le duel de Roland et Olivier doit amener la réconciliation secrètement désirée par le monarque.

La description de ce combat, qui prépare le dénoûment de ce long poëme, est un morceau capital, comparable, sous le rapport de la peinture des mœurs chevaleresques, au duel d'Olivier avec Fierabras, dans la chanson de ce nom. Dans les deux armées les regards de tous les spectateurs se concentrent sur cette scène dramatique, qui se passe dans une petite île voisine de Vienne. Aude, à une étroite fenêtre, éprouve en partie les angoisses de Chimène, et fait entendre au ciel ses prières pour son frère, ses lamentations sur le sort de son amant. On l'emmène à l'église, loin du spectacle de cette lutte poignante, et dans le camp adverse, Charles lui-même et ses guerriers répandent des larmes de sympathie pour la belle héroïne.

La lutte dure depuis le matin jusqu'à la nuit avec des alternatives diverses, où chacun des champions laisse à tour de rôle éclater sa magnanimité. On ne sait quelle eût été l'issue de ce combat homérique, si un ange, descendu d'un nuage interposé entre eux, ne leur eût ordonné de mettre fin à leur inimitié et de la tourner contre la gent mécréante des Sarrasins. Les deux héros obéissent à l'ordre céleste, deviennent amis et se promettent de tenter tous leurs efforts pour réconcilier Charlemagne et Girart. Roland doit en outre recevoir belle Aude de la main de son frère. Mais, bien qu'ils unissent leur influence pour parvenir à la conclusion de la paix, ils rencontrent de grands obstacles des deux parts.

Une circonstance semble devoir enfin changer la face des choses.

> Ce fut en mai, ke la rose est florie,
> L'oriouz (loriot) chante et li mavis (1) s'escrie.
> Florissent gaut (bois), et herbes ranverdissent.
> Chacune eve (eau) est en son chanel vertie.
> Molt est pansis amans ki ait amie,
> Sovant sospire quant ne l'ait en balie (possession)...

Charles prépare, seul avec sept chevaliers, une chasse dans le bois de Clermont, voisin de la ville assiégée, mais compris dans les lignes de l'armée

1. *Mavis*, *mauvis*, contraction sans doute de *mala avis*, d'où l'on a fait plus tard *mauviette*. L'explication de ce synonyme d'alouette avait intrigué Génin, qui n'avait rencontré ce mot dans aucun texte.



royale. Girart en est averti, et la résolution est aussitôt prise de s'emparer de la personne du monarque. A l'heure indiquée, les chevaliers viennois s'arment, et s'acheminent avec des torches par un sentier souterrain, jadis construit par les païens, jusqu'au carrefour de la forêt, où ils attendent, cachés dans des buissons, le moment propice. Le roi, suivi de ses compagnons, pénètre dans le bois au lever du soleil, mais s'acharnant à la poursuite d'un sanglier, il se laisse bientôt entraîner dans un taillis où il tue l'animal et sonne l'hallali. Les seigneurs viennois l'entendent; il est entouré, on lui enlève son épée, tandis que Girart se présente devant lui. Le noble vassal pourrait emmener captif son suzerain et terminer ainsi cette longue guerre, mais il impose silence à Aimeri, qui voulait le faire mourir. « Ne plaise à Dieu, s'écrie-t-il, que je tue le roi de France. Non, je serai son serviteur, et relèverai de lui pour ma terre, s'il m'accorde merci. » Charles est touché d'un pareil acte de chevalerie. « Approchez, bon duc Girart. Je vous rends votre fief avec mon amitié! Vous serez dédommagé du tiers des frais de la guerre. — A Dieu ne plaise, dit Girart, que vous soyez mon prisonnier! Mon frère Hernaud est mon aîné et doit en tout lieu avoir rang sur moi. » Alors Hernaud s'agenouille devant le roi et lui engage aussi sa foi; après lui Milles de Pouille, Renier de Gênes et son fils Olivier. Aimeri se tenait sombre et silencieux à l'écart; mais bientôt, vaincu à son tour par la magnanimité de Charles, il promet de faire son devoir à côté de ses oncles. « A la bonne heure, dit le roi, vous serez le compagnon d'Olivier et de Roland et vous porterez mon oriflamme. »

La paix étant ainsi conclue, Hernaud prend la parole. « Que comptez-vous faire, sire? Retournerez-vous au camp ou nous accorderez-vous l'honneur d'être vos hôtes à Vienne? Si nous pénétrions dans vos avant-postes avant que la vérité fût connue, nous courrions risque de la vie. — C'est vrai, dit le monarque. — Si vous le trouvez bon, reprend Girart, nous irons à Vienne par-dessous terre, le long d'une cave creusée de toute antiquité par les païens. — Volontiers, dit Charles, mais ayez soin qu'il n'y ait aucun piège. — Je ne le souffrirais pas, dit Girart, dût-on m'arracher les membres. » Le roi s'extasie sur cette mystérieuse construction, qui a permis aux assiégés de résister pendant sept ans, sans jamais être affamés. La petite troupe revoit le jour au milieu de la place de Vienne. Le roi est parfaitement accueilli dans la ville et servi par les barons avec les plus grands honneurs. On reste à table jusqu'à l'aube et Charles, assis entre la duchesse Guibour et la belle Aude, se livre à la joie et demande pour son neveu la main de sa jeune voisine.

Il fallait songer cependant à calmer l'inquiétude des compagnons du roi qui, après l'avoir cherché en vain dans toute la forêt, étaient rentrés au camp dans la plus profonde consternation. Après la messe, le roi monte à cheval, suivi de deux mille des assiégés sans armes, et qui font retentir les airs de cris de joie. Naimes et Roland, acharnés à la recherche du souverain, les ont

entendus. Ils s'imaginent que Girart, instruit de la disparition du roi, vient pour les surprendre : ils donnent incontinent l'alarme, on court aux armes, les clairons sonnent et l'on se précipite au devant de la troupe qui s'avance. Le roi se met à rire. « Damp Girart, si nous laissions aller les choses, on se donnerait ici de rudes coups. Pour éviter tout malentendu, je vais prendre les devants et me présenter seul à l'armée. » A ces mots il pique des deux. On s'imagine aisément la joie que cause son retour. La paix est faite, on s'embrasse. Roland reçoit la promesse de la main de la belle Aude, un archevêque bénit leurs fiançailles, jour est pris pour le mariage. Mais on a compté sans les Sarrasins, que Dieu maudisse! De terribles nouvelles parviennent de la Gascogne. Les Maures ont pénétré dans le Midi, pillé Tarascon et Bordeaux et se dirigent vers Orléans par Bourges. Il n'y a pas de temps à perdre, rendez-vous est donné au ban de la noblesse dans les marches de la Gascogne. Le roi confie à son ami Girart l'Allemagne et la Bavière, l'Italie à Renier et Hernaud de Beaulande. Roland reçoit un baiser de son amie, qui lui recommande l'anneau nuptial et lui remet une enseigne blanche, qu'il doit illustrer dans la bataille. Charlemagne défit les païens, mais vous savez par la chanson comment il se fit que Roland ne rapporta pas l'enseigne à sa promise. Vous connaissez la trahison de Ganelon, la mort des douze pairs et des vingt mille hommes surpris à Roncevaux par le roi Marsile.

Le récit de la mort de Roland termine l'édition gothique de *Guérin de Montglane*, citée en tête de l'article précédent. Il est curieux de la parcourir pour voir à quel degré d'effacement a pu parvenir au bout de trois siècles la plus grandiose épopée écrite dans notre langue.

Le rédacteur du roman en prose de *Guérin de Montglane*, édité par Jean Trepperel (voir plus haut, n° 1009), loin d'avoir péché par prolixité, comme les compilateurs du *Huon de Bordeaux* en prose, a donné, d'une manière presque sommaire, le résumé du poëme de *Girard de Viane*. Malgré cette concision, peu ordinaire en ce genre d'ouvrages, son style toujours sobre ne manque pas parfois d'élégance. On trouve au milieu de sa narration des épisodes intéressants qui ne figurent pas dans le poëme primitif; tels sont ceux de Robastre et de Perdigon. Il présente un autre intérêt, celui de nous reproduire le récit contenu dans le poëme d'*Ernaud de Beaulande*, aujourd'hui perdu, et les aventures de *Renier de Gênes*, dont il n'existe qu'un seul manuscrit, encore inédit.

L'édition de Rouen, 1626, du *Guérin de Montglane*, ne mérite aucune estime. Ce travail est une retouche faite d'une main inepte de la version en prose imprimée à Paris. L'éditeur a remplacé par des contre-sens toutes les expressions vieillies qu'il ne comprenait pas, et il est vraiment surprenant de voir par combien de difficultés il se trouvait arrêté. Il en résulte un texte pitoyable, qui présente un amalgame incessant de la langue du XVIe avec celle du XVIIe siècle. Il est à croire qu'il en doit être ainsi de la plupart des

éditions de romans de chevalerie données vers 1600, par des imprimeurs de Rouen et de Troyes.

Guillaume d'Orange. Chansons de geste des XI[e] et XII[e] siècles, publiées pour la première fois et dédiées à Sa Majesté Guillaume III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange, etc., par M. W.-J.-A. Jonckbloet, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Groningue. *La Haye, Martinus Nyhoff*, 1854, 2 vol. in-8 de IV et 427 pp., IV et 4 pp. d'errata, dem.-rel. dos et coins de mar. rouge. (*Smeers.*) [13182]

Dans l'ordre généalogique et tout factice dont j'ai parlé plus haut, adopté par les trouvères de seconde époque pour rattacher leurs romans derniers venus au poëme primitif, ou noyau de la geste, viennent se placer, avant les chansons sur Guillaume au court nez, celles relatives à son aïeul *Garin de Montglane*, son grand-oncle *Girart de Viane*, son grand-père *Hernaut de Beaulande* et son père *Aimery de Narbonne*. Pour tenir compte, dans cet ordre artificiellement chronologique, de tous les poëmes inédits, il faudrait s'occupper de la *Mort d'Aimery de Narbonne*, de *Renier de Gennes*, de *Beuves de Comarchis*, fils aîné d'Aimery et frère de Guillaume, du *Siége de Narbonne*, chanson signalée pour la première fois par M. Léon Gautier, et enfin des *Enfances Guillaume*, avant d'arriver à la partie publiée par M. Jonckbloet de la geste du héros légendaire. Elle se compose des branches suivantes : *le Coronemens Loys*, le *Charroys de Nymes*, la *Prise d'Orange*, le *Covenans Vivian* la *Bataille d'Aliscans*. Vient ensuite une lacune dans la série, puis elle est close par le *Foulque de Candie* publié en partie par M. Prosper Tarbé. Dans ce système bibliographique, qui ne s'occupe que des ouvrages imprimés, on regrette d'avoir à passer sous silence plusieurs poëmes inédits dont quelques-uns sont vraiment remarquables. Ce sont les *Enfances Vivien*, la *Chevalerie Vivien*, le *Moniage Guillaume*, *Rainoart*, la *Bataille Loquifer* et le *Moniage Rainoart*. Il suffit, au surplus, de renvoyer pour l'analyse de la plupart d'entre eux au tome XXII[e] de l'*Histoire littéraire de la France*, dans lequel M. Paulin Paris s'en est occupé avec la science et le talent que les lecteurs connaissent.

Les traditions relatives à plusieurs personnages historiques se sont amalgamées pour former le canevas de la légende poétique de Guillaume d'Orange. Le plus ancien d'entre eux, sinon le principal, est un comte Guillaume qui vivait au temps de Charlemagne, se rendit l'effroi des Maures d'Espagne et contribua pour une certaine part au salut de la civilisation chrétienne.

Ce Guillaume, connu des hagiographes sous le nom de saint Guillaume de Gellone, ou saint Guillem du Désert, était fils, selon les Bénédictins de

Saint-Maur (1), d'Adelhelme et frère d'un Bernard qui fut comte de Poitou. Mais, d'après la charte de donation d'une partie de ses biens au monastère de Gellone, le nom de son père est Théodoric, et celui de sa mère Aldane. D'après Éginhard et Thégan, il était de la famille impériale. Lorsque le jeune héritier de l'empire, qui devait être plus tard surnommé le Débonnaire, né l'année même du désastre de Roncevaux, eut atteint l'âge de trois ans, son père constitua le Poitou, l'Auvergne et la Guienne en royaume, sous le nom d'Aquitaine, et l'en fit sacrer roi. La garde de ce nouveau royaume était confiée à quinze comtes. L'un deux, nommé Chorson, qui commandait à Toulouse, se laissa surprendre par un Gascon du nom d'Alory ou Audry (*Adelricus*). L'empereur infligea à Alory un châtiment sévère et, retirant à Chorson son commandement, le donna à notre Guillaume, qui, à force d'énergie et de prudence, sut réprimer le soulèvement des Gascons. Désormais investi de la confiance de son souverain, il devint duc d'Aquitaine et de Septimanie (790), c'est-à-dire commandant militaire jusqu'à la majorité du prince. Ce dernier paraît avoir hérité de l'estime que son père avait témoignée à Guillaume, car, dans une charte, il le qualifie de *comes clarissimus in aula genitoris nostri*. L'auteur contemporain de *la Vie de saint Benoît d'Aniane* dit également qu'il était *comes in aula imperatoris præ cunctis clarior*.

Hescham, successeur de son père Abdérame II comme khalife de Cordoue, en 788, fit proclamer, dans toute l'Espagne musulmane, *l'al Gihad* ou guerre sainte. Cent mille Sarrasins répondirent à son appel. Il divisa cette puissante armée en deux corps, dont l'un devait anéantir les chrétiens des Asturies, et l'autre franchir les Pyrénées et envahir le midi de la France. En 793, pendant que Charlemagne était occupé sur les bords du Danube, que son fils Louis était en Italie, où il avait amené les meilleures troupes du midi de la Gaule, l'émir Abdel-Melek pénétra en France avec son armée, se dirigea sur Narbonne, dont il brûla les faubourgs, et se porta du côté de Carcassonne. Le duc Guillaume rassembla à la hâte les comtes et les seigneurs de la contrée, et marcha à sa rencontre. Les deux armées en vinrent aux mains sur les bords de l'Orbieu, au lieu nommé Villedaigne, entre Carcassonne et Narbonne. Les Français furent taillés en pièces, et les comtes qui avaient échappé à la mort se virent réduits à la fuite. Guillaume abattit à ses pieds un des émirs (*occidit unum regem*); demeuré presque seul, il tint longtemps et fit des prodiges de valeur. Mais, accablé par le nombre, il dut enfin se retirer. Les infidèles, demeurés maîtres du champ de bataille, n'osèrent pousser leur succès plus avant. Chargés des riches dépouilles de la province, et traînant une longue suite de prisonniers, ils rentrèrent en Espagne.

1. Voir aussi *Acta sanctorum maii*, t. VI, p. 809 *a*.

Malgré sa défaite, le vaillant duc d'Aquitaine avait, par son dévouement, préservé son pays de l'invasion, et bientôt (797) les armées de Charles purent reprendre l'offensive dans la Péninsule elle-même.

En 801, sur le conseil de Guillaume, le jeune Louis, roi d'Aquitaine, pénétra en Espagne à la tête d'une armée composée de trois corps, dont l'un, commandé par l'intrépide vaincu de Villedaigne, vint attaquer la ville de Barcelone. Après sept mois de siége il réduisit cette formidable cité.

Ainsi Guillaume, dans sa brillante carrière militaire, eut le bonheur, en châtiant les Gascons, de prendre une éclatante revanche de l'embûche de Roncevaux, et, par sa défaite à Villedaigne et sa victoire à Barcelone, de faire reculer la fortune de l'Islam au-delà des frontières de la Gaule. Parvenu au comble de la gloire, il se retira de temps à autre auprès de son ami saint Benoît d'Aniane; mais, poussé par des sentiments de piété de plus en plus vifs, il fonda, en 804, l'abbaye de Gellone, s'y retira en 806, et y mourut en odeur de sainteté le 28 mai 812, deux ans avant le grand empereur, dont il avait si bien servi la cause.

M. Jonckbloet a établi que la bataille d'Aleschans, qui fait le sujet de l'une des branches de la geste de Guillaume d'Orange, n'est que la réminiscence populaire, le récit légendaire de la lutte engagée sur les bords de l'Orbieu. Seulement, comme différentes traditions analogues commencent à se brouiller et à se confondre moins d'un siècle après la mort du héros acquitain, la scène se trouve transportée à 50 lieues plus loin auprès d'Arles, en Provence, où, sous Charles Martel, vers l'année 730, c'est-à-dire soixante-trois ans auparavant, à la suite d'une défaite semblable à celle de Villedaigne, les corps des chrétiens qui avaient péri dans l'action furent enterrés dans l'*Aliscamp* (*Arelatis campus*) (1), champ funéraire qui était encore, au XIIIe siècle, un lieu de pèlerinage. Il paraît certain aussi que ces souvenirs de la bataille de Poitiers, qui délivra la Gaule de l'invasion (732), et même ceux de la prise de Narbonne, en 721, par Alsamah, se sont également introduits dans la geste des Narbonnais. Le nom de Desramé, donné dans les chansons à l'émir de Cordoue, nom qui n'est qu'une corruption de celui du khalife Abd-al-Rhaman ou Abdérame, le célèbre antagoniste de Charles Martel, confirme cette opinion.

Un autre Guillaume, postérieur de plus de cent cinquante ans au héros frank, fondateur de l'abbaye de Gellone, paraît avoir fourni des traits importants à la légende de son devancier. Il s'agit de Guillaume Ier, comte de Provence, qui vivait de 968 à 992, et dont la vie offre plus d'un point de ressemblance avec celle de Guillaume d'Aquitaine. En 972, il défit un corps considérable de Sarrasins, s'empara d'un château fort, nommé *Fraxinetum*,

1. Il ne faut pas confondre *Aliscamp, Aliscans* ou *Alechamps* avec l'*Archant*, que M. Jonckbloet interprète comme synonyme de *Ager argenteus*, terre d'Argence, ancien nom du pays de Beaucaire, voisin de la Camargue.



non loin du golfe de Saint-Tropez, où leurs débris s'étaient réfugiés. Sa valeur, sa sagesse et son habileté lui méritèrent le titre de *père de la patrie.* Il mourut, comme le précédent, sous l'habit monastique dont l'avait revêtu saint Maïeul, abbé de Cluny (992).

Un autre Guillaume, antérieur d'une trentaine d'années à celui-ci, a fourni également un contingent d'une certaine importance à la légende reproduite dans la chanson du *Couronnement Loys.* C'est Guillaume Ier, dit *Tête d'Etoupe,* comte de Poitiers en 935 et duc d'Aquitaine en 950. Louis IV d'Outremer, et non pas, comme dans la geste, Louis Ier le Débonnaire, n'eut pas de défenseur plus zélé que ce courageux et habile personnage. Il sut protéger efficacement le roi de France contre la ligue formée par Hugues le Grand, Héribert et Guillaume Longue-Épée. Plus d'un fait de son histoire se retrouve dans le poëme cité plus haut, comme l'a constaté M. Léon Gautier dans ses *Épopées françaises,* t. III, p. 85.

Le laborieux critique que je viens de citer a énuméré, en outre, un certain nombre de faits historiques qui ont laissé leur trace dans la geste des Narbonnais. Mais il fait remarquer que cette légende s'est formée de très-bonne heure, et qu'on ne saurait chercher avec succès des rapprochements avec des événements d'une époque notablement postérieure aux premières croisades, du moins pour la partie ancienne de la geste.

Mais, si les légendes des différents personnages du nom de Guillaume, dont il vient d'être question, se sont formées de bonne heure et sont bientôt arrivées à se fondre, il est certain, d'un autre côté, que nous ne possédons que des remaniements des chansons primitives, remaniements correspondant à l'époque des combinaisons cycliques. Tous les faits relatifs à la cité d'Orange, à celle de Nîmes, à la Provence proprement dite, font partie des traditions du Guillaume de Provence, à l'exclusion de celui d'Aquitaine. Dans un certain nombre de chansons, le héros méridional est nommé Guillaume *Fièrebrace,* dans d'autres, Guillaume, le marquis au *cort nez.* Il se peut donc que la circonstance du coup d'épée du roi Corsault, qui abat le bout du nez de Guillaume, ne soit qu'une de ces inventions familières aux trouvères du Nord pour expliquer, d'une façon anecdotique, une expression qu'ils entendaient sans la comprendre.

En effet, il existait en 1200, à Orange, un grand feudataire, plein d'activité et d'ambition, allié à toutes les familles souveraines du Midi. Guillaume *del cornas,* ou au cornet, était prince d'Orange en partie par sa mère, dont il avait repris les armes, composées d'un cor de chasse ou *cornet,* qui a figuré de tout temps dans l'écusson de cette principauté. L'empereur Frédéric II lui accorda, par des lettres datées de Metz, du 13 janvier 1214, les royaumes d'Arles et de Vienne. Rien ne semblait devoir mettre un terme à l'ambition de ce puissant vassal du comte de Toulouse, lorsque la guerre des Albigeois eut pour lui une conséquence bien funeste. Pressé par les obsessions du légat

Milon, qui exerçait, à l'occasion de l'hérésie, une effroyable tyrannie dans ces malheureuses contrées, non content d'abandonner son suzerain, il prit les armes contre lui. Ayant été saisi par un parti d'Avignonnais qui tenaient pour le comte de Toulouse, il fut écorché vif et coupé en morceaux. Ce prince, ainsi que plusieurs membres de sa famille, aimait et cultivait les lettres. Comme il descendait par les femmes de Guillaume I[er], comte de Provence, le *père du peuple*, le libérateur de la Provence, mort en 992, il n'y a rien d'extraordinaire à admettre que la réputation d'un Guillaume *au cornet* se soit étendue en dehors des limites de la Provence, et qu'on ait chanté des poëmes en l'honneur de son ancêtre, le libérateur de ce royaume.

« Les trouvères picards, dit M. Tarbé, les pères des rébus, avaient la manie de faire des jeux de mots et y excellaient. Le mot *cornet* pouvait alors se décomposer et donner, avec deux mots français, un sens différent. La plaisanterie a été tentée alors qu'elle était sans danger, et elle fut bientôt possible avec impunité. Guillaume au cornet, prince d'Orange et roi d'Arles, mourut en 1218. Avec lui finirent les cours d'amour tenues à Courthezon, et les princes qui lui succédèrent n'attirèrent plus dans leurs châteaux les enfants du *gai savoir*. La plaisanterie réussit; elle devint populaire, et, dès lors, les clercs qui copièrent les romans du cycle d'Orange ne cessèrent d'écrire *Guillaume au court nez*. »

Si cette explication si plausible était acceptée, la seconde partie du *Coronemens Looys*, si visiblement postérieure à la première, serait datée d'une époque comptée à partir de 1218, et les chansons où ne figure aucune allusion au retranchement du nez du héros, d'une époque antérieure. Elle confirmerait en tout cas l'origine picarde de ces chansons remaniées, car des poëtes méridionaux ne se fussent pas mépris sur la signification du sobriquet *au cornet*.

L'histoire de Guillaume au court nez a été populaire de bonne heure dans le midi de la France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Hollande, jusque dans les pays scandinaves. Au XIII[e] siècle, dans plusieurs cités italiennes, des jongleurs chantaient sur les places publiques des romans du cycle des Narbonnais, soit en langue d'oïl, soit en un français italianisé, tel que celui des manuscrits de l'*Aliscans* et du *Foulques de Candie* de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Ce ne fut que plus tard que parurent des imitations en prose italienne, telles que la *Storia de' Narbonesi* dans la vaste compilation de nos chansons de geste connue sous le nom de *Reali di Francia*. Ce travail date de la fin du XIV[e] siècle. En Allemagne, le célèbre minnesinger Wolfram d'Eschenbach donna *Willehalm*, poëme remarquable que quelques critiques d'outre-Rhin, dans leur patriotisme, ont voulu considérer comme original, mais qui n'est qu'une imitation, ainsi qu'il a été facile de le démontrer, d'un modèle antérieur français. *Girart de Viane* et le *Moniage Guillaume* furent imités au XIII[e] siècle en Hollande et dans la *Karlama-*

gnus Saga, compilation islandaise qui fut résumée, deux siècles plus tard, en langue danoise dans le *Keiser Karl magnus kronike.*

Il n'est pas facile de s'expliquer par quel concours de circonstances un tel ensemble de poëmes sur Guillaume, si populaires dans toute l'Europe, ont été oubliés de si bonne heure qu'aucun d'eux n'ait tenté les éditeurs de la fin du XV[e] siècle et du commencement du XVI[e]. Il faut croire, sans doute, que la rareté des versions en prose du XIV[e] siècle, les seules dont l'imprimerie naissante ait eu coutume de s'emparer, a pu contribuer pour une bonne part à la longue disparition de ces poëmes célèbres.

LE COURONNEMENT LOOYS.

Ce poëme, tel que l'a publié M. Jonckbloet, paraît de la seconde moitié du XII[e] siècle. Il peut être divisé en quatre parties, formant comme autant d'actions détachées, ou plutôt de *tableaux*, pour me servir de l'expression employée au théâtre.

I. L'empereur Charlemagne, sentant approcher le terme de sa vie, veut assurer la conservation de l'immense empire qu'il a fondé. Il a conçu le projet de placer, de son vivant, la couronne impériale sur la tête du jeune Louis, débile enfant de quinze ans qu'il a engendré dans l'extrême vieillesse. Mais la tâche de la royauté est lourde, et le trouvère s'en fait une haute idée qu'il expose avec grandeur et simplicité au début même de son poëme :

Rois qui de France porte corone d'or
Preudoms doit estre e vaillans de son cors;
Et s'il est homs qui li face nul tort,
Ne doit garir né à plain né à bors
Desi qu'il l'ait ou recréant ou mort;
S'ainsi ne'l fet, dont pert France son los,
Ce dit l'estoire, coronez est à tort.

(Vers 21-27.)

L'empereur a convoqué, dans la chapelle de son palais d'Aix, sa dernière cour plénière. Là se trouvent réunis les barons et les comtes, trente-huit évêques ou archevêques, vingt-six abbés, quatre rois couronnés, et le pape est venu de Rome pour célébrer la messe. Après qu'un archevêque eut harangué l'illustre assistance, le vieil empereur appela son héritier : « Beau « fils, lui dit-il, écoutez-moi bien; vous voyez cette couronne posée sur « l'autel, je vous la veux donner, mais à une condition. Vous ne tomberez « ni dans l'injustice, ni dans la luxure, ni dans le péché. Vous ne ferez « trahison à personne, vous n'enlèverez pas à l'orphelin son fief. Si vous « agissez ainsi, j'en louerai Dieu. Prenez cette couronne et vous en serez « couronné. Sinon, mon fils, laissez-la où elle est, je vous défends d'y « toucher. »

« Mon fils Louis, contemplez cette couronne. Vous la prenez et vous « voilà empereur de Rome. Vous pouvez, menant avec vous cent mille « hommes, franchir la Gironde et écraser la race des païens, car vous devez « ajouter leur terre à la vôtre. Si tu veux ainsi faire je te donne la couronne, « sinon, garde-toi d'y toucher.

« Si vous devez, beau fils, recevoir mauvais présents, persécuter les justes, « vous abandonner au vice, ravir son héritage à l'orphelin et les quatre de- « niers de la veuve, je vous défends, au nom du Christ, de jamais toucher « à cette couronne. »

En entendant cette véhémente allocution, le jeune prince se prend à trembler. Il demeure immobile et n'ose aller chercher la couronne. Plus d'un vaillant chevalier sent les larmes lui monter aux yeux. Charles pâlit de colère et d'indignation :

« Ha las ! dist-il, com or sui engigniez !
« Delez ma fame se coucha pautoniers (1)
« Qui engendra cest coart héritier.
« Jà en sa vie n'iert de moi avanciez (2).
« Qui en feront roi ce seroit péchiez.
« Or li fesons toz les cheveus tranchier,
« Moines sera à Es, en cel mostier,
« Tirra les cordes et sera marreglier,
« S'aura provende qu'il ne puist mandier. »
(Vers 92-100.)

Alors un baron s'approche de l'empereur : c'est le traître Hernaut d'Orléans. Il demande à l'empereur de lui accorder la lieutenance impériale pour trois années. Si au bout de ce temps Louis est devenu un bon chevalier, il lui rendra ses terres et ses fiefs agrandis. Les barons, secrètement gagnés par Hernaut, applaudissent à cette proposition, et Charlemagne y accède.

Cependant le héros du poëme va faire son entrée en scène. Le comte Guillaume, à son retour de la chasse, apprend, de la bouche de son neveu Bernard de Brabant ce qui vient de se passer dans l'église d'Aix. La tête haute, l'épée au côté, il fend la foule et entre incontinent au conseil. Au milieu des principaux barons il aperçoit Hernaut. Son premier mouvement est de lui abattre la tête d'un coup de sa bonne épée ; mais, songeant en quel lieu il se trouve, il se contente de lui asséner sur le col un coup de son poing fermé qui lui brise la mâchoire et l'étend à ses pieds. Après cet exploit, il examine un moment sa victime et lui adresse cette semonce : « Glouton, c'est « Dieu qui te punit. Pourquoi voulais-tu trahir ton seigneur ? Tu devais « l'aimer, agrandir ses terres et relever ses fiefs. Je ne voulais que te causer « un peu d'émotion, mais te voilà mort, et je ne donnerais pas un denier de

1. Goujat. — 2. Jamais il n'aura avancement de moi.

« ta peau. » Puis, prenant la couronne posée sur l'autel, Guillaume la place sur la tête du jeune héritier et jure de le défendre envers et contre tous.

Le vieil empereur se montre satisfait de ce qui vient de se passer.

« Sire Guillaume, granz merciz en aiez,
« Vostre lignaiges a le mien essaucié (rehaussé). »

On voit que notre trouvère écrit au moment de l'apogée de la puissance féodale.

Charlemagne adresse ensuite de nouvelles recommandations à l'enfant royal, et le place sous la protection spéciale de Guillaume. Louis se jette aux pieds du comte, qui s'empresse de le relever. Puis, à quelque temps de là, le vaillant champion de la royauté demande un congé à l'empereur pour aller accomplir à Rome un vœu formé quinze ans auparavant. Au moindre péril du jeune héritier du trône, il doit accourir pour le couvrir de sa puissante protection.

II. Nous passerons plus rapidement sur le second tableau du poëme, consacré presque tout entier à la description d'un de ces duels homériques entre un géant sarrasin et un héros chrétien, récits minutieux, entremêlés de provocations et de bravades, auxquels un auditoire du XIIe siècle devait prendre un vif intérêt. La scène se passe à Rome. Le comte Guillaume, prosterné dans le temple, adresse à Dieu une prière fervente. Tout à coup un vieillard lui touche l'épaule de son bâton. Guillaume se dresse et reconnaît le saint Père. De bien graves motifs l'ont mis à la recherche du valeureux chevalier. Une profonde alarme se propage dans la ville éternelle. Deux messagers viennent d'apporter cette effrayante nouvelle : les païens s'approchent ! deux rois sarrasins, après avoir défait le roi Gaifier de Pouille, ont envahi l'Italie, traînant derrière eux trente mille prisonniers chrétiens qu'ils se préparent à égorger ; ils se dirigent sur Rome à marches forcées. Le comte propose d'envoyer un message à Charlemagne pour qu'il expédie une armée au secours de l'apôtre, car le saint pontife est trop vieux pour chevaucher en personne à la tête d'une armée. Bertrand, neveu du comte, propose, au contraire, de se porter à l'encontre des païens avec le peu de forces dont les Romains disposent. « Mais, dit Guillaume Fièrebrace, je n'ai amené en mon pèlerinage que quarante chevaliers, que pourrons-nous opposer à cent mille païens ? »

Le pape, voulant conjurer le péril, se rend au camp du roi Galafre. Ce barbare fait entendre les menaces les plus terribles contre les chrétiens et la ville de Rome, qu'il revendique comme successeur de Romulus et de Jules César. Alors le pontife propose le sacrifice de toutes les richesses de l'Église pour sauver son peuple de la destruction. Le païen, voyant que le saint vieillard va se retirer en rompant la négociation, se ravise et, oubliant qu'il tient ses adversaires à sa merci, il offre un moyen de vider le différend que le pape s'empresse d'accepter.

« Parlez à moi, sire au chaperon large,
« Ne dites mie que ge nul tort vos face,
« De la cité qu'est de mon héritage,
« Prenez un home apresté de ses armes,
« G'en aurai un de moult riche barnaige,
« Por champions les metrons en la place.
« Se vos Dex a nul pooir, qu'il le face
« Que li miens soit conquis par vasselage,
« Dont aureiz Rome conquis en héritage;
« Ne troveroiz en trestot vostre aage (1)
« Qui vos en toille vaillissant un fromage;
« Et se c'est chose que de covent (contrat) vos faille,
« Endui (2) mes filz recevez en ostage.
« Que réançon un denier ne lor vaille,
« Ainz les pendez amedeus (2) à un arbre. »
(Vers 468-482.)

Le pontife de Rome rentre plein d'espoir dans la ville sainte. Le champion de la chrétienté est tout trouvé. Ce sera le vaillant fils d'Aimeri de Narbonne, Guillaume Fièrebrace. Les païens vont lui opposer un adversaire bien redoutable : le roi Corsolt, géant d'une force surhumaine et d'un aspect épouvantable, qui se vante d'avoir détruit plus de trente mille chrétiens. Mais qu'importe! le défenseur de l'Église n'est-il pas invincible? D'ailleurs, pour plus de précaution, on va chercher dans la basilique le bras de saint Pierre, relique d'un prix inestimable, et après avoir arraché l'or et l'argent qui le garnissent, on le promène sur tout le corps du comte, pour le rendre invulnérable. Par malheur, une partie minime de sa personne a été oubliée : le bout de son nez! et ce sera bientôt un sujet de honte et de regret pour le digne chevalier. N'est-ce pas là une réminiscence du célèbre talon d'Achille?

Le combat singulier qui doit décider du sort de Rome et de l'Italie se prépare. Il est inutile de le décrire, puisque le lecteur connaît déjà les péripéties des luttes de même genre soutenues par Roland et Olivier. Après une anxieuse attente des innombrables spectateurs de ce duel formidable, Guillaume, tout sanglant, a abattu son adversaire et lui a coupé la tête. Le neveu du comte, Gautier, lui demande s'il est sain et entier.

« Oïl, fet-il, la merci Deu del ciel,
« Mès que mon nés ai un pou acorcié (raccourci).
« Ge ne sai certes com sera alongié; »
(Li cuens méismes s'est illuec baptisié) (3)
« Dès ore mès qui moi aime et tient chier
« Trestuit m'apèlent, François et Berruier,
« Conte Guillaume au cort nés le guerrier. »
(Vers 1149-1156.)

1. En toute votre vie.
2. *Endui*, au nominatif, *andeus* ou *ambedeus* au régime, rendaient le latin *ambo duo*, tous les deux. — 3. Le comte lui-même s'est par là baptisé.



Le comte ne borne pas là ses exploits. Les Sarrasins, atterrés de la défaite de leur champion, sont saisis d'une panique dont le vainqueur et les siens profitent pour les pousser l'épée dans les reins. Le roi Galafre lui-même va tomber sous les coups de Guillaume. Il offre de rendre les trente mille prisonniers chrétiens, parmi lesquels figure le roi Gaifier, et même de se faire baptiser. Le comte lui accorde la vie à ces conditions. Puis il se hâte d'arracher les captifs aux abominables traitements qu'on leur faisait subir, et le roi de Pouille, dans sa reconnaissance, lui offre la moitié de son royaume et la main de sa fille, la plus belle princesse de la chrétienté.

Toute la ville éternelle est en fête: la basilique resplendit de lumière et de pompe pour le mariage de Fièrebrace et de la fille des rois. Le pape, à l'autel, revêtu de ses habits pontificaux, présente au fiancé l'anneau qu'il va passer au doigt de la jeune vierge. Tout à coup un bruit de pas se fait entendre; deux chevaliers se dirigent vers le comte, porteurs d'un message d'une importance majeure : Charlemagne est mort; des traîtres veulent dépouiller le jeune et faible Louis de son héritage en faveur de Richard de Rouen. Le royaume est perdu si Guillaume n'accourt à l'aide de son seigneur. Le comte profondément ému, demande conseil au vénérable pontife; celui-ci lui enjoint de partir sur-le-champ. Mille chevaliers vont le suivre avec trente mules chargées d'or et d'argent. Le fiancé se résigne en soupirant. Il faut convenir que le devoir féodal avait parfois des exigences bien dures!

Guillaume bese la dame o le vis cler,
Et ele lui, ne cesse de plorer.
Par tel covent ainsi sont dessevré,
Puis ne se virent en trestot leur aé (1).

III. Le troisième chant, ou plutôt le troisième acte de ce poëme, se passe en France, où Guillaume est de retour pour prendre en main la querelle de l'orphelin. Cette partie du poëme est semée de détails d'une bonhomie et d'une naïveté pleines de charme, mais elle échappe par cela même à l'analyse. Le fils de Charlemagne est tombé au pouvoir de ses ennemis; ils l'ont enfermé dans une crypte de l'abbaye fortifiée de Saint-Martin de Tours; les partisans du traître Richard, d'accord avec les moines, font bonne garde autour du moutier, et se préparent à couronner comme empereur le fils de ce même Richard de Rouen, Asselin. Guillaume parvient à pénétrer dans la place, chasse les moines à coups de pied, délivre le prisonnier, tue Asselin, assomme Richard et, pendant trois ans, promène ses armes triomphantes du nord au midi de l'empire, écrasant partout la rébellion.

IV. Après tant de fatigues et de labeurs, l'intrépide Fièrebrace aurait bien conquis le droit à quelque repos. Mais de graves événements qui menacent

1. Par cet engagement ils furent ainsi séparés, et ne se revirent jamais dans toute leur vie.



de nouveau le Saint-Siége l'appellent à Rome, et il ne faillira pas à sa tâche de défenseur de l'Église. Gaifier de Pouille est mort, ainsi que Galafre, le Sarrasin baptisé, et le pape aussi. La belle fiancée de Guillaume, recherchée en mariage par des ducs et des comtes,

Autre que lui ne velt s'amor doner.

L'empereur Gui d'Allemagne s'est emparé des places fortifiées des Etats romains dont il revendique la possession, toute la contrée est dans la désolation. Guillaume réunit une armée et emmène à sa tête Louis, malgré les pleurs et la résistance du monarque. Un premier combat, pendant la nuit, s'engage, et le fils d'Aimeri est vainqueur. Cependant Gui provoque le roi de France à un combat singulier, où Louis pourra se faire représenter par un chevalier de son choix. Le jeune monarque déplore sa faiblesse et son âge qui ne lui permettent pas de courir les chances de la lutte :

« Guiz d'Alemaigne me mande tel outrage,
« Par nos ij. cors me mande la bataille;
« Et j'en sui juenes et de petit aaige,
« Si ne puis pas maintenir mon barnage.
« A-il François qui por mon cors le face? »
(Vers 2400-2404.)

Les barons, dont le visage s'assombrit, gardent le silence. Mais Guillaume est apparu sous la tente royale. Il réclame pour lui l'honneur du combat, malgré les protestations de son neveu Bertrand, qui revendique sa part dans le danger et dans la gloire. Le jugement de Dieu se prononce encore une fois en faveur de Guillaume. Avant de reprendre le chemin de la France, il met sur la tête de Louis la couronne impériale. Pendant leur absence, les barons du royaume se sont encore une fois soulevés, et Guillaume se voit contraint à guerroyer pendant une année encore pour les réduire à l'obéissance. Il donne alors en mariage sa sœur Blanchefleur au jeune monarque qu'il a si bien servi. Puisse le fils de Charlemagne ne pas se montrer ingrat!

AMBROISE FIRMIN-DIDOT.

(La fin au prochain numéro.)



NICOLAS CLÉMENT,

GARDE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.



ICOLAS Clément, né à Toul en 1647, entra à la Bibliothèque du roi, aussitôt que ses études furent terminées; à son arrivée, il fut attaché à la section des manuscrits. Ses fonctions consistaient à classer les nombreuses pièces de ce dépôt et à rédiger les inventaires. Il témoigna, dès son début dans la carrière, une aptitude singulière, et laissa, après lui, des preuves évidentes de son ardeur au travail, de son savoir et de son activité. En même temps qu'il remplissait avec une louable conscience les devoirs de sa profession, il cultivait pour lui-même un autre goût et formait, à son propre usage, avec les modestes ressources dont il disposait, une collection de portraits gravés. Tous les loisirs que lui laissait la Bibliothèque, il les employait à réunir et à classer les gravures qu'il parvenait à se procurer, et lorsqu'une collection d'estampes fut entrée à la Bibliothèque et eut nécessité la présence d'une personne spécialement chargée de sa conservation et de son entretien, ce fut naturellement sur Nicolas Clément que l'attention du garde de la Bibliothèque du roi se porta. Clément ne fut pas pour cela distrait de ses occupations habituelles d'une façon définitive, et ne fut pas officiellement pourvu du titre de garde des estampes : il partageait son temps en deux, et lorsqu'il ne classait pas des manuscrits, il s'occupait des estampes et procédait à leur arrangement.

En 1670, une décision royale vint donner à Nicolas Clément une situation particulière et en même temps une position plus directement en rapport avec ses goûts personnels. Louis XIV, désirant encourager l'art de la gravure et voulant donner aux artistes qui s'exerçaient dans ce genre une preuve de sa haute bienveillance, résolut de faire multiplier, à l'aide du burin et de la pointe, un certain nombre de tableaux en sa possession; il voulut en même temps conserver le souvenir des événements mémorables accomplis sous son règne ou des cérémonies officielles auxquelles la Cour avait pris part, mettre sous les yeux de tous les châteaux royaux ou les villes conquises par ses armes, les statues exposées dans ses galeries ou dans ses jardins, les médailles frap-

pées sous son règne, en un mot tous les faits et tous les objets dans lesquels sa personnalité était en jeu. Ce noble projet, qui servait, sans aucun doute, la cause des graveurs, ne nuisait pas précisément à la gloire du monarque, et dut, probablement à ce côté politique, la meilleure part de son succès. Une grande activité fut déployée pour mener vite et bien une semblable entreprise, et le ministre chargea Nicolas Clément, que sa situation particulière avait désigné à son choix, de diriger et de surveiller cette immense publication, connue dans la suite sous le nom de *Cabinet du roi*. A chaque instant, dans les *Comptes des bâtiments du roi* conservés aux Archives de l'empire, on trouve la mention des sommes ordonnancées au nom de Clément, soit pour les peines qu'il prend de solliciter les graveurs, soit pour les soins qu'il donne à l'impression des planches qui lui sont remises et dont il a la garde. A la Bibliothèque royale, en effet, étaient conservées jusqu'au commencement du XIXe siècle les planches appartenant à la couronne; elles formaient corps avec les collections d'estampes et étaient imprimées dans un local spécialement affecté à cet usage. Pendant le règne de Louis XIV, Goyton était l'imprimeur en titre, Richer le graveur en lettres; les noms de ces deux auxiliaires de Clément apparaissent plusieurs fois dans les registres royaux pour les sommes qui leur sont allouées. Nicolas Clément touchait des appointements annuels de douze cents livres et surveillait toute l'entreprise; il payait lui-même toutes les dépenses matérielles sur les fonds qui étaient affectés à cet usage. Quiconque connaît les planches dont se compose le *Cabinet du roi* et sait la promptitude avec laquelle cette collection fut formée, appréciera le zèle que dut déployer celui qui en avait la direction. Tous les graveurs de talent furent mis à contribution; des maîtres tels que Gérard Audran et Gérard Edelinck furent chargés des principaux ouvrages; l'impression des planches fut soignée d'une façon toute particulière, et les épreuves du tirage primitif ont encore conservé aujourd'hui une valeur que leur méritent, outre le talent de leurs auteurs, la pureté et la franchise de leur impression.

En même temps qu'il donnait un soin incessant à la publication dont on lui avait confié la direction (1), Nicolas Clément trouvait encore le temps de se rendre utile au cabinet des manuscrits. En 1672, sur l'ordre de Colbert, il se rendit dans le couvent des Carmes de la place Maubert et mit à par

1. Partout la main de N. Clément apparaît lorsqu'il s'agit du *Cabinet du Roi*. Nous avons retrouvé au département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, dans les extraits du carton 1271, le *Mémoire de la distribution qui a esté faite, par ordre de Monseigneur, des grands livres de figures* (du 29 décembre 1671 au 6 mars 1682), écrit de la main de Clément; un reçu de Lenostre, partant pour l'Italie le 6 avril 1679, attestant qu'il a reçu de N. Clément un certain nombre d'estampes qu'il doit emporter avec lui; enfin, une lettre de Colbert ainsi conçue :

« A Saint-Germain, le 19 novembre 1677.

« Le Sr Clément remettra entre les mains de M. Baluze quatre exemplaires entiers des six volumes d'estampes imprimez au Louvre, desquels exemplaires deux seront reliez en maroquin. « COLBERT. »

quatre-vingt-quinze manuscrits qui vinrent prendre place sur les rayons de la Bibliothèque royale (1). Avant l'année 1682, il avait rédigé le catalogue de la collection léguée au roi par le comte de Béthune, collection qui ne contenait pas moins de quinze cent soixante-sept manuscrits (2). Enfin, en 1682, il fondit en une seule série tous les manuscrits de la Bibliothèque quelle qu'en fût l'origine, et rédigea un inventaire qui fut, jusqu'en 1730, le véritable catalogue du département des manuscrits (3). Ces nombreux travaux lui valurent un avancement bien mérité : en 1692 il remplaça Melchisédec Thévenot avec le titre de sous-bibliothécaire; Boivin lui succéda dans les fonctions de commis.

Malgré tout le temps que Nicolas Clément employait aux différents travaux que sa position officielle lui imposait, et malgré le zèle qu'il déployait, zèle qui n'a d'égal que sa modestie, il trouvait encore le loisir de s'occuper de son goût pour les portraits, et d'entretenir avec les personnes qui partageaient ses louables manies une correspondance assez suivie. Malheureusement nous n'avons pu mettre la main sur un grand nombre de lettres à lui adressées ou écrites par lui à ses confrères les amateurs de gravures. Nous y eussions trouvé, sans aucun doute, des renseignements précieux sur les estampes et plus d'une révélation sur le goût et sur la curiosité à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Faute d'autres nous publierons les deux lettres suivantes, qui témoignent d'une part le désir que l'on avait de lui être agréable, et de l'autre la bonne confraternité qui existait entre lui et Roger de Gaignières :

« De Naples, le 22 septembre 1693.

« L'agréable votre me fu de consolation non ordinaire d'aprandre de vos « chere nouvelle et du R. P. Michel estiman lune et lautre comme la mienne « et seux de mes enfans. La joie que la meme me comuniqua d'aprandre lar- « rivée et l'agréement des livres que j'adressai à V. R. tant pour ele que « pour la Bibliothèque royale me chatouillat aussy. M. Labé de Louvois « m'en donna des espretion trop vive au dela du sujet.

« Monsieur Clémant par son billet me montre le désir qu'il a d'avoir deux « copie de tous les portraits qui sont dans l'ouvrage de la famille Carafe (4) « et d'autre je ai eu à plaisir tel comandement et ai fait un rama des portraits « que je ai pu treuuer et j'an anvoy deux à sorte que V. R. lui présentera de

1. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 286.
2. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 269.
3. L. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 290.
4. Bulifon était l'éditeur de cet ouvrage et peut-être bien le graveur des portraits qui le décorent. Voici le titre du livre en question : *Historia genealogica della famiglia Carafa, scritta dal regio signore consigliore Don Biagio Aldimari. In Napoli*, 1691, *appresso Antonio Bulifon*. 3 vol. in-fol.



67

RELIURE DE HENRI III
dos et plat

« ma part. Je les accompagne aveq deux copies de mon chois de lettre « mémorable à 3 tome, une copie je prie V. R. de l'agréer pour elle et « l'autre vous auré la bonté de la faire mettre à la Bibliothèque royale.

« Antoine Bulifon (1).

« V. R. fera savoir à M. Clemant come je ai le portrait des 36 vice-rois « de Sicile au dessin fait par un esselant peintre, s'il les désire il mecoute « un écu pièce, il n'ont point esté gravé. Les vice-rois de Naples on esté « fait mais fort mal. Je luy en envoy un à sorte.

« à Mabillon » (2).

« A Paris ce 3e aoust 1699.

« Quelques petits voyages faits à la campagne et d'autres incidens pour- « roient me seruir d'excuse, monsieur, d'auoir differé si longtemps à me don- « ner l'honneur de vous écrire, si je ne vous connoissois au dessus de toutes « ces formalitez de cérémonies. Il y parroist bien, puisque vous m'avez pré- « venu en me donnant le premier de vos nouvelles d'une manière si obli- « geante : de quelque fatigue que soient vos courses, je suis persuadé que les « belles découvertes que vous y faites empêchent que votre santé n'en soit « altérée. Conservez la, je vous prie, pour toutes sortes de raison, mais « entre autres pour vous trouver icy à vostre retour à la vente du cabinet de « M. Boucot (3), dans lequel, outre tant de bijoux et de raretez, il y a, dit-on, « treize à quatorze mil portraits. Je voudrais vous voir à mesme pour en « prendre à vostre choix, mais les sieurs Moette et Boudot qui ont acheté la « bibliothèque entière pour 18 mille livres prétendent vendre tout au plus « offrant, ce qui sera fort incommode pour ceux qui voudront avoir quelque « chose; ils ne commenceront qu'après la saint Martin. On vend cependant « journellement les autres curiositez de ce celebre cabinet......... On vient

1. Antoine Bulifon, artiste français très-médiocre, a gravé avec Nicolas Bulifon quarante planches pour le *Guida de forestieri per Napoli, M. CXCVII*, in-12. Il est, outre cela, l'auteur d'une plaquette intitulée : *Ragionamento intorno d'un antico marmo discoverto nella citta di Pozzuoli*, Napoli, 1694, in-12.

2. Bibliothèque Impériale, département des Mss français, 19,650, fo 398 ro.

3. La vente de Boucot eut lieu en effet à quelque temps de là, et le catalogue parut sous ce titre : « Catalogue de la Bibliothèque de défunt M. Boucot, garde rolle des offices de France, composée de plus de dix-huit mille volumes de livres imprimez, très-bien conditionnés, plusieurs des in-folio étant de grand papier, et reliez en maroquin, de plus de soixante et dix mille estampes, entre lesquelles il y a dix sept mille portraits, d'un très-grand nombre de livres d'art, d'éloges, de descriptions, de médailles, d'emblêmes, de plantes et autres, remplis de figures, et de plusieurs manuscrits en vélin, ornez de très-belles mignatures. La vente s'en fera en détail au plus offrant et dernier enchérisseur, le 16 novembre et autres jours suivans, à Paris, rue des Noyers, vis-à-vis la rue des Anglais, 1699, in-8 de 138 pages. »

Le *Catalogue des estampes et livres à figures de défunt M. Boucot* a une pagination séparée, et occupe 38 pages; il est malheureusement trop sommaire pour fournir quelque renseignement précieux.

« de m'apporter le portrait de M. l'abbé d'Estrées, assès bien gravé, pour « une thèse (1), je tacheray aussy de vous en ménager un. On débite « icy l'histoire d'un solitaire inconnu qui est mort en 1691 dans le diocèse « d'Angers ; on a mis son portrait à la teste et on trouve qu'il ressemble tout « à fait au roi Henri IV ce qui fait croire que c'est peut-estre M. le comte « de Moret : vous en pouvez scauoir des nouvelles dans les lieux ou vous es- « tes. Je vous souhaitte au reste, monsieur, une parfaite satisfaction dans « vos belles recherches et vous prie de me croire sans réserve, monsieur, vos- « tre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Clément.

« à Monsieur de Gaignières » (2).

A force de recherches, de patience et de sacrifices d'argent, Nic. Clément était parvenu à réunir plus de dix-huit mille portraits gravés. Son plan très-vaste ne lui interdisait de donner accès dans ses portefeuilles à personne. A quelque classe de la société qu'appartinssent les personnages représentés, dans quelques pays qu'ils aient vu le jour, si leur image avait été gravée, ils avaient leur place marquée dans la collection, leur rang assigné à l'avance. Clément avait le dessein de former une iconographie générale, et lorsque la mort vint le ravir à ses travaux, son but était en partie atteint. Cette importante collection fait aujourd'hui partie du Département des Estampes; l'intelligent amateur voulut, après lui, laisser à l'établissement scientifique dans lequel il avait passé la plus grande partie de son existence et auquel il avait consacré tout son savoir, le résultat de ses recherches personnelles, non content d'avoir partout laissé des traces de son érudition profonde et de son zèle infatigable. Elle est distribuée dans les diverses séries qui composent le Département des estampes et chaque gravure est allée prendre la place que lui assignait son mérite particulier. Plusieurs pièces d'une beauté exceptionnelle ont été augmenter les œuvres des maîtres, peintres ou graveurs, et contribuer ainsi à la richesse de ces recueils; le plus grand nombre cependant est demeuré à l'état de portraits, et a été fondu dans l'immense collection iconographique que conserve le cabinet des estampes. Çà et là, au bas de certains portraits gravés au XVII[e] siècle, portraits qui se font toujours remarquer par le choix des épreuves et par une conservation parfaite, on voit les deux petites lettres *Cl.* tracées à la plume dans l'angle gauche inférieur qui, en accusant la provenance, rappellent la donation du vénérable collectionneur. Un catalogue en trois volumes, rédigé par Clément, copié sous sa direction, annoté quelquefois par lui-même, aujourd'hui conservé au Département des estampes et auquel n'ont été faites depuis que des adjonctions sans grande importance et

1. Il est très-probablement question ici du portrait de Jean d'Estrées, évêque et duc de Laon, gravé par Étienne Gantrel.

2. Bibliothèque Impériale, département des manuscrits, fonds français, 24,986, f° 220.

faciles d'ailleurs à constater, permettrait de reconstituer dans son intégrité, s'il en était besoin, la collection léguée au Roi par N. Clément. Ces trois volumes portant pour titre : *Catalogue historique des hommes illustres ou autres dont les portraictz ont été gravez, rédigé par ordre alphabétique,* ont été collationnés par le garde de la Bibliothèque du Roi ; on lit en tête : *Première page, J.-P. Bignon,* et sur le dernier feuillet : *Quinze cent quatre-vingt-dix-septième et dernière page. J.-P.-B.* Ils sont là pour attester la valeur de la donation et pour témoigner de la générosité du bienfaiteur (1).

Une affaire désastreuse troubla les dernières années de la vie de Clément : Un aventurier de la pire espèce, Jean Aymon, prêtre du Dauphiné, ayant abjuré la religion catholique pour se faire protestant, et s'étant retiré à La Haye, où il s'était marié, trompa la confiance de Clément en lui écrivant lettres sur lettres dans lesquelles il protestait de son repentir et de son intention formelle de rentrer dans le sein de l'Église catholique; il lui témoignait en même temps le vif désir d'offrir au Roi un livre qu'il avait soi-disant acheté et qui comblerait une lacune importante à la Bibliothèque royale, mais pour cela un passeport bien en règle était indispensable pour rentrer en France, et Clément seul pouvait lui obtenir une semblable faveur. L'excellent bibliothécaire, fort heureux des dispositions apparentes du renégat, fort désireux d'augmenter le dépôt auquel il était attaché, ne put croire un instant que cet intriguant voulait le tromper; il sollicita et obtint du comte de Pontchartrain le passeport si chaudement demandé et l'envoya aussitôt en Hollande. Jean Aymon arriva à Paris au mois d'avril 1706. Clément lui fit un excellent accueil; il le présenta au ministre, lui facilita l'accès des trésors dont il avait la garde, et le combla de prévenances. Aymon profita de cette généreuse hospitalité pour dépouiller le dépôt dont on lui avait ouvert si libéralement les portes, et, après un séjour d'une année à Paris, il finit par obtenir, à force d'intrigues, du ministre de la guerre Chamillart, un nouveau passeport qui lui permit de retourner en Hollande. Il quitta subitement Paris au mois de mai 1707, se rendit directement à La Haye, et se garda bien de prévenir Nic. Clément de son départ.

Quelque temps après la disparition de Jean Aymon, la rumeur publique apprit à Clément que la Bibliothèque avait été spoliée, qu'un certain nombre de manuscrits avait disparu, et qu'il avait été la dupe de l'homme auquel il avait imprudemment accordé sa confiance. Cette nouvelle causa à N. Clément une peine indicible et sa douleur redoubla lorsqu'il apprit que Jean

1. Il existe encore au département des estampes un autre travail dû à N. Clément : c'est le *Catalogue alphabétique manuscrit des graveurs qui ont fait les portraits fondus dans la grande collection du cabinet des estampes.* D'après une note écrite, comme tout le volume, de la main de Clément, on voit que cette collection se composait, le 27 janvier, 1683 de 6,190 portraits; le 5 décembre 1684, de 6,400; le 1er juillet 1686, de 6,550; enfin, le 18 novembre 1687, on y ajouta 260 portraits d'évêques de France.

Aymon montrait partout en Hollande et cherchait à vendre *le Concile de Jérusalem* (1), fameux manuscrit grec qui appartenait à la Bibliothèque du Roi depuis l'année 1697. Toute illusion devenait impossible. Il fit alors les démarches nécessaires pour obtenir réparation; il prit en main la cause de la Bibliothèque avec plus d'ardeur peut-être que si elle eût été la sienne; il entreprit avec un soin minutieux la révision de tous les manuscrits appartenant au Roi et constata lui-même les vols nombreux commis par son coupable protégé; il s'aperçut plus tard qu'outre les volumes soustraits en entier, plusieurs des plus importants manuscrits dont il avait la garde avaient été mutilés et que des cahiers entiers avaient été enlevés à l'aide de canifs. Cette découverte nouvelle lui porta un coup fatal; la difficulté d'obtenir une réparation éclatante le rendit inconsolable d'avoir été la cause involontaire et bien innocente de ce vol; jamais il ne se remit complètement de ce désastre auquel il se reprochait continuellement d'avoir prêté la main; ses facultés s'affaiblirent, sa santé s'altéra sensiblement et donna bientôt de vives inquiétudes à ses nombreux amis. La mort vint bientôt, le 16 janvier 1712, mettre un terme à ses chagrins. Ainsi finit cet homme de bien, cet érudit modeste qui avait consacré toute sa vie au travail, qui avait eu perpétuellement en vue le bien de l'établissement auquel il était attaché, et qui voulut encore, après lui, laisser à la Bibliothèque un souvenir durable, en lui léguant par testament sa collection de portraits gravés, seul objet de ses distractions, seule occupation de ses rares moments de loisir (2).

GEORGES DUPLESSIS.

1. Réintégré peu de temps après à la Bibliothèque, ce manuscrit porte aujourd'hui le n° 424 de l'ancien fonds grec.

2. M. Haureau, conservateur du département des manuscrits, a consacré au vol. d'Aymon un long article dans la *Politique nouvelle*. 1851, p. 440-458. Cet article, fort important et très-détaillé, a été réimprimé dans : *Singularités historiques et littéraires*, Paris, Michel Lévy, in-12; il occupe les pages 286-324.



UNE DÉCOUVERTE DE M. DORANGE RELATIVE A DESCARTES.

La ville de Tours possède une bibliothèque fort riche en manuscrits qui intéressent, dans une certaine mesure, l'histoire de la philosophie, et, de plus, un bibliothécaire actif, intelligent, plein d'obligeance et passionné pour ses livres M. Dorange.

Grâce à M. Dorange, j'ai pu étudier à loisir le projet de catalogue qu'il a commencé et qu'il poursuit avec autant d'intelligence que d'exactitude, et en l'étudiant, il m'a été facile, par des rapprochements très-simples, de déterminer le nom, jusqu'ici inconnu, du maître de philosophie de Descartes, ou du moins de le déterminer avec un degré de probabilité qui est bien près de la certitude absolue.

En effet, il se trouve à la bibliothèque de Tours un manuscrit intitulé : *In universam logicam moralemque philosophiam commentarius authore celeberrimo professore Gandillonio*, manuscrit catalogué par M. Dorange (1). A une première inspection, je m'y arrêtai peu ; cependant la date de l'ouvrage (1619) n'avait pas pu ne pas me frapper un peu. Trouver en Touraine. c'est-à-dire dans la patrie de Descartes, un contemporain de la jeunesse de

1. *Extrait du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Tours, par Auguste Dorange, conservateur.*

N° 1241 ancien.—*Commentaires sur la philosophie d'Aristote*, par le P. François Gandillon, iutitulés : « In universam Aristotelis logicam, moralemque philosophiam commentarii, authore R. P. Francisco Gandillonio, Societ. Jesu, professore celeberrimo. Flexiæ, in convictu regio Flexiensi, anno reparatæ salutis M. DC.XIX. »

Ce manuscrit, d'une écriture très-fine, sur papier, contient 494 pages, environ 38 lignes à la page; haut. : 22 centim. 1/2 sur 16 centim. de larg.; couverture du XVIIe siècle, en parchemin, se divise en trois parties, savoir :

1° De la p. 1 à 353 : *Logique*, commençant par : « Disputatio proæmalis in Logicam, » et finissant par : « Finis universæ Logicæ. »

2° De la p. 353 à 405 : *Dialectique*, commençant par : » Breve Dialecticæ compendium, » et finissant par : « Finis compendii. »

3° De la p. 405 à 494 : *Éthiques*, commençant par : « In decem Aristotelis libros Ethicorum disputationes, » et finissant par : «... Vel unica virtus. Finis. »

A la fin du volume se trouve une thèse passée en 1626, au collège de la Flèche, par René Sain, Tourangeau, et cousin du philosophe René Descartes, du côté maternel ; cette thèse, imprimée à la Flèche chez George Griveau, finit par ces mots : «... In lyceo logico 4 et 5 junii anni 1620, prepugnabit Renatus Sain, turonensis. »

Descartes, cela invitait à une recherche nouvelle, et l'obligeance empressée de M. Dorange me permit de le faire. Voici ce qui en résulta : — le manuscrit de Gandillonius avait été écrit à la Flèche (*Flexiæ*) — et Gandillonius lui-même, en 1619, était professeur renommé dans le collége de cette ville.

Le manuscrit porte expressément, après le nom de l'auteur, ces quatre mots : *Ex convictu regio Flexensi.*

Or, tout le monde sait que Descartes a fait ses études à la Flèche; on sait moins en quelle année il est sorti de cet établissement; quelques historiens disent en 1612, d'autres en 1616; en 1612, Descartes n'avait qu'un peu plus de quinze ans; cette date est donc peu probable. Dans tous les cas, la réputation des professeurs qui vivent dans l'enceinte murée d'un collége est très-longue à s'établir, et si, en 1619, Gandillonius était déjà une célébrité, et même une illustration (*celeberrimus*), on doit en conclure qu'il enseignait au moins depuis une dizaine d'années, c'est-à-dire depuis 1609. Il a donc été le maître de Descartes.

Or, on n'ignore pas le cas tout particulier que Descartes faisait de l'école de la Flèche ; ce n'est pas seulement par politique et dans le *Discours de la Méthode* qu'il parle avec éloges des maîtres qu'il y a trouvés; dans sa correspondance privée, il leur rend le même hommage. Il est donc incontestable que les leçons de Gandillonius ont dû exercer une influence quelconque, peut-être restreinte, peut-être considérable, sur l'esprit du grand révolutionnaire du XVII[e] siècle.

Donc, le nom de Gandillonius doit entrer désormais dans toute histoire sérieuse de l'esprit humain. La seule question est de savoir quelle place il y tiendra.

Sur cette question, il me serait difficile de me prononcer quant à présent. L'examen nécessairement très-rapide, et par là même superficiel que j'ai fait du manuscrit de Gandillonius me permet seulement de dire :

1° Que le professeur de Descartes était un esprit très-sérieux, très-indépendant, mais que néanmoins il n'avait pas rompu extérieurement, officiellement, avec les traditions de la scolastique ;

2° Que le professeur de Descartes ne s'était pas enchaîné aux doctrines de Suarez, qui étaient les doctrines habituelles de sa compagnie. Suarez était beaucoup moins un philosophe cherchant la vérité pour elle-même qu'un tacticien manœuvrant dans l'intérêt de son ordre et de son Église; en face du flot montant de la révolution intellectuelle inaugurée par la Renaissance, il avait entrepris de lui opposer la digue factice d'une sorte de fusion entre les deux écoles rivales du thomisme et du scotisme; tous ses ouvrages peuvent se résumer ainsi dans toutes les parties : sur tel point, Thomas dit oui, Scot dit non, mais au fond ils sont d'accord ; formons, scotistes et thomistes, une coalition immense contre la philosophie nouvelle.

Gandillonius, autant que j'ai pu en juger par une première lecture, reste

étranger à cette préoccupation singulière de Suarez de marier perpétuellement la carpe du thomisme et le lapin du scotisme. Il a néanmoins, comme tous ceux de sa compagnie, un tempérament éclectique : c'est un thomiste qui incline au système d'Ockam. Et cette particularité explique peut-être certaine théorie de Descartes.

Quoi qu'il en soit, il serait fort à désirer que l'on fît une véritable enquête en Touraine pour savoir si l'on n'y trouverait pas d'autres manuscrits de Gandillonius; car celui que nous avons, simple commentaire d'Aristote, ne nous permet de le juger que de profil. Il serait aussi à désirer que le conseil municipal de Tours et le conseil général d'Indre-et-Loire fissent des fonds pour publier le manuscrit du professeur de Descartes.

Ce manuscrit a une importance de premier ordre pour l'histoire intellectuelle de la Touraine, et une importance qu'on ne peut encore bien apprécier, mais qui dans tous les cas est réelle, pour l'histoire générale de la pensée moderne.

Les deux journaux de Tours ont déjà parlé de la modeste découverte dont je viens de raconter les origines et les paisibles péripéties. L'*Union libérale* dit à ce sujet que le nom de M. Dorange doit y être associé. Ce n'est pas assez dire. M. Dorange y a eu la principale part; je n'ai eu que la peine de tirer une conclusion facile des données que le savant bibliothécaire avait recueillies et notées avec soin dans son projet de catalogue ; et mon rôle s'est borné à dégager l'inconnu de l'équation qu'il avait posée avec autant d'exactitude que d'intelligence. Les découvertes seraient bien nombreuses et bien aisées dans le domaine de l'érudition, si toutes nos villes possédaient des bibliothécaires aussi érudits et aussi obligeants que l'honorable M. Dorange.

FRÉDÉRIC MORIN.

Paris, 2 avril 1870.



IIe SECTION.



BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

HUGUES (Guillaume d'), évêque de Nevers, 1741-1751.



D'azur, au lion d'or, surmonté de 3 étoiles de même et 3 fasces de gueules brochant sur le lion.

HUGUET DE SÉMONVILLE (Charles-Nicolas).



Écartelé : au 1 et 4, d'azur, au cygne d'argent ; au 2 et 3, d'argent au chêne de sinople, englanté d'argent.

Devise : *Candor et robur.*

Catalogus librorum ill. viri D. Caroli Nicolai Huguet de Sémonville, senatus Parisiensis decani.—*Parisiis, G. Martin*, 1732, in-8.

HUMIÈRES.



D'argent, fretté de sable.

HURAULT, comte de Chiverny, chancelier de France.



D'or, à la croix d'azur accompagnée de 4 ombres de soleil de gueules.

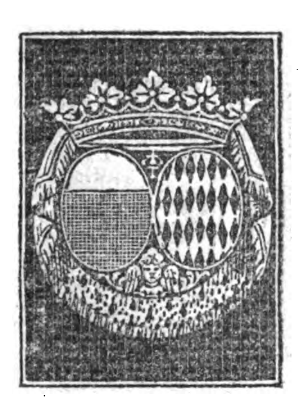
ISENGHIEN (Louis de Gand-Vilain XIV de Mérode de Montmorency, prince d'), maréchal de France, né à Lille, le 16 juillet 1678, mort à Paris, le 16 juin 1767.



De sable, au chef d'argent.

Catalogue des livres de M.*** (le prince d'Isenghien), dont la vente se fera en détail le mardi 15 juin 1756, rue de Grenelle, au coin de la rue du Bacq.—*Paris, G. Martin*, 1756, in-8.

ISENGHIEN (Marguerite-Camille-Grimaldi), femme du précédent.



Comme ci-dessus. Accolé de GRIMALDI, *qui est : fuselé d'argent et de gueules.*

ISOARD (D'), archevêque d'Auch 1839.



D'or, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 loups naissants de sable, armés et lampassés de gueules.

JACQUELIN, conseiller au Parlement de Bourgogne.



De gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même.

JAMET, en Bourbonnais.



D'argent, au chêne de sinople fruité d'or.

JAQUES.



D'azur, à l'aigle éployée d'or; au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur.

JANLEY, conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois quinte-feuilles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

JAQUOTOT, dont un membre au Parlement de Bourgogne.



D'azur, à trois pattes de griffon d'or.

JASSAULT.



D'azur, au croissant montant d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.

JAUBERT DE BARRAUT (Jean), archevêque d'Arles. 1612.



D'or à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

JOFFREVILLE (le marquis de), lieutenant-général sous Louis XV.



D'azur, à la croix alésée d'argent et florencée d'or.

JOLY DE BÉVY (Louis-Philibert-Joseph), Président à la Chambre des Comptes de Dijon. 1777.



Ecartelé : au 1 et 4, d'azur, au chef d'or ; au 2 et 3, d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une tête d'enfant de carnation chevelée d'or.

JOLY DE FLEURY.



Ecartelé : au 1 et 4, d'azur, à un lis de jardin épanoui, d'argent, au chef d'or, chargé d'une croix partie de sable; au 2 et 3, d'azur, au léopard d'or, armé et lampassé de gueules.

JOSSETEAU.



D'azur, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois croissants montants d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

JOURDAIN DE SAINT-SAUVEUR, en Normandie.



D'azur, à une massue posée en bande chargée d'une cigale, le tout d'or.

JOURDAIN DU PARC, secrétaire du Roi, 1690.



D'azur, au croissant d'argent.

JOYEUSE (François de), archevêque de Narbonne, 1615.



Ecartelé : au 1 et 4, palé d'or et d'azur de 6 pièces au chef de gueules chargé de 3 hydres d'or qui est de Joyeuse; *au 2 et 3 d'azur, au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de huit fleurs de lis d'or, qui est de* Saint-Didier.

La Bibliothèque de cet ardent bibliophile avait été en grande partie formée des livres imprimés ayant appartenu à Pierre Pithou. François de Joyeuse les donna aux Jésuites en 1603.

JOYEUSE DE GRAND-PRÉ (Gédéon-Anne-Jean de), lieutenant-général de Champagne.



Comme ci-dessus.

JOYEUSE (le duc de).



Ecartelé : au 1 de France; *au 2 de* Lorraine; *au 3 de...; au 4 de* Saint-Didier; *et sur le tout de* Joyeuse.

JUIGNE (Antoine-Eléonore-Léon-Leclerc), marquis de Juigné, archevêque de Paris. 1781-1811.



D'argent, à la croix engrêlée de gueules, cantonnée de quatre alérions de sable.

JUVENAL DES URSINS (Jacques), archevêque de Reims, et prieur de Saint-Martin-des-Champs. Mort en 1457.



Bandé d'argent et de gueules de 6 pièces, au chef d'argent, à une rose de gueules soutenues d'une fasce en devise chargée d'une anguille d'azur.

JUVIGNY, en Normandie.



D'argent, à la croix ancrée d'azur.

LA BALLUE, conseiller au Parlement de Paris.



D'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes de sable, 2 en chef et 1 en pointe.

LA BARDE (de), président au Parlement de Paris.



Ecartelé : au 1 et 4 d'or, à 3 coquilles de sable, au chef d'azur, chargé d'une molette d'éperon d'or; au 2 et 3 d'azur, à 3 fusées d'or.

LA BARDE (Denis de), évêque de Saint-Brieuc. 1633.



D'or, à 3 coquilles de sable, 2 et 1, au chef d'azur chargé d'une molette d'éperon d'or.

LA BARROIRE, président au Parlement de Paris.



D'or, à la fasce de sable, accompagnée de 3 merlettes de même.

LA BARRE (Pierre-Robin de).



D'azur, au croissant d'argent en chef soutenu de 3 roses d'or, 2 et 1.

LA BANNE, membre du Parlement de Paris.



D'argent, au chevron d'azur accompagné de deux croissants de même en chef, et de 3 tours donjonnées de sable en pointe.

LA BAUME DE MONTREVEL.



D'or, à la bande vivrée d'azur.

LA BOURDONNAYE, conseiller au Parlement de Bretagne. 1671.



De gueules, à 3 bourdons d'argent mis en pal.

LABORIE DE SAINT-AUBIAN, en l'Isle-de-France.



D'argent, à l'arbre arraché de sinople, au chef d'azur, chargé de 3 croissants d'or.

LA BOUTIÈRE, conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de 3 croissants de même, 2 en chef, 1 en pointe.

LA BRIFFE (Le président de).



D'argent, au lion de gueules, à la bordure cousue du champ chargée de 6 merlettes de sable, 3, 2 et 1.

Catalogue des livres... de feu le président de La Briffe, dont la vente se fera en son hôtel, quai des Théâtres, le lundi 18 août 1785... — *Paris, Delalain*, 1788, in-8.

LA CHAMBRE (Jean de), chevalier de l'ordre du Collier de Savoie.



D'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la bande de gueules brochant sur le tout.

Devise : *Altissimus nos fundavit.*

LA CROIX-CHEVRIÈRES (François de) comte de Seyve, marquis d'Ornacieux, président au Parlement de Grenoble. 1674.



D'azur, à la tête et col de cheval animé d'or, au chef cousu de gueules chargé de 3 croisettes d'argent.

LACROIX DE LAVAL (Jean), conseiller en la Cour des Monnaies de Lyon. 1737.



D'azur, à la croix tréflée d'or, cantonnée de 4 têtes de lion arrachées et affrontées de même.

LA FAYE (De), en Bourbonnais.



De gueules, au lion d'argent, armé et lampassé d'azur.

LA FORCADE (Jean de), échevin de la ville de Lyon. 1672.



D'azur, au chevron ondé d'or, au lion rampant de même en pointe.

LAFFITE (Pierre-François), évêque de Sisteron. 1722.



D'azur, au soleil d'or.

LA FOREST D'ARMAILLE.



D'argent, au chef de sable.

LA GRANGE.



De gueules, au chevron d'argent vivré de sable, accompagné de trois croissants montants d'or.

LA GRANGE, dont un membre au Parlement de Bourgogne.



D'azur, au chevron d'or chargé d'un croissant de gueules, accompagné en chef de 2 étoiles, et en pointe d'une rose d'argent.

Devise : *In spe et consilio.*

LA GRANGE D'ARQUIEN, cardinal. Mort en 1707.



D'azur, à 3 ranchiers d'or, et un écusson de sable à 3 têtes de léopard d'or, qui est de GUYTOIS, *en abyme comme brisure pour la branche d'* ARQUIEN

LA GUESLE (Jacques de), prévôt de Paris. 1594.



D'or, au chevron de gueules accompagné de 3 huchets ou cors de chasse de sable, virolés d'or et liés de gueules, 2 en chef, 1 en pointe.

LA GUICHE (Jean-François de), maréchal de France. 1633.



De sinople, au sautoir d'or.

LALAING (Marguerite de) comtesse de Berlaymont.



De gueules, à 10 macles appointés, 3, 3, 3, et 1 d'argent.

LALEMANT (Gabriel), avocat au Parlement de Paris.



D'azur, au chevron d'argent chargé de 3 étoiles de gueules, 1 en cime et 1 sur chaque branche; au chef d'or chargé de 3 étoiles de gueules.

Les livres de cet amateur étaient en général habilement reliés, et la plupart, outre ses armes, portaient au dos une série de λ, comme il suit.



La Bibliothèque de cet amateur fut léguée par lui au collége des Jésuites de Paris, en 1624.

LALLEMANT DE BETZ, en l'Isle-de-France.



De gueules, au lion d'or, armé et lampassé de même.

Catalogue des livres et estampes de M. Lallemant de Betz. *Paris, Guillyn*, 1774, in-8.

LA LIVE, de la Briche, maître des requêtes. 1761.



D'argent, à l'arbre de sinople, le fût accosté de 2 étoiles de gueules.

LA MARE, conseiller au Parlement de Bourgogne.



De gueules, au chevron d'or accompagné de 3 coquilles d'argent lignées de sable.

LAMBERT DE THORIGNY (Nicolas), conseiller à la Cour des comptes.



Ecartelé: au 1 et 4, d'argent, à la licorne naissante de la pointe et effarée d'argent, au chef d'argent, chargée de 3 merlettes de sable, au 2 et 3.....

Bibliotheca Lambertina, seu Catalogus librorum Bibliothecæ Nicolai Lambert, cum indice auctorum alphabetico.—*Parisiis, Martin*, 1780, in-8.

LAMBERT D'HERBIGNY (Henri), marquis de Thibouville, né le 3 novembre 1623, conseiller au Parlement le 4 février 1650, maître des requêtes le 16 décembre 1660, intendant à Moulins en 1666, en Dauphiné en 1679, à Montauban en 1691, à Lyon en 1694, puis à Rouen, conseiller d'Etat, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, mort le 23 novembre 1700, à 77 ans.



D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, au chef d'argent chargé de 3 étoiles de gueules.

Dans les *Portraits des membres du Parlement*, publiés par Duleau, on lit au sujet de ce personnage : « Très-honneste homme, fort sage, de grande probité, aymant la justice sur toutes choses. »

LA MICHAUDIÈRE (J.-B. de).



D'azur, à la fasce d'or chargée d'un lévrier courant de sable.

JOANNIS GUIGARD.

(La suite au prochain numéro.)



LES LIVRES DU MOIS.



ISTOIRE DE L'ART GREC AVANT PERICLÈS, *par Beulé* (1). — « Vivez harmonieusement. » Ce précepte, qui sort des lèvres de marbre de la Vénus Uranie, est la grande loi qui donna à toute une race un art tel que le sentiment du beau conduisit également le noble ciseau du statuaire et l'obscur pinceau du potier. Une médaille, un tesson de vase peint, un fragment de terre cuite, trouvés dans une île de la Grèce, révèlent aussi clairement que les marbres du Parthénon la grandeur et la pureté de l'Art hellénique. Dans un milieu où la vie est harmonieuse, le beau n'est point un accident; il se produit d'une façon normale et régulière. Les cités ioniennes vivaient dans la familiarité du beau.

Némésis était alors la plus haute gardienne des Arts. Cette vierge mystérieuse, sans mythe et primitivement sans attributs, cette déesse des vicissitudes, dont l'unique et multiple fonction était de maintenir la mesure en toute chose, était redoutée entre tous les olympiens par le plus sage, le plus harmonieux et le plus mesuré des peuples. Cette gardienne de l'ordre éternel qui, par un esprit de juste répartition, abaisse les puissants, me semble, mieux que le Destin, présider aux pathétiques catastrophes de la tragédie grecque. Némésis, qui n'est jamais nommée dans Eschyle, plane sur toutes les scènes des Perses et de l'Orestie. Les histoires d'Hérodote semblent composées pour démontrer la conduite de Némésis dans les choses terrestres, comme l'*Histoire uuiverselle* de Bossuet fut écrite pour marquer l'intervention du Dieu personnel dans les événements humains. L'effroi qu'inspire à Pindare cette parcimonieuse intendante des faveurs célestes, lui fait, dans chacune de ses odes, quitter promptement les louanges de l'athlète vainqueur pour célébrer celles de Castor et de Pollux, héros immortels. Némésis, telle qu'elle apparaît au VI[e] et au V[e] siècle, me semble l'expression la plus intime et la plus profonde de l'idéal moral des Hellènes. Némésis détruisit à Marathon la puissance démesurée des barbares, et l'ostracisme athénien me paraît inspiré par l'ombrageuse prudence de cette déesse dont le coude replié montrait

1. Un volume. Didier, éditeur.

infatigablement, aux citoyens comme aux cités, la mesure de puissance ou de prospérité qu'ils ne pouvaient dépasser sans rompre l'harmonie universelle.

Si nous avons insisté longuement sur ce type de Némésis, c'est qu'il nous semble caractériser précisément le génie grec dans l'art aussi bien que dans la politique et dans la morale. Ceux-là qui, dans la sculpture et dans l'architecture, créèrent la science des proportions d'où résulte la grâce, c'est-à-dire la plus belle et la plus désirable des choses, ceux-là furent assurément dévots à cette autre Vénus Uranie qui enseigne la géométrie morale, à Némésis adorée dans Rhamnus. Et, si j'ai rapproché les fonctions de Némésis de celles de Vénus Uranie, ce n'est point sans raison. Il fallait que ces deux déesses se ressemblassent profondément, puisque du temps de Périclès, Agoracrite de Paros sculptait, pour les Athéniens, une Vénus qui devint une Némésis dans le bourg de Rhamnus.

Si vraiment Némésis symbolise l'ensemble des forces morales qui tendent à maintenir l'ordre et l'harmonie en toutes choses, on m'excusera peut-être d'avoir vu dans cette déesse l'expression la plus caractéristique du génie grec et comme la Muse silencieuse et voilée qui donna aux artistes des lois et des canons.

D'ailleurs, comme Lamennais dans son *Esquisse d'une philosophie*, comme M. de Laprade dans son livre du *Sentiment de la nature*, comme M. Henry Houssaye, comme M. Ruskin, c'est dans l'idée religieuse que nous sommes tentés de chercher le principe de l'art. L'art nous semble, tout au moins à son origine, la manifestation du divin dans les œuvres humaines. On pourrait reconstituer, uniquement à l'aide de la sculpture et de l'architecture, les variations de l'idée de Dieu, selon les temps et selon les races, car la religion grave profondément son empreinte sur les blocs énormes de pierre entassés par les peuples jeunes et pieux, et quand ces peuples vieillissent et qu'ils perdent le sentiment du divin, l'art ne meurt pas parmi eux, mais, affranchi de toute tradition, il cesse bientôt d'exprimer les idées générales: et de collectif et d'idéal qu'il était, il devient individuel et réaliste. Je faisais ces réflexions en lisant le livre nouveau de M. Beulé l'*Histoire de l'art grec avant Périclès*. Et m'étant arrêté quelques instants sur les pages si nettes, d'un sens historique si juste, dans lesquelles l'auteur démontre qu'en Grèce, où il n'y a jamais eu proprement de corps sacerdotal, le despotisme hiératique n'a jamais pesé sur les artistes, il m'a paru toutefois que l'idéal religieux avait en Grèce, comme ailleurs, déterminé l'idéal plastique. Au reste, l'excellent livre de M. Beulé étant une histoire et non une philosophie de l'art, les longs développements esthétiques devaient en être bannis et ce n'était point le lieu d'examiner si le polythéisme hellénique, qui n'est que l'adoration des Lois universelles librement symbolisées n'a pas dû faire nécessairement de l'art grec le plus normal et le plus libre des arts.

Le livre où M. Beulé raconte l'art grec avant Phidias se divise naturelle-



68

RELIURE ITALIENNE DU XVII.E SIÈCLE

avec effigie de St Philippe de Neri

ment en deux parties: la première est consacrée à l'architecture, la seconde à la sculpture. La peinture ne parviendra que plus tard à se constituer une existence propre. Pendant toute la période qui nous occupe, elle se borne à vêtir de couleurs violentes la surface des monuments et à faire courir des lys marins sur les frises des temples.

Les édifices grecs antérieurs à Périclès disent rarement leur nom et ne disent jamais leur âge. M. Beulé pourtant a demandé à leurs ruines mêmes une chronologie scientifique et certaine. Ayant reconnu que le vieil ordre dorique, souvenir des primitives constructions de bois, tendit constamment, en allégeant ses formes et en purifiant ses lignes, à la perfection dont le Parthénon est le type accompli, M. Beulé établit la chronologie des anciens monuments doriques en mesurant la hauteur des colonnes dans leur rapport avec leur diamètre et en examinant le galbe des chapiteaux. Plus la colonne est trapue, amincie par le haut et couronnée d'un chapiteau au lobe mou et évasé, plus l'édifice qu'elle supporte doit remonter haut dans le vi[e] siècle.

Le plus archaïque des monuments de cette période est le temple de Corinthe. Assis au pied d'un rocher chaudement coloré, ses lourdes colonnes enduites de stuc portaient un entablement peint de bleus et de rouges violents, et deux frontons de terre cuite, qu'avait ornés de figures le vieux Dibutade de Sicyone. M. Beulé nous conduit tour à tour à Delphes, à Syracuse, à Pœstum, dont le sol s'est lassé de porter des roses, à Samos, à Trézène et à Sparte. Sur des indices certains, il relève les ruines, rend aux temples restaurés leurs ornements, leur couleur, leur soleil, leur peuple et le charme de la vie. M. Beulé a le don rare d'aimer les choses mortes. Quand il parle de l'Athènes des Pisistrate, on voit passer, le long des portiques, les citoyens laissant traîner leurs robes asiatiques et portant des cigales d'or dans leurs longs cheveux tressés, on voit les femmes athéniennes, plutôt celles d'Aristophane que celles de Sophocle, qui se rencontrent et posent leurs amphores devant les neuf mufles de lions de la fontaine Callirhoé; et les maisons de la ville, petites, suivent capricieusement la pente du rocher. Les rues sont étroites et irrégulières comme les rues des villes d'Orient. L'ombre qui les baigne est traversée de ces flèches de lumière qui illuminent tous les objets avec une poésie étrange et transforment les chaudrons en boucliers d'or et les viandes crues en tentures écarlates. Ce don charmant de faire voir, M. Beulé le doit tout entier à la sûreté de sa vue et à la richesse docile de son style; car on sait que nul savant n'est moins hasardeux dans les restitutions, moins téméraire dans les hypothèses.

Mais M. Beulé n'est point seulement un savant qui enseigne; il est aussi un artiste qui réalise, et c'est pour cela que tous ses livres franchissent aisément le cercle des érudits et pénètrent dans tout le public. Aussi, c'est à M. Beulé artiste que, pour finir, nous adressons un reproche que nous croyons juste

à la condition de n'en point exagérer l'importance. M. Beulé conserve aux divinités grecques leurs noms romains. Il dit Minerve et Mars pour désigner Athènè et Arès quoiqu'il sache aussi bien que personne qu'Athènè est fort différente de Minerve et que Mars ressemble peu à Arès. Aussi dès qu'il touche à la symbolique, il se sent forcé de rendre aux divinités des Doriens et des Ioniens les noms prolongés d'épithètes sacrées qu'ils portèrent dans leur grande patrie. Ces noms sont beaux et exhalent comme un parfum du sol natal. Pourquoi craint-il de les faire sonner dans ses beaux récits et dans ses lumineuses descriptions? Pourquoi toujours faire passer par le Tibre les divinités des Hellènes? Mais c'est là, nous le répétons, une querelle de mots qui nous semble bonne à faire et misérable à prolonger.



Juvénal et ses Satires par Auguste Widal (1). — S'il y avait mille façons d'écrire ce livre: *Juvénal et ses Satires*, il n'y avait guère qu'une manière de le concevoir, conformément aux progrès de la critique. Prendre un écrivain et l'examiner en dehors de son milieu, au nom du goût et du sentiment littéraire, est un procédé à jamais condamné pour sa stérilité. La critique qui *juge* est morte, par bonheur, depuis longtemps; la critique qui *explique* a pris sa place. Pour expliquer Juvénal il fallait peindre le siècle et la ville où il a vécu, en serrant surtout de près les classes sociales et les milieux particuliers dans lesquels la vie et l'activité de ce poëte ont été circonscrites. C'eût été un grand labeur, mais de la sorte la critique des Satires de Juvénal se trouvait, pour ainsi dire, faite avant que le nom de Juvénal eût même été prononcé.

La Rome impériale une fois reconstruite avec ses palais, ses portiques encombrés de clients, ses cirques et ses gladiateurs, avec ses femmes étalant dans leur litière les étoffes et les paresses asiatiques et rêvant aux imaginations énervantes de l'Orient, tout en maniant les fraîches écailles d'un serpent familier; et après qu'on eut rappelé les festins pleins de roses et de poisons et la *Louve*, gardienne d'une maison infâme recevant une impératrice parmi ses courtisanes, la figure de Juvénal serait d'elle-même apparue dans ce milieu reconstruit; le profil exact du poëte se serait montré sur le stuc rouge des colonnes ou dans l'ombre transparente d'un velarium. On aurait vu Juvénal vivant pleinement de la vie romaine, haïssant l'aristocratie d'une haine d'affranchi et exprimant cette haine parfois en poëte, plus souvent en déclamateur, tantôt avec la sincérité profonde de l'homme du peuple que les grands indignent par leurs crimes et surtout par leurs élégances, tantôt avec les détestables procédés de l'Ecole qu'il avait longtemps enseignés. Et

1. Un volume in-12. Didier, éditeur.

tout en employant de la sorte la méthode vulgarisée en France par un grand esprit contemporain, on eût pu éviter les excès d'un système trop rigoureusement appliqué. Après avoir montré dans quelle mesure Juvénal avait subi les influences du milieu ambiant, il était temps de rechercher dans quelle mesure il a pu, en vertu de la liberté humaine, réagir contre ces influences.

M. Auguste Widal a fait sur Juvénal une étude purement littéraire, dans laquelle il se préoccupe fort de Boileau et même de M. Barbier, qui n'ont rien à voir dans cette affaire.

Si M. Auguste Widal avait tenté autre chose qu'une dissertation élégante et bien amplifiée, les monuments plastiques lui eussent été d'un grand secours pour restituer la Rome de Claude, de Néron et de Domitien. Ces monuments sont très-abondants, et il n'est guère permis d'ignorer les principaux. Pour ce qui est des bijoux et des objets de toilette, l'empire romain nous en a légué un grand nombre; il faut, pour avoir un sentiment juste du monde de Juvénal, avoir vu ces petits et précieux monuments dans les musées ou, tout au moins, dans le bon livre de Boetigger.

Le Louvre possède un buste de Messaline qu'il n'eût peut-être pas été sans intérêt de rappeler en face de la VI[e] satire. La mère de Britannicus n'est figurée sur ce buste ni les cheveux épars et ceints de vendange comme nous la montre Tacite, ni la gorge soutenue du lacet d'or que lui donne Juvénal. C'est l'auguste impératrice, identifiée à Vesta par la piété politique des Romains et portant le chaste voile de la déesse. Les cheveux crêpés forment de petites boucles sur le front. Le visage est rond, le nez gros, la bouche épaisse; mais le menton a le beau caractère des mentons césariens. Ce buste, tout idéalisé et tout divinisé qu'il soit, est un portrait véritable, et le type qu'il présente se retrouve sur une monnaie de bronze frappée à Nicée de Bythinie à l'effigie de *Messaline Auguste, nouvelle Junon.* On sait avec quelle ferveur les Césars furent adorés dans les provinces d'Asie. Le proconsul Cadius Ruffus, qui fit frapper la monnaie dont je parle, donne à Messaline, outre le titre de Junon, les deux épis, attributs de Cérès.



Le Testament du P. Lacordaire, publié par le comte de Montalembert (1). — Pendant l'hiver de 1861, le P. Lacordaire, agonisant dans sa cellule du couvent de Sorèze, dicta à un jeune religieux de son ordre une *Notice sur le rétablissement en France de l'ordre des Frères prêcheurs.* Après neuf ans, le comte de Montalembert a livré ces feuilles posthumes à l'impression, et il est mort sans en avoir pu lire les épreuves. Cette œuvre suprême du dominicain de Sorèze, écrite dans la paix d'une grande âme et

1. Un volume in-8. Douniol, éditeur.

avec la sincérité profonde que donne l'approche de la mort, a tous les caractères d'un testament moral. Ce testament ne put être achevé. La mort, qui l'interrompit, mit quelque grâce dans sa cruauté en fermant la bouche du P. Lacordaire sur d'éloquentes et nobles paroles.

Il ne faut pas chercher dans ces pages d'un mourant une infaillible justesse d'esprit et la connaissance des hommes. Le P. Lacordaire ne fut jamais un politique ni un philosophe: ce ne fut point non plus un théologien; mais ce fut une âme, et un charme spirituel est largement répandu sur les dernières paroles qui sont sorties de cette âme d'élection.

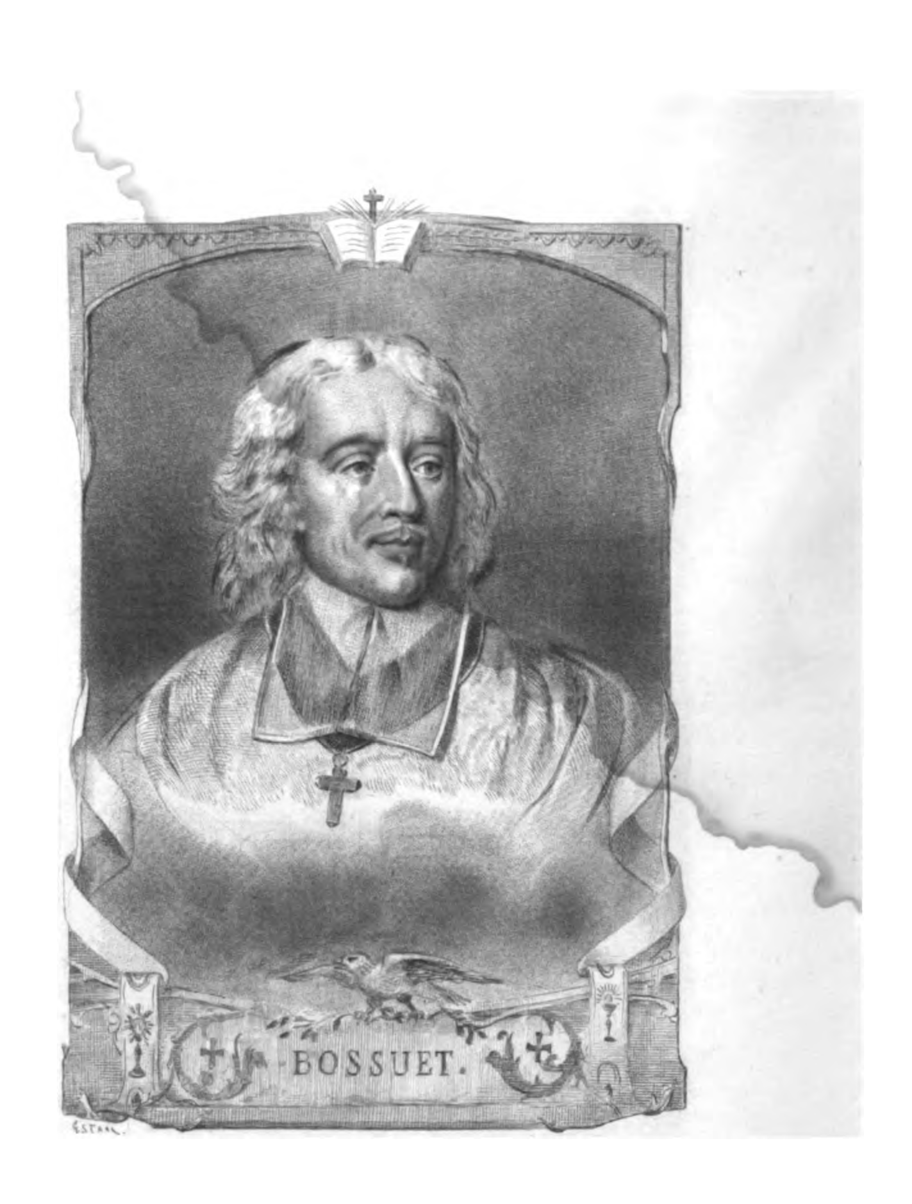
Henri de Lacordaire leva toute sa vie ses grands bras éloquents vers l'ombre évanouie d'un Grégoire VII, assez grand et assez obéi pour défendre, au XIXe siècle comme au XIe, la souveraineté des peuples et leur liberté morale contre les envahissements des puissances temporelles. Mais ce n'est point ici le lieu de rechercher ce que contenait de grandeur et d'inanité ce rêve d'un esprit généreux qui s'est mêlé avec plus d'amour que de prudence aux affaires du temps, et qui, selon sa propre expression, avait un peu trop de superstition du côté de la Providence.



Les Types populaires au théâtre, par Ludovic Celler (1). — Les personnages de la comédie italienne ont de commun avec les personnages mythologiques qu'ils sont des créations spontanées de la conscience populaire. Comme tels, ils sont doués d'une vie intense et d'une physionomie caractéristique. Pierrot et Colombine sont des types humains comme Mars et Vénus sont des types divins. Mais ces types humains ne sont pas plus immuables que les types divins auxquels nous leur rendons le juste honneur de les assimiler. Les bouffons de comédie, comme les dieux de l'Olympe, s'élaborèrent lentement, au milieu de ténèbres que la critique ne peut pénétrer. Si loin qu'ils nous apparaissent, ils ont déjà leur forme et leur caractère propre. Comme cette forme est nettement accusée, comme ce caractère est très simple, ces humbles héros peuvent traverser de longs espaces de temps sans devenir trop méconnaissables; ils finissent pourtant tous par perdre leur physionomie et meurent obscurément comme ils sont nés. Il est intéressant de suivre ces personnages si réels et si animés à travers les temps et les pays qu'ils ont traversés, car étant des personnages vivants, ils ont, comme tels, le bénéfice de s'assimiler des éléments étrangers et de renouveler leur substance tout en gardant leur identité. Leur historien doit s'attacher à suivre leurs transformations les plus marquées, mais pour les bien faire connaître, il faut qu'il les peigne de préférence à l'âge où leur type fut en même temps

1. Un volume in-12. Liepmannssohn et Dufour, éditeurs.




BOSSUET.

très-pur et très-accentué. Polichinelle, par exemple, se présente au XVII[e] siècle français, et notamment dans un ballet de Molière, comme un matamore sans ampleur et sans prestige. Ce n'est pas là qu'il faut prendre le vrai Polichinelle, le don Juan du grotesque. Il apparaît, au contraire, dans toute sa grandeur comique à chaque vers d'une ballade anglaise. Punch est un contempteur des dieux, comme Ajax, fils d'Oilée, et comme don Juan. Il a pendu le bourreau et tué le diable, et c'est le héros d'une des plus grandes épopées de carrefour qui soient venues jusqu'à nous.

Nous disions tout à l'heure que les types populaires du théâtre naissaient obscurément. Notre époque, toutefois, en a vu naître deux au moins d'un relief et d'une puissance incomparables, Mayeux et Robert Macaire. Ils se sont produits dans des conditions qu'on n'a pas oubliées. L'un s'est formé sous le crayon d'un dessinateur, l'autre a été créé de toutes pièces par un acteur de génie. M. Ludovic Celler a bien fait de rechercher cette double origine contemporaine, et de clore par l'histoire encore récente de Mayeux et de Robert Macaire son livre consacré aux types populaires du théâtre. Ce livre, plein de faits et d'aperçus ingénieux, plaira à tous ceux qui, comme nous, ont au cœur l'amour de Pierrot, de Scapin, de Colombine, et de tous ces jolis masques que leurs vices rendent si charmants.

ANATOLE FRANCE.



CORRESPONDANCE

PSEUDONYMES A DÉCOUVRIR

Monsieur,



En examinant avec attention la nouvelle édition, déjà fort avancée des *Supercheries littéraires* de Quérard (cinq livraisons sur six ont paru), j'ai pu me convaincre que, malgré le très-grand nombre de pseudonymes révélés, il restait encore une multitude d'ouvrages ayant droit à figurer dans ce répertoire et qu'on y chercherait inutilement. J'ai été personnellement témoin des efforts continuels que faisait Quérard pour lever tous les masques; je sais que ses continuateurs se sont donné beaucoup de peine afin de continuer ses recherches, mais on pourrait citer des milliers d'ouvrages dont les auteurs ne se sont fait connaître que par des noms supposés et dont il n'est point fait mention dans la nouvelle impression des *Supercheries*.

J'ai pensé qu'il ne serait point sans intérêt de signaler quelques-uns de ces inconnus auxquels il s'agit de restituer leur véritable nom; en dresser une liste complète serait une œuvre immense; je m'en tiendrai à quelques indications que je puise dans un ouvrage peu répandu en France, et composé par un savant bibliographe allemand, lequel s'est occupé avec zèle des petits mystères de la littérature française (*Index pseudonymorum*, *Drittes Supplement left*, von Emil Weller. *Glauchau*, 1867, in-8).

Si quelques-uns des auteurs déguisés que je vais faire comparaître sont connus des lecteurs de votre *Bibliophile*, j'espère qu'ils voudront les signaler, ce sera un service rendu à une portion épineuse de la science des livres.

Agréez, etc. ***

Ab. Telli. Révolution allemande et équilibre européen, 1866.

Adèle (sœur). Mon cloître, ou mes mémoires, 1859.

Albertus. Essai d'anti-encyclique (en vers), 1865.

Alceste. Impôts et liberté en France au XIXe siècle, 1865.

Anti-Jacobinus. Rocambole des journaux, 1791.

Ariste. Le Pacifique, ou Entretiens avec Lucile sur l'état des affaires présentes, 1649.

Arlequin (Messire). Histoire du très-joyeux, très-illustre et très-aimé Seigneur, le 21e arrondissement, 1865.

Bart (Jean). Pensées sur les affaires d'Etat, 1790.— La Conspiration fanatique dévoilée, 1791.

Basile. Diogène et les cléricaux, conte fantastique et politique, 1857.

Brunoni. Les Anversois et la Belgique, 1862.
Candide. Tout n'est pas dit. Réponse au docteur Pangloss sur son optimisme des finances, 1789.
Caton le Censeur. Harangue et remontrance présentées au roy, 1619.
Clara. Souvenirs, 1862.
Constant (Victor). Le parti fédéral en Prusse, 1865. — La Prusse ; lettre au comte de Bismark, 1866.
Damoclès. Le dernier misérable, 1866.
Enoch (frère). Le vrai franc-maçon, 1773.
Erothée. Lettre à Neogame, ou d'une jeune épousée à son époux, 1624.
Fanchon du faubourg Saint-Germain. Lettre à la petite Ninon du Marais, 1649.
Frédéric (Oscar). Quelques jours au château de Kromberg. Esquisse dramatique, 1858.
Fulano (Don). Rien ne va plus. 1863. (Ecrit dirigé contre l'établissement de jeu de Hombourg.)
Furet. Le véritable farceur du régiment, 1849.
Ganèse (Jehabod). Réponse à Ernest Renan au sujet de son livre : *La Vie de Jésus*, 1865.
Gogo (Victor). Les Travailleurs dans la mer; parodie comique et critique, 1866.
*Grandfils et *** (MM.).* Le Libéralisme, 1838.
Grisette (Jacob). Lettre à sa cousine Suzette Milaine, 1845.
Hieron. Epsom, Chantilly, Bade, 1865.
Jacques (le frère). Chansons, 1864.
Jérôme (maître). Les Criblures politiques, ou Réflexions sur les matières et les ouvrages politiques du temps, 1741.
Ignotus (le docteur). Petit traité de la machine humaine, 1864.
Julius Alsata. Au sieur Victor Broglie, 1791.
Karolus (Louis). Infirmités humaines; histoire de F. Merlan, ou mémoires d'un cerveau marécageux, 1865.
Kiritoglou, ancien janissaire. Un miracle comme on en voit peu, 1858.
Kromtsovius (Ireneus). Traité mathématique sur le bonheur, 1741. (Indiqué par Quérard, d'après Barbier, pour la traduction française de Silhouette, mais l'auteur anglais n'est pas dévoilé.)
La Besace (le sieur de). Conférence de Mazarin avec les partisans, touchant la retraite, 1649.
La Coignée (Pierre de). Response à une lettre escripte par Jean de la Souche à l'autheur du Discours faict sur la réduction de la ville de Lyon, 1594.
La Montagne (de). Le Monde dans la lune, 1656.
Le François Hercule. La première invective contre Nostradamus, 1557.
La Logique (madame). Mes griefs contre ces Messieurs, 1863.
Menippe. La Ferme des deux cyprès, 1865.

Micromègas. L'avocat Patelin, farce en un acte, 1862.

Monclar. Analyse d'un poëme en prose intitulé : Mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas, 1849.

Nostradamus. Le Prophète français, almanach pour 1849.

Œdipe qui n'est pas Béotien. Solution de l'énigme du sphinx tricéphale en Pologne, 1863.

Oscar (*le comte*), *soldat garibaldien*. Eclaircissements relatifs au passé et à l'avenir de la Pologne, 1863.

Pantopole (*le sire*). Le livre des Marchands, 1333. (Voir, au sujet de ce livret curieux, dirigé contre la cour de Rome, le *Manuel du Libraire*, qui indique diverses éditions, mais qui ne les fait pas connaître toutes.)

Pardevant (*Nicolas*). Trois petites questions à l'adresse de ceux qui ne voient pas clair dans la loi de charité.

Patriote (*Dom*). Le moine citoyen, 1789.

Philadelphe. Essai de catéchisme de la vie sociale à l'usage des lycées, etc.

Philalethe (*Théophile*). Lettre consolatoire au Dom Christophle, prince de Portugal, 1627.

Pierre. La Comédie au coin du feu, Théâtre de la jeune famille, 1857.

Pierre et Paul. Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, 1860. (M. Paul de Lourdoueix a publié en 1848 quelques écrits signés de ce pseudonyme, mais nous ignorons s'il est l'auteur de l'écrit que nous indiquons.)

Pierre l'Ermite. Une dernière fois, sauvons la Pologne, 1863.

Pileur (*le*). Dialogue de la Fortune et des habitants du collége des trésoriers, 1649.

Publicola. Histoire de la Belgique et de Liège en 1793, 1793.

Saint-Amour (*le chevalier de*). L'Amour raisonnable, 1712.

Simplon (*le Père*). Les Amours de Louis-Philippe, 1848.

Silence (*Will.*). Théorie du whist, 1859.

Sylvain. Suarsuksiorpok, ou le chasseur à la bécasse, 1863.

Tertius. Lettre à Son Excellence le ministre des finances sur le taux de l'argent et les crises financières, 1865.

Theophile. Responce au poëme pour la paix. Belgique, 1598.

Timenide. Rénégat! Une question indiscrète à M. l'abbé Renan, 1864.

Tranquille (*Nicolas*). Les Manières de voir au sujet de la religion, 1861.

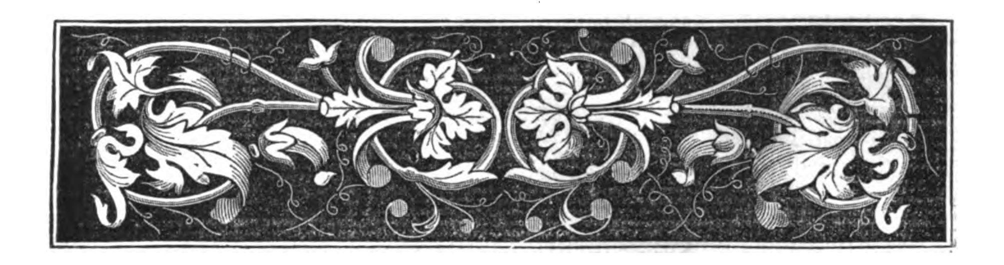
Uxorius, membre de XXI académies. Voyage par mer de Bruxelles à Anvers, 1782.

Va de bon cœur. Au Roi et aux Etats-généraux, 1789.

Ver West. L'esprit de la rue Neuve-Saint-Paul. Révélations sur des faits surnaturels, 1864. ***

Propriétaire-Gérante : Mme BACHELIN-DEFLORENNE.

Paris. — Imprimé chez JULES BONAVENTURE, quai des Grands-Augustins, 55.



BOSSUET

L'IMMORTEL auteur des *Discours sur l'Histoire universelle* et des *Oraisons funèbres*, le plus grand des orateurs chrétiens, le plus éclatant flambeau de l'Église gallicane, n'était point un bibliophile, dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot; il se préoccupait fort peu des livres qui n'ont d'autres titres à invoquer que leur rareté; les volumes à la reliure des grands amateurs du XVIe siècle l'auraient sans doute fort médiocrement intéressé; le cercle de sa pensée était trop vaste, le but de ses travaux était trop élevé, pour qu'il participât aux ambitions de ce qu'on appelle la curiosité, goût qui d'ailleurs ne faisait que de naître à l'époque du règne de Louis XIV. Mais, partageant à cet égard les penchants de ses contemporains les plus distingués, l'évêque de Meaux aimait les belles éditions des classiques grecs et latins, des auteurs ecclésiastiques; de nombreux exemplaires de l'Histoire Sainte, des Pères de l'Église, étaient alignés sur les rayons de son cabinet de travail, et il en faisait un usage continuel; lisant, écrivant sans relâche, conservant, grâce à la mémoire la plus puissante, le souvenir de ce qui avait passé sous ses yeux, fondant les pensées des autres dans le moule qu'il devait à son génie, et, les revêtant de la pompe d'un style

qui arriva parfois jusqu'au sublime, il dut à sa Bibliothèque de belles inspirations. Infatigable dans ses recherches, il montre, par le nombre des écrits sur lesquels il s'appuie ou qu'il combat, qu'il ne reculait devant aucune vérification, devant la recherche d'aucun témoignage, soit qu'il fût question de lutter avec les partisans de Luther et de Calvin, soit qu'il s'agît de défendre les principes inscrits dans la célèbre déclaration des quatre articles en 1682.

Que sont devenus les livres du grand évêque? Ils passèrent, après sa mort, aux mains de son neveu, l'abbé Bossuet, triste héritier d'un nom illustre, qui fut appelé à l'évêché de Troyes; plus tard, ils furent dispersés par une vente publique.

Nous avons sous les yeux le catalogue imprimé des « livres de Messieurs Bossuet, anciens évêques de Meaux et de Troyes, » vendus à Paris au mois de décembre 1742. La plupart des ouvrages qu'il indique avaient appartenu certainement à l'illustre prélat; il est impossible d'établir aujourd'hui une distinction, mais on peut, à coup sûr, admettre que c'était lui qui les avait choisis presque tous. Cet inventaire est classé, suivant l'usage de l'époque, par formats; il comprend en tout 1,470 numéros, dont 575 pour les in-folio, et 384 pour les in-quarto. Un certain nombre d'ouvrages sont indiqués comme reliés en maroquin, notamment le *Novum Testamentum græcum*, imprimé en 1633 par les Elzevier (un véritable trésor); diverses éditions des Pères sont en grand papier; l'amour éclairé des beaux livres se montre dans cette sèche nomenclature. Parmi les publications importantes relatives à la théologie, on observe la *Bibliotheca polyglotta*, de Londres, 1657, et la *Bibliotheca Fratrum Polonorum*, en huit volumes in-folio. Les Sciences historiques sont largement représentées : nous observons vingt-huit volumes de la Bizantine, en grand papier, et pour l'histoire de France, le recueil d'André Duchesne, en cinq volumes in-folio, Froissart, Comines, Monstrelet, l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, etc. Il est inutile d'ajouter que les auteurs classiques, grecs et latins, ne sont point absents; plusieurs d'entre eux, Térence, Virgile, Horace, Claudien, Prudence, etc., sont d'impression elzevirienne; on acquiert

ainsi la preuve que Bossuet savait fort bien apprécier tout le mérite de ces éditions si correctes et si bien exécutées. La littérature n'a qu'une faible part, mais nous pouvons signaler deux ouvrages qui provoqueraient aujourd'hui d'ardentes convoitises s'ils venaient à se montrer : le *Vergier d'honneur*, par Octavien de Saint-Gelais (édition de Philippe Le Noir, gothique), et les *Œuvres de Molière*, de 1682, huit volumes. Personne n'ignore combien cette édition est recherchée; si cet exemplaire, aux armes de Bossuet, se retrouvait un jour, à quel prix ne s'élèverait-il pas? Le n° 318 : *Jardin de Santé, ou Traité des Bestes, Oyseaux, Poissons et Pierres précieuses*, imprimé sur vélin, avec miniatures, ne mérite-t-il point aussi une mention?

Il s'en montre parfois dans quelques ventes, mais c'est une circonstance bien rare, et nous serions disposé à croire que Bossuet n'ayant fait placer ses armes que sur un petit nombre des volumes qui lui appartenaient, on est dans l'impossibilité de constater leur origine. Nous avons remarqué, à la dispersion de la Bibliothèque de M. Félix Solar, quelques éditions originales de certains ouvrages de Bossuet portant ses armoiries; l'un d'eux, l'*Histoire des Variations*, en deux volumes in-4°, a provoqué une lutte ardente, et s'est élevé jusqu'à 780 fr., tandis qu'un *Traité contre les Sociniens*, par Cordemoy, devait, grâce à une circonstance pareille, la bonne fortune de trouver amateur à 100 fr.; il n'aurait sans doute pas atteint la centième partie de ce prix, s'il eût été dépourvu d'une recommandation spéciale de nature à donner un prix particulier à un volume appartenant d'ailleurs à la très-nombreuse catégorie de ceux que l'oubli dévore.

M. Cigongne avait eu la satisfaction de placer dans sa riche collection (aujourd'hui la propriété de Mgr le duc d'Aumale) un ouvrage du très-savant évêque d'Avranches, relié aux armes de l'éloquent évêque de Meaux. Huet et Bossuet, voilà certes une réunion de nature à donner une vive émotion chez un amateur d'un goût éclairé et épris des souvenirs les plus honorables.

Il ne serait sans doute pas impossible de découvrir sur quelque catalogue important ou dans les armoires de certains connais-

seurs, des volumes ayant appartenu au prélat qui est un des plus beaux titres de gloire du clergé français, mais nous pensons que cette recherche ne conduirait qu'à de bien faibles résultats. La belle réunion de livres précieux, formée par M. L. Potier, et livrée au mois de mars dernier aux chances d'enchères qui ont été remarquées, ne contenait, parmi de fort nombreux volumes ayant appartenu à des personnages célèbres, aucun livre que le nom de Bossuet vînt doter d'un mérite exceptionnel.

D'ailleurs les écrits de l'illustre évêque, ces monuments impérissables, attirent avec raison les regards des bibliophiles lorsqu'ils se présentent en éditions originales, et lorsqu'ils ont appartenu à quelque possesseur digne de les avoir appréciés; c'est ainsi que nous avons vu payer 415 fr. à la vente Solar le *Discours sur l'Histoire universelle*, de 1681, exemplaire du prince Eugène; plus tard, à la vente Radziwill, on donnait 550 fr. pour le même ouvrage, même édition, relié aux armes du cardinal de Bouillon, individualité turbulente, ambitieuse et médiocre, dont le nom revient assez souvent dans les terribles *Mémoires* de Saint-Simon. Nous pourrions mentionner d'autres exemples du même genre, mais ce serait inutile. Nous saisissons toutefois cette occasion pour recommander à un éditeur instruit et sérieux la pensée de réimprimer quelques-uns des chefs-d'œuvre de Bossuet, en donnant à la révision du texte établi d'après les éditions originales les soins qui, à si juste titre, ont été consacrés récemment à divers classiques français; nous n'avons pas besoin de recommander qu'on ne retombe dans l'étrange fantaisie d'un libraire qui fit imprimer les *Oraisons funèbres* sur papier rose.

G. B.



CAPRICES ET UTOPIES.

RÉCITATION DES FABLES DE LA FONTAINE.



J'AI trouvé dernièrement sur les quais un petit volume qui m'a rempli de gaîté. Ce sont les *Fables* de La Fontaine, telles qu'elles doivent être récitées par les enfants.

Le volume, quoique autorisé par l'Université, n'est cependant pas très-connu ; c'est pourquoi je tente d'appeler l'attention sur le système de M. Duquesnoy, professeur d'art oratoire.

Persuadé par l'expérience que la clarté, l'harmonie et l'action doivent marcher de pair dans la récitation des Fables de La Fontaine, M. Duquesnoy a imaginé toute une série de signes pour que l'enfant élève ou baisse la voix, se repose, fasse sentir la rime ou ne s'y arrête pas.

Il y a dans ce système des hauts et des bas.

l. h.	veut dire :	*légèrement haut.*
pl. h.	—	*plus haut.*
h.	—	*haut.*
b. h.	—	*bien haut.*
t. h.	—	*très-haut.*
l. b.	—	*légèrement bas.*
pl. b.	—	*plus bas.*
b.	—	*bas.*
b. b.	—	*bien bas.*
t. b.	—	*très-bas.*

Telles sont les intonations fondamentales à l'aide desquelles la pensée de La Fontaine a besoin d'être éclairée.

Chacune des Fables étant un petit drame complet, le professeur de déclamation juge utile de les faire précéder d'un commentaire court mais ingénieux.

Ainsi, par exemple, pour le *Corbeau et le Renard,* « un seul personnage se trouve en action, c'est celui du flatteur, dit M. Duquesnoy : il a le sourire fin, le regard malin, la voix vibrante, la physionomie gracieuse. »

Quand le renard, ayant saisi le fromage, dit :

Mon beau monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute, etc.,

M. Duquesnoy ajoute qu'il faut à cet endroit « quitter le ton de flatteur pour prendre celui de persifleur, sourire sardonique, œil brillant, voix fortement articulée et incisive. »

Non content des signes qui, suivant sa méthode, élucident chaque vers, M. Duquesnoy a ajouté des notes fort importantes, témoin le vers :

Hé! bonjour, monsieur du corbeau!

« Avant de dire : *Hé! bonjour,* fait remarquer l'auteur, on fera un salut



gracieux, et pendant tout le discours on regardera du coin de l'œil, afin de voir l'effet qu'il produit. »

Ce n'est pas tout que le débit, il faut y joindre le geste. Le professeur de déclamation a fait dessiner, sous sa direction, de petites vignettes indiquant les mouvements principaux des bras et des jambes, l'air de tête.



Convient-il de se tenir debout,
Assis sur un fauteuil,
Ou sur un tabouret?



Voilà divers points sur lesquels M. Duquesnoy insiste particulièrement.

Cela s'adresse aux enfants. Le peuple aussi est un enfant. Pourquoi les conférenciers engagés par M. Ballande au théâtre de la Gaîté ne feraient-ils pas distribuer au peuple des tragédies avec de semblables remarques?

Et surtout si on y joignait de petites vignettes représentant, comme l'a fait M. Duquesnoy pour les Fables, l'allure avec laquelle il convient de réciter tel vers, l'œil brillant ou éteint, le nez au vent ou inclinant vers la tombe, le doigt indicateur ou le geste provocateur, c'est alors que l'homme du peuple, dans le silence de la mansarde, s'exercerait peu à peu au débit cadencé dont manquent généralement les orateurs des clubs; également un ouvrier, chargé de famille, élèverait ses enfants dans l'admiration de *Tancrède* et de *Mahomet*. Ainsi, grâce aux conférenciers, le peuple parisien se policerait de plus en plus, et finirait peut-être par oublier sa déplorable passion de barricades.

LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

UTOPIE.

Le temps n'est plus où de pauvres diables en souquenille, le pantalon effiloché traînant dans la boue, descendaient des hauteurs du quartier Saint-Jacques pour assister à l'ouverture des portes de la Bibliothèque Impériale. Ces Chodruc-Duclos de l'érudition, on en rencontrait encore, il y a une vingtaine d'années, le corps déjeté par l'étude comme les paysans le sont par la culture de la terre: les uns gras et crasseux comme des moines, le nez supportant de grandes lunettes de comédie dont les verres ne semblaient ni assez larges ni assez perçants pour le déchiffrement des manuscrits; d'autres, longs, pâles et maigres, promenant un pâle regard sur des amas de livres dont ils s'entouraient, semblaient, dans leur décharnement, des saint Bonaventure sortis de leur tombeau pour écrire leurs mémoires.

Le nouvel aménagement des salles de la rue de Richelieu a écarté ces excentriques, comme les quartiers neufs éloignent les misérables, et ce n'est guère qu'à la Bibliothèque Sainte-Geneviève qu'on retrouve quelques types de ces enragés lecteurs.

Pour de tels maniaques poursuivis par une idée fixe et achevant de se détraquer le cerveau dans les écrits du passé, la profession de lecteur était des plus insalubres : un petit pain qu'ils grignotaient dans le courant de la journée, une jatte d'eau qu'ils buvaient à l'écuelle de fer attachée par une



chaîne au mur de l'ancienne Bibliothèque, pouvaient émouvoir le cœur d'Antonio Watripon, qui se crut jusqu'à sa mort le dernier représentant des « escholiers » du moyen âge; mais aujourd'hui que les mœurs et coutumes ont changé comme par enchantement, les érudits et les travailleurs n'auraient-ils pas droit, dans l'intérieur de l'établissement, à une buvette, dût-on n'y débiter que du bouillon?

Les employés des administrations publiques coupent leurs travaux par un repas; les orateurs des assemblées publiques reprennent haleine en buvant un verre d'eau sucrée. Un buffet est annexé au Corps législatif; six heures d'études ou de service dépensés pour la science auraient mérité, de la part de l'administration de la Bibliothèque, alors qu'elle était en reconstruction, la construction d'une salle où lecteurs et employés auraient repris quelques forces.

Mais cet oubli n'est rien auprès d'autres réformes et améliorations plus importantes.

La décoration de la grande salle de lecture paraît soulever de nombreuses critiques : j'excuse jusqu'à un certain point l'architecte qui a profité de vastes ronds-points inoccupés par les livres pour les recouvrir de fresques représentant de verts feuillages. Ces verdures sont excellentes pour les yeux, et le travailleur qui s'arrête dans sa besogne ou cherche une idée, repose ses regards sur des touffes de vert discret comme il s'en voit dans les anciennes tapisseries. Si de semblables motifs avaient été répétés dans plus d'endroits qui se prêtent à ces fresques, l'effet serait tout à fait satisfaisant.

Je ne peux toutefois regarder ces feuillages peints sans penser aux jardins d'Académus. Combien les anciens nous étaient supérieurs, et comme ils comprenaient que l'exercice de l'intelligence ne doit pas nuire aux fonctions du corps!

C'était à l'ombre que conversaient les rhéteurs; retirés dans quelque boccage, les philosophes inscrivaient sur des tablettes leurs pensées activées par la marche.

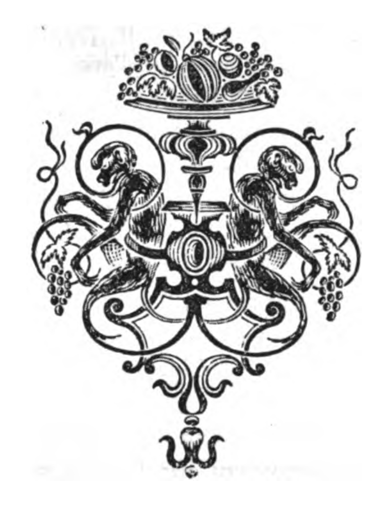
Qui ne sait quelle fâcheuse action exerce sur le cerveau l'affaissement du corps, fût-ce dans le meilleur des fauteuils? Les idées demandent à être promenées doucement; alors le travail intellectuel tire un précieux concours des jambes.

Une galerie couverte, servant de promenoir l'hiver, n'eût-elle pas été utile aux travailleurs? Quel admirable terrain l'architecte avait à sa disposition pour planter des arbres, et permettre aux lecteurs de se délasser un instant des fatigues de l'étude!

Il est visible aux yeux des passants le cimetière ouvert sur la rue Vivienne. Je dis cimetière, les pierres frustes qu'on a dressées sur ce terrain pouvant être fort précieuses pour les épigraphistes, mais n'offrant pas la moindre moulure intéressante pour la vue.

Que ces pierres désagréables rentrent dans les salles basses des musées d'archéologie, et qu'elles ne blessent plus les regards des passants par leur aspect tumulaire! Alors sur ce vaste terrain des charmilles seraient plantées; autour de la verdure et de l'eau se promèneraient quelques instants les travailleurs, échangeant leurs pensées, et rompant par la parole les fatigues de la pensée solitaire.

CHAMPFLEURY.



ROMANS DE CHEVALERIE (1)

GESTE DES NARBONNAIS,

FAMILLE DE GARIN DE MONTGLANE ET DE GUILLAUME AU COURT NEZ.

(Suite.)

LE CHARROIS DE NYMES.



E roman révèle les mêmes caractères que le précédent, auquel il fait suite, et paraît être du même auteur.

Le comte Guillaume, après s'être livré au plaisir de la chasse avec ses vassaux et ses compagnons, rentre dans Paris par le Petit-Pont. Il rencontre son neveu Bertrand, et lui demande des nouvelles : « Je reviens du palais, répond celui-ci, où j'ai assisté à un singulier spectacle. Notre jeune empereur s'est occupé de pourvoir ses barons de fiefs : chacun d'eux a reçu terre, château, cité ou ville.

« Moi et vos, oncle, i somes oublié.
« De moi ne chaut, qui sui un bacheler,
« Mès de vos, sire, qui par tant estes bers,
« Et tant vos estes traveilliez et penez,
« De nuiz veillier et de jorz jéuner. »
Ot le Guillaume, s'en a un ris gité :
« Niés, dit li cuens, tot ce lessiez ester.
« Isnelement alez à vostre ostel,
« Et si vos fètes gentement conraer (2)
« Et ge irai à Looys parler. »

(Vers 39-48.)

Le comte se dirige droit vers le palais. Son pas fait retentir les dalles de marbre, les seigneurs s'écartent effrayés à son aspect et lui livrent passage.

1. Voir les numéros de mai et juin 1870.
2. Vêtir, ajuster.

L'empereur va à sa rencontre et l'invite à s'asseoir. « Je n'en ferai rien, sire, mais j'ai deux mots à vous dire. » Invité à parler, le fier baron récapitule sommairement ses services, dont nous avons pu juger l'importance dans le *Coronemens Looys*. Mais l'empereur l'interrompt :

« Sire Guillaume, dit Looys li bers,
« Par vos merciz, un petit me soffrez.
« Ira yvers, si revenra estez,
« Un de ces jorz morra uns de mes pers,
« Tote la terre vos en vorrai doner,
« Et la moillier (1), se prendre la volez. »
Ot le Guillaume, a pou n'est forsenez :
« Dex! dist li cuens (2), qui en croiz fu penez (3),
« Com longue atente a povre bacheler
« Qui n'a que prendre né autrui que doner!
« Mon auferrant (4) m'estuet aprovender :
« Encor ne sai où g'en doie trover.
« Dex! com grant val li estuet avaler (5),
« Et à grant mont li estuet à monter,
« Qui d'autrui mort atant la richeté! »

(Vers 73-88.)

Guillaume insiste sur l'étendue de ses sacrifices. « Si j'eusse accepté, dit-il, les propositions du roi de Pouille, Gaifier, qui m'offrait sa fille avec la moitié de sa terre, je serais à cette heure en état de faire la guerre au roi de France. » L'empereur pâlit et la colère le gagne. « Il n'y a, répond-il, nul homme en France, fût-il aussi puissant que le roi de Pouille, qui osât toucher à un de mes hommes sans être mort, pris ou envoyé en exil. » Guillaume, de plus en plus irrité, commande à son escorte de retourner à son hôtel et de tout préparer pour son départ. Puis, s'appuyant sur l'arc d'aubier qu'il a rapporté de la chasse, il le brise en éclats qui, lancés jusqu'au plafond de la salle, retombent en partie sur le visage du roi. Il se calme cependant et se livre à une éloquente apologie de sa conduite et de ses services, qui occupe près de deux cents vers. Louis, pour apaiser son redoutable vassal, lui propose en vain les héritages les plus importants entre les fiefs du royaume. Mais Fièrebrace s'indigne, car ces héritages doivent retourner à de jeunes orphelins, et Louis doit savoir qu'il est le protecteur naturel de la veuve et de l'orphelin. Alors l'empereur, ne sachant plus comment satisfaire ce difficile solliciteur, finit par lui offrir le quart de son royaume et de ses trésors. Le comte n'a garde d'accepter. Que dirait-on de lui ? Que, sous l'apparence de protéger son seigneur, il l'a dépouillé et mis hors d'état de gouverner l'empire. « N'en parlons donc plus, ajoute-t-il ; quand il vous plaira vous trouverez assez de châteaux et de donjons à me donner. » Après cette réponse il redescend tout courroucé les degrés du palais. Sur son chemin, il retrouve

1. La femme.—2. Le comte.—3. Tourmenté.— 4. Cheval de bataille.—5. Franchir.

Bertrand, son neveu. Ce personnage, dont le portrait est fort bien tracé, est un sujet loyal et sage de son prince. Guillaume lui raconte son incartade, et comme quoi il se trouve n'avoir rien pu obtenir ou rien pu accepter. « Vous avez eu tort, dit Bertrand, vous ne deviez pas menacer votre légitime seigneur, mais au contraire l'élever, le secourir et l'aider. J'ai songé, à part moi, à un don très-important que vous pourriez solliciter sans faire tort à personne, ni grever le royaume. Demandez l'Espagne et Tortolouse et Porpaillart sur mer, puis Nîmes et Orange, toutes possessions qui sont au pouvoir des Sarrasins. » La combinaison sourit à Guillaume; l'oncle et le neveu reviennent tous deux au palais. Guillaume, souriant, présente à l'empereur sa chevaleresque requête, qui est aussitôt acceptée. Il raconte alors que, plusieurs années auparavant, étant dans le midi de la France, il avait assisté d'une fenêtre, dans la ville de Saint-Gilles, aux indignes traitements que les infidèles faisaient subir aux chrétiens. Justement indigné, il avait alors fait vœu de secourir ces infortunés, et c'est l'accomplissement de ce vœu qu'il projette. Il lui faut pour cela une armée. Guillaume s'assure le concours de ses parents et de ses amis, puis, montant sur une table, il fait un appel véhément à tous les volontaires pour une croisade dont il sera le chef :

« Se Dex m'aïst (1)! de ce me puis vanter,
« Plus ai de terre que xxx de mes pers.
« Encor n'en a un jornel (2) aquité :
« Ice di-ge as povres bachelers
« As roncins clops (3) et as dras descirez,
« Quant ont servi por néant conquester,
« S'o (si avec) moi se vueulent de bataille esprover,
« Ge lor dorrai deniers et héritez.
« Chasteaus et marches, donjons et fermetez (4),
« Se le païs m'aident à conquester
« Et la loi Deu essaucier et monter. »
(Vers 639-648.)

Cette proposition est accueillie avec enthousiasme. En moins d'une journée le comte réunit trente mille adhérents. L'armée, ainsi recrutée, se met en marche, chargée de crucifix, de missels, de psautiers et de calices pour convertir les infidèles.

Telle est l'exposition de ce poëme, où respire, comme dans le précédent, un sentiment très-vif de réaction contre l'incapacité et surtout l'ingratitude des successeurs dégénérés de Charlemagne à l'égard des compagnons du grand empereur. La suite, conçue sur un ton moins épique, brille par des détails qui visent au comique et dont la plupart échappent à l'analyse. C'est le récit d'une ruse de guerre renouvelée du cheval de Troie, au moyen de laquelle Guillaume, déguisé en riche marchand, et son neveu en charretier,

1. Si Dieu m'aide.—2 Journal, arpent.—3. Aux chevaux boîteux.—4. Maisons fortes.

surprennent la forte cité de Nîmes en y introduisant un convoi de mille gros tonneaux qui renferment dix mille soldats bien armés. Une fois dans la place une querelle s'engage entre les chefs des Sarrasins et Guillaume. A un signal donné, ses guerriers sortent de leurs retraites, et la place la plus importante du Midi tombe au pouvoir du comte Guillaume.

LA PRISE D'ORANGE.

Ce roman, qui par sa contexture paraît d'une époque postérieure aux deux premiers, se rapproche du genre insipide de la plupart des romans d'aventures, sans qu'on y voie cependant se produire encore l'élément merveilleux, c'est-à-dire les enchantements, les géants et les fées.

Le rapport du roman avec l'histoire est ici tellement éloigné que l'on peut admettre que le trouvère a puisé complétement dans son imagination. Guillaume, comte de Toulouse ou d'Aquitaine, n'a jamais eu à conquérir Orange. Cette ville ne fut point occupée d'une manière stable par les Sarrasins, et quant à Guillaume Ier, comte de Provence, leur vainqueur, il n'était pas seigneur d'Orange, mais il fut l'ancêtre du véritable Guillaume d'Orange. Voici les données fabuleuses de cette branche de la geste.

Guillaume, qui s'ennuie dans Nîmes, entend parler de la beauté extraordinaire d'Orable, femme du roi Thibaud d'Afrique, dont le fils, le roi Arragon, commande dans Orange. Le terrible guerrier devient amoureux. Il se déguise et pénètre, avec ses deux neveux, dans cette ville, une des plus fortes places des Sarrasins. Après une série d'aventures dans lesquelles il se trouve exposé aux plus grands périls, il est secouru par ses troupes de Nîmes, amenées par son fidèle neveu Bertrand, qui s'est échappé à cet effet. Arragon est tué, et Guillaume, maître d'Orange, dont il va ajouter le nom au sien, épouse la belle Orable, qui, après son baptême, prend le nom de Guibourc. Guillaume séjournera trente ans dans la cité qu'il a conquise, mais sans y pouvoir trouver un jour de repos.

LE COVENANS VIVIEN

(ou la *Chevalerie Vivien*).

Ce roman se lie intimement avec le suivant, *la Bataille d'Aliscans*, dont il semble être la première partie. Leur ensemble présente le récit poétique

complet des événements qui ont amené et suivi la sanglante défaite connue dans l'histoire sous le nom de bataille de l'Orbieu ou de Villedaigne, et dans les poëmes des trouvères sous celui d'Aliscans. Le héros chrétien y fut vaincu, mais, plus heureux que Roland à Ronceveaux, sa défaite ne fut pas inutile; l'ennemi, affaibli par son triomphe, repassa les Pyrénées, et la civilisation de l'Occident fut sauvée.

L'*Aliscans* est, en effet, comme on l'a dit en commençant, le noyau, le centre formateur de la geste de Guillaume, et ce poëme renferme, non sous le rapport de la forme, mais sous celui du fond, des beautés de premier ordre. Malgré des répétitions plus fréquentes dans ces deux romans que dans la plupart des autres, et qui tiennent au mode de récitation adopté par les jongleurs, ces poëmes sont supérieurs par la simplicité de la conception, la hauteur des sentiments et des idées, à la plupart de ceux qui les ont suivis. On y sent l'influence directe et en plusieurs endroits l'imitation du Roland, auquel M. Gautier les a justement comparés. La rédaction primitive de l'un et de l'autre de ces romans sur Guillaume est malheureusement perdue; elle devait être en vers assonancés, comme le Roland, et plus sobre que ces amplifications rimées où la pensée se délaye, où l'épithète n'est le plus souvent employée que pour le besoin de la rime.

Quoi qu'il en soit, le *Covenans*, postérieur au poëme suivant par l'âge de la composition, est d'une rédaction plus ancienne que les plus anciens manuscrits d'Aliscans, et le style en est meilleur.

Le comte Guillaume est dans Orange, mais il est loin de pouvoir se livrer au repos qu'il a si bien mérité. Les Sarrasins ne cessent leurs incursions dans le midi de la France, et le valeureux champion de la chrétienté ne leur laisse ni paix ni trêve. Le jour de Pâques arrivé, Guillaume adoube chevalier le jeune Vivien, fils de Garin d'Anseaune, son frère. Aussitôt qu'il a revêtu le heaume, le jeune homme est saisi d'un enthousiasme guerrier poussé jusqu'au fanatisme le plus sauvage. Se dressant devant toute l'assistance, et d'une voix terrible, il prononce un vœu solennel : « Je fais vœu devant le Seigneur « devant vous, mon oncle, qui m'avez confié cette épée; devant Guibourc, « ma tante, qui m'a élevé avec une si vive tendresse; devant nos pairs, de- « vant tous; je jure, entendez-le bien, de ne jamais reculer d'un seul pas « devant les Sarrasins. » Tel est le téméraire *covenans* (1) qui doit causer tant de larmes et faire couler tant de sang chrétien. En vain son oncle oppose à cette détermination imprudente l'expérience qu'il a acquise en tant de périlleuses rencontres. « Il n'est pas d'homme, dit-il, si vaillant qu'il soit, qui ne doive battre en retraite s'il est pressé par de trop nombreux ennemis. C'est ce que je fais moi-même quand je suis par trop encombré. Je n'attends pas d'être mortellement blessé. » « Mon oncle, reprend le hardi Vivien, ceignez-

1. De *conventus*, pacte.

moi l'épée, mais à cette condition que devant Sarrasins, Persans et Turcs, je ne reculerai, à mon escient, je ne reculerai jamais de l'espace d'un pied. » — « Mon neveu, dit Guillaume, j'en suis marri, car je pense que vous ne vivrez pas longtemps, et que vos parents auront bientôt à vous pleurer. »

Vivien se met aussitôt en mesure de lever une armée pour combattre la domination des Sarrasins. Sous sa bannière viennent se ranger dix mille chevaliers ou écuyers. Ils entrent en Espagne ; ils ravagent la terre des Persans et des Turcs. Ils tuent les femmes, ils égorgent les enfants. Vivien proclame en tête de sa troupe que quiconque s'emparera d'un païen ne doit accepter de lui aucune rançon, mais lui trancher immédiatement la tête. Vivien met à exécution, pendant sept années, ce terrible programme.

Il se livre à des actes encore plus cruels, s'il est possible. Dans une heureuse rencontre il s'est rendu maître de cinq cents prisonniers. Il leur fait couper le nez et les lèvres, les pieds et les poings, et crever les yeux. Dans cet état il les envoie au roi Desramé (Abd-er-Rhaman), qui est alors à Cordres (Cordoue). Il rit en songeant à la rage de l'émir en contemplant le spectacle effroyable qu'il lui a préparé.

« Telles sont, dit avec raison M. Gautier, t. III, p. 412, les cruautés qui vont tout à l'heure provoquer en effet la colère de Desramé, son départ pour la France, ses représailles à Aliscans, et la grande défaite des Français par les infidèles. Il faut avouer que les Français auront bien mérité leur sort. Et, quelque surhumain que soit l'héroïsme de Vivien, quelque invraisemblables que soient ses exploits, quelque éclatante que soit sa beauté au milieu de la mêlée d'Aliscans, nous ne pourrons plus désormais lui accorder une admiration sans mélange. Il faudra, devant tant de courage, nous représenter sans cesse les cinq cents mutilés, les cinq cents victimes de Vivien, et nous dire que tant de cruauté ne méritait même pas une défaite si glorieuse. »

Quatre Turcs, chargés de conduire ce sinistre convoi, pénètrent un beau jour dans la capitale du khalife (1), au milieu des joies et des splendeurs de la fête de Mahomet. « Voici, disent-ils, le cadeau que vous adresse le neveu de Guillaume Fièrebrace, le chevalier Vivien, qui, après vous avoir pris Luiserne, tué vos parents, dévasté vos terres, promène en ce moment ses ravages dans votre pays de l'Archant (la terre d'Argence). » Le khalife, d'abord atterré de tant d'audace, se réveille, pousse un cri terrible, et fait entendre contre la race d'Aimeri de Narbonne une imprécation qui ne sera pas une vaine menace.

Aussitôt Desramé fait publier son ban de guerre, l'*al Gihad*, dans tous ses États d'Occident, ainsi que dans tous les royaumes soumis au Coran. Trente

1. Le poëte donne à Desramé (l'Abderrhaman, ou Abdérame de l'histoire) le titre d'amiré (émir), d'amirant et de roi.



rois, suivis de leurs contingents, se rendent à son appel. Il en vient des extrêmes profondeurs de l'Orient.

Pendant que Vivien continue dans l'Archant ses terribles exploits, il entend un bruit sourd, mais formidable, qui s'élève sur la mer. Il court au rivage. La Méditerranée, aussi loin que le regard peut porter, est couverte de voiles étincelantes de l'or arabe. « Ce sont les païens, s'écrie-t-il en soupirant, nous allons avoir une terrible bataille; nous ne pouvons en réchapper. »

Girard, oncle de Vivien, lui fait remarquer combien est grande l'inégalité entre les forces des deux armées:

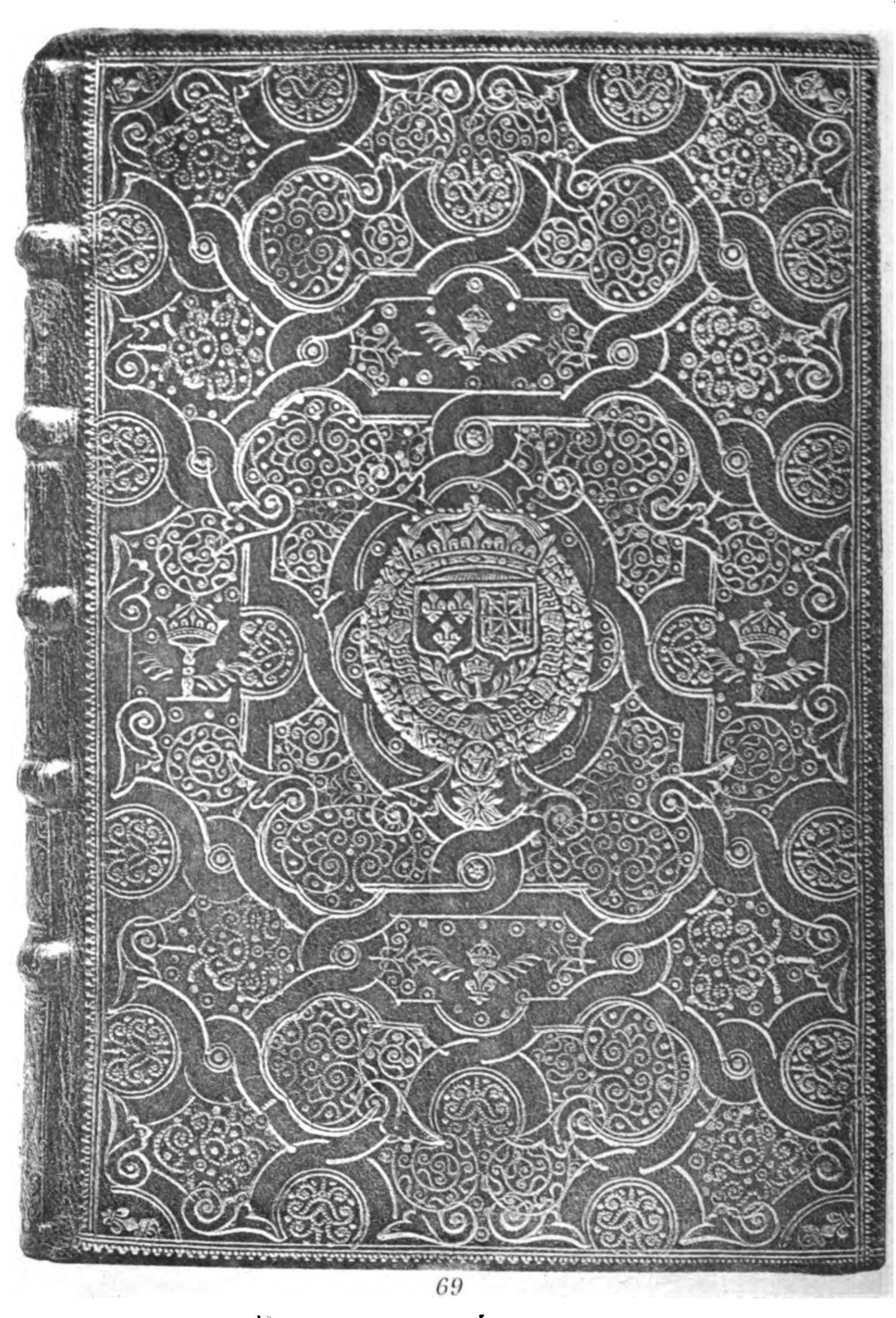
« Niés Vivien, ce n'est pas jeus petiz,
« Que tant i a Sarrazins et Persis,
« Contre un des noz en ont LXX.
« Li nostre efforz sera vers els petiz:
« Quar en alons, se vos vient à plesir. »
(Vers 386-390.)

Mais Vivien non-seulement refuse de battre en retraite, mais même d'appeler Guillaume à son aide.

« Mauvès seroie, recréanz et failliz,
« Se à Guillaume estoit li mès tramis (1),
« Quant sui encor, la merci Deu, toz vis (2)
« N'encor ne sui de nule riens malmis,
« Né mon hauberc dérot né dessarci (3),
« Tenez ma foi, que ge le vos plévis (4),
« Jà en Orenge n'en ira mes escriz,
« Tant que ge soie encor si postéis (5)
« Né jà reproche n'en aura Aymeris,
« Guibor la bele, Guillaume li marchis,
« Que por paien m'en soie un jour fouiz (6)
« Ou ci morrai, ou demorrai vis. »
(Vers 406-416.)

Ce dernier vers, dans sa concision, est digne de Corneille. Tout ce passage est au reste fort beau. Le poëte a su mêler la peinture de l'héroïsme chevaleresque, poussé jusqu'à l'exaltation la plus sauvage, avec l'attendrissement et les angoisses qui font redescendre ses héros sur la terre et montrent qu'ils appartiennent à l'humanité. « Ecoutez-moi, barons, ajoute Vivien, voici les païens que vous n'aimez guère; je ne veux pas cependant que vous mouriez pour moi; je vous donne congé de bonne amitié. Quant à moi, je demeurerai, comme mon serment m'y oblige. » Ses compagnons sont émus de pitié et lui jurent qu'ils ne l'abandonneront pas, dussent-ils être « démembrés ». Ils

1. Le message envoyé. — 2. Tout vif. — 3. Rompu et mis en pièces. — 4. Que je vous l'assure. — 5. Si puissant. — 6. Enfui.



69

RELIURE DE LOUIS XIV.

revêtent leurs armures et présentent une contenance digne de chevaliers moins jeunes et plus aguerris.

Et Viviens a ses gens regardez :
Pou en i ot (1), si en fu effraez.
Il bat sa colpe et rent graces à Dé :
« Dex! dit li enfes (2), et quar me secorez!
« Pensez des ames et si les reeevez!
« Des cors sera einsi comme vos vorrez. »
(Vers 454-458.)

Vivien ne donne pas au khalife le temps de se reconnaître; il se jette avec sa petite armée sur les Sarrasins au fur et à mesure de leur débarquement. Mais, en dépit de prouesses inouïes, qu'il serait trop long de raconter, les chrétiens doivent succomber sous le nombre.

Li enfes pleure par de desouz son elme,
Que il set bien sor lui venra la perte.
« Dex! dist li enfes, sainte voire (3) paterne,
« Regardez, Sire, vostre mesnie bele!
« Ne vos verrai jamès, oncle Guillelme,
« Né mon lignaige, né la gent de ma terre;
« Hui en orroiz si très-pesme (4) novele! »
(Vers 596-604.)

Vivien avise à l'horizon un château fortifié dont il n'est séparé que par l'armée des païens. « Il faut l'enlever, » dit-il à ses chevaliers. Et tous ces damoiseaux, couverts de blessures, se lancent à travers les rangs épais des Sarrasins. Ils s'emparent, après une lutte acharnée, du château des Géants; mais ils ne doivent pas s'y reposer longtemps pour panser leurs blessures, car Desramé, furieux, en ordonne l'assaut pour le lendemain matin.

Ce château des Géants, sur le bord de la mer, ne serait-il pas une réminiscence du *castellum Fraxinetum*, enlevé aux Sarrasins par Guillaume I[er], comte de Provence ?

Aux premières lueurs de l'aurore, l'armée tout entière de Desramé investit le château dans lequel Vivien, avec quelques centaines des siens, demi-morts par suite de leurs blessures, est venu chercher un refuge momentané. Dans cette extrémité le neveu de Guillaume se décide à appeler son redoutable parent à son secours, mais comment lui faire parvenir cet appel désespéré? Le messager devra traverser l'armée sarrasine. Girard, oncle de Vivien, s'en charge. Il parle parfaitement la langue des païens, et, sous le costume d'un chevalier arabe, il espère tromper leur vigilance. Il échoue une première fois dans cette tentative, mais plus heureux dans une seconde, il parvient à leur

1. Il y en avait peu. — 2. Enfes, cas nominatif, enfant, cas régime. — 3. Vérité. — 4. Pesme, *de pessima*.

échapper et se lance au galop sur la route d'Orange, où il pénètre tout meurtri et après avoir eu mille peines à se faire reconnaître. Il raconte les événements qui se sont accomplis depuis le départ des dix mille bacheliers, réduits en ce moment au nombre de cinq cents et bloqués dans la tour des Géants :

« Viviens mande que vos le secorez
« Por l'amor Deu qui en crois fu penez,
« Ou se ce non, jà mès ne le verrez.
« Se ce est chose que vos ne m'en créez (1),
« Véez ensaignes que vos croire poez,
« Que mon escu et mon heaume gemé (2),
« Au sanc vermeil qui me cort del costé. »
(Vers 1097-1103.)

Guillaume manque d'argent pour faire campagne, mais Guibourc sacrifie son douaire pour sauver son cher neveu Vivien. Le comte d'Orange appelle tout son ban de guerre, et bientôt il peut partir à la tête de dix mille lances.

Cependant Vivien, en dépit de ses plaies saignantes, ne peut se résoudre à attendre le secours qu'il a réclamé de Guillaume.

« Seigneur, dist-il, quar nos alons armer,
« Tant com vivons ne devons reposer
« De Sarrazins occire et décoper
« Et la loi Deu essaucier et lever,
« Et les nos ames à Damedeu doner.
« Ge ne vorroie por un mui d'or comblé
« Ci nos trovast Guillaumes au cort nés. »
(Vers 1329-1335.)

Il recommence impétueusement l'attaque contre les Sarrasins, au nombre de plus de cent mille. Desramé, furieux d'une telle audace de cette poignée de jeunes chevaliers, promet une riche récompense à celui qui lui amènera Vivien vivant.

Vivien, au milieu de la mêlée, jette à terre un Sarrasin aux armes étincelantes, vêtu d'un heaume en or battu ; il s'apprête à lui séparer la tête du tronc. Mais les Turcs ont vu le péril et volent au secours de leur roi, qu'ils arrachent des mains du terrible Vivien. Desramé, car c'était lui, au lieu de répondre à la provocation de Vivien, lance contre lui ses païens ivres de fureur ; le cheval s'abat et le chevalier chrétien reçoit quatre javelots à travers son corps sanglant, ses adversaires le renversent par trois fois. Si « ses amis et ses drus » ne fussent accourus à son aide, c'en était fait de lui. Accablé de tant d'efforts, l'intrépide exterminateur des païens perd tant de sang, qu'il tombe pâmé sur le gazon. Dès qu'il revient à lui on lui bande ses plaies. De

1. Croyez. — 2. Semé de pierreries.

la moindre d'entre elles un émir fût déjà mort, mais le Seigneur le protége. Comment faire cependant? De cinq cents hommes qu'il avait tout à l'heure il ne lui en reste plus que trois cents à peine.

« Dex, dist li enfes, jà m'estoura finer (1),
« Mort sont mi homs et mi conte et mi per.
« Ahi! Girart, com m'avez oublié!
« Vos me deustes le secors amener.
« Morz estes-vos quant vos ne revenez.
« Oncle Guillaume, jà mès ne me verrez;
« Dame Guibor, jà mès ne me r'aurez.
« Li hueill me troblent, ge ne voie mie eler;
« Tant ai perdu del sanc de mes costez,
« Ge ne sai mès mon cheval où torner.
« Près est ma mort, hui me convient finer
« Et de cest siecle partir et devier. »

(Vers 1413-1424.)

Le malheureux Vivien, aveuglé par son sang qui lui coule sur les yeux, est devenu presque aveugle, sans que la frénésie de carnage qui le possède en soit ralentie. Il frappe son parent Gautier qu'il prend pour un païen; mais celui-ci, voyant les forces de son jeune chef l'abandonner, l'entraîne hors de la mêlée.

« Ecoutez, dit tout à coup Vivien, j'entends une grande clameur du côté d'Orange: c'est Guillaume qui nous vient en aide. » « C'est vrai, répondent ses compagnons, nous apercevons des lances à l'horizon; si c'est l'arrière-ban de Desramé, c'en est fait de nous. » Vivien alors prend son cor d'ivoire et se met à sonner un signal d'alarme avec tant de force qu'il se rompt la maîtresse veine.

Granz fu l'aleine et li bondirs fu fors.

Guillaume l'a entendu. « C'est Vivien, s'écrie-t-il, et je reconnais qu'il est près de la mort. Courez, neveu Bertrand, prenez dix mille hommes et tâchez de le dégager; je vous suis de près pour tourner l'ennemi avec les autres. » Mille clairons font retentir l'air, et les Sarrasins sont saisis de terreur. « C'est Guillaume! » s'écrient-ils, et ils commencent à prendre la fuite, en abandonnant Vivien. Celui-ci, qui n'a plus avec lui qu'une vingtaine de chevaliers, à demi morts, se fait attacher sur son cheval, fait boucher les trous de ses plaies, coupe avec son épée les morceaux d'entrailles qui lui sortent du ventre, et, aveuglé, les vêtements déchirés, le corps presque nu, se lance à la poursuite des fuyards.

Cependant Guillaume, couvert d'armes étincelantes, monté sur Baucent, aux bonds de trente pieds, apparaît sur ce champ de carnage. Après avoir

1. Il me faut en finir, c'en est fait de moi.

abattu sur son passage tout ce qui lui fait obstacle, renversé les émirs les plus vaillants, il se trouve en présence d'un cavalier nu et sanglant qui se lance sur lui avec une impétueuse furie. L'aveugle assène à Guillaume un tel coup que, sans la bonté de son heaume, il lui eût fendu la tête jusqu'aux dents. Guillaume, qui prend ce forcené pour un Sarrasin, retient les rênes de son cheval et lui crie :

« Va-tu, paien, mal fussent onques nez,
« Honiz soit-il qui vos a engendré !
« Mal ait la mere qui vos a chaelé (1);
« Ainz puis cele heure que je fui adoubé
« Et Karlemaines m'ot mes armes doné,
« N'oi mès tel cop dont fusse si pené,
« Mès se Dex plet bien ert reguerdoné (2). »
(Vers 1801-1807.)

Ce mot «Charlemagne» a fait impression sur l'aveugle. «Qui êtes-vous, dit-il, vous qui venez de prononcer le nom de l'empereur Charles? vous devez être Français et chrétien.» «Païen, répond Guillaume, je ne cache jamais mon nom; je m'appelle Guillaume, le marquis au court nez, et je suis entré en cette bataille pour l'amour de mon neveu Vivien.» La reconnaissance tant attendue a lieu. Guillaume est navré de douleur à l'aspect du piteux état de son enfant d'adoption, de son cher neveu.

« Niez, dit Guillaumes, com j'ai en vos grant perte !
« De mon lignaige toz li plus hardiz estes. »

Vivien ne se laisse pas attendrir. «Laissez cela, dit-il; en route ! »

« Est-ce or duel (3) que font femes entr'eles ?
« Mès entor moi m'estraignez ma bouele (4),
« Si me bailliez mon cheval par la resne,
« Si m'en irai en cele plus grant presse,
« El plus espès de cele gent averse (5).
« Ma bone espée me rendez el poing destre ;
« Se ge n'abat des meillor de lor terre,
« Ainz ne fui niés Aymeri né Guillaume.
« Ne morrai pas, je sai moult bien mon terme :
« Si sera nonne, voire passées vespres.
« Bien sent la mort qui el cors me flaele (6) »
(Vers 1846-1859.)

1. De *capdelare*, conduire.—2. Mais, s'il plaît à Dieu, il sera bien récompensé.—3. Deuil. —4. Ceignez-moi le corps avec mes boyaux. — 5. Ennemie. — 6. Je sens bien la mort qui flagelle mon corps.

En vain Guillaume s'efforce de le retenir, le moribond menace de se tuer si on l'empêche de conquérir le paradis par ce dernier sacrifice. Guillaume alors le lance au milieu des bataillons sarrasins où il le perd de vue au milieu du carnage. « Ne vous découragez pas, oncle Guillaume, lui crie son autre neveu Bertrand, frappez à droite et je frapperai à gauche. Notre famille n'aura nul reproche, et par toute la France le renom en sera porté. » Plus de cinq mille Sarrasins tombent depuis ce moment sous leurs coups, et vous n'entendrez jamais parler d'une si terrible douleur.

La sanglante journée de Villedaigne, pleine de glorieux souvenirs, malgré la défaite du héros méridional, méritait d'inspirer ce poëme, d'une énergie grandiose, parfois sauvage et même dégoûtante. Le personnage de Vivien, taillé sur le modèle de Roland, ne perd rien de son originalité pour être une imitation. En somme malgré les lenteurs, les répétitions communes à tous ces poëmes primitivement chantés, celui-ci est écrit d'un style clair, ferme et simple; les scènes sont pour la plupart animées et intéressantes, et leur ensemble présente un tableau saisissant des mœurs chevaleresques du XIIe siècle.

BATAILLE D'ALISCANS.

La journée d'Aliscans est terrible pour l'armée chrétienne. Le champ de bataille, couvert de monceaux de cadavres et de ruisseaux de sang, offre un spectacle épouvantable.

Le comte Guillaume d'Orange combat avec un acharnement incroyable :

> Ses brans fu tains de sanc et de suour.

La vue de ses compagnons d'armes, qui expirent par centaines, par milliers, devant ses yeux, accroît son ardeur. Assailli par les Sarrasins, il paraît le génie de la destruction, et, partout où son épée atteint, il se forme à l'instant un espace vide; mais ses efforts presque surhumains ne peuvent plus arrêter la catastrophe. La défaite des chrétiens est complète.

> Plus de XX^{m} en véisiés gesir,
> Les cris puet on de V lieues oïr.

Le brave Vivien, malgré ses quinze blessures, se tient encore sur son coursier, et sème la mort autour de lui. Il pressent sa fin, mais, avant de disparaître du monde, il désire marquer, d'une manière éclatante, son séjour sur la terre. Il arrache l'enseigne de son épieu, rentre violemment ses entrailles qui sortent par une blessure horrible, et se jette de nouveau dans la mêlée.



Enfin ses forces l'abandonnent, et il tombe sous les coups des païens, épuisé, abasourdi, mais vivant.

Sur un autre point du champ de bataille, son oncle, Guillaume d'Orange, résiste encore. De vingt mille hommes qu'il a amenés, il ne lui reste plus que quatorze combattants. Cette poignée de braves se défend avec l'énergie du désespoir, au cri de « Monjoie. » Ils repoussent une charge de païens, mais de nouveaux renforts arrivent de temps à autre à ceux-ci; Guillaume les met en déroute encore une fois; mais, lorsqu'il se retourne pour rallier ses compagnons, il s'aperçoit qu'il a survécu seul. *Seul!* tandis qu'aux alentours l'ennemi compte par milliers. Il ne lui reste qu'à confier sa destinée à la Providence et à tenter de regagner sa capitale. Un fort détachement de païens lui barre le passage. Guillaume voit qu'il faut ici payer de sa vie. Peut-être pourrait-il se sauver si son coursier n'était pas à bout de forces. Toutefois, comme l'Arabe surpris dans le désert, il essaye de ranimer son ardeur en lui adressant des paroles de remercîment et de gratitude, et en lui peignant le tableau séduisant qui l'attend à Orange. Le noble animal répond à la voix de son maître par un hennissement joyeux :

Baucent (le nom du cheval) l'oï, si a fronci le nés;
Ausi l'entent com s'il fust hom senez.
La teste crolle, si a des piez hoez (1),
Reprent s'aleine, tost est revigorez;
Cuer li revint, si est tot recovrez.
(V. 525-529.) (2)

Grâce à lui, Guillaume peut s'échapper. En traversant le champ du carnage, il aperçoit l'écu de son neveu. Il s'arrête. Non loin, à l'ombre d'un arbre, Vivien, accablé de blessures, est plongé dans l'agonie. L'implacable destinée n'a pas voulu épargner à Guillaume la douleur d'assister à ce spectacle navrant. Ce n'est que maintenant qu'il peut apprécier l'énormité du désastre de la journée, et il pleure à chaudes larmes. Le trouvère lui-même ne se sent pas de force à exprimer ce qui se passe dans le cœur du comte, qui, penché sur le front de Vivien, lui rappelle leur passé commun. Le moribond rouvre les yeux. « Vis-tu? demande Guillaume.

« Oïl voir, oncle, mai poi ai de santé;
« N'est pas mervelles, car le cuer ai crevé! »

Lorsque Guillaume apprend que Vivien ne s'est pas confessé avant la bataille, il tire de son aumônière le pain bénit, pour remplir auprès de lui les fonctions du ministre de l'Église.

« En lieu de Dieu serai ton capelain,
« A cest bautesme vuel estre ton parin. »

1. Fouille la terre. — 2. On a suivi, pour les citations et la numérotation des vers, le texte donné par MM. Guessard et Montaiglon, d'après le manuscrit de l'Arsenal.

Le pénitent n'a d'autre péché à avouer que celui d'avoir une fois peut-être reculé devant l'ennemi, et d'avoir ainsi violé le serment qu'il a fait le jour de sa réception comme chevalier. Quelques instants plus tard il rend le dernier soupir. Guillaume essaye d'emporter à Orange les restes mortels de Vivien, mais, poursuivi à outrance par les Sarrasins, il est obligé de déposer son précieux fardeau et de se sauver en toute hâte. Assailli encore une fois, il réussit à mettre les païens en déroute, tranche la tête à un de leurs rois, dont il revêt les armes, et poursuit son chemin sur le fougueux coursier du vaincu. Sous ce déguisement il espère échapper à la mort, d'autant plus qu'il connaît le « langage sarrasinois, » car :

De tos langages estoit endoctrinés.

Néanmoins il a le malheur d'être reconnu. Trente mille païens sont sur ses traces, mais son cheval parcourt l'espace avec une rapidité vertigineuse. Il respire plus librement lorsqu'il aperçoit, du haut d'un rocher, les tours et les clochers de sa ville. En peu de temps il est devant la porte. Hélas! on refuse de lui ouvrir, croyant avoir affaire à un Sarrasin; car Guibourc est restée seule dans la place avec des femmes. Le portier même, en apprenant son nom, ne croit pas devoir s'y fier, et va en donner avis à la comtesse. Guibourc, vivement émue, se hâte d'arriver sur les murs. Comme Guillaume a la visière baissée, elle refuse d'ajouter foi à ses paroles, malgré ses protestations attendries. En attendant, les collines voisines se garnissent de païens. A cette vue Guillaume redouble d'instances et supplie sa femme de ne pas l'exposer à une mort certaine. Guibourc, qui a une très-haute idée du courage de son mari, lui répond avec dédain :

« Voir, dist Guibors, bien oi à vos parler
« Ke mal doiés (devez) Guillame resambler :
« Ainc por paien nel vi espaonter (s'épouvanter). »
(V. 1651-1654.)

Puis, apercevant un détachement sarrasin emmener en captivité et maltraiter une foule de femmes et d'enfants, elle ajoute encore que, s'il était vraiment le brave Guillaume, il ne souffrirait pas un pareil spectacle devant ses yeux. Le comte d'Orange, piqué au vif, malgré sa fatigue et ses blessures, part comme un trait, s'élance au milieu de l'ennemi, et non-seulement délivre les captifs, mais encore fait un grand nombre de prisonniers. Guibourc, qui contemple, avec une anxiété mêlée de joie, ce trait d'intrépidité de Guillaume, tremble pour ses jours à l'approche des masses des païens et supplie son mari, qu'elle consent à reconnaître enfin, de rentrer dans l'enceinte de la ville, avec les deux cents chrétiens qu'il a sauvés et le convoi de vivres et d'armes des Sarrasins. La comtesse crie :



« Lessiez ces Turs, trop les avez grevez,
« A vis déables soient-il commandez! (1) »

Guillaume obéit après avoir égorgé les prisonniers païens. A peine a-t-on refermé la porte et levé le pont que les Sarrasins cernent le château et commencent les préparatifs d'un siége régulier.

Cependant les païens ont réuni leurs forces, et les bataillons qui entourent la ville et la menacent deviennent d'heure en heure plus nombreux. Dame Guibourc se hâte de désarmer Guillaume; elle compte les quinze plaies béantes dont son corps est couvert, et, « dolente et éplorée, » elle contemple la pâleur de son visage et les larmes que lui arrache la douleur. « Sire, lui dit-elle, je suis votre jurée, votre loyale épouse. C'est à vous que je dois le bonheur d'être chrétienne. Je suis toute peinée de vous avoir refusé la porte si longtemps. Mais si c'était Guillaume, me disais-je, il eût ramené sa compagnie :

« Bertran le conte, à la chiere menbrée,
« L'enfant Guichart, ki bien fiert de l'espée,
« Et Guielin, Gaudin de Pierelée,
« Et Vivien, de qui je sui irée,
« Et li barnages de la terre salvée;
« Cist gougléor fuissent à l'asanlée,
« Mainte viele i éust atenprée (2);
« Entor lui fust grans joie demenée.
« N'es pas Guillames! toute en suis effarée. »

(V. 1812-1821.)

« Ma compagnie, répond Guillaume ému, a succombé tout entière en Aliscans; je me suis enfui seul. » Guibourc tombe à terre pâmée.

Quel deuil dans Orange! La comtesse, entourée de ses dames, pleure et redemande ses neveux, ses parents, cette jeunesse vaillante, comme Auguste redemandait les légions de Varus. Heureusement tous ne sont pas morts, et quelques-uns, Bertrand, Gaudin, Guichard, Guielon, sont prisonniers sur un vaisseau sarrasin. Alors Guibourc s'écrie :

« Sire Guillames, ne vos esmaiés mie;
« Va t'ent en France por secors et aïe.
« Quant le saura Ermangars de Pavie,
« La vostre mère, que Jhesus benéie,
« Et Aimeris à la barbe florie,
« Tost manderont bele bacelerie
« Et par la terre la rice baronie,
« Ta fiere geste, ki tant est segnorie,
« Secorront nos en la terre haïe (adverse). »

(V. 1923-1951.)

1. Qu'ils soient mandés, envoyés à des diables vivants, comme nous dirions : Envoyez-les au diable.—2. Là jongleurs eussent été à l'assemblée; mainte vielle y eût résonné.

« Ah! madame, dit Guillaume, j'ai tant fatigué la gent de France, j'ai tant de fois levé ses armées, qu'ils se refuseront à croire que mon barnage soit mort. Je ne puis donc envoyer un messager, et, quant à moi, je n'irais pas pour tout l'or du monde, car il faudrait vous laisser seule dans Orange.

« Allez, dit-elle, je resterai ici avec toutes les dames; nous nous armerons comme des chevaliers, et, de concert avec les prisonniers chrétiens que vous avez délivrés, nous défendrons Orange en vous attendant. Si un Sarrasin passe au pied de la muraille à portée de ma main, je me charge de l'abattre de son cheval d'un coup de pierre. »

Guillaume la serre sur sa poitrine en pleurant. Mais bientôt elle redevient femme. « Vous allez me laisser ici, dit-elle, et vous visiterez cette terre de France où brille mainte pucelle aux fraîches couleurs, et mainte dame noble, coquette et aimable. Vous oublierez bien vite cette terre d'Orange, où vous n'avez enduré que des peines et des souffrances, vous oublierez aussi votre amour pour moi. »

Guillaume s'attendrit et lui jure que, jusqu'au moment de son retour, il ne changera pas de vêtements, qu'il s'abstiendra de vin et de viande, qu'il ne baisera pas une autre bouche que la sienne. Sans s'abandonner plus longtemps aux émotions du départ, il revêt son heaume sarrasin, puis, oublieux de ses blessures, il se met en selle sur son merveilleux cheval Folatise. Il se penche une dernière fois vers Guibourc,

Puis l'a basie et bien aséurée.
Molt doucement l'a li quens confortée
Et sa maisnie a à Dieu commandée.
De Guiborc proie k'ele soit bien gardée,
Et la cité vers Sarrasins tensée (défendue),
Dont fu la porte ouvertg et desfermée;
Li quens s'en ist I. poi ains l'ajornée (1).

(V. 2037-2043.)

A quelque temps de là, un homme de haute stature, couvert de vêtements sordides, d'un heaume rompu en morceaux et taché de sang, la barbe inculte, monté sur un cheval gigantesque, se présentait à la porte du palais de Laon. Tout est en fête dans la résidence impériale, car on célèbre, le lendemain, avec un grand apparat, le couronnement de la femme de Louis, l'impératrice Blanchefleur, fille d'Aimeri et d'Hermengarde, et, par conséquent, propre sœur de Guillaume. Le chevalier inconnu demande à parler à l'empereur. Les domestiques du château, au lieu de prendre, selon l'usage, les rênes de son cheval et de lui tenir l'éperon, se mettent à *gaber*, et rient entre eux de l'étrange tenue de ce nouveau convive.

Le chevalier, rongeant sa colère, descend seul de son cheval:

1. Un peu avant le jour.



« Diex, dist Guillames, ki tot as à baillier,
« Com par est viex qui il convient proier (1)!
« Si je aportaise et argent et or mier (2),
« Cil m'ounoraissent et tenissent bien chier;
« Por ce k'il voient ke d'aide ai mestier,
« Me tiennent vil com autre pautonier,
« Nis establer ne veulent mon destrier. »

(V. 3454-2459.)

Voilà un de ces traits de mœurs qui montrent que les époques changent sans que les hommes se modifient sensiblement. Abattu par la douleur, le héros méridional, assis sous l'olivier, pleure et gémit en pensant à Orange et à sa fidèle Guibourc. Cependant l'empereur, s'approchant de la fenêtre, l'appelle et lui reproche la mauvaise tenue de son costume :

« Sire Guillames, alés vos herbergier;
« Vostre ceval, faites bien aasier,
« Puis revenés à la cort por mangier.
« Trop povrement venés or cortoier,
« Ké vos n'avés garçon ne escuyer
« Ki vos servist à vostre descauchier. »

(V. 2473-2478.)

Un envoyé de l'empereur vient prendre le fier baron et le conduit à l'hôtel, où on lui offre un souper exquis et une chambre somptueuse avec un lit moelleux. Guillaume, qui se souvient de la promesse qu'il a faite à Guibourc, refuse toutes ces délicatesses et n'accepte que du pain, de l'eau, et, pour coucher, une simple couverture.

Le lendemain, c'est cour plénière au palais de Laon. Les hautes dames ont revêtu leurs plus beaux atours

De dras de soie, de paile à or batus.

Dans la grande salle on n'aperçoit que princes, que comtes et que ducs. Guillaume a pu y pénétrer sans obstacle, mais personne ne semble faire attention à lui, le sauveur de l'empire, pourtant, car il paraît misérable et chagrin. L'impératrice, sa sœur elle-même, affecte de ne pas s'apercevoir de sa présence. Il est allé s'asseoir, maîtrisant avec peine la rage qui lui ronge le cœur, sur un banc, dans un coin de la salle, et là il caresse l'épée nue qu'il tient cachée sous son manteau. Peu s'en faut qu'il ne s'élance pour leur courir sus à tous.

Son père Aimery, sa mère Hermengarde, entrent dans la salle; il ne les a

1. Dieu, dit Guillaume, qui avez tout à gouverner, combien paraît vil celui qui est réduit à demander! — 2. Or pur, or moulu.

pas vus depuis plusieurs années, et cependant sa colère, ses terribles préoccupations ne sont point apaisées par leur aspect. Tout autour de lui respire le bonheur et la joie dans l'auguste assemblée.

Li cevalier ont les sieges porpris
Aval la sale, ainc n'i quisent tapis (1).
Souef i flaire et la rose et li lis,
Et li encens est ens encensiers mis.
Cist gougléor ont leur vieles pris.
Grans fu la joie el palais segnoris;
Molt i avoit et de vair et de gris.
Mais, ainc le vespre ke li jors soit fenis,
Aura pour trestous li plus hardis.

(V. 2614-2622.)

En effet, Guillaume s'est levé, et d'une voix vibrante, il fait entendre une de ces véhémentes apostrophes comme on en a déjà recueilli plus haut maint exemple. « Dieu sauve mon cher père et ma bonne mère, dit-il, ainsi que mes frères et mes parents, mais qu'il confonde ce méchant roi failli et ma sœur, une courtisane. Si ce n'était le respect que je dois à mon père assis à côté de lui, je lui fendrais sa couronne sur la tête. » L'assemblée est saisie d'épouvante, car jamais on ne vit si « fier homme » dans toute la chrétienté.

Le père et la mère du terrible marquis se jettent à son cou et s'efforcent de calmer sa fureur. Il s'apaise peu à peu, en effet. Maître de son émotion, il expose à ses parents le récit détaillé du désastre d'Aliscans; il termine par le tableau des dangers qui menacent Guibourc, la cité d'Orange et les prisonniers chrétiens de la famille d'Aimery tombés au pouvoir des Sarrasins.

L'assemblée se sent troublée par ce drame pathétique : les femmes de cette forte race des Franks rivalisent pour le courage avec les hommes, et les surpassent parfois par la spontanéité et l'héroïsme de leurs décisions. La vieille Hermengarde, mère de Guillaume, s'écrie que si les chevaliers chrétiens se montrent couards et lâches, elle saura, malgré sa faiblesse et ses cheveux blancs, mourir pour le service de son enfant et de sa race. Elle vendra tous ses biens et se mettra elle-même à la tête des « soudoyers ». Le vieil Aimeri, souriant et ému, se déclare prêt à suivre ce généreux exemple. Guillaume, lui, le regard fixe, n'a affaire qu'à Louis de France, et tient à lui dire son fait :

« Loéi, sire, chi a male saudée (2).
« Quant à Paris fu la cours asamblée,
« Ke Charlemaine ot vie trespassée,
« Vil te tenoient tot chil de la contrée,
« De toi fust France toute désiretée (3),
« Jà la corone ne fust à toi donée,
« Quant je soffri por vos si grant mellée,
« Que, maugré aus, fu en ton cief posée,

1. Et n'ont pas de tapis à y trouver. — 2. On a ici mauvais salaire.—3. La France fût sortie tout entière de ton héritage.

« La grand corone ki d'or est esmerée (1).
« Tant me douterent, n'osa estre véée (2) :
« Mauvaise amor m'en avés or mostrée. »
Dist Loéis : « C'est vérités provée ;
« Or vos en ert l'ounors guerredonée.
[« Que toute France vos iert abandonée. »]
(V. 2754-2767.)

L'impératrice s'oppose à cette sorte d'abdication.

Blancheflor l'ot, s'est molt haut escriée :
« Voire, dist elle, s'iere désiretée (3).
« Or ont déable faite ceste acordée;
« Mal cief puist prendre par qui est porparlée (4). »

Guillaume l'entend et sa fureur se rallume. Il s'abandonne à un torrent d'injures contre sa sœur, puis, courant sur elle à l'improviste, lui arrache du front sa couronne, qu'il foule aux pieds, puis, la saisissant par les tresses de ses cheveux, il tire rapidement son épée et s'apprête à lui trancher la tête. Nul homme n'eût pu lui arracher sa victime, mais Hermengarde s'est élancée, et pendant qu'elle se débat contre lui, l'impératrice s'échappe épouvantée et se réfugie dans sa chambre où elle tombe évanouie.

Ici apparaît un nouveau personnage, la plus charmante création du poëme. La fille de Louis et de Blanchefleur accourt, ranime ses sens et la relève.

C'est Aelis, la preus et la senée,
Une pucele, plus est bele ke fée.
Les iex a vairs (5), la face colorée ;
Il n'ot plus bele dusque en la mer Betée.

L'impératrice, une fois bien barricadée dans sa chambre, raconte à sa fille la scène qui vient de se passer.

Dist Aelis : « Trop par fustes osée
« Quant à mon oncle avés dist rampronée (6),
« Au melleur homme ki onques chainist l'espée.
« Et par lui estes roïne coronée,
« De toute France dame et avouée ;
« En ceste hounour estes par lui posée ;
« S'avés dit chose ki à lui desagrée,
« Li vis diable vos i ont aportée. »

Blanchefleur convient de son tort; mais la jeune et aimable fille conçoit le

1. Émaillée. — 2. On me craignait tellement, qu'on n'osa pas seulement la regarder. — 3. Comment, dit-elle, suis-je déshéritée ?—4. Méchef arrive à qui l'a proposée. — 5. Bleus et changeants. — 6. Avez cherché chicane.

hardi dessein de tout réparer et de rétablir l'harmonie entre les membres de la famille.

Atant se sied la roïne esplourée,
Sovent se claime lasse, maléurée.
Et Aelis est forment trespensée (1);
De la cambre ist toute desafublée.
La rose samble en mai la matinée;
Elle est plus blance ke n'est noif sor gelée,
Et de color ensi bien luminée
K'en toute la France, ki tant est longe et lée,
Nule tant bele ne puet estre trovée.
Vestue estoit d'une porpre roée,
Sa crine fu de fil d'or esmerée.
. . . .
Atant esvos (2) la pucele senée;
Toute la cors est contre li levée.
François la voient, cascuns l'a saluée.
Quens Aimeris l'a en ses bras cobrée (3),
Et si .IIII. oncle l'ont forment acolée;
Por la pucele est la cors acoisée.
(V. 2812-2884.)

La figure de l'empereur est sombre et soucieuse, l'assemblée muette est dans l'attente, car la colère de Guillaume, comme celle d'Achille, loin de s'apaiser, cherche un adversaire sur qui s'assouvir. La jeune fille se jette à ses pieds et lui embrasse les genoux.

« Merchi, biaus sire, por Dieu le fil Marie!
« Vos chi mon cors, fai en ta commandie;
« Se il te plaist, la teste aie trenchie,
« Ou je soie arse et en carbon bruïe,
« De toute France, se toi plaist, essillie (4);
« N'en quier avoir vaillissant une aillie (5);
« Ains m'en irai, povre, lasse, mendie,
« Mais k'à mon pere soit l'acorde otroïe
« Et à ma mere, ki por vos est marie!
« Jà mès nul jor, je cuit, ne sera lie (6);
« Quant vos desdist, ce fu grans derverie (7);
« Pardonés li, biaus oncles, ceste fie (8):
« S'ele est si ose ke jamais vous desdie,
« Ardoir me faites en caudiere boulie. »
Od le Guillames, si cuers li atenrie;
I li a dit doucement sans faintie:
« Ma bele niece, Jhesus vos benéie!
« Levés vos ent, trop estes travellie (9).
« —Non ferai, oncles; miex vuel estre enfouie
« Ke je me lieve dusque m'ert otroïe

1. Fortement enthousiasmée. — 2. Cependant voici. — 3. Saisie entre ses bras. — 4. Exilée. — 5. Je n'en réclame pas la valeur d'un ognon. — 6. Sans cela nul jour, je présume, ne sera jamais heureux. — 7. Folie. — 8. Cette fois. — 9. Peinée, tourmentée.

« Li acordance, et vostre ire apaïe. »
Dame Ermengars molt doucement l'en prie :
« Biaus fil Guillames, por Dieu le fil Marie.
« Ne fai au roi en sa cort vilenie,
« Por seul ta niece, qui tant est segnorie (1),
« C'est la plus bele de toute ta lignie. »
Et Aimeris, ses peres le chastie :
« Biaus fiex Guillames, laissiés vostre folie,
« Vo volentés sera toute acomplie :
« Véés, le roi envers vous s'umelie
« Et vos promet et sa force et s'aïe (2). »
Loéis l'ot, s'a la teste drechie :
« Voire, voir, sire, tout à sa comandie. »
Guillames l'ot, li cuers l'en asouplie ;
Il s'abaissa, la pucele a baisie,
Sa volenté bonement li otrie.
La demoisele en plorant l'en merchie.

(V. 2916-2952.)

Peu de temps après cette heureuse journée, si mal commencée, une armée de deux cent mille combattants, sous la conduite de Guillaume, se mettait en marche pour venger le désastre d'Aliscans et sauver la cité d'Orange.

Il semble que tout le passage cité ci-dessus exhale un parfum de raison, de simplicité, d'attendrissement, qui fait un délicieux contraste avec la peinture des sentiments violents dans lesquels le poëte s'est si longtemps complu. Cette langue du XIIIe siècle, tombée dans un si profond mépris dans les âges suivants, renfermait, il faut en convenir, des nuances délicates et des cordes tendres qui n'auraient pas déparé le style majestueux de Corneille et de Racine.

MM. Guessard et de Montaiglon, les derniers et éminents éditeurs d'Aliscans, auraient dû, peut-être, faire profiter le texte du manuscrit qu'ils ont suivi de leçons meilleures qu'on eût pu puiser, en certain nombre, dans l'édition donnée par M. Jonckbloet.

Ici se termine la première partie de ce poëme d'Aliscans, la seule qui revête un caractère véritablement épique. La seconde, consacrée au récit de la délivrance d'Orange et de la revanche d'Aliscans, ne laisse plus apercevoir Guillaume qu'au second plan. Le trouvère y a poursuivi un succès de gros rire à travers les interminables récits d'exploits homériques dont un lecteur moderne est bientôt fatigué.

Le héros principal de cette seconde partie, le vengeur des chevaliers chrétiens, est un personnage à la fois grotesque et héroïque, le géant Renouart. Fils de Desramé et frère de Guibourc, il a été enlevé, dans sa première jeunesse, par des marchands qui l'ont vendu en France. Guillaume le rencontre dans les cuisines du palais de Laon, et, émerveillé de sa force sans pareille et

1. Distinguée. — 2. Son aide.

de sa férocité naïve, il l'attache à son expédition comme volontaire. Ce terrible champion manie un *tinel* (massue) de quinze pieds de long, formé du tronc tout entier d'un énorme sapin. Rien n'égale la brutalité et la gloutonnerie de ce personnage, si ce n'est sa vaillance et son attachement à Guillaume. Dans la lutte suprême entre les Sarrasins et l'armée chrétienne qui se livre sur l'emplacement même du champ de bataille d'Aliscans, il broie les principaux chefs sarrasins, bien qu'ils lui soient, pour la plupart, attachés par les liens du sang, et amène ainsi le succès final de la journée. Reconnu enfin pour le frère de Guibourc, il obtient la main d'Aelis, la « gente pucele », fille de l'empereur, qui l'avait distingué, malgré sa rudesse et sa grossièreté, comme le plus *bel homme* de l'armée.

Auprès d'un auditoire du XIIe siècle, peu délicat en fait de plaisanterie, le rôle héroï-comique de Renouart a dû causer ces trépignements de joie dont nous avons accueilli, étant enfants, les exploits de Polichinelle et de Guignol. Mais l'instrument avec lequel ce dernier caresse le dos du gendarme et du commissaire, comparé au tinel de Renouart, qui écrase sept hommes d'un seul coup, montre combien notre siècle a dégénéré, même en fait de joyeuseté, depuis le temps des croisades. N'oublions pas que les romans, d'abord chantés devant une nombreuse assistance, représentaient alors à la fois la littérature et le théâtre, et pardonnons au trouvère de s'être laissé aller ici aux succès bruyants et faciles : notre siècle nous offrira, sous ce rapport, plus d'un motif d'indulgence. D'ailleurs, une poésie vraiment gauloise, pleine de malice et de fine observation de mœurs, succédera bientôt à ces rudiments de comédie populaire, et les fabliaux vont ouvrir une mine des plus fertiles à la gaieté inépuisable, à la malignité des Français.

AMBROISE-FIRMIN DIDOT.



RECHERCHES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES LIVRES ENCHAINÉS.



Il existe des usages que la mode ou certaines circonstances fécondes en résultats changent si absolument, que lorsqu'on vient à en retrouver les traces, on croit arriver à une découverte ; de ce nombre est la coutume générale, pendant plusieurs siècles, d'enchaîner les livres, et qui maintenant nous paraît étrange, singulière et presque anormale, tandis qu'elle s'explique naturellement par le prix élevé des livres, la difficulté de se les procurer, la nécessité d'éviter des déplacements, et surtout de les mettre à l'abri de la curiosité de savants peu scrupuleux ; car si l'invention de l'imprimerie, en multipliant les exemplaires, a offert aux étudiants des ressources immenses, elle n'a pas empêché les larcins des collectionneurs et des amateurs : les Libri et les Chavin de Malan existaient au XIIIe comme au XVIe siècle ; Richard de Bury, comme le savant rédacteur de la Bibliothèque de Saint-Victor, s'en plaignent également : l'un et l'autre ne veulent pas s'étendre sur les méfaits des larrons pour ne pas avoir à les nommer ; ils méritaient pourtant bien d'être mis au ban de la postérité.

Dans deux articles intéressants, M. René Boulangé a appelé l'attention du public sur cette ancienne coutume d'enchaîner les livres, à propos de la Bibliothèque d'Hereford, d'abord dans le *Journal de la Librairie* (10 avril 1869), et depuis dans le *Bibliophile français* (1er mai 1869), où le texte est illustré d'une gravure sur bois.

Le Moyen Age avait adopté un mot pour expliquer un fait : on *enchaînait* les livres comme les criminels et les animaux de garde, mais pour d'autres raisons ; souvent dans les chartes, inventaires, catalogues et écrits du temps, on trouve les mots *cathenare* et *cathenizare*. Du Cange en cite deux exemples, que l'on pourrait multiplier à l'infini. *Legavit libros... volens ut ad librariam nostram ponantur et Cathenentur*. Et plus bas : *Promittimus... prædictos libros ad nostram libreriam Cathenizare*. L'histoire des anciennes Bibliothèques de Paris en fournit des exemples à chaque page.

« Ce n'étaient pas des livres couverts d'or et d'argent, des reliures *orfé-*



70

RELIURE GENRE LE GASCON

dos et plat

« *vrées*, comme le remarque M. Paul Lacroix dans ses *Curiosités de l'his-*
« *toire des Arts*, que l'on enchaînait dans les bibliothèques et dans les
« églises; elles n'eussent pas été en sûreté dans la main du premier venu. On
« les serrait au contraire dans les trésors avec les reliques. Les livres qu'on
« attachait avec des chaînes de fer ou de cuivre dans le mur des églises
« étaient reliés en bois massif, avec des coins et des bordures de métal : on
« les appelait *catenati* (enchaînés); c'étaient aussi des Bibles, des Évangé-
« liaires et des Missels, qu'un legs pieux mettait à la disposition des fidèles.
« On enchaînait de la même manière les livres de certaines Bibliothèques au
« moyen âge, et les reliures épaisses et ferrées de quelques-uns qui sont
« venus jusqu'à nous avec leur ancienne couverture portent encore l'anneau
« dans lequel roulait la chaîne fixée au pupître. »

Hereford n'est pas la seule ville, mais incontestablement la plus riche en Bibliothèques dont les livres soient restés enchaînés : la Bibliothèque de la cathédrale et celle de l'*Eglise de tous les Saints* en sont les plus beaux spécimens; il serait difficile d'en trouver de mieux conservés en Angleterre ou en Allemagne. Hâtons-nous de dire que l'accès en est presque impossible, ce qui explique un peu leur conservation dans l'état primitif. Remarquons aussi en passant que Richard de Bury, l'illustre auteur du *Philobiblion*, avait été chanoine d'Hereford, avant de remonter à l'origine de cet usage, dont nous laissons à plus habiles que nous à préciser l'époque. Il est hors de contestation que cet usage remonte à une date très-reculée, qu'il s'est introduit peu à peu dans les mœurs littéraires, et qu'au XIIIe siècle il n'était pas encore généralement admis, puisque Richard de Bury, dans son *Philobiblion*, parle en plusieurs endroits d'*armoires*, de *coffres*, de *sacs* et de *paines* pour les livres; on avait donc encore alors plusieurs modes de conservation pour les livres, et tous n'étaient pas encore enchaînés.

Nous savons aussi, par son testament, qu'il fit don de sa Bibliothèque par charité, et que ses livres, transportés à Oxford, furent enchaînés, *selon sa volonté*, et pour observer le règlement qu'il avait fait lui-même. En plaçant donc entre les XIe et XIIe siècles la coutume qui tendait à se généraliser d'enchaîner les livres, on doit approcher de la vérité : l'invention de l'imprimerie fit tomber cette coutume en désuétude, comme l'usage des armes à feu rendit inutile l'armure des anciens chevaliers.

Le plus ancien manuscrit de la cathédrale d'Hereford est un Évangéliaire anglo-saxon légué par Athelstan, dernier évêque saxon qui occupa ce siége (1012-1056); mais rien ne prouve qu'il ait été enchaîné aussitôt après son dépôt. Deux siècles plus tard, Richard de Bury, dans un ouvrage spécial, ne nous parle pas de cette coutume comme d'une nouveauté; vers la fin de sa vie, elle paraît avoir pris de l'extension. Nous en avons une preuve plus directe et plus probante dans les plus anciens règlements des Bibliothèques qui, en France et à Paris surtout, nous montrent cet usage en vigueur aux

XIIIe et XIVe siècles. On peut, il est vrai, trouver antérieurement à cette époque des exemples isolés, des faits particuliers qui ne contredisent pas la règle que nous croyons devoir poser; car, pour qu'un usage mérite ce nom, il faut qu'il soit admis généralement, qu'il entre dans le domaine public, qu'il cesse d'être une coutume locale.

Aussi voyons-nous dans la primitive Église que la pénurie des livres avait donné lieu à une louable coutume : on suspendait dans un certain endroit des églises les Écritures et quelques livres de prières, pour que les fidèles, les moines et les prêtres pussent les consulter, les étudier, les copier. Cette coutume remonte au moins au Ve siècle, vers 450, comme le prouve l'histoire de l'abbé Gélase, rapportée par Fleury dans son *Histoire ecclésiastique*, XXVIII, 38.

Mais si cet usage persiste très-tard en Angleterre, où l'on voit encore, en 1715, le docteur William Brewster léguer à l'*Eglise de tous les Saints* sa Bibliothèque, composée en grande partie de livres publiés de son vivant, il ne faut voir dans cet exemple qu'un fait isolé, qu'une exception; par opposition, il se perd de bonne heure en France, qui, pour le dire en passant, pourrait bien en cette matière, comme en beaucoup d'autres, avoir donné le ton.

Deux faits suffiront à prouver que de bonne heure, vers l'invention de l'imprimerie, on cessa d'enchaîner les livres.

Le savant liturgiste Lebrun Desmarettes, qui, sous le titre de *Voyages liturgiques* et le nom de Sieur de Mauléon, nous a laissé de si précieuses notes sur les usages de l'Église de France à la fin du règne de Louis XIV, remarque comme une chose extraordinaire, en parlant de Saint-Gatien de Tours, que la « Bibliothèque de cette église, qui tient la longueur d'une « galerie du cloître, est toute remplie de beaux manuscrits posez et enchainez « sur des pupitres, tant au milieu que du côté de la muraille. » Il n'était pourtant ni un enthousiaste, ni un ignorant. Ceux qui seraient tentés de rechercher ces cloîtres seront bien étonnés sans doute d'apprendre qu'ils sont transformés en écuries, et que les chevaux remplacent les livres.

Au siècle suivant, Claude Charvet, un autre savant modeste, qui avait donné l'histoire de l'Église de Vienne, n'avait dit qu'un mot du *Tornafolium* en traitant de la Bibliothèque dont il sera question plus loin; il fut plus explicite pour répondre à la demande écrite de l'abbé Deville, sacristain de l'Eglise de Lyon, qui désirait savoir si à Vienne, comme à Lyon, existait l'*usage singulier* d'enchaîner les livres, et entre autres le *Livre des Statuts*, capitulaires renouvelés au XIVe siècle, et qu'on venait consulter dans la salle du Chapitre où il était enchaîné, volume connu sous le nom de *Liber incatenatus*, livre enchaîné, et dans d'autres églises sous celui plus singulier et plus vulgaire de *barbet, barbetum*, peut-être, dit-il, parce qu'il était regardé comme un chien à l'attache.

M. Allut, qui (en 1868) a édité les *Mémoires de Charvet, pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-André de Vienne*, remarque avec raison que ce nom de barbet vient plutôt de la couverture du livre faite en drap bourru ou en peau dont on n'avait pas enlevé le poil dont il était couvert, et il invoque l'autorité de Du Cange au mot *Barbetus.* Dans son histoire de l'Eglise de Bayeux, le chanoine Béziers (1773) cite un pouillé dont il n'indique pas la date, et qui était connu, dit-il, sous le nom de *Liber velutus*, ou *livre pelut.*

Revenons à l'abbé Deville. Tout en rappelant que Fleury, dans son Histoire ecclésiastique, cite des faits analogues qui existaient en Angleterre au IXe siècle, il désire savoir si rien de semblable ne se retrouve dans les usages de l'antique cité de Vienne. A quoi Charvet lui répond que sa question *demande des recherches, des réflexions et du temps.* Il nous est bien permis, après la Révolution qui détruisit tant d'usages et fit disparaître tant de témoins du passé, de nous étonner de n'en plus trouver de traces, quand déjà de son temps l'historien de l'*Eglise de Vienne,* pour excuser son ignorance sur ce point, invoquait la destruction des archives et les malheurs résultant des guerres religieuses et civiles des siècles précédents.

Mais si Vienne ne possède pas de *liber catenatus*, on y trouve le *Tornafolium,* légué au XIe siècle par l'archevêque Léger à sa cathédrale, avec le reste de sa Bibliothèque. C'était le recueil des canons, coutumes et usages de cette Eglise, et qui, méritant plus que tout autre d'être feuilleté, avait été ainsi dénommé. L'église de Vienne ne conserve plus de livre capitulaire enchaîné, c'est vrai, mais la maison de ville possède le livre de la chaîne, *Liber catenæ,* in-4°, en parchemin, qui contient les libertés et priviléges de la ville, et qui n'était lui-même que l'abrégé d'un plus gros livre qui était enchaîné sur la *banche*, ou la table de la salle des assemblées.

Cet exemple prouve que ce n'étaient pas seulement les livres de dévotion que l'on enchaînait. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* font mention d'un livre enchaîné placé dans la cathédrale de Mâcon, et qui contenait la liste des seigneurs de cette ville. Dans les villes du Midi, le livre des statuts municipaux était souvent scellé au mur par une chaîne de fer, et mis dans une cage fermée par des cadenas et des serrures dont les consuls avaient la clef.

Plus loin, nous constaterons de nos jours des traces de cette coutume municipale.

On voit encore, ajoute Charvet, dans plusieurs Bibliothèques des livres enchaînés *ne varientur.* M. Allut remarque que cette coutume d'attacher avec une chaîne fixée soit à un mur, soit à une table dans la salle capitulaire, soit derrière l'autel ou à un pilier dans les églises, certains livres écrits à la main, à l'usage des moines ou des clercs, était très-ancienne à Lyon. On voit dans l'obituaire de Saint-Jean que Thibaud de Vasselieu, chanoine, légua au chapitre, par son testament du 23 mai 1327, une Vie des Saints, sous la

condition que ce volume sera mis à la chaîne derrière l'autel de Saint-Jean : « *Item dicte ecclesie Lugdunensi dedit et legavit librum suum de floribus sanctorum ut ponatur in cathena retro altare beati Johannis.* » A Paris, en 1406, un prêtre nommé Henri Béda, ayant légué un Bréviaire à l'église Saint-Jacques-la-Boucherie, laissa en même temps à Guillaume Exale, marguillier de ladite église, 40 s. p. de rente, à charge par lui de faire construire une *cage* pour y placer un Bréviaire. (Lud. Lalanne, *Curiosités littéraires.*) L'abbé Villain n'a pas relaté ce fait : on s'explique facilement son silence. Yves, abbé de Cluny, donna par testament (1257) à son monastère les Evangiles expliqués, pour être lus au réfectoire, et vingt-deux autres volumes, *qui demeureront attachés par des chaînes scellées au mur du cloître.*

Très-commun avant l'invention de l'imprimerie, cet usage se conserva dans les communautés religieuses. Charvet se rappelle avoir vu dans une église de moines un très-beau livre de chœur enchaîné à un grand lutrin. L'éditeur W. Pickering a publié, en 1833, la gravure d'un très-beau lutrin sculpté provenant de l'église de Ramsay (Huts). L'antiphonier est retenu sur le pupître par une chaîne ; on assigne à ce meuble la date de 1450 et peut-être une plus reculée.

Avec l'imprimerie les livres se multiplièrent ; les chaînes ne suffisant plus, les corporations et les communautés obtinrent des Papes des sentences d'excommunication contre ceux qui distrairaient des livres. Notre auteur viennois en rapporte un exemple assez singulier.

Le cardinal d'Amboise, légat du Saint-Siége, ayant besoin des Commentaires de saint Hilaire sur les Psaumes, qui sont dans les archives de la Sainte-Chapelle de Bourges, on lui répondit qu'on ne pouvait les déplacer sans s'exposer à l'excommunication. Le légat se servit de toute son autorité pour les obtenir ; mais il fallut absoudre juridiquement les chanoines des censures qu'ils pouvaient avoir encourues pour les avoir prêtés.

C'est par un souvenir traditionnel, quoique confus, de cet usage qu'ils ignorent, que les écoliers mettent sur leurs livres des formules imprécatives et dérisoires, contre les larrons, que chacun connaît.

N'est-ce pas aussi par une imitation perfectionnée de cet usage d'enchaîner les livres dans les églises et de les placer dans des cages ou des grillages près du pilier d'une église, que les affiches municipales, les publications officielles, etc., se placent dans des cadres fermés et grillagés? N'est-ce pas encore par un ressouvenir de cette coutume que certains documents, qui doivent être feuilletés par le public, les tarifs des chemins de fer dans les gares, par exemple, sont placés sur des pupitres et maintenus par des tringles cadenassées ?

Les livres pourvus des anneaux qui les maintenaient enchaînés sont assez rares en France dans les grands dépôts littéraires ; presque tous ayant perdu leur ancienne reliure pour en prendre une plus moderne, il est difficile de

déterminer la position de l'anneau. Un des rares exemplaires qui existent, le seul presque qui, depuis trente ans, ait affronté le feu des enchères publiques à Paris, est un petit in-8° : l'attache en cuivre est fixée à la partie inférieure. Pour les volumes plus considérables, les in-folio, l'anneau paraît généralement avoir été fixé à la partie supérieure (1), comme pour le livre du lutrin de l'église de Ramsay et ceux de la Bibliothèque de la cathédrale d'Hereford. Au bas de chaque rayon, une tringle cadenassée à son extrémité recevait la dernière maille d'une chaîne assez longue pour permettre de sortir le volume de son rayon et de le poser sur des tablettes placées à hauteur d'appui devant les rayons, ou plus souvent contre la muraille; d'autrefois, comme à la Bibliothèque de l'église de Tous les Saints, à Hereford, les livres sont disposés sur trois rangées de rayons formant les trois côtés d'un rectangle.

Nous avons vu qu'à Saint-Gratien de Tours les livres étaient sur des pupitres, tant au milieu que du côté de la muraille; à Notre-Dame de Paris, à Saint-Victor, les volumes étaient enchaînés après des pupitres désignés sur le catalogue par un numéro d'ordre. Les premiers livres imprimés que l'on prit pour des copies de manuscrits furent enchaînés, témoin l'exemplaire des *Lettres* de S. Jérôme, vendu à l'abbaye de Saint-Victor par P. Schœfer, et qui resta longtemps enchaînée comme manuscrit.

La construction de la Bibliothèque de cette célèbre abbaye, commencée en 1501, ne fut achevée qu'en 1508; les livres, du moins les manuscrits, étaient rangés sur des pupitres et attachés avec des chaînes de fer : *Libros manuscriptos super pulpitis cum catenis conscriptos*. Il n'y avait pas de catalogue avant 1510, et l'on a lieu de supposer que les livres avaient été autrefois enchaînés au hasard sur les pupitres. (*Cat. de la Bibl. de Saint-Victor*, rédigé par Rabelais, préface du bibliophile Jacob.)

Après avoir parlé de l'usage d'enchaîner les livres et de ceux qui en sont dérivés, il reste à parler d'un volume singulier que possède la Bibliothèque publique de Rouen, que l'on peut, sans trop se hasarder, signaler comme *le dernier des manuscrits*, postérieur à Jarry; il est d'ailleurs l'œuvre d'un bénédictin, Dom Daniel d'Eaubonne, mort le 11 février 1714. En voici le titre :

GRADUALE AD USUM REGALIS MONASTERII SANCTI AUDOENIS
SCRIBEBAT 1682 D. DAN. D'EAUBONNE.

Nous n'en parlerions pas si cet in-folio ne se rattachait à notre sujet : relié en veau fauve avec coins en cuivre, et sur les plats reproduisant les armes de l'abbaye, il offre cette particularité que les fermoirs, au lieu d'être retenus par un bouton mobile comme dans les livres ordinaires, se ferme par une double serrure à clef; cette idée ne paraît pas avoir été vulgarisée.

1. On voit aujourd'hui, dans la librairie Bachelin-Deflorenne, un volume in-folio qui a conservé son attache fixée au bas du volume.



Sans sortir du sujet, on peut mentionner également, comme variété de livre enchaîné, le *Golden Manual of prayers*, qui existe au British Museum parmi les livres de la reine Elisabeth : cette princesse portait, attaché à sa ceinture par une chaîne d'or, ce volume relié en or massif.

Citons également, mais seulement pour mémoire, un fait relaté par un voyageur moderne. Selon cet auteur, un prêtre arménien nommé Hadjatar, venu de Kaboul à Samaïkand, prétendit avoir découvert daus cette dernière ville d'énormes *in-folio* garnis de lourdes chaînes (comme ceux de Faust), et cela au fond de ces tours où, de peur des *djins*, pas un seul musulman n'oserait s'aventurer. Ils avaient été, dit-on, rapportés par Tmour-lan, vainqueur, dans sa capitale. (*Voyage d'un faux derviche dans l'Asie centrale.*)

Après avoir recueilli la légende, constatons que rien n'indique dans quel siècle vivait Hadjatar, et ce qui est plus grave, à défaut du texte de Gœthe, s'il faut s'en rapporter au plus fidèle de ses traducteurs, Gérard de Nerval, il n'y aurait rien de pareil dans l'original.

M. Vambéry aura cité sans doute de mémoire, ce qui explique sa parenthèse; sa nationalité cependant devait paraître un garant suffisant d'exactitude. Vérification faite, la citation est inexacte; qui nous garantira que la légende n'est pas aussi le produit de son imagination? *E non vero, è bene trovato.*

L'abbé VALENTIN DUFOUR.





BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS.

LA MOIGNON (Guillaume de), premier président au Parlement de Paris, en 1658.



Losangé d'argent et de sable, au franc quartier d'hermines.

Guillaume de La Moignon, aussi remarquable par son talent et son savoir que par son amour des livres, commença cette fameuse Bibliothèque qui resta plus de deux siècles dans la même famille.

LA MOIGNON (Chrétien-François I, de), fils de Guillaume, mort le 7 août 1709.



Comme ci-dessus.

Il avait hérité de toute la Bibliothèque de son père ; il l'augmenta beaucoup, et, à sa mort, cette Bibliothèque, outre les nombreux ouvrages imprimés, comptait environ quinze cent cinquante volumes manuscrits, et près de huit cents cartons.

LA MOIGNON (Chrétien-Franç. II, de), président au Parlement de Paris, puis garde des sceaux de France et chevalier de l'ordre du St-Esprit. Mort en mai 1789, à Basville.



Comme ci-dessus.

La Bibliothèque fondée par Guillaume de La Moignon fut augmentée de tout le cabinet de Berryer, son beau-père, ancien garde des sceaux, mort en 1762.

M. de La Moignon, également épris de cet amour héréditaire de la bibliographie, plein de connaissances et de goût, avant de joindre le cabinet de son beau-père aux richesses littéraires de ses ancêtres, soumit à un examen rigoureux le catalogue de la Bibliothèque de Guillaume de La Moignon, qui avait pour bibliothécaire le savant Baillet. Le catalogue analytique de

cette Bibliothèque, que celui-ci avait dressé, ne comptait pas moins de trente-cinq volumes in-folio manuscrits. Par cet examen, on supprima des éditions communes et beaucoup d'autres ouvrages que des éditions subséquentes et meilleures rendaient inutiles. Ces deux parties fondues ensemble, s'appuyant l'une sur l'autre, déterminèrent La Moignon, après bien des transcriptions coûteuses, à faire imprimer pour son usage particulier le catalogue de sa Bibliothèque, ainsi remaniée. Ce catalogue parut sous le titre suivant : *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la Bibliothèque du président de La Moignon (par L.-Fr. de La Tour), avec une table des auteurs et des anonymes.*— Paris, 1770, in-8.

L'édition, remarquable par le soin et son exécution typographique, ne fut tirée qu'à quinze exemplaires en tout et sur papier de coton, fabriqué par singularité à Angoulême. Un exemplaire a été vendu 64 fr. chez de La Tour, en 1808.

A la mort du président, pour la vente de sa collection, on dressa cet autre catalogue : *Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. de La Moignon, garde des sceaux de France.* —Paris, Mérigot, 1791, 3 vol. in-8.

Les plus beaux livres de cette Bibliothèque furent vendus en bloc à des libraires anglais.

LA MOIGNON DE MALESHERBES (Chrétien-Guillaume), défenseur de Louis XVI, petit-fils de Guillaume, mort le 22 avril 1794.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu Chrétien-Guillaume de La Moignon-Malesherbes, disposé par Jean-Luc Nyon.—*Paris*, 1797, in-8.



Comme ci-dessus.

LA MORICIÈRE, en Normandie.



D'argent, à 2 chevrons de gueules accompagnés de 3 trèfles de sinople, 2 et 1.

LA MOTHE DE DREUZY.



D'azur, au sautoir d'or cantonné de 4 croisettes d'argent.

LA MOTHE-HOUDANCOURT, duc et pair de France.



Ecartelé : au 1 *et* 4, *d'azur, à la tour d'argent, qui est de* LA MOTHE-HOUDANCOURT; *au* 2 *et* 3, *d'argent, au lévrier de gueules, surmonté d'un lambel de sable, et accompagné de* 3 *tourteaux de gueules,* 2 *en chef,* 1 *en pointe, qui est de* DU BOIS.

LA MOUCHE DE BEAUREGARD.



De gueules, à la bande d'argent chargée de 3 *mouches éployées de sable.*

LANGLE DE SAINT-MORVAN (de), conseiller au Parlement de Bretagne. 1671.



D'azur, au sautoir d'or cantonné de 4 *billettes de même.*

LANGUET, en Bourgogne.



D'azur, au triangle équilatéral, cléché et renversé d'or, chargé sur les angles de 3 *étoiles de sable.*

LANGUET DE LA VILLENEUVE DE GERGY (Jean-Joseph), évêque de Soissons, né à Dijon, en 1677, mort le 11 mai 1753.



Comme ci-dessus.

LANNION (comte de), baron de Malestroit, pair de Bretagne, mort le 2 octobre 1792. Il avait épousé, en 1778, Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre.



D'argent, à 3 molettes de sable, au chef de gueules, chargé de 3 quintefeuilles d'argent, qui est de Lannion, *accolé de gueules à 2 clefs d'argent passées en sautoir, qui est de* Clermont-Tonnerre.

Voy. le *Catalogue* Dinaux, 2e part., n° 387.

LANTIN (Jean-Baptiste), conseiller au Parlement de Dijon.



D'azur, à la bisse d'or, au chef de même.

LA PALU, en Bresse et Bugey.



De gueules, à la croix d'hermines.

LA PERELLE, en Normandie.



De sable, à la fasce d'or accompagnée de 3 coquilles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

LA PERRIÈRE.



D'argent, à la fasce de gueules, surmontée de 3 têtes de léopard de même, couronnées d'or, rangées en fasce.

LA POIPE DE VERTRIEU (Jean-Claude), évêque de Poitiers. 1702.



De gueules, à la fasce d'argent.

LA PORTE.



D'argent, à 3 tours de sable maçonnées d'or, au chef de gueules chargé de 3 têtes de barbet d'or.

LA PORTE DE LARTAUDIÈRE (Claude-Mathias), conseiller au Parlement de Grenoble, vers 1690.



De gueules, à la croix d'or.

LARCHER (Michel), conseiller du Roi, président de la Chambre des Comptes.



D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses d'argent, et en pointe d'une croix patriarcale de même.

LARLAN DE PENHAIR (Julien de), conseiller au Parlement de Bretagne. 1671.



D'argent, à la croix de sable, chargée de 9 macles du premier.

LA RIVIÈRE (Louis Barbier de), évêque de Langres, ministre d'État.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croisettes au pied fiché d'argent.

LA ROCHE-FONTENILLES, en Guienne.



D'argent, à 3 rocs d'échiquier d'or.

LA ROCHEFOUCAULD (Jean de), abbé de Marmoutiers, mort en 1583.



Burelé d'argent et d'azur, à 3 chevrons de gueules, brochant sur le tout, le premier écimé.

LA ROCHEFOUCAULD (François VI), pair de France, prince de Marsillac, baron de Verneuil, gouverneur du Poitou.



Comme ci-dessus.

LA ROCHEFOUCAULD (de Roye de), archevêque de Bourges.



Comme ci-dessus.

LA ROCHEAYMON (Charles-Antoine), cardinal, archevêque de Reims.



De sable, semé d'étoiles d'or, à un lion de même, armé et lampassé de gueules.

LA ROQUE (Charles).



Écartelé : au 1 *et* 4, *d'azur, à* 3 *monts d'or,* 2 *et* 1 ; *au* 2 *et* 3, *de gueules, à* 3 *roses d'argent ; sur le tout d'argent, à l'écusson de gueules, soutenu d'une flamme de gueules.*

LA SALLE (Nicolas de), de la Cour des Monnaies, en 1729.



D'azur, à 3 *chevrons brisés d'or, posés* 2 *et* 1.

LA SERRÉE, conseiller au Parlement de Paris.



Burelé d'argent et de gueules.

LA THOISON, conseiller au Parlement de Bourgogne.



De gueules, à une bande d'or chargée en cœur d'une quintefeuille d'azur.

LA TOUR (Étienne-Jean-Baptiste-Louis des Gallois de), évêque de Moulins, en 1789.



De sable, au sautoir d'or.

LA TOUR, comte de Boulogne et d'Auvergne (Bertrand de), et JACQUETTE DU TESCHIN.



Écartelé : au 1 *et* 4, *d'azur, semé de fleurs de lys d'or à la tour d'argent maçonnée de sable, qui est de* La Tour ; *au* 2 *et* 3, *d'or, au gonfanon de gueules frangé de sinople, qui est d'*Auvergne; *et sur le tout d'or, à* 3 *tourteaux de gueules, qui est de* Boulogne. *L'écu accolé de* du Teschin, *qui est coupé d'argent et de gueules, à la croix ancrée de l'un et de l'autre.*

LA TOUR (Emmanuel-Théodose de), cardinal de Bouillon, 1644-1715.



Ecartelé : au 1 *et* 4, *d'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent maçonnée de sable, qui est de* La Tour; *au* 2, *d'or, à* 3 *tourteaux de gueules, qui est de* Boulogne; *au* 3, *coticé d'or et de gueules, qui est de*

Turenne; *sur le tout d'or, au gonfanon de gueules frangé de sinople, qui est d'*Auvergne; *parti de gueules à la fasce d'argent, qui est de* Bouillon.

LA TOUR D'AUVERGNE (Henri-Oswald de), archevêque de Vienne, sacré en 1722.



Comme ci-dessus.

LA TOUR (Frédéric-Maurice-Casimir de), prince de Turenne, grand chambellan.



Comme ci-dessus.

LA TOUR D'AUVERGNE (Gabrielle de), femme de Louis de Bourbon, comte de Montpensier.



Ecartelé : au 1, d'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent maçonnée de sable, qui est de La Tour; *au 2, d'or, au gonfanon de gueules de 3 pendants, frangé de sinople, qui est d'*Auvergne; *au 3, coticé d'or et de gueules, qui est de* Turenne; *au 4, de gueules, à la fasce d'argent, qui est de* Bouillon; *sur le tout d'or, à 3 tourteaux de gueules, qui est de* Boulogne.

LA TOUR D'AUVERGNE (Marie de), femme de Henri de La Trémoille, duc de Thouars, morte le 24 mai 1665.



D'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent, maçonnée de sable

LA TOUR DU PIN.



Ecartelé : au 1 et 4, d'azur, à la tour d'argent crénelée de 3 pièces, maçonnée de sable, au chef cousu de gueules, chargé de 3 casques d'or tarés de profil ; au 2 et 3, d'or, au dauphin d'azur, crêté et oreillé de gueules.

LA TOUVIÈRE, en Bresse et Bugey.



D'argent, à un griffon coupé d'or et de sable, membré de gueules.

LATRE-DOBY (de), famille de Paris.



Coupé d'azur et d'or, à 3 écussons de l'un en l'autre.

L'ATTEIGNANT.



D'azur, à 3 coqs d'argent.

LAUNOY (de), en Champagne.



D'argent, à 3 pals de gueules, accostés de 14 mouchetures d'hermine, posées 4, 3, 3, 4.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. de Launoy, dont la vente publique commencera le 15 avril 1765, rue Dauphine, à Rennes en Bretagne.—*Paris, N.-P. Vatar*, 1764, in-8.

LAURE (CÉSAR), échevin de la ville de Lyon. 1649.



D'azur, au laurier de sinople.

LAUTREC (Daniel-François de Gélas de Voisins d'Ambres, dit le comte de), chevalier du Saint-Esprit, maréchal de France.



*Ecartelé : au 1, palé de gueules et d'or, qui est d'*Aragon; *au 2, de gueules, à la croix cléchée et pommetée d'or, qui est de* Forcalquier; *au 3, d'argent, à 3 losanges de gueules, qui est de* Voisins; *au 4, d'azur, au lion d'or armé, lampassé et couronné de gueules, qui est de* Gélas; *et sur le tout de gueules au lion d'or, qui est de* Lautrec.

LA VALLIÈRE (Louis-César de La Baume-Leblanc, duc de), petit-neveu de Mlle de La Vallière, né en 1708, mort en 1780.



Coupé d'or et de gueules, au léo-

pard lionné, coupé de sable et d'argent, et brochant sur le tout.

Le duc de La Vallière est, sans contredit, le bibliophile et le bibliomane le plus connu de la fin du XVIIIe siècle. « Il laissa, dit Le Roux de Lincy, une des collections les plus riches et les plus considérables qu'un particulier puisse posséder. On connaît cinq *Catalogues* qui portent soit son nom, soit ses initiales : le premier, en deux volumes in-8, date de 1767; le troisième, in-8, de 1777. Ce sont des ventes partielles que le bibliophile trop ardent faisait faire dans le but de se procurer des ressources pour de nouvelles acquisitions. Le quatrième catalogue, publié en 1788, est en trois volumes in-8; c'est un excellent ouvrage de bibliographie, rédigé par Van Praet et de Bure. Il contient la description, avec des notices détaillées, des manuscrits précieux rassemblés par La Vallière, et qui presque tous maintenant font partie de la Bibliothèque Impériale à Paris. Les livres imprimés, des plus rares, comme les manuscrits, ont été aussi décrits avec soin. La vente de cette Bibliothèque choisie a produit 464,017 liv. 8 s., somme assez belle, et qui pourtant serait bien autrement considérable aujourd'hui, si une pareille collection était mise en vente. Le cinquième et dernier catalogue, divisé en six volumes in-8 et rédigé par le libraire Nyon, chargé concurremment avec de Bure de faire la vente de cette immense collection, n'a été publié qu'en 1788; il se compose de vingt-sept mille articles, et renferme l'indication d'ouvrages moins rares, moins précieux que ceux qui sont décrits dans le catalogue précédent; malgré tout, on y trouve la mention d'une admirable série de livres, relatifs principalement à l'ancienne littérature française. Cette seconde partie, au moment d'être mise en vente, fut achetée en bloc par le marquis de Paulmy, et fait partie maintenant de la Bibliothèque de l'Arsenal. »

LECLERC (Benjamin-François), conseiller au Parlement de Bourgogne. 1720.



D'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 étoiles d'or.

LE GOULX DE LA BERCHÈRE (Charles), évêque de Narbonne. 1703.



D'argent, à 3 molettes d'éperon de gueules, 2 et 1, portant en cœur une tête de mort tortillée du champ.

Catalogus librorum Bibliothecæ quæ fuit primum Ill. ac Rev. D. Caroli

Le Goulx de La Berchère, archiepisc. et primâtis Narbonensis, postea Ill. et Rev. D. Ren. Francisci de Beauveau, item archiepisc. et prim. Narbonensis, cujus auctio publica incipiet die... mensis julii anni 1741. — *Tolosæ, N. Cazanove,* 1741, 2 vol. in-8.

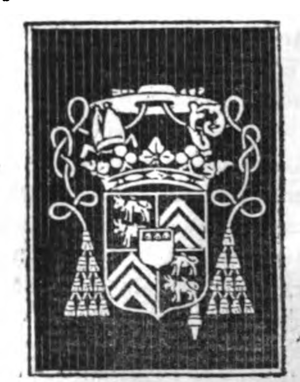
LA VAYRIE, en Normandie.



D'azur, à 6 losanges vidés d'argent, 3, 2, 1.

(La suite au prochain numéro.)

LA VERGNE DE MONTEYNARD DE TRESSAN (Louis de), archevêque de Rouen.



Écartelé : au 1 *et* 4, *d'or, à* 2 *vaches de gueules, clarinées, accornée accolées et anglées d'azur, qui est* BÉON; *au* 2 *et* 3, *d'or, à* 3 *chevrons de sable, qui est de* LÉVIS; *et sur le tout d'argent au chef de gueules chargé de* 3 *coquilles du champ, qui est de* LA VERGNE DE MONTEYNARD.

Catalogue des livres... de feu... Louis de La Vergne de Tressan, archevêque de Rouen, dont la vente se fera le lundi 15 mars 1734...—*Paris, G. Martin*, 1734, in-8.

JOANNIS GUIGARD.



LES LIVRES DU MOIS.



En cette saison de l'année, nous sommes tout à fait de l'avis du bon lord de Douglas; nous préférons le chant de l'alouette au cri de la souris, et il nous plaît de vivre à la campagne, sous un toit bien moins que sous les arbres.

Nous avons sur notre table, pour toute bibliothèque, les quatre ou cinq volumes qui viennent de nous arriver et le journal qui nous a appris la mort de Charles Dickens.

Nous ressentons encore cette douleur sereine qu'inspire la mort récente d'un homme immortel. Charles Dickens n'est pas couché tout entier dans les caveaux de Westminster. La royale sépulture s'est ennoblie de sa dépouille mortelle, et Saint-Denis, moins heureux, ne possédera jamais les cendres de Honoré de Balzac; qu'importe! Balzac et Dickens vivent. Le monde que ces puissants inventeurs ont créé se meut et palpite après eux. Ces deux hommes divins ont trouvé une forme nouvelle du beau. Ils ont peint objectivement le milieu dans lequel ils ont vécu, et ils ont réalisé la vie moderne dans l'art éternel.

Le roman, comme l'a compris Dickens, est l'épopée des époques présentes, et c'est pour avoir réalisé tant de types vrais et puissants que Charles Dickens mérite l'admiration réservée aux bons artistes. C'est par là qu'il s'est attiré la précieuse louange de notre romancier accompli, Gustave Flaubert.



Les Prisons de Paris sous la Révolution, d'après les relations des contemporains, avec notes et introduction par C. A. Dauban (1). — Sous la Terreur, il était aussi commun d'être décapité que de s'enrhumer. On n'y prenait plus garde. Pour peu qu'on fût suspect ou suspecté d'être suspect, on était jeté dans quelque prison encombrée et malpropre, où l'on vivait de

1. Un volume in-8, figures. Henri Plon, éditeur.

son mieux jusqu'à ce qu'on eût reçu son extrait mortuaire sous forme d'acte d'accusation. La bonne société, partout dispersée et poursuivie, se retrouvait en prison et y déployait tout naturellement ces grandes manières qui irritent si fort les esprits vulgaires. C'est le vrai XVIIIe siècle que la Terreur emprisonnait. Elle le guillotina sans lui ôter sa joie aimable et son profond sentiment de la liberté morale. Les ci-devant mouraient avec une sorte de frivolité héroïque tout à fait irritante. On prétendit qu'ils conspiraient. C'était absurde, mais cela permit de les massacrer.

Du train que marchait la Terreur, tous les partis se succédaient rapidement dans les mêmes cachots, et il n'était pas rare que les suspects rencontrassent un beau jour, dans les corridors sombres, ceux qui les avaient suspectés. Quand les détenus du Luxembourg virent parmi eux le grand inventeur des suspects, Chaumette, ils lui conjuguèrent le verbe suspecter. Chaumette répondit gauchement à la plaisanterie : ce fut leur vengeance.

Il ne faut pas se figurer les prisons de la Terreur d'après la toile mélodramatique de M. Muller. L'impression vraie qui se dégage du livre de M. Dauban est bien plus intime et non moins pathétique.

Les femmes avaient créé cette intimité. Là où est la femme, là est le foyer ; c'est une des formules, ce nous semble, de la société moderne. La férocité bête du gouvernement de la Terreur, qui guillotinait les femmes, transforma les prisons en salons. Dans ces salons, le vieux et le nouvel esprit persistaient : on en sortait royaliste ou révolutionnaire comme on y était entré. Mais on mourait avec ce courage facile et gai que donne à tous les gens bien nés la présence des femmes.

Elles étaient bien plus belles au milieu de toutes les horreurs d'une prison. A la Conciergerie, elles étaient séparées des hommes par une grille. On s'embrassait au travers de la grille, *à la religieuse.* Il n'y avait pas de temps à perdre et l'amour allait bon train. On profitait de l'obscurité. L'ombre et la grille même avaient des complaisances. Des couples fort tendres étaient parfois dérangés par un prisonnier qu'on descendait du tribunal. On lui disait adieu et l'entretien continuait. Madame d'Ormesson, dit un contemporain, se payait avec usure de quelques années d'abstinence forcée. Une belle femme de quarante ans fut condamnée à mort avec son amant, jeune officier de l'armée du Nord. Ils obtinrent de passer la nuit ensemble. La femme s'était parée pour d'héroïques voluptés.

Les détenues de la Conciergerie faisaient trois toilettes par jour. Le matin, elles se montraient à la grille en négligé. Elles se coiffaient pour la promenade de midi, et reparaissaient, le soir, en déshabillé galant.

Leur société était un peu mêlée. Au milieu des grandes dames, il y avait quelques filles. L'une d'elles, qui se nommait Eglé, avait été arrachée, avec une de ses pareilles, au trottoir de la rue Fromenteau. Chaumette avait eu l'idée d'impliquer ces deux filles dans l'affaire de la Reine et de faire trancher

les trois têtes ensemble. Mais les comités ayant trouvé cette invention un peu trop gaie, là Reine fut exécutée seule. La sinistre bouffonnerie de Chaumette demeura le fond de l'acte d'accusation de la pauvre Eglé. Elle se montra fière du choix qu'on avait fait d'elle et mourut en aristocrate.

Dans la prison des Carmes, lès détenus soignaient moins leur personne. Les hommes laissaient croître leur barbe et les femmes se tenaient à leur fenêtre en méchante robe ou en pierrot.

Madame de Beauharnais y répandait le charme de sa grâce créole. Elle était adorée.

Les prisonniers de Port-Libre étaient les mieux traités. Le soir, on faisait salon. Il y avait dans la cour un acacia sous lequel on s'entretenait fort tendrement. Vigée chanta l'acacia de Port-Libre :

Ici des cœurs exempts de crimes,
Du soupçon dociles victimes,
Grâce aux rameaux d'un arbre protecteur,
En songeant à l'amour oubliaient leur douleur ;
Il fut le confident de leurs tristes alarmes,
Plus d'une fois il fut baigné de larmes.
Vous que des temps moins rigoureux
Amèneront dans cette enceinte,
Pleurez cet arbre généreux :
Il consolait la peine, il rassurait la crainte,
Sous son feuillage on fut heureux.

Il y avait beaucoup de femmes charmantes au Plessis ; on y faisait des madrigaux et des couplets:

Le bonheur ne commence
Qu'où finit la rigueur.

Tout ce monde exquis semblait dire à ses bourreaux : « Vous nous tuerez quand il vous plaira, mais vous ne nous empêcherez pas d'être aimables. »

La Jeune captive du divin Chénier est l'expression éternelle du sentiment commun.

Les femmes, dans les prisons, ne furent point seulement tendres, elles déployèrent ce courage nerveux qui est si bien dans leur nature. Nous ne parlons pas de la maîtresse du jeune Sombreuil, qui s'habilla en homme pour venir soigner son amant malade. Nous songeons à Madame Roland, qui mit une robe blanche pour mourir ; nous songeons surtout à l'adorable Lucile, si sublime et si simple. Un mot délicieux de la belle comtesse de Malezy nous revient aussi à la mémoire. « Je me serrerai tant contre vous, mon bon père, que Dieu me laissera passer malgré mes péchés. » C'est ainsi qu'elles allaient à la mort ; leur exemple nous a rendu trop sévères pour les larmes de la Dubarry.

A côté de l'héroïsme, il y eut la frénésie. La mort journalière faisait pa-

raître la vie horriblement fade. Le spectacle du sang fit naître un mal contagieux, l'amour de la mort, la fièvre du supplice. Il y eut une Madame Lavergne qui cria *vive le roi!* pour mourir avec son mari; mais des filles qui s'ennuyaient crièrent aussi *vive le roi!* uniquement pour le plaisir d'être guillotinées. A la Conciergerie, un très-jeune homme, nommé Gosnay, qui avait gagné l'amour d'une jolie personne par sa belle façon de porter son uniforme de hussard, alluma sa pipe avec son acte d'accusation. Conduit devant le tribunal, il injuria les juges gagnés en sa faveur, et les força, par ses réponses, à le condamner. Il but du vin blanc, mangea des huîtres, et marqua par sa joie qu'il préférait la mort à l'amour de la jolie personne qui l'avait voulu sauver.

On jouait à la guillotine dans les prisons. On chansonnait les bourreaux :

Quand ils m'auront guillotiné,
Je n'aurai plus besoin de nez.

Au milieu de tout ce bruit, le vrai et profond supplice des prisonniers était leur incrédulité. Ils ne savaient rien des choses d'outre-vie. N'ayant où se prendre, ils tombaient dans un déisme vague et froid ou se cramponnaient aux choses du temps, à l'idée de patrie, de liberté politique, de royauté. Il n'y avait pas de plus haute foi dans les âmes.

Quelques prêtres seulement, au-dessus du rire et des larmes, lisaient avec tranquillité leur Bréviaire.

Nous devons à M. Dauban, sur les prisons de la Terreur, un riche recueil de relations contemporaines annotées avec savoir et discrétion. C'est un bon livre, plein de l'éloquence des choses. Ce n'est pas, on le sait, la première fois que M. Dauban sert l'histoire. Il a publié avec beaucoup de science et de sens critique des mémoires inédits de Pétion et d'importantes lettres de Madame Roland à Buzot; mais l'honneur d'avoir découvert ces documents doit revenir à l'auteur de la *Description de la Collection La Bédoyère.*



Les Amours du cardinal de Richelieu, *roman inédit.* (1). — Le Roman que M. H. Forneron nous donne aujourd'hui, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Versailles, est sorti de l'hotel de Rambouillet, comme la *Princesse de Clèves*, dont il n'a point eu la fortune éclatante, mais qu'il rappelle par la noblesse galante du ton. Faut-il attribuer cet écrit à Madame de La Fayette, à Madame du Vigean, à Madame de Chevreuse, ou à la Princesse Palatine? Il est d'une personne de qualité, ce n'est point douteux; mais sur le nom de cette personne j'imiterai, pour cause, la sage discrétion de l'édi-

1. Un volume in-18, tiré à petit nombre. Plon, éditeur.



teur. Il est de ces sortes de livres comme des parures et des orfèvreries, dont le style révèle clairement la date, mais qui ne portent point de marque d'atelier. L'auteur véritable des *Amours du cardinal de Richelieu*, c'est l'hôtel de Rambouillet.

Le cardinal paraît, dans ce livre, en galant cavalier, chevauchant la nuit, comme un simple amoureux. En ce temps-là, les personnes de qualité étaient seules capables d'avoir des sentiments dignes d'être racontés. Ceux du cardinal sont d'un habile homme et d'un parfait amant. Ce qu'il dit à Madame De Combalet, sa nièce, est précieux, et il tourne à merveille les billets. Assurément l'auteur inconnu qui le fait parler savait le monde et connaissait la cour.

Son petit écrit a dû plaire à Madame de Montausier; et pour qu'il nous déplût, il faudrait que nous eussions perdu le goût des choses polies et délicates. Nous devons savoir gré à M. Forneron d'avoir accompagné ce livre de femme d'une préface qui est un modèle de discrétion, et qui, par le ton et la langue, semble écrite au milieu du XVIIe siècle.



Mémoire confidentiel adressé à Mazarin par Gabriel Naudé, publié par Alfred Franklin (1). — M. Alfred Franklin, dont tous les lecteurs du *Bibliophile français* connaissent l'esprit d'investigation, vient de publier chez un jeune éditeur, plein de promesses, un mémoire confidentiel adressé à Mazarin par Gabriel Naudé, après la mort de Richelieu.

On sait qu'aussitôt que les yeux du grand cardinal se furent fermés, le roi, avant même de retourner à Saint-Germain, appela Mazarin dans ses Conseils.

Ainsi engagé dans les affaires du royaume et promis à la succession entière de Richelieu, l'inquiet Italien tourna encore quelque temps les yeux vers l'Italie, se demandant s'il ne valait pas mieux être pape que ministre. « Un jour, un lundi, dit M. Alfred Franklin, revenant de Saint-Germain avec Naudé, son bibliothécaire, il l'entretint de ses projets. Naudé était homme de bon conseil ; il avait été successivement attaché comme bibliothécaire et comme ami au cardinal Bagni, qui avait longtemps rêvé le pontificat, au cardinal Antoine Barberini, neveu du pape, et enfin au cardinal de Richelieu. »

Naudé, de plus, était, selon la mode d'alors, un grand théoricien en politique. Il avait publié des *Considérations sur les coups d'Estat*. Gabriel Naudé, Parisien, est un autoritaire, comme nous disons aujourd'hui. Sa raison est la raison d'Etat. Il parle comme les princes de Corneille :

Car il n'est pas d'excuse en un crime d'État.

1. Un volume grand in-18, tiré à petit nombre. L. Willem, éditeur.

Naudé fut d'avis que Mazarin avait intérêt à regagner l'Italie le plus tôt possible. Le Mémoire où il explique ses raisons est une page curieuse, qu'il faut savoir gré à M. Alfred Franklin de nous avoir fait connaître.



Etude sur Une Folie à Rome, opéra bouffe, de Federico Ricci, par Arthur Heulhard (1).

L'an quatre-vingt-dix-neuf, à Naple, au *Mercato,*
Un homme en habit rouge, en perruque à marteau,
Les manchettes au poing, au côté la rapière,
Et tenant à la main sa riche tabatière;
Au milieu des enfants des bruns Lazzaroni,
Et mangeant avec eux de leur macaroni,
A ce groupe aux pieds nus, qui, joyeux, l'environne,
Chantait à pleine voix quelque aria bouffonne,
Et voyant les yeux noirs de toutes parts briller,
Écrivait à l'instant son air sur le papier,
Comme autrefois l'auteur qu'en tout pays l'on vante,
Molière, en son reduit, consultait sa servante.
Or ce Napolitain, chantre de la gaîté,
Mourut six mois après, chantant la liberté!

Comme le soleil italien reluit purement dans ces vers du bon Antony Deschamps!

Le nom de Federico Ricci m'a rappelé le nom de Cimarosa, et voilà comment ces vers sont venus, d'eux-mêmes, joyeusement s'aligner deux à deux sur mon papier. Federico Ricci, dont nous avons tous entendu, l'an dernier, à l'*Athénée*, la musique gaie et délicate, est actuellement le plus illustre maître de cette école napolitaine dont Cimarosa est la gloire la plus éclatante et la plus aimable. Les Italiens chantent comme les oiseaux, pour le plaisir de chanter.

L'opéra-bouffe est un genre charmant, qui s'accorde à merveille avec notre génie latin. M. Federico Ricci l'a éprouvé par l'accueil que nous avons fait à son dernier opéra-bouffe : *Une Folie à Rome*. M. Arthur Heulhard, qui aime et sait la musique, a eu raison d'étudier cette œuvre légère et solide. Il a donné à son travail une forme achevée, qui le rendra précieux à tous les artistes, et la librairie Bachelin l'a édité de façon à le faire agréer par tous les bibliophiles.

1. Un volume in-8, papier de Hollande, portrait. (Tiré à petit nombre.)



Étude sur les Essais de Montaigne, par Alphonse Leveaux (1). — Les bibliophiles gardent tous sans doute la mémoire du docteur Payen, non éteinte mais ravivée par sa mort récente. Le bon docteur avait attaché son nom au grand nom de Montaigne par trente ans de labeurs et vingt publications. Il n'y a pas quatre mois qu'on voyait passer sur les quais ce vieillard à l'œil vif et vigilant tel que l'a dépeint M. Étienne Charavay (2) : « Le front haut, la barbe grise, taillée en pointe, pareil à un de ces savants du XVIe siècle qui nous ont laissé leur portrait en tête de leurs in-folios. » Nous n'avons pu écrire le nom de Montaigne sans rappeler anssitôt l'homme qui, à la distance de trois siècles, devint autant son familier que l'avait été la Boëtie. Montaigne, à qui la mort de M. Payen vient d'ôter un ami, retrouve un autre ami qui est M. Alphonse Leveaux. Le vignettiste Gravelot avait toujours dans sa poche un tome de Montaigne qu'il était prêt à mettre entre lui et le premier fâcheux venu. Je me figure volontiers M. Leveaux ayant sans cesse sous sa main le même vieux compagnon. A force de lire le texte de Montaigne, sans doute, M. Leveaux l'a annoté non en érudit et en philologue, mais en ami et en causeur, à seule fin d'entrer en conversation et de faire commerce avec le penseur choisi. Il a fait des extraits des *Essais* et les a coupés de réflexions en manière de dialogue entre Montaigne et lui. C'est là assurément une honnête et délicate façon d'employer les heures de loisir. Mais était-il bien utile de faire part au public d'un travail de ce genre ? je ne le crois pas.

M. Leveaux a jugé qu'en mêlant sa prose à la prose des *Essais*, celle-ci en deviendrait plus attrayante et plus claire ; il s'est trompé. Montaigne n'a pas besoin de truchement, ce chant alterné d'un mort et d'un vivant n'est bon ni pour l'un ni pour l'autre ; M. Leveaux y a dépensé de l'esprit en vain. On ne pouvait peut-être pas mieux faire qu'il n'a fait en ce genre, mais ce genre est stérile.

Louer Montaigne d'avoir tourné heureusement une phrase ou d'avoir eu une belle pensée, le blâmer d'une maxime injuste ou d'une expression trop vive, tout cela

des mots, des mots, des mots !

comme dit Hamleth, prince de Danemark, le maître de tous les critiques littéraires.

1. Un volume in-8, portrait. Plon, éditeur.

2. Puisque le nom de M. Étienne Charavay me vient à l'esprit, je rappellerai que le jeune archiviste vient de publier sur l'affaire *Vrain-Lucas* une étude claire et précise, où l'importante question des faux autographes est traitée à fond. Avec une grande élévation d'esprit, M. Étienne Charavay a transporté dans les régions de la critique historique cette comédie de police correctionnelle.



Le Jour de l'an d'un Vagabond, par Albert Glatigny (1). — Ce vagabond est, comme on sait, un poëte, un vrai poëte normand, qui fait des vers gras et plantureux comme ses prairies natales. Il a pu dire, en parlant de Pierre Corneille : *Un autre de chez nous !* — Chaque fois que ce Normand normandise dans ses poésies, il trouve des mots d'une délicieuse saveur. Sa muse est une servante de ferme ou d'auberge, une fille belle comme la force,

> Avec son large col implanté grassement.
>
> Au détour d'un sentier, alors qu'elle débouche
> Ainsi qu'une génisse errant en liberté,
> On croit voir la Cérès indomptable et farouche
> Du gros pays normand, si riche de santé.
>
> Regardez-la marcher, parmi les hautes herbes,
> La fille aux mouvements sauvages et nerveux,
> Pendant que sur son front les grands épis des gerbes
> Poussiéreux et serrés hérissent ses cheveux.
>
> C'est auprès de Bayeux que je l'ai rencontrée,
> Dans un chemin couvert bordé par les pommiers,
> Où, la blaude flottante et la jambe guêtrée,
> Le nez à l'air rougi, passaient deux gros fermiers.

Aussi comme Alphonse Lemerre, Normand autant que Glatigny, lui fait de belles éditions de ses poésies ! La race normande, modifiée par la vie agricole, par un sol gras et par un ciel doux et pluvieux, a gardé quelque chose de son origine. Tous ces petits-neveux du pirate-duc, blonds, rouges ou jaunes de cheveux, adroits et forts, ont entre eux encore bien des traces de fraternité.

Or, pourquoi Albert Glatigny avait-il quitté le pays des pommiers et se trouvait-il dans un petit village corse, le 1er janvier de l'an passé ? C'est qu'il est comédien en même temps que poëte. Il allait jeter des vers de Hugo dans les oreilles corses. C'est alors qu'un indescriptible gendarme prit pour JUD le poëte errant, le jeta dans un cachot les fers aux pieds, puis le conduisit chez le suppléant du juge de paix. Ce suppléant prononça à plusieurs reprises et avec une gravité bouffe le mot *effectivement*. Après quoi le Jud improvisé fut conduit de brigade en brigade jusque chez le procureur impérial d'Ajaccio, M. Adriani, qui sourit comme on pense et serra la main d'Albert Glatigny, libre désormais.

Il reste de cette affaire un procès-verbal qu'on lira à la suite de la relation du poëte, et qui est de sorte à désespérer tous les faiseurs d'opéra-bouffe. Le détail des objets trouvés sur la personne du criminel n'aurait jamais été imaginé par les gendarmes même de l'*Œil crevé*. C'est : 1o *Une lettre otograffe ; 2° une lettre de style lythographié* (c'est-à-dire une lettre de

1. Un volume in-18, sur papier teinté, portrait. Alphonse Lemerre, éditeur.

M. Vacquerie, que les gendarmes ne purent déchiffrer) ; 3° *une dépêche ;* 4° *une lettre particulière ;* 5° *un itinéraire falsifié ;* 6° *approbation probablement de framaçonnerie,* etc.

La morale de ceci est qu'il serait bon qu'on apprît à lire aux gendarmes.



Les Merveilles de la Sculpture, par M. Louis Viardot (1). — Que nous sommes loin de Winckelmann ! Ce n'est plus l'Apollon du Belvédère qui nous apparaît comme le type suprême du beau antique. Le Thésée du *Parthénon*, le groupe des Parques, la glorieuse Mutilée de Mélos, les Vierges du Pandroseion ont fait pâlir la beauté emphatique de l'Apollon tant admiré par Caylus et Montfaucon.

Le siècle de Phidias deviné par Quatremère est désormais reconnu comme l'époque la plus merveilleuse de l'art payen. Le livre de M. Viardot, que je viens de feuilleter, accorde au ve siècle hellénique la part que des travaux récents lui ont à jamais conquise. Le texte du critique et les croquis du dessinateur s'occupent longuement des chef-d'œuvres que Périclès a vu naître.

A cette époque, le divin éclatait dans toutes les œuvres des artistes, si l'on peut, comme nous le croyons, nommer divin le sentiment qui pousse l'homme à créer des types de beauté impersonnelle et idéale. Mais les représentations divines étaient peu distinctes et presque entièrement dépourvues d'attributs. Ce fameux Thésée du Parthénon, dont j'ai sous les yeux la figure admirable, est-ce un fleuve ou un héros? Nous ne le savons guère. Au temps de Phidias, les Vénus pouvaient devenir des Némésis. Le polythéisme sacerdotal n'avait rien réglé. Nulle religion ne laissa aux artistes une plus complète liberté.

Il me vient à l'esprit une dernière réflexion en fermant le consciencieux traité de M. Viardot. Les sculpteurs du ve siècle représentaient Vénus entièrement voilée, et en général drapaient sévèrement le corps de la femme. Il y avait plus de dédain que de respect dans ces voiles jetés sur les corps féminins. Ils sculptaient avec complaisance les membres de l'éphèbe et du héros, en étalaient au soleil les glorieuses nudités, et leur savaient imprimer une perfection idéale qu'ils semblent avoir désespéré de trouver dans les formes féminines. Les jeunes filles des Panathénées, sur la frise du Parthénon, sont admirables de style, avec leurs tuniques aux longs plis solennels, mais elles sont courtes : elles ne jaillissent pas ; il leur manque le charme, la grâce

1. Un volume in-12, figures. L. Hachette, éditeur. — Sous le titre de *Bibliothèque des Merveilles*, la librairie Hachette a publié une série d'excellents petits traités de science et d'art. Nous parlerons le mois prochain des principaux ouvrages de cette collection, qui vulgarise le beau sans l'abaisser, le vrai sans l'altérer, et mérite une entière popularité.



suprême que le même ciseau a donné abondamment aux jeunes cavalières, à l'éphèbe nu qui boucle sa chaussure, et surtout à l'enfant doucement appuyé sur des genoux de femme, et qu'on peut, que la symbolique le permette ou ne le permette pas, nommer justement Eros. Souvenons-nous que Platon a fait une longue théorie du beau sans nommer la femme. C'est au sentiment chrétien que nous devons d'avoir rendu à la femme son charme et sa grâce. Le christianisme a idéalisé la compagne de l'homme dans son corps par la pudeur, et dans son âme par la charité.



L'art du dix-huitième siècle.— Les Vignettistes. Gravelot, Cochin, Eisen, Moreau, par Edmond et Jules de Goncourt (1).—Les frères de Goncourt, si Parisiens dans le roman, si profondément modernes par le sentiment de la nature et par l'observation physiologique, ces deux jeunes maîtres de l'art nouveau sont aussi, on le sait, des historiens à qui nous devons une vision vivante et vraie du XVIIIe siècle. Ils ont vécu dans l'intimité du Régent et à la cour de Louis XV. Tout ce que les livres, les dessins, les châteaux, les parcs, les meubles et les bijoux peuvent fournir d'indications pour restituer une époque a été par eux consulté, étudié, puis mis en œuvre, rendu à l'effet, associé de nouveau au mouvement de la vie, dans des livres dont l'un surtout, *la Femme au dix-huitième siècle*, est un chef-d'œuvre accompli.

Pour respirer plus complétement l'air d'autrefois, ils s'étaient fait, il y a quelques années, rue Saint-Georges, un nid adorablement rococo, tapissé de haute lice. On s'asseyait sur une fable de La Fontaine, et, tout en caressant de la main les bras dorés du fauteuil, on voyait des dessins de Boucher et de Watteau sourire sur la muraille.

Je crois savoir par quelles affinités ces deux écrivains, qui sont à eux deux un seul écrivain d'une originalité supérieure, ont été attirés si vivement vers le XVIIIe siècle. Cette sorte d'amour, d'intérêt qu'inspire la vie dans ses manifestations les plus mouvementées et dans ses complications les plus exquises, est au fond de l'âme de tous les vrais romanciers. Les frères de Goncourt, qui sont nés avec toutes les curiosités du romancier moderne, aiment *voir vivre*, et nulle époque ne donne plus que le XVIIIe siècle le spectacle de la vie humaine vivement et diversement manifestée. Jamais la chair et le sang, le cerveau, le cœur même n'ont tant vécu qu'à cette époque ; jamais l'activité humaine ne s'est plus complétement dégagée ou du néant divin qui l'abîme, ou de la sainte espérance qui l'immobilise dans la plus noble attitude qu'il soit donné à la creature de prendre ici-bas pour se reposer.

Aussi, comme MM. de Goncourt ont su mettre dans leurs livres les palpi-

1. Deux livraisons in-4°, impr. par Perrin, de Lyon; 4 eaux-fortes. E. Dentu, éditeur.

tations et la chaleur des cœurs défunts qu'ils racontent! Ces historiens, ces romanciers sont forcément des artistes, et de parfaits artistes. Le XVIII[e] siècle les a sans doute attirés par son art non moins que par sa vie.

Ils ont particulièrement consacré à l'art de cet adorable temps une série d'études dans lesquelles revivent, entourés de leurs œuvres et comme surpris au hasard de l'atelier, Watteau, Greuze, Boucher, Chardin, Fragonard, les Saint-Aubin, et, par-dessus tous, le divin Prudhon, créateur, comme André Chénier, de vrais dieux et de vraies déesses. Ils viennent d'achever cette belle étude par les médaillons des quatre « petits grands maîtres de la vignette, » comme ils disent, Gravelot, Cochin, Eisen, Moreau.

Le XVIII[e] siècle est le siècle de la vignette. L'art, mêlé à la vie pour ne pas quitter un seul moment la belle société dont il charmait les yeux, décorait non-seulement les livres nouveaux, mais les billets d'invitation, les cartes, les passe-ports, les contre-marques de théâtre et jusqu'aux factures des marchands. « L'image, disent Edmond et Jules de Goncourt, remplit le livre, « déborde dans la page, l'encadre, fait sa tête et sa fin, dévore partout le « blanc : ce ne sont que frontispices, fleurons, lettres grises, culs-de-lampe, « cartouches, attributs, bordures symboliques. Bien peu d'ouvrages osent se « présenter sans cette recommandation et ces tableaux du texte qui vulga- « risent et font circuler dans la lecture la grâce artistique de l'époque. Édi- « teurs, imprimeurs, auteurs luttent à qui chargera ses éditions de plus « d'images, les enjolivera de plus de tailles-douces. C'est le succès, l'excuse « ou le pardon de tout ce qui paraît : c'en est quelquefois le prétexte et l'idée, « et la gravure dicte le livre, comme ce paquet d'estampes envoyé à Duclos « pour lui faire écrire le conte d'*Acajou*. Le moment arrive où l'épigramme « contre le plus illustré des écrivains, Dorat, qu'on accuse de *se sauver de « planche en planche*, peut s'adresser à presque toutes les publications. » (*Page* 1.)

Hubert Gravelot est sans conteste le prince des vignettistes. Les bibliophiles qui me liront n'ont pas besoin que je leur rappelle les *Contes moraux* de Marmontel et le *Décaméron* de Boccace, que ce dessinateur a peuplés d'un monde charmant dont la grâce se meut sous des trumeaux dorés et fleuris comme le boudoir d'une marquise ou le cabinet d'un financier. — Eisen, dont la gloire est d'avoir orné le La Fontaine des *Fermiers généraux*, rachète son dessin un peu mou, ses formes un peu rondes par le charme de l'invention et la science du décor.—Cochin, plus précis, plus élégant, est aussi un excellent décorateur. C'est le dessinateur des fêtes royales. Encadrés de rocailles, ses groupes de petits maîtres cambrés et de femmes si mignonnes sous les trois grands plis au dos de leurs robes à la Watteau, offrent l'expression la plus complète qui soit de la société d'alors. — Moreau produisit les vignettes précises, spirituelles, agréables des chansons de *Laborde* et du *Jugement de Pâris*; mais son aimable génie s'éteignit avec le monde qui

l'avait animé. La Révolution et David, en passant sur son crayon, le rendirent emphatique et froid.

Comme passent les sociétés! Ce monde des marquises et des philosophes, des grands conteurs et des grandes comédiennes, des petits poëtes et des petits maîtres, si voisin de nous, n'existe plus que dans les pages légères et durables de ses écrivains, sur les toiles de ses grands peintres joyeux, sur les dessins de quatre vignettistes et dans les vivantes études d'Edmond et Jules de Goncourt!

ANATOLE FRANCE.



Paris, 22 juin.

La mort n'est pas cruelle, elle est absurde. Elle a pris Jules de Goncourt dans le radieux éclat de ses trente-neuf ans. Et telle était l'union des deux frères, qu'elle a ôté à Edmond de Goncourt la moitié de lui-même.

Edmond et Jules de Goncourt avaient accompli ce prodige, jusqu'à eux impossible, d'être deux à penser une même pensée, d'être deux à accomplir le travail délicat et intime de l'écrivain et de l'artiste.

Ils avaient su, chose merveilleuse! être ensemble un seul écrivain, un seul poëte original, individuel. C'est avec une indicible souffrance que je me vois, pour la première fois, obligé, en parlant d'eux, de délier leurs deux noms. Mes yeux ont appris seulement dans l'église d'Auteuil et devant un cercueil à voir Edmond de Goncourt sans son frère.

Que j'ai béni mon cher maître Théodore de Banville pour avoir écrit dans une langue digne des frères de Goncourt les choses tristes que je balbutie en ce moment; pour avoir, avec sa délicatesse de poëte, analysé les affinités victorieuses de ces âmes jumelles!

Heureux encore ceux qui, comme Jules de Goncourt, tués par la pensée, ont sacrifié leur vie à un idéal plus qu'humain, et laissent après eux, sur cette terre si dure et toujours aimée, une belle part de leur âme riante dans la mémoire des hommes.

ANATOLE FRANCE.

Propriétaire-Gérante : Mme BACHELIN-DEFLORENNE.

Paris.—Imprimé chez JULES BONAVENTURE, quai des Grands-Augustins, 55.





MADAME LA DUCHESSE DE BERRY



MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.



Son Altesse Royale Madame la duchesse de Berry, dont la vie a été si agitée, et qui, jusque dans ses faiblesses, a su mériter l'admiration et le respect de ses contemporains, fut peut-être la seule princesse de notre siècle qui ait sérieusement aimé les livres et les manuscrits précieux.

La Bibliothèque qu'elle avait formée et entretenue dans le château de Rosny peut passer avec raison pour l'une des plus importantes qui, de notre temps, aient subi le feu des enchères publiques. Les livres imprimés sur vélin, enrichis de gravures, de portraits, ou revêtus de splendides reliures dominaient dans cette Bibliothèque, qui s'était enrichie de la collection formée avec tant de goût, au xviie siècle, par le célèbre Pithou.

Beaucoup de manuscrits importants et d'autographes de personnes illustres brillaient aussi, à côté des impressions rares, sur les rayons du château de Rosny, et il y eut une grande émotion, parmi le monde des bibliophiles, le jour où cette riche collection fut offerte aux enchères, c'est-à-dire le 20 février 1837.

Ce furent MM. Bossange et Techener, libraires, assistés de M. Bataillard, commissaire-priseur, qui eurent l'honneur de diriger cette vente que de tristes circonstances politiques avaient déterminée.

En ce temps-là M. Bossange, dont le nom est resté justement célèbre dans la corporation des libraires, possédait, rue de Richelieu, n° 62, une Galerie où furent exposés les trésors bibliophiliques de Madame la duchesse de Berry. Il y eut foule à cette exposition, et les amateurs éprouvèrent de douces émotions en contemplant les 86 manuscrits précieux et de la plus haute antiquité qui étaient décrits au Catalogue et qui, depuis, sont allés enrichir maints cabinets renommés.

Parmi ces manuscrits on admirait partout la *Vie du bienheureux Thomas de Canterbury*, d'une bonne écriture du XIVe siècle; — le *Codex Theodosianus*, remontant au VIe siècle et entièrement écrit en lettres onciales. Il avait, dit-on, servi à Cujas pour la publication de ses Codes; — *le Songe d'une Dévote, touchant la paix à rétablir entre la France, l'Église et l'Angleterre*, dont l'auteur était *Juvénal des Ursins*; — *De Notis vulgaribus*, in-4e relié en parchemin, recueil des plus précieux contenant une explication des Notes tyroniennes; — *le Livre de Boece de Consolation*, translaté de latin en français par maistre Jehan de Mehun.

Cependant ces manuscrits ne furent pas les plus beaux de ceux que posséda Madame la duchesse de Berry : les plus importants, en effet, furent vendus il y a quelques années par M. Manheim, en l'hôtel des commissaires-priseurs, rue Drouot, et à cette dernière vente on vit le livre d'*Heures du roi Henri II* atteindre, sous le marteau énergique de Me Pillet, le prix fabuleux de 60,000 francs. Le Musée des Souverains devint le propriétaire de ce merveilleux manuscrit, aux acclamations d'une foule véritablement enthousiaste.

L'histoire de ces derniers manuscrits serait curieuse à raconter; nous le ferons peut-être quelque jour; ils étaient à Venise, dans le beau palais de Madame, sur le *Canal grande;* de là ils furent transportés à Francfort-sur-le-Mein, d'où, par suite de péripéties singulières ils vinrent à Paris tenter les collectionneurs.

Mais revenons à la Bibliothèque du château de Rosny.

Les prix qu'atteignirent, en 1837, les livres de cette Biblio-

thèque, paraîtraient bien mesquins aujourd'hui : c'est par cette vente, croyons-nous, que M. Yemeniz commença la splendide collection qui a illustré son nom; il y fit de brillantes et nombreuses acquisitions, ne se doutant pas alors que ces acquisitions décupleraient de valeur à une trentaine d'années de distance.

A la suite du Catalogue des livres de la Bibliothèque du château de Rosny on avait décrit les *lettres autographes*, parmi lesquelles nous citerons une belle et longue lettre de Bossuet, datée de 1694, qui ne fut vendue que 53 francs. Quelques estampes rares et en général modernes; des médailles peu importantes et un très-petit nombre d'objets de curiosité figuraient également à la fin du Catalogue, qui ne comprend pas moins de 260 pages.

Marie-*Caroline*-Ferdinande-Louise de Bourbon, née à Naples le 5 novembre 1798, épousa, le 18 juin 1816, le duc de Berry, qui fut assassiné en 1820. L'histoire de Madame la duchesse de Berry est connue depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1870. L'énergie, le courage et la grandeur d'âme de la princesse feront toujours oublier les faiblesses de la femme : ces faiblesses elles-mêmes sont remplies de tant de charmes et furent la conséquence d'une nature si vive, si enfantine et si généreuse, qu'il n'est guère permis de les soumettre au jugement de tous.

Le Bibliophile JULIEN.



IDÉE

D'UNE HISTOIRE DE LA CARICATURE

SOUS LA RÉVOLUTION.



CE qu'il y a d'intéressant dans la caricature n'est pas tant l'arme satirique dont elle se sert, que le sens mystérieux caché derrière les tailles des graveurs.

Une caricature n'est rien. Une seule caricature peut faire sourire, cent caricatures font penser. Mais surtout l'image est peu de chose à côté de l'imagier ; sous la caricature je cherche le caricaturiste, sans m'inquiéter s'il est juste ou injuste. A lui seul le graveur ne saurait prétendre représenter l'esprit de la foule ; mais si plusieurs caricaturistes sont groupés, de façon à permettre d'étudier les divers traits qui s'échappent de leurs crayons, alors ce sont des voix, des gémissements, des plaintes qu'on entend.

En ce sens la caricature peut être acceptée par l'école historique moderne, et c'est avec raison que l'anglais Thomas Carlyle, préoccupé de tout ce qui exprime le sentiment populaire, dit, dans son *Histoire de la Révolution française*, qu'il ne se croit pas affaibli en descendant vers la caricature; aussi de jour en jour doit-on prêter plus d'attention à ces dépositions vulgaires mais sincères de la foule.

Le peuple n'ayant pas de défenseurs, de journaux, d'orateurs, était méconnu ; dans ce courant souterrain de la Révolution on le suit comme si, caché dans une échoppe d'écrivain public, il était permis à un tiers d'écouter la lettre d'amour qu'une servante adresse à son promis.

Sans peintre officiel à ses ordres, le peuple sous la Révolution, incapable de manifester directement sa pensée, grimpait dans un galetas où habitait un crayonneur, versait ses plaintes dans son cœur, et lui soufflait ses rancunes que le pauvre diable traduisait en traits voyants pour la rue Saint-Jacques ; mais il faut remarquer de combien de groupes se compose le peuple d'une grande ville. Celui qui travaille et celui qui se soulève, celui qui subit sa misère et celui qui y puise des motifs de révolte, celui qui est humain et

celui qui trempe ses mains dans le sang, celui du centre de la cité et celui des faubourgs ne sont pas le même peuple, et donnent naissance à des aspirations opposées.

La caricature aide à démêler les sentiments de ce peuple divers, surtout la caricature de la période révolutionnaire, où chaque événement prend un relief particulier.

Je crois l'avoir dit ailleurs et ne crains pas de me répéter. L'histoire de la Révolution, étudiée au Cabinet des estampes, laisse dans l'esprit des notions plus nettes sur les hommes et les événements, que la plupart des livres historiques modernes, qui se contredisent et se combattent. Tant de pioches ont alors sapé les abus du passé; les barrières qui séparaient les hommes ont été renversées avec tant de difficulté avant d'arriver à l'édifice, et l'édifice lui-même alors s'est écroulé si brutalement, que nous sommes encore aveuglés par la poussière des décombres.

Sur des pans de murailles restées debout apparaissent trois mots mystérieux: *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*, qui sont le *mané*, *thécel*, *pharès* des temps modernes, mots que nos pères ont tracés avec leur sang, et que j'essaye d'expliquer à l'aide de la caricature.

La besogne n'est pas facile. C'est un assemblage d'estampes aussi nombreuses que les feuilles d'un arbre. Toutes ont leur signification. Et pourtant sourire d'une image, être impressionné par une autre, frémir à la vue de celle-ci, se révolter contre l'injustice de celle-là, n'apprendrait rien.

Il faut analyser froidement ces révoltes une à une, séparer celles qui s'échappent spontanément du burin du peuple de celles commandées par l'esprit de parti; celles relatives aux principes ne doivent pas être confondues avec celles relatives aux événements et aux hommes; le sens mystérieux de quelques-unes a besoin d'être approfondi; il faut suivre les méandres tracés entre la bourgeoisie et la noblesse, leurs cours divers, l'endroit où ils se réunissent, celui où ils marchent parallèlement, celui où ils se séparent. Il y a des mots d'ordre partis de l'étranger, des commandes faites par de grands politiques. Les hommes qui dessinent ces estampes populaires se rattachent quelquefois à d'anciennes traditions satiriques.

Le *temps présent* et le *temps passé,* deux images de 1789, une des mille symbolisations de la lutte entre les trois ordres et du triomphe du Tiers-État, en fournissent un exemple saisissant.

Dans le *temps passé,* le *prêtre* apparaît; sur son chapeau est perché un perroquet. Le *noble* dit au *laboureur :* — Voilà le cas que fait de toi la Royauté. (Ce que le graveur a symbolisé par deux serpents s'échappant d'un globe fleurdelysé pour mordre le bonhomme.) Un tel mot est une folie; en effet, le noble agite une folie. Un squelette est appuyé sur sa bêche : image du laboureur dépouillé de sa chair et de son sang par les dîmes et les impôts. Il est à l'état de servage, et pourtant s'inquiète médiocrement des discours

que lui tiennent le noble et le prêtre. De la main droite il s'appuie, plein de confiance, sur une épée, et derrière lui éclatent les rayons ardents du soleil



Le temps passé.

de l'avenir qui réchauffera sa pauvre carcasse.

Tout change dans le second tableau. — *C'est ici*, dit la légende, *que les premiers seront les derniers.*

Clergé, dépouillé de ses biens, est devenu squelette à son tour. *Noblesse*, forcé de s'enrôler soldat, a été confié à la garde d'un chien et d'un chat, qui le surveillent et le forcent à rester au port d'armes.

Celui qui commande maintenant à *Noblesse*, c'est le capitaine *Tiers-État*, derrière lequel les tambours, les fusils, les piques et le bonnet de liberté forment un trophée.



Le temps présent.

Image ingénieuse et saisissante, qui est le Mystère à trois personnages des trouvères de la Révolution. {Que par un archaïsme on se reporte à trois

siècles en arrière, on obtient le *Dict du noble, du vilain et de l'abbé.* Pendant plusieurs années va se jouer la même comédie à cent actes divers, qui donneront à nos petits-fils autant de travail que l'étude des *Chansons de gestes.*

Ces deux estampes sont claires; le sens en est net, précis, les théories émises au commencement du siècle y sont inscrites en traits visibles. Et pourtant ce symbole moderne de la Révolution forme trait d'union avec les danses macabres du moyen âge auxquelles il a emprunté son principal acteur.

Telle est la mine féconde dans laquelle on a pratiqué déjà plus d'une fouille; mais il reste encore des richesses à récolter, et l'embarras vient de leur trop grand amas.

J'espère échapper à ce danger en procédant méthodiquement.

Mon but est de souligner les grands points de la Révolution.

Le Roi tient d'abord la première place. Par l'ensemble des images, il est facile de suivre les variables sentiments du peuple à son égard, de 1789 à 1793.

Le chapitre le plus important est consacré à la reconnaissance des droits du Tiers-État. C'est le prologue aussi important à lui seul que tout le drame.

La prise de la Bastille, la Fédération, les Émigrés, autant de chapitres curieux.

Les flèches satiriques que s'envoient les Anglais et les Français pendant la Révolution, forment des faisceaux pour lesquels on pourrait ajouter une salle au Musée d'artillerie, car ce sont des engins redoutables que, je ne sais pour quelles raisons, l'anglais Wright a omis dans sa récente *Histoire de la Caricature.*

Quelques hommes ont été exposés, pendant la période révolutionnaire, au feu de la caricature. A leur égard la caricature devient une arme de parti; journaux et journalistes se prennent corps à corps : le *Vieux Cordelier* contre les *Actes des Apôtres*, Camille Desmoulins contre Mirabeau-Tonneau, le parti constitutionnel contre les Girondins. Mais le peuple se tient à l'écart, s'inquiétant médiocrement de ces duels entre gens de plume.

Et quand la Révolution, comme Saturne, dévore ses enfants, les railleries donnent raison à la boutade : « Le Français né malin créa la *guillotine.* » Alors tout instrument de destruction, piques, lanternes, potence, machine du docteur Guillotin, deviennent les accessoires importants de drames satiriques et sinistres.

De semblables manifestations n'étaient pas sans inquiéter les hommes au pouvoir, préoccupés de donner une direction au peuple. Dans son journal, à la date du 1er octobre 1789, Bailly s'occupe d'une image: *Le patrouillotisme chassant le patriotisme du Palais-Royal.* « On voit, dit-il, le but de cette caricature, qui montrait la garde nationale vendue à l'aristocratie des prêtres et des nobles, » etc.



Suivant M. Cayla (1), une estampe symbolique de la même année, *le Convoi de très-haut et très-puissant seigneur des abus*, « fut prohibée sur la demande de quelques députés de la noblesse et du clergé ; mais la censure des deux ordres privilégiés ne fit qu'augmenter le succès et la vogue de cette première allégorie révolutionnaire. »

Arme à deux tranchants que la caricature qui blesse ainsi ses ennemis ; voici maintenant que la Constituante se trouve calomniée par un dessinateur royaliste sans doute, qui publie *la Générosité revue et corrigée de l'Assemblée nationale.* « Il fut question, dit M. Cayla, d'interdire la vente de cette gravure, qu'on s'arrachait chez tous les libraires. »

Avec les royalistes et les constitutionnels timides, Mallet du Pan incrimine à son tour les images populaires. Ces représentants de partis divers manquent de philosophie, et ne se disent pas que si parfois le sérieux offre un côté comique, le comique par contre a son côté sérieux.

A ces récriminations hors de propos, on peut opposer l'opinion d'un esprit plus libre :

« J'ai sous les yeux, écrivait un contemporain, deux caricatures fort rares et fort curieuses ; elles ont été publiées peu de jours avant la mort de Robespierre. Elles prouvent qu'à cette époque on s'était à peu près accoutumé à l'existence telle que la faisaient le tribunal révolutionnaire ou la guillotine en permanence.

« L'une de ces caricatures représente les Français, en costume de l'époque, se promenant aux Champs-Élysées avec leurs têtes sous le bras, en forme de claque.

« Dans l'autre, on voit la place de la Révolution encombrée d'hommes et de femmes, ayant tous la tête coupée. Au milieu de la place on distingue la guillotine et le bourreau, qui, voyant sa besogne terminée puisqu'il n'y a plus de têtes à trancher, s'est placé lui-même dans la position d'un homme qu'on va exécuter, et se prépare à faire jouer le fatal ressort. »

Qui s'inquiète de ces images ? Le comte Réal, mêlé surtout aux événements qui suivirent.

Les échafauds sont encore debout, les proscriptions décrétées, tout homme fils de la Révolution est soupçonné, tous les souvenirs de la grande époque sont encore vivants.

Comment, à propos de ces images, conclue Réal, *préfet de police ?*

« Je ne sais si l'idée viendra jamais à un homme d'esprit d'écrire l'histoire du peuple français par ses caricatures, depuis qu'on fait des caricatures en France. Une pareille histoire ne serait ni moins intéressante ni moins vraie

1. *Histoire de la Caricature politique pendant la Révolution française*, p. 7 et 8. Cette publication, dont quelques livraisons illustrées parurent en 1848, n'a pas été terminée.

que beaucoup de celles dont on nous a gratifiés depuis quarante ans. Il serait certainement fort curieux de suivre sur ces ébauches grotesques, mais en général fidèles, les variations du caractère national à différentes périodes (1). »

1. INDISCRÉTIONS. 1798-1830. *Souvenirs anecdotiques et politiques tirés du portefeuille d'un fonctionnaire de l'Empire*, mis en ordre par Musnier-Desclozeaux. — Paris, Dufey, 1835, 2 vol. in-8.

CHAMPFLEURY.



PIÈCES RARES OU INÉDITES

RELATIVES AUX ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

FONDATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE.



USQU'AU milieu du XVII[e] siècle, les faubourgs de Reuilly, de Picpus, de la Roquette et de Popincourt eurent l'église Saint-Paul pour paroisse (1). Antoine Fayet, conseiller au Parlement et curé de Saint-Paul, attribua l'indifférence religieuse de ses ouailles à leur éloignement de tout lieu de culte, et résolut de fonder une chapelle au milieu du faubourg Saint-Antoine. Le roi, voulant s'associer à cette entreprise, lui concéda un terrain vague, situé entre la rue de Charonne et la rue Saint-Bernard; et, dès 1625, la nouvelle chapelle fut consacrée sous l'invocation de Sainte-Marguerite (2). Dix ans après, elle fut érigée en succursale de Saint-Paul (3), et une assez vaste église s'éleva à côté de la chapelle. Enfin, en 1712, l'église Sainte-Marguerite, distraite de toute dépendance, forma une cure particulière (4), qui fut confiée à Jean-Baptiste Goy, docteur en théologie et promoteur général de l'archevêque de Paris.

Il était impossible, sous tous les rapports, de faire un meilleur choix. Placé au milieu d'un des quartiers les plus peuplés et les plus pauvres de la capitale, M. Goy sut se concilier, par sa charité et son zèle, l'affection de tous ses paroissiens. Son testament, daté du 26 novembre 1737, fut une nouvelle preuve de l'intérêt éclairé qu'il portait aux malheureux. Il avait amassé une très-riche Bibliothèque, qu'il divisa, quelque temps avant sa mort, en deux collections distinctes, et qu'il légua à son église. La première collection se composait de nombreux ouvrages d'érudition : M. Goy ordonna qu'elle serait ouverte au public les lundis, mercredis et vendredis. La seconde, qui ne renfermait guère que des livres de piété en langue vulgaire,

1. Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 126.
2. Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. I, p. 649.
3. D'Auvigny, etc., *Histoire de Paris*, t. V, p. 194.
4. Lerouge, *Curiosités de Paris*, t. I, p. 339.

devait être mise à la disposition des ouvriers du faubourg; mais comme ceux-ci ne pouvaient consacrer à la lecture que peu d'instants dans la journée, le testateur voulait que les volumes leur fussent prêtés, afin qu'ils les emportassent chez eux. M. Goy laissait en outre quatre cents livres de rente destinés à l'entretien de ces Bibliothèques, et huit cents livres pour le traitement de deux « prêtres confesseurs » qui rempliraient les fonctions de bibliothécaires. Ceux-ci devaient être choisis parmi les prêtres habitués de la communauté, en donnant toujours la préférence à ceux qui seraient nés sur le territoire de la paroisse. Le catalogue de la collection devait être vérifié par eux tous les ans, et les livres perdus aussitôt remplacés. Goy exigeait en outre que les Bibliothèques restassent dans le local qu'elles occupaient de son vivant, et que les bibliothécaires eussent leur appartement près des collections qu'ils étaient chargés de conserver. Il plaçait ensuite cette fondation sous la haute surveillance du recteur de l'Académie et du bâtonnier de l'ordre des avocats. Il les priait de s'y transporter chaque année pour en faire la visite, et réglait d'avance les frais que pouvait entraîner cette cérémonie, y compris « un petit raffraichement » destiné aux deux inspecteurs (1). L'inventaire des livres de J.-B. Goy, qui fut dressé le 22 janvier 1738 (2), comprend la liste des ouvrages qu'il laissait à son église. Il avait mis à part, pour la « Bibliothèque paroissiale, » 569 volumes, qui furent estimés 908 liv. 15 sols; ceux qu'il avait destinés à former la « grande Bibliothèque » furent divisés en 16 lots, ainsi composés :

1er lot............	114	volumes, estimés............	1,117 l.	10 s.
2e lot............	262	— —	628	5
3e lot............	275	— —	2,267	10
4e lot............	352	— —	1,661	00
5e lot............	543	— —	1,909	00
6e lot............	524	— —	1,116	00
7e lot............	264	— —	1,203	00
8e lot............	310	— —	2,050	5
9e lot............	426	— —	1,289	00
10e lot............	157	— —	2,015	10
11e lot............	85	— —	324	15
12e lot............	118	— —	169	00
13e lot............	169	— —	1,978	00
14e lot............	218	— —	569	00
15e lot............	158	— —	458	00
16e lot............	175	— —	319	00
Soit......	4,142	volumes, estimés............	19,074 l.	15 s.

1. Voir le testament de J.-B. Goy, que nous reproduisons ci-dessous. L'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, t. II, p. 537; Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 141, et Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, ont mentionné cette fondation.

2. *Inventaire après le décès de messire Jean-Batiste Goy, prêtre, docteur de Sorbonne, curé de la paroisse de Sainte-Marguerite du fauxbourg Saint-Antoine, à Paris.* Archives de l'Empire, série S, carton n° 3437.

Les marguilliers de Sainte-Marguerite, chargés d'assurer l'exécution du testament de Goy, apportèrent quelques modifications aux dernières volontés du testateur. La délibération la plus importante eut lieu le 18 janvier 1739. On y représenta d'abord que deux ecclésiastiques ne pourraient suffire aux soins qu'exigeraient les fonctions réunies de bibliothécaire, de prêtre habitué et de confesseur des enfants; l'assemblée décida, en conséquence, qu'un seul bibliothécaire serait placé à la tête de la collection, et que son traitement serait réduit de 800 à 400 livres. Les 400 livres restant devaient être partagés entre deux ecclésiastiques auxquels serait dévolue la charge de confesseurs des enfants. Sur les 400 livres que Goy avait attribuées à l'augmentation de la Bibliothèque, on accorda au bibliothécaire 60 livres, afin qu'il pût « avoir à ses dépens un garçon qui netoye la bibliotèque et époudre les livres.» On arrêta, en outre, que le bibliothécaire serait nommé de concert par le curé et les marguilliers, et les deux confesseurs par le curé seul. La désignation des heures d'ouverture et de l'époque des vacances de la Bibliothèque fut abandonnée au choix du procureur général (1).

Nous avons rencontré quelques volumes qui portent écrits à la main, au milieu du titre, ces mots :

EX BIBLIOTH. SAN MARGARETANA.

C'est là la seule preuve que nous possédions de l'existence de cette Bibliothèque. Pendant longtemps même, nous avons dû supposer que les dernières volontés de Goy n'avaient point été exécutées, et que sa collection, livrée au pillage, n'avait jamais reçu d'organisation sérieuse. Le clergé actuel de l'église Sainte-Marguerite n'a pu nous fournir à cet égard aucun renseignement, et il ne s'est conservé, dans le quartier, aucune tradition relative à cette fondation populaire.

ALFRED FRANKLIN.

TESTAMENT DE MESSIRE JEAN-BAPTISTE GOY,

PRÊTRE, DOCTEUR DE SORBONNE,

CURÉ DE LA PAROISSE SAINTE-MARGUERITE, FAUXBOURG S[t]-ANTOINE, A PARIS (2).

TESTAMENT DE MA DERNIÈRE VOLONTÉ.

1° Je recommande mon âme à Dieu, mon créateur...; je le supplie de

1. Nous donnons plus loin le procès-verbal, encore inédit, de cette séance.
2. Nous reproduisons ce testament d'après une copie qui est conservée parmi les manus-

m'accorder la rémission de tous mes péchez, par les mérites de la passion de Nôtre Seigneur.....

2° Je demande que mon corps soit enterré le matin, dans ma paroisse, devant l'autel des Charniers.....

. . . .

12° Je donne et lègue cent livres à l'Hôpital général, une fois payé.

13° Je donne et lègue cent livres à l'Hôtel-Dieu.....

14° Je donne et lègue cent livres aux Enfans trouvez.

15° Je donne et lègue à La Forest, mon domestique, cent livres....., et deux cens livres de rentes viagères sa vie durant.....

16° Je laisse et lègue au cuisinier de la communauté de messieurs nos ecclésiastiques de la paroisse cent livres.....

17° Je lègue au portier de ladite communauté..... cent livres.....

18° Je lègue ce qui se poura trouver d'argent comptant à moy appartenant....., un tiers à la communauté de messieurs nos ecclésiastiques y demeurant et habituez, un tiers aux pauvres malades, et un tiers aux deux assemblées des ménages et des veuves.

19° Je remets généralement aux personnes à qui j'ai presté de l'argent, soit qu'ils se trouvent des billets ou non, tout ce qu'ils me doivent.....

20° Je lègue à l'œuvre et fabrique de Sainte-Marguerite, ma paroisse, ma Bibliotèque enfermée dans les armoires fermant à clefs, dans l'appartement que j'occuppe, qui a été par moi acquis, tans les chambres par moi occuppées que celles qui sont occuppées par Monsieur le vicaire, en contr'échange d'une maison bâtie par moi, que j'ai donnée à cet effet à l'œuvre et fabrique de ma paroisse. Le tout ainsi qu'il est homologué par arrest du Parlement, suivant lequel ledit appartement en entier restera pour le service de la Bibliotèque, laquelle servira à l'usage de messieurs les ecclésiastiques de la paroisse, qui y seront tous les jours pour y travailler, sans pouvoir emporter aucuns livres hors la Bibliotèque.

On fera tous les ans la révision du catalogue des livres, et on remplacera ceux qui auront été perdus.

21° Je lègue les livres de piété en langue vulgaire, qui sont à part, pareillement à l'œuvre et fabrique de ma paroisse, pour être presté par messieurs les confesseurs à leurs pénitents et pénitentes qui n'auroient pas le moyen d'en acheter, à condition que lesdits sieurs confesseurs se chargeront eux-mêmes de les r'apporter, au plus tard un mois après, sinon ils en payeront le prix pour en acheter de semblables.

crits de la Bibliothèque Impériale, et cotée : Fonds français, n° 25,696 (ancien fonds de la Merci, n° 3), p. 299. Il a été imprimé, mais les exemplaires en sont fort rares; la Bibliothèque Mazarine en possède un qui est compris dans le recueil de pièces catalogué sous le n° 274 A''; on trouve en outre ce document, imprimé et manuscrit, aux Archives de l'Empire, dans les cartons cotés S. 3435 et 3437.



Les personnes studieuses seront reçues dans la Bibliotèque les lundis, mercredis et vendredis de châque semaine, on leur communiquera les livres qu'ils demanderont, qui ne sortiront point de la Bibliotèque.

22° Je fais mes légataires universels les Écoles de charitez de ma paroisse, à la charge de payer six cens livres châque année pour l'honnoraire de deux maîtres de chaque école de deux écoles de charitez des pauvres garçons, lesquels six cens livres seront prises sur les trois cens livres à moi dus par la fabrique de ma paroisse, et sur les loyers de ma maison de la cour d'Albret.

Plus, à la charge de payer huit cens livres chaque année pour l'honnoraire de deux prêtres confesseurs qui seront tenus de confesser, l'un les garçons de la charité des écoles pendant le cours d'une semaine, et l'autre les filles, pendant la semaine suivante, ce qui continuëra aussi alternativement, en sorte que chaque confesseur aura une semaine destinée à la confession, et une dans laquelle il ne confessera point, et que les garçons auront une semaine différente pour leurs confessions de celle des filles. Lesquelles confessions se feront les lundis, mercredis et vendredis après midis.

Seront aussi tenus, lesdits confesseurs, la semaine qu'ils seront de fonctions pour lesdites confessions, de dire la messe les festes et dimanches, sous les charniers, à l'heure que les enfans des écoles de charitez viennent l'entendre, dans laquelle ils annonceront les festes et jours d'abstinence, et feront une exortation à ces enfans comme on a coutume de la faire.

Ils recevront l'honnoraire de la messe à la sacristie comme par le passé.

Ils seront pareillement obligés de faire la fonction de bibliotéquaire, chacun alternativement, dans la semaine dans laquelle ils ne seront point occupez aux confessions des pauvres enfans des écoles de charitez, et, à cet effet, ils auront leur logement : l'un dans la chambre que j'occupe et où je couche, l'autre dans l'appartement occupé par Monsieur le vicaire, attendu que ces chambres font partie de l'appartement que j'ai âquis pour la Bibliotèque, comme il est marqué cy-dessus.

Celui qui logera dans l'appartement de Monsieur le vicaire ne jouira que des deux premières chambres. La troisième sera réunie à la Bibliotèque pour y placer les livres qui y seront ajoûtez à l'avenir.

Et pour contribuer à cette augmentation des livres de ladite Bibliotèque, je charge mesdits légataires universels de payer tous les ans, entre les mains de Monsieur le curé et des deux bibliothéquaires, quatre cens livres châque année, pour augmenter le nombre des livres de piété en langue vulgaire, pour être presté aux pauvres paroissiens par les confesseurs de la paroisse.

Monsieur le curé et les deux bibliotéquaires choisiront lesdits livres selon qu'ils jugeront les plus convenables ; on les inscrira en même tems sur les catalogues de la Bibliotèque.

Et pour l'exacte exécution de tout ce qui regarde ladite Bibliotèque, Monsieur le recteur de l'Université et Monsieur le bâtonnier de Messieurs les

avocats seront priez de se transporter tous les ans, le jour qu'ils conviendront, ou l'un d'eux en cas d'empêchement de l'autre, pour prendre connoissance si tout est exactement exécuté conformément à ce qui est dit cy-dessus. Si ils trouvent quelques contraventions, ils sont priez d'en donner part à Monsieur le procureur général et à Messieurs les avocats généraux qui y pourvoyeront, et on sera obligé de s'i soumetre comme à un arrest de la Cour.

Mes légataires universels seront chargez de donner tous les ans, le jour de cette visite, vingt-cinq livres pour le carosse de Monsieur le recteur, vingt-cinq livres pour le carosse de Monsieur le bâtonnier, et vingt-cinq livres pour un petit raffraichement qu'ils seront priez d'accepter le jour de leur visite.

Monsieur le curé avec un prêtre de la communauté, députez à cet effet par toute la communauté, et le marguiller actuellement en charge, auront la nommination desdits confesseurs des pauvres enfans et bibliotéquaires.

Ils ne pourront choisir qu'un prêtre habitué dans la communauté, et, s'il est possible, né sur la paroisse, pourvû qu'il ait les qualitez nécessaires pour ces fonctions.

En cas de contestation, on s'en r'apportera à Monsieur le procureur général et à Messieurs les avocats généraux.

Ne pourront lesdits bibliotéquaires, après leur nomination, se charger d'autres fonctions dans la paroisse, exceptez celle des prestres habituez et de confesseurs des enfans, sous peine d'être révoquez et d'autres nommez à leur place, s'ils manquent à s'acquitter de ces deux fonctions, le pouvant, ou s'ils veulent y en joindre d'autres.

23° Je charge encore mes légataires universels de payer tous les ans trois cens livres pour servir de titre ecclésiastique, à deux enfans de la paroisse, qui auront de la vocation à l'état ecclésiastique. . . . .

. . . .

27° .....Les autres sommes qui resteroient, après toutes les charges acquittées..... seront employées à donner des livres aux enfans de la charité dans les écoles de l'un et de l'autre sexe, principalement des Nouveaux Testamens et des Pseautiers de Monseigneur nôtre archevêque à l'usage du Bréviaire nouveau.

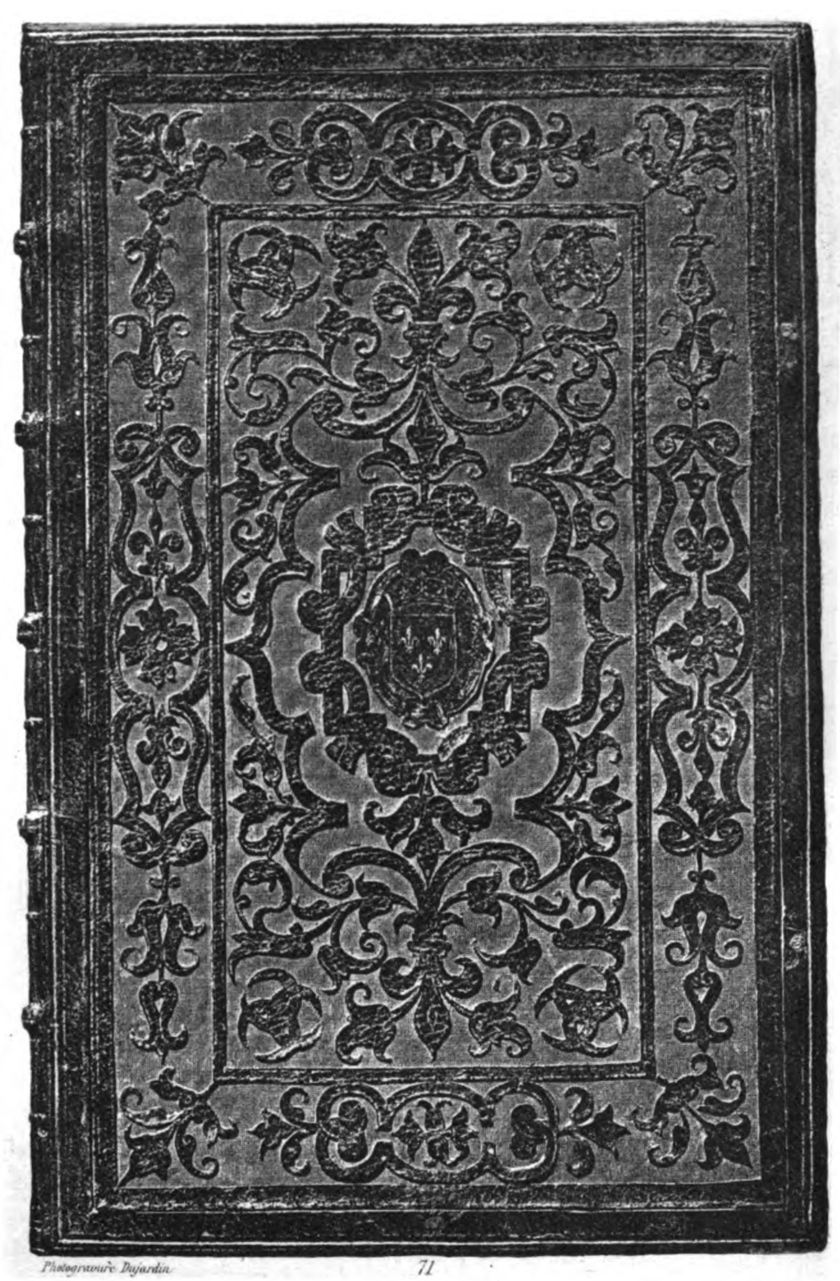
. . . .

30° Je révoque tous autres testamens. Je veux que le présent soit exécuté comme ma dernière volonté.

A la plus grande gloire de Dieu. Ainsi soit-il.

Fait à Paris, le vingt-six novembre mil sept cens trente-six.

Signé : Goy.


Photogravure Dujardin 71

RELIURE DE DIANE DE POITIERS

Par ce mesme testament, ledit sieur curé institüe ses légataires universelles les écoles de charité de ladite paroisse, à la charge de payer huit cens livres chaque année pour l'honoraire de deux prestres confesseurs, qui seront tenus de confesser, l'un les garçons des écoles de charité pendant le cours d'une semaine, et l'autre les filles pendant la semaine suivante, ce qui continuera ainsi alternativement, en sorte que chaque confesseur aura une semaine destinée à la confession et une dans laquelle il ne confessera point, et que les garçons auront une semaine diférente pour leurs confessions que celles des filles, lesquelles confessions se feront les lundis, les mercredis et vendredis après midy, et lesdits confesseurs seront tenus, la semaine qu'ils seront de fonction, de dire la messe les festes et dimanches sous les charniers, à l'heure que les enfans de l'école de charité viennent l'entendre; ils seront pareillement obligés de faire la fonction de bibliotéquaire chacun alternativement dans la semaine dans laquelle ils ne seront point occupés aux confessions des pauvres enfans des écoles de charité, et à cet effet auront leur logement : l'un dans la chambre que ledit feu sieur curé occupoit et où il couchoit, l'autre dans l'apartement qu'il avoit acquis pour la Bibliotêque, comme il est cy-dessus marqué; que celuy qui logera dans l'appartement de Monsieur le vicaire ne joüira que des deux premières chambres, la troisième sera réünie à la Bibliotèque pour y placer les livres qui y seront ajoutés à l'avenir. Ce même testament porte que Monsieur le curé avec un prestre de la communauté députté à cet effet par toute la communauté, et le marguillier actuellement en charge, auront la nomination desdits confesseurs pauvres et des bibliotéquaires, qu'ils ne pourront choisir qu'un prestre habitué dans la communauté, et, s'il est possible, né sur la paroisse, pourvu qu'il ait les qualités nécessaires pour ces fonctions, et qu'en cas de contestation on s'en rapportera à Monseigneur le procureur général et à Messieurs les avocats généraux.

Et après la lecture dudit testament, lesdits marguilliers en charge ont représenté à l'assemblée qu'aiant consulté plusieurs personnes, tant de jurisprudence qu'au fait des Bibliotèques, elles leur ont fait part de leurs réflexions sur les difficultés qui se trouvoient dans l'exécution précise et litérale dudit testament, en ce qui concerne ladite Bibliotèque.

La première, qu'il n'est pas possible que deux ecclésiastiques puissent suffire aux soins qu'exige la charge de bibliotéquaire, de prestre habitué et de confesseur des pauvres enfans des écoles, qui sont en très-grand nombre, et que s'ils veulent s'acquitter de leurs devoirs, ils n'auront pas de tems pour s'apliquer à l'étude et vacquer aux affaires indispensables qui leur surviendront.

La seconde, que l'inconvénient de deux bibliotéquaires est considérable, et ne peut aller qu'au dépérissement de la Bibliotèque, parce que s'il n'y a entr'eux aucune subordination, le premier se déchargera sur le second, qui seul portera tout le poids.

Que le désir de prévenir ces difficultés a fait naître auxdits sieurs marguilliers en charge le dessein de mettre un seul bibliotéquaire à la nomination de Messieurs les curé et marguilliers, dans une assemblée convoquée à l'ordinaire, ce qui paroist convenable, la Bibliotèque étant léguée audit œuvre et fabrique, lequel bibliotéquaire aura soin des livres et en sera chargé par un catalogue.

Quant à la nomination des deux confesseurs des pauvres enfans des écoles de charité, de la laisser déférée à Monsieur le curé de la paroisse.

Que par cet arrangement chacun sera en état de se mieux acquitter de son employ.

Que l'exécution en sera d'autant plus aisée que les huit cent livres léguées par ledit feu sieur curé suffiront, sçavoir : quatre cent livres pour le bibliotéquaire, et deux cent livres à chacun des deux confesseurs, lesquels assisteront, indépendamment de cette rétribution, à tous les convois de la communauté, auront encore l'honoraire de leurs messes, et seront chargés de la messe de l'exhortation des charniers les jours de festes et de dimanches, selon qu'il est marqué plus au long dans ledit testament.

Que ces confesseurs auront à peu près le même revenu que les autres postes de la paroisse; qu'il y en a même plusieurs qui, outre l'honoraire des messes et l'assistance aux convois, ne produisent point deux cent livres à ceux qui les occupent; par exemple les postes de diacre et sous-diacre ne produisent pas cent soixante livres, et les deux confesseurs des pauvres malades n'ont chacun que cent trente livres.

Qu'il faudroit en ce cas, que pour la seureté des livres et le service du public, le bibliotéquaire ne pût être détourné pour aucune fonction du ministère, et qu'il fût obligé de dire sa messe dans un tems où il ne seroit point occupé à la Bibliotèque, qu'il ne se chargeât point d'un jour pour aller aux malades et n'assistât point aux convois qui se feroient lorsque la Bibliotèque seroit ouverte, mais seulement aux convois de communauté qui se feroient dans un autre tems.

Que, comme il n'est pas possible que le bibliotéquaire, avec un revenu modique de quatre cent livres, puisse avoir à ses dépens un garçon qui nétoye la bibliotèque et époudre les livres, il conviendroit luy assigner au moins soixante livres sur les quatre cent livres destinées par ledit testament à l'augmentation de la Bibliotèque, et le charger de faire nétoyer la Bibliotèque par une personne dont il sera seur, et qu'il mettra à son gré.

Que la fonction de bibliotéquaire étant entièrement indépendante de la confession, il est essentiel de marquer que la cessation des pouvoirs ne pourra le faire révocquer, d'autant que s'il faloit nécessairement confesser pour occuper l'employ de bibliotéquaire, Messieurs les marguilliers ne pouroient presque point compter sur les personnes qui en seroient chargées; qu'il est cependant nécessaire que le bibliotéquaire soit leur homme de confiance et qu'il ne

change point aisément, étant à leur égard par raport à la Bibliotèque (qui est un de leurs principaux efets dont il sera le dépositaire) dans le même cas que le clerc de l'œuvre par raport aux efets de la fabrique qui luy sont confiés, lequel clerc de l'œuvre n'est point astraint à confesser et même pouroit estre simple clerc : les autres officiers, comme diacre, soudiacre et chantres n'étant point aussi obligés par leurs places de confesser, les peuvent occuper sans avoir de pouvoirs, et que le bibliotéquaire qui se trouve dans les mêmes circonstances doit aussi pouvoir garder son poste, quand même il n'auroit point de pouvoirs.

Que cet arrangement ne fait qu'expliquer l'intention de feu Monsieur le curé, qui veut que les bibliotéquaires ne soient révocables que s'ils manquent à s'acquiter de leurs fonctions le pouvant.

Lesdits sieurs marguilliers en charge ont en outre observé que Monsieur le curé n'a eu d'autre intention que de procurer des confesseurs aux enfans des écoles et de pourvoir au soin de sa Bibliotèque, que cette intention se trouve entièrement remplie par le plan cy-dessus proposé, et qu'on peut y ajouter que le bibliotéquaire sera chargé de donner aux enfans des billets pour estre admis aux écoles de charité des garçons, suivant l'usage de la paroisse, selon lequel, pour ôter tout prétexte de plaintes aux maîtres de quartiers, on ne reçoit dans les écoles de charité aucun enfant sans le billet d'un prestre préposé pour en donner aux enfans qui désirent y estre admis.

Qu'il est aussi à propos de fixer l'heure de l'ouverture et de la closture de la Bibliotèque, tant pour les jours où les ecclésiastiques de la communauté ont droit d'y venir, que pour les jours où les personnes studieuses y seront admises, qu'il soit marqué dans chaque semaine quelques après dîners dans lesquels le bibliotéquaire puisse aller à ses affaires, et les vacances qu'il poura prendre.

Et sur tout l'exposé cy-dessus, lesdits sieurs marguilliers en charge requièrent la compagnie de vouloir bien donner son avis.

Et ledit Le Chanteur aiant recueilli les voix, la compagnie d'une voix unanime, a délibéré et arresté qu'il n'y aura qu'un seul bibliotéquaire, dont les honoraires demeureront fixés à quatre cent livres par an, outre soixante livres qui lui seront paiées, aussi par chacun an, pour faire nétoyer la bibliotèque et époudrer les livres, lequel bibliotéquaire sera à la nomination de Messieurs les curé et marguilliers, dans une assemblée au bureau de l'œuvre, et ne poura estre révoqué qu'en cas qu'il manque à s'acquiter de ses fonctions le pouvant. Et par une délibération prise dans une assemblée au bureau dudit œuvre, ledit bibliotéquaire se chargera de la bibliotèque par un catalogue, et ne pourra estre détourné par aucunes fonctions du ministère dans les heures où la Bibliotèque sera ouverte.

Sera tenu de dire sa messe dans un tems où il ne sera point occupé à la Bibliotèque, et n'assistera point aux convois qui se feront lorsque la Biblio-

tèque sera ouverte, mais seulement aux convois qui se feront dans un autre tems, et demeurera chargé de donner aux enfans des billets pour estre admis aux écoles de charité des garçons, suivant l'usage de la paroisse.

Que les heures pour l'ouverture et closture de ladite Bibliotèque et les jours de vacances seront réglés et fixés ainsi qu'il plaira à Monseigneur le procureur général.

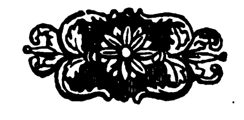
Que la nomination des deux confesseurs des pauvres des écoles de charité sera déférée et apartiendra à Monsieur le curé de ladite paroisse et à un ecclésiastique député de la communauté, et que les honoraires de chacun desdits confesseurs demeureront fixés à deux cent livres par an, paiables sur les revenus du legs universel, aux charges et conditions portées par le testament dudit feu sieur Goy.

Et pour faire omologuer la présente délibération, la compagnie a autorisé Messieurs les marguilliers en charge à présenter requeste en la Cour, et de faire toutes les diligences nécessaires.

Fait, arresté et rédigé par ledit Le Chanteur, notaire, conformément aux règlements, les jour, an et heure que dessus, et ont signé.—*Signé:* Legaré, desservant de Sainte-Marguerite, au-dessus de laquelle signature est écrit : « Je consens aux deux articles concernant la disposition des six mille livres, « à l'élection de M. Du Chesne pour trésorier; quant à l'élection du biblio-« téquaire, je la remets à Monseigneur le procureur général, pour s'en tenir « aux termes du testament. » Au-dessous sont les signatures suivantes: Acloque, Senart l'aîné, Hauguel, Flaust, Dupont, Boulzicourt, Pierre Muyron, P. Hue, Du Chesne, Naudier, Guitton, Tingault, J.-P. Bridault, Petit, P. Muyron et Simon, avec Le Chanteur, notaire, avec paraphes.

Extrait et collationné par moy, conseiller du Roy, notaire au Châtelet de Paris et greffier dudit œuvre soussigné, sur ledit registre représenté, ce fait rendu cejourd'huy vingt-neuf janvier mil sept cent trente-neuf.

Le Chanteur.



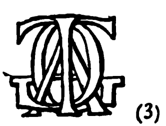
LES MONOGRAMMES HISTORIQUES

PAR AGLAÜS BOUVENNE (1)


(2)


E monogramme, c'est-à-dire l'union de plusieurs lettres en un seul signe, est une vieille et universelle invention qui correspond à de profondes tendances de la nature humaine. Tantôt le monogramme noue deux chiffres dans un enlacement étroit qui symbolise la fusion de deux âmes : alors ce sont les armoiries du cœur ; tantôt le monogramme, harmonieusement construit de toutes les lettres d'un même nom, les présente sous une forme mystérieuse et comme muette ; mais qu'il soit le témoignage discret d'une union ou qu'il affirme avec concision une individualité, nous le retrouvons à peu près partout où des vestiges écrits nous ont été laissés.

M. Aglaüs Bouvenne, qui vient de publier un intéressant travail sur les monogrammes, en a esquissé en quelques mots l'historique.


(3)

« L'empire grec, dit-il, a marqué d'un monogramme la presque totalité de ses sculptures et de ses médailles ; quelques-uns de ceux qui se trouvent

(1) Un volume in-12, papier de Hollande, figures.

(2) Monogramme de Jean, duc de Bedfort, et de sa femme, Anne de Bourgogne, d'après un manuscrit.

3. Monogramme de Jean-Auguste de Thou.

sur ces dernières expriment des noms de villes, et semblent indiquer le lieu où elles ont été frappées.

« On trouve des monogrammes sur la plupart des tombeaux des premiers chrétiens ; point de pièce consulaire qui ne soit chargée du sien.

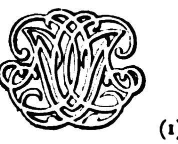
« Le souverains pontifes se servirent plus tard de ce genre d'ornementation pour exprimer leur nom ; de nombreux exemples de cet usage sont fournis par les mosaïques et les bagues sigillaires ou anneaux pastoraux portant presque toutes sur le chaton le monogramme de leur possesseur ; quelquefois aussi les trois lettres du Christ, qui ne sont autre chose qu'un monogramme.

« On connaît le monogramme d'Olibrius Claudius Hermegenianus Olibrius, sur une plaque destinée à être pendue au cou des esclaves, et dont Fabretti donne une reproduction dans son ouvrage.

« M. le duc de Blacas possédait une cassette d'argent sur laquelle on voyait les monogrammes de Pélégrina et de Turcius.

« Les vieilles mosaïques de Rome, de Ravenne, portaient ordinairement le monogramme de celui qui les avait fait faire, ou du fondateur de l'église où elles se trouvaient.

« Au IIIe siècle, en Gaule, on trouve sur un marbre de la chapelle Saint-Éloi le monogramme de Childéric.

 (1)

« Dans le palais de Théodoric, à Ravenne, construction du VIe siècle, existent des chapiteaux dont le linteau est orné au centre d'un monogramme, fort difficile à déchiffrer, je dois le reconnaître, la forme des lettres ayant été altérée et sacrifiée au besoin de l'ornementation.

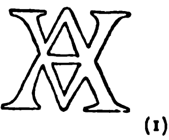
« Plus tard, s'il faut en croire le *Liber mirabilis*, chronique locale évoquée par M. le comte F. de Lasteyrie dans un fort intéressant travail, Charlemagne, ayant fondé un certain nombre d'abbayes, aurait donné à chacune d'elles un riche reliquaire ayant la forme d'une des lettres de l'alphabet ; la lettre A serait échue, on ne sait pourquoi, à l'abbaye de Conques, qui conserve encore dans son trésor le seul de ces reliquaires existant aujourd'hui, et bien connu des archéologues sous le nom d'A de Charlemagne. Toujours d'après la tradition, l'abbaye de Brioude aurait possédé un reliquaire semblable ayant la forme d'un C. »

L'usage du monogramme est universel, on le voit, par les quelques lignes qu'il nous a été agréable de citer. Les lettres enlacées font saillie sur la façade sculptée des palais, elles se découpent en jambages de fer dans la dentelle

1. Monogramme de Charles-Joachim Colbert.

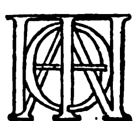


des grilles ou sur le caprice des serrures, elles cuisent avec les briques dont les planchers des châteaux seront carrelés, elles se creusent dans le métal des cachets et dans la pierre des bagues; on les rencontre faisant leurs demi-confidences dans tous les endroits où, soit la vie intime, soit la vie publique, s'est manifestée.


(1)

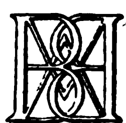
Les temps modernes ont fait du monogramme un emploi qui intéresse particulièrement les amateurs de livres, en le frappant en-or sur le plat des reliures. Les lettres nouées étincellent fréquemment sur le vélin des manuscrits, attirant là encore l'attention des bibliophiles. M. Aglaüs Bouvenne, qui a recueilli et expliqué (illustré, comme on dirait en langage d'archéologie grecque ou romaine), plus de quatre cents monogrammes, nous permet de mettre sous les yeux de nos lecteurs ceux de ces signes historiques qui intéressent le plus directement la bibliographie. Nous les ferons suivre dans l'ordre alphabétique adopté ou plutôt inventé par M. Bouvenne, c'est-à-dire en nous reportant, pour commander le classement, à la lettre de chaque monogramme qui occupe le premier rang dans l'alphabet. Nous empruntons à M. Bouvenne les principales indications qui accompagnent chaque figure.

Henri III.



Monogramme composé des lettres A H O T (T pour *tertius*), sur le plat d'un livre de sa Bibliothèque.

Antoine Barillon de Morangis, successivement intendant à Metz, à Caen et Orléans, mort en 1685.



Monogramme composé des lettres A B B M, entre les nerfs des volumes de sa Bibliothèque.

1. Monogramme de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV.



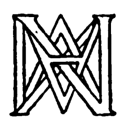
Monogramme composé des lettres A M T, entre les nerfs des volumes de sa Bibliothèque, et aux angles des plats.

Marie de Clèves et Henri Ier de Bourbon, prince de Condé.



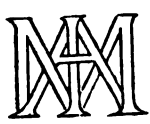
Monogramme composé des lettres A Ċ C M, sur une reliure ayant appartenu à Henri III.

Anne d'Autriche, reine de France.



Monogramme composé des lettres A A N N, peint en miniature sur le dernier feuillet d'un manuscrit.

Jacques-Auguste de Thou, président au Parlement de Paris, grand'maître de la Bibliothèque du Roi.



Monogramme composé des lettres A I M, entre les nerfs des volumes de sa Bibliothèque.

Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, femme du grand Dauphin.



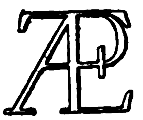
Monogramme composé des lettres A C M, sur le plat d'un Livre d'Heures.

Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan.



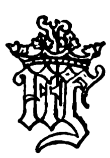
Monogramme composé des lettres A G G R, aux angles des volumes de sa Bibliothèque.

Alexandre Petau, conseiller au Parlement de Paris (1628).



Monogramme composé des lettres A E P T, entre les nerfs des volumes de sa Bibliothèque.

Marguerite de Beauchamps, fille de Richard, comte de Warwick.



Monogramme composé des lettres A C M R T U, sur le manuscrit offert par Talbot à l'occasion de son mariage.

Simon Arnauld, marquis de Pompone, ambassadeur, et Catherine L'Advocat, sa femme.



Monogramme composé des lettres A C C L L S S, aux angles des volumes de sa Bibliothèque.

Antoine-René de Voyer d'Argenson, ministre d'État.



Monogramme composé des lettres A D G M, peint en miniature sur les plats des livres de sa Bibliothèque.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay



Monogramme composé des lettres B C J, aux angles des volumes de sa Bibliothèque.

Jean-Jacques Charron, marquis de Menars, président au Parlement de Paris, surintendant de la Maison de la Reine.



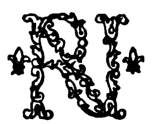
Monogramme composé des lettres C C J J M, entre les nerfs des volumes de sa Bibliothèque.

Le comte d'Hoym, ambassadeur du roi de Pologne.



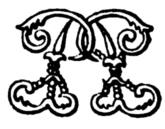
Chiffre composé d'un H, avec l'aigle blanc de Pologne, pour former la barre de l'H. — Entre les nerfs des volumes de sa Bibliothèque.

Ancien Collége de Navarre.



Monogramme composé des lettres R N, entre les nerfs des volumes de la Bibliothèque.

Philippe Ier, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.



Lettres P P, entrelacées sur les plats des volumes de sa Bibliothèque.

RENÉ, comte d'Anjou et de Provence, roi titulaire de Naples en 1435, duc de Lorraine du chef de sa femme ISABELLE, créateur de l'ordre du Croissant.



Lettre R, dessinée par le roi René, sur un manuscrit.

Au point de vue de l'art, ces petits monuments graphiques ne sont point sans caractère; ils participent du style de l'époque où ils ont été conçus; le XVI[e] siècle, comme on peut le voir, donne aux lettres de belles formes solides et carrées; l'époque de Louis XIV arrondit le monogramme sans l'assouplir; mais le XVIII[e] siècle en épanouit gracieusement le contour.

Le livre des *Monogrammes historiques* rendra, au même titre que l'*Armorial du Bibliophile* de M. Guigard, de véritables services aux bibliophiles et aux libraires. En voici un exemple : une édition de Pétrarque (*Lyon*, *G. Roville*), reliée en vélin, à compartiments, avec les chiffres HG entrelacés, ayant figuré à la vente Corbiere, avait été retirée au prix de 300 fr. Cette reliure avait été annoncée dubitativement comme portant les chiffres de Henri II et de Catherine de Médicis (le G, dont le jambage était un peu effacé, ressemblait à un C). L'annonce était inexacte, et grâce au livre de M. Bouvenne, il vient d'être reconnu que ces chiffres H G étaient ceux de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Or, on ne connaît aucun volume aux armes ou au chiffre de Gabrielle d'Estrées. La provenance de ce Pétrarque étant ainsi déterminée, on remarqua sur le feuillet de garde deux inscriptions d'écriture différente. La première ainsi conçue :

Soubs vertueuse attante
Je place mon esperance.

Deux GG entrelacés forment la signature, qui est encadrée de quatre S traversées d'une flèche. En ouvrant encore à la lettre S le livre de M. Bouvenne, on y trouve l'S avec une flèche, comme étant un monogramme de Gabrielle d'Estrées.

La deuxième inscription porte : *Vyve l'amour*, *vyve ma maistresse et moy aussy*, avec les lettres HGG réunies par un lacs d'amour.

La conclusion est facile à tirer. Ce Pétrarque fut donné par Henri IV à Gabrielle, et les deux inscriptions sont de leurs mains, d'où une valeur plus grande pour ce charmant volume qu'un amateur distingué s'est empressé d'acquérir.

CAMILLE D'IVRY.

LES LIVRES DU MOIS.



OLLECTION DES ROMANS DE CHEVALERIE MIS EN PROSE FRANÇAISE MODERNE (1). — Ces quatre volumes sont, à proprement parler, la Bibliothèque de Don Quichotte, celle-là même que le curé brûla en compagnie du barbier. Ils trouvèrent, dans la chambre de l'ingénieur Hidalgo, plus de cent gros volumes et quantité d'autres petits. Le curé, qui était licencié, fit grâce à l'*Amadis de Gaule* et à quelques autres écrits de ce genre qui lui parurent divertissants.

Nous pouvons aujourd'hui user, à l'endroit des romans de chevalerie, d'une indulgence plus grande et n'en brûler aucun. Ces ouvrages expriment un idéal que nul de nous n'est, comme Don Quichotte, tenté de réaliser. Nous pouvons tous admirer sans danger ces redresseurs de torts, beaux amis des fées qui, des vertes Cornouailles aux sables arabiques où est Babylone,—comme chacun sait,—couraient les chemins aventureux et les forêts enchantées, portant à la pointe de leur lance l'éternelle Justice, ainsi qu'avaient fait, en d'autres temps, le brave Hercule et Thésée, duc d'Athènes. Ces vaillants qui chevauchaient si fièrement dans le monde de la féerie, coupant en deux les géants et réveillant avec courtoisie les pucelles filles du Roi couchées dans les prairies, échauffèrent autrefois de fort bonnes têtes de gentils hommes. Et de très-honnêtes personnes de bon cœur et de faible jugement voulurent partager leur fortune. Au xv[e] siècle, en Espagne, Don Suero de Quiñones, fils du grand bailli des Asturies, lequel, étant convenu d'une rançon de trois cents lances brisées pour se racheter des chaînes de sa dame, défendit pendant trente jours le passage de l'Orbigo, comme Rodomont le pont de Montpellier. Gonzalo de Guzman, Juan de Merlo, Gutierre Quejada, Juan de Polanco, Pero Vazquez de Sayavedra, Diego Varela, s'en allèrent visiter les Mores de Grenade, puis la France, puis l'Allemagne et l'Italie, offrant, à qui voulait les entendre, de rompre une lance en l'honneur des dames. Ces bonnes gens ignoraient ce que nous n'ignorons pas, hélas! à savoir qu'en ce monde sublunaire les filles du roi se rencontrent rarement sur l'herbe, et

1. Quatre volumes grand in-8, nouvelle édition. Bachelin, éditeur.

que les géants se laissent peu voir, sinon en foire, pour quelques pièces de monnaie.

Les romans de chevalerie ne sont point des inventions écloses, comme les romans d'aujourd'hui, dans le cerveau d'un homme qui imagine et qui écrit : ce sont de vieilles légendes dont l'esprit est dès longtemps évanoui, mais dont la forme est restée. Ce fut, du XIIe au XVe siècle, avec Chrestien de Troyes, Saint-Gelais, Huon de Villeneuve, Hélie de Borron, Luces de Gast, Adènes, Jean de Flugy, Antoine de Lasalle, que les romans de chevalerie développèrent l'idéal d'un monde galant et courtois. La morale qui est exprimée dans ces sortes de livres n'est pas si grossière qu'on voudrait bien le croire, et je ne vois point ce qu'il y a à reprendre aux conseils que la douce serpente Mélusine donne à ses deux enfants agenouillés sous sa bénédiction : « Mes chers enfants, dit-elle, je vous prie de ne jamais oublier, en quelque lieu que vous vous trouverez, d'entendre le service divin avant de rien entreprendre. En outre, mes doux amis, aidez et conseillez les mères et les veuves ; défendez les orphelins ; honorez les dames ; reconfortez et protégez les pucelles opprimées ; soyez humbles, doux et courtois envers tout le monde, surtout envers les petits. Soulagez de votre aumône délicate les pauvres en mal de misère ; soulagez de votre tendresse les pauvres en mal de tristesse... Tenez toujours loyalement vos promesses. Ne vous laissez pas gouverner par vos passions de jeunes hommes, et si vous faillissez, que ce ne soit pas irréparablement. Ne convoitez jamais la femme d'autrui... Aimez qui vous aimera, chastement et affectueusement, et ne haïssez jamais que le vice, l'hypocrisie et la lâcheté, les seules choses haïssables de ce monde. »

Les romans de chevalerie ne se passent point dans la réalité. Leurs héros se meuvent dans des régions purement idéales, dans le *bleu*, comme nous disons aujourd'hui. Et la *Bibliothèque bleue*, cheminant au dos des colporteurs, porte encore aujourd'hui dans les villages de France le souvenir des fils Aymon et des Amadis. Les quatre volumes que nous avons sous les yeux forment le seul corps où les manifestations du vieux génie français aient été réunies. Il n'y a donc pas à choisir. Le traducteur s'est heureusement efforcé de laisser à ces vieilles histoires leur charme naïf et leur grâce primitive, et tous les curieux qui ne sont point des paléographes n'ont rien de mieux à faire que de lire ces belles histoires dans le texte délicatement rajeuni, archaïque encore et non plus laborieux.



Perceval le Gallois ou le conte du Graal, publié par CH. POTVIN (1). — Les légendes sont comme les corps organiques : leur substance, en s'assimi-

1. Mons, Duquesne-Masquillier, éditeur. Cinq volumes in-8.



lant des éléments étrangers, se renouvelle sans cesse, identique et changeante, et leur esprit demeure ouvert aux acquisitions successives de la conscience humaine. Les traditions homériques reparaissent dans Eschyle, dans Sophocle, dans Euripide, dans Dictys de Crète, dans Quintus de Smyrne, dans Darès de Phrygie, dans Virgile, dans Racine, toujours nourries d'un idéal nouveau et supérieur. C'est de la sorte aussi que les héros de l'Edda, en passant dans les *Niebelungen*, ont gardé leurs noms et leurs figures, et changé leur idéal et leurs dieux.

On peut dire aussi que les légendes sont des coupes d'or dans lesquelles on peut verser tous les breuvages. Les légendes du cycle d'Arthus, qui avaient successivement contenu la vieille âme bretonne et l'esprit austère de Grégoire VII, s'emplirent, au XII[e] siècle, de l'esprit nouveau, galant, pitoyable, chevaleresque et toujours batailleur. De nos jours encore, Richard Wagner, poëte et musicien, a fait entrer l'idéal de l'Allemagne moderne dans les légendes, puissamment transformées, de Tristan et de Lohengrin.

Un poëte, nourri à la cour de Philippe d'Alsace et de Bauduin, Chrestien de Troyes, le grand héraut de la chevalerie nouvelle, fit subir à la légende du Graal une de ses plus importantes transformations. En plein XII[e] siècle, ce poëte vanta les mœurs courtoises, et montra, dans ses vers, « comment on protége les faibles, comment on se bat en chevalier, comment on aime en homme ». Sa douce et forte voix sonnaît contre de rudes oreilles. Ce temps était farouche et violent. Un jour de l'an de grâce 1175, Philippe d'Alsace, revenant de Caen à Saint-Omer, entra dans l'appartement de sa femme sans se faire annoncer. Il y trouva un jeune chevalier, le fit saisir, fustiger, puis pendre par les pieds au-dessus d'un cloaque. C'est à des hommes comme Philippe d'Alsace que Chrestien de Troyes montra la route de la perfection humaine, chevauchée par Perceval le Gallois. Perceval avait déjà personnifié un idéal antérieur. « Chef d'or, regard de lion, cœur d'acier, nombril de vierge, » il avait incarné dans sa poitrine sans macule le grand génie théocratique du XI[e] siècle. Ce conquérant du Graal s'humanise, s'assouplit avec Chrestien de Troyes; il n'est plus vierge, il est chaste et fidèle. La douceur vient accompagner sa force. La foi religieuse n'est pas sans perdre quelque chose à ces transformations. Mais nous sommes au XII[e] siècle, et il y a longtemps déjà que le moine Hildebrand est mort captif à Salerne.

Chrestien de Troyes est un vrai poëte; il écrit en vers de huit syllabes, qu'il rime deux à deux. Nous sommes loin des assonnances cent et deux cents fois répétées de suite, procédé barbare qui rend fastidieuse la lecture des chansons de gestes. La chanson de Roland est rimée avec cette monotonie féroce, aussi est-elle moins de la poésie que de la matière poétique. La langue de Chrestien de Troyes est souple et facile comme son rhythme : habile à décrire et prompte à conter.

M. Ch. Potvin, à qui l'on devait déjà la bibliographie de Chrestien de

Troyes, a rendu aux lettres un important service en publiant le Perceval. Le premier volume de cette édition est d'une importance capitale. Il a été fait d'après un manuscrit dont M. Potvin reconnut le premier l'existence, et qui est unique, sauf quelques feuillets d'un manuscrit de Berne qui en répètent un fragment. Ce ne sont point là les seuls mérites de cette édition, sur laquelle nous reviendrons quand elle sera achevée. Mais louons présentement M. Potvin de l'avoir fait précéder d'une étude qui est une belle page d'histoire littéraire, et qui témoigne d'une largeur d'idées qu'on aime à voir unie de la sorte à une si solide érudition.



Études sur la vie et les travaux de Jean, sire de Joinville, par Ambroise Firmin Didot, — fac-simile d'un manuscrit unique, précédé d'une dissertation par *Ambroise Firmin Didot* (1). — Membre illustre d'une illustre famille, M. Ambroise Firmin Didot a su accroître encore le trésor héréditaire d'activité et d'énergie qui lui a été transmis par six générations de typographes célèbres. Ce n'a pas été assez pour lui de donner à la science le *Thesaurus,* la *Bibliothèque grecque*, le *Glossarium* et tant d'autres publications considérables imprimées par ses soins. Il s'est livré à des travaux plus personnels, il a écrit l'*Essai sur la typographie*, l'*Histoire de la gravure sur bois,* une traduction de Thucydide, et aujourd'hui les lecteurs du *Bibliophile* peuvent goûter l'aimable et vaste érudition qui donne tant de prix au récent Catalogue de sa bibliothèque (2).

C'est à M. Ambroise Firmin Didot qu'on doit la plus complète étude qui ait été faite sur le sire de Joinville. Ce travail vient de reparaître nouvellement, augmenté cette fois du *Credo* de Joinville.

Le *Credo*, qui-vive de la foi qui veille en face de l'hérésie, traverse de bouche en bouche le moyen âge chrétien.

Grégoire de Tours, dans la Gaule récemment convertie et vierge d'hérésie comme dit la loi salique, fait sa profession de foi :

« Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, je crois en Jésus-Christ. »

Dante, à huit siècles de distance, répète:

> Io credo in Dio Padre, che può fare
> Tutte le cose, e da cui tutte i boni
> Procedon sempre di bel operare...
> In Cristo......................
> ......unico Figli nol di Dio, nato.

1. Deux volumes in-12, tirés à petit nombre. Didot, éditeur.
2. Notre savant confrère M. Gustave Brunet a publié, dans cette Revue, sur Pierre Didot et sa famille, un excellent article que nos lecteurs n'ont assurément point oublié.



La XLIVe canzone de Pétrarque est un *Credo*.

Le compagnon du saint roi, le sire de Joinville écrivit le sien, parce que, dit-il, nul ne peut être sauf, s'il ne sait son *Credo*. Le prud'homme un peu bien ondoyant et ergoteur avait peut-être pour sa part quelque besoin de se remémorer les vérités dont nul ne peut se passer ; mais l'exemple et le souvenir du roi Louis rendaient son vieux sénéchal plein de bonne volonté.

Il rédigea son *Credo*, l'appuya de prophéties et le fit orner d'images afin que les yeux en fussent touchés en même temps que l'esprit.

C'est ce manuscrit dont M. Didot a publié le fac-simile d'après le procédé Pilinski. Les miniatures réprésentent les scènes du Nouveau Testament et celles de l'ancienne Loi qui en sont la prophétie et l'image. C'est dans le même esprit que Hippolyte Flandrin, dans les fresques de Saint-Germain-des-Prés a figuré le Buisson ardent auprès de l'Immaculée Conception, Joseph vendu par ses frères auprès du Baiser de Judas, Jonas sortant du ventre de la baleine auprès de la Résurrection.

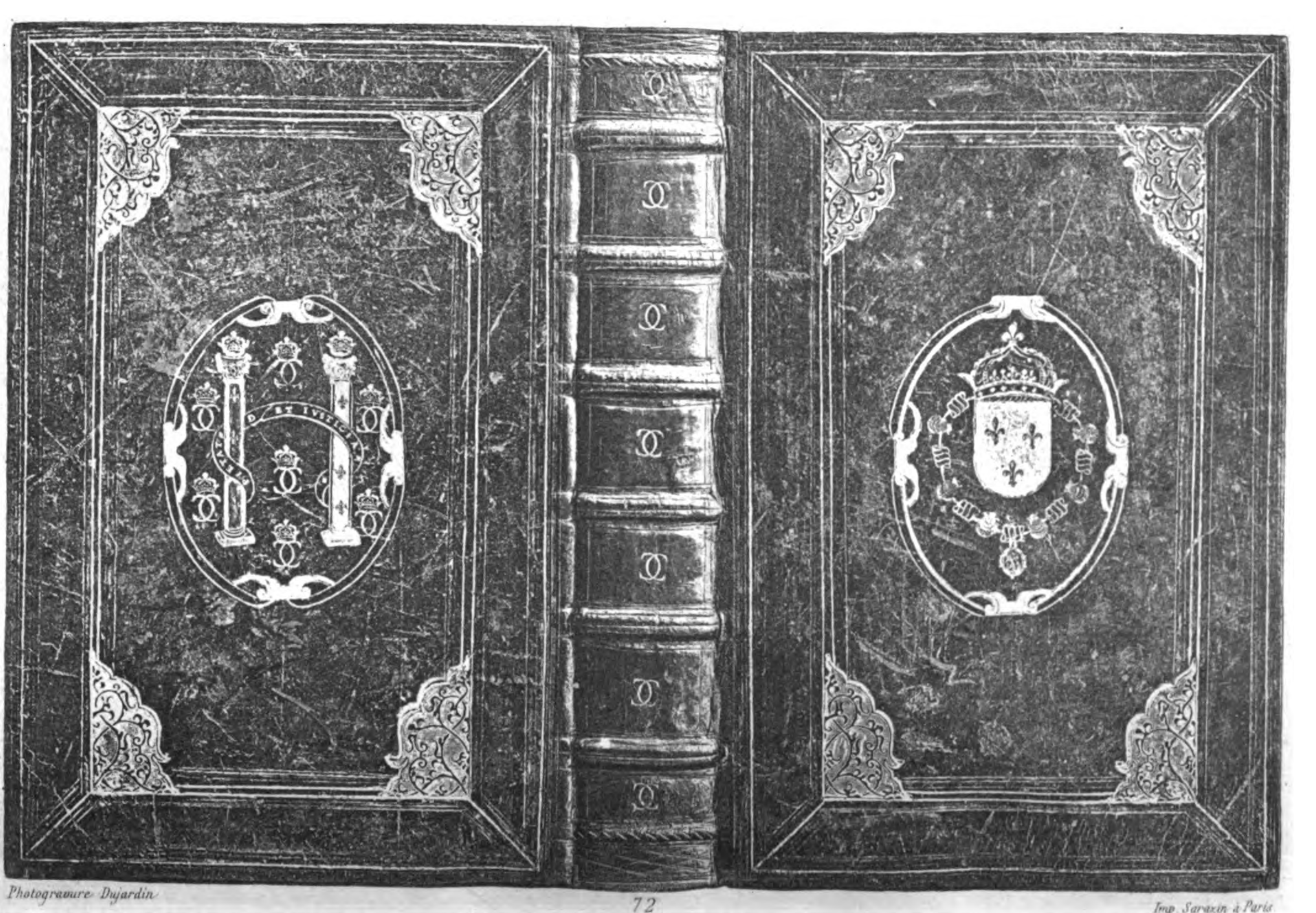
Toutefois une des miniatures du *Credo* sort de la légende sacrée et semble inspirée par le génie intime du sire de Joinville, beau raconteur qui se complaît dans ses souvenirs. Cette miniature représente une troupe de prisonniers, sans armes, menacés de mort par les Sarrasins qui, couverts d'écailles de la tête aux pieds, comme des poissons, brandissent de grandes épées. Parmi eux une sorte de nain soutenu par des béquilles roule des regards furieux.

Joinville est reconnaissable entre tous les captifs au capuchon qui lui couvre la tête.

Quand il fut fait prisonnier, on lui permit de se revêtir d'une couverture que lui avait donnée madame sa mère et d'un capuchon que quelqu'un alla lui chercher. Nous retrouvons encore cette coiffure sur la miniature de Joinville offrant son livre au roi Louis le Hutin, et jusque sur la dépouille mortelle du chevalier qui s'endormit dans le seigneur « les mains jointes et revêtu d'une capuce. » De même un chaperon écarlate presse les tempes du Dante si étroitement que la postérité a du nouer par-dessus la couronne de lauriers qu'elle a décernée au poëte.

C'est donc bien l'image de Joinville que nous avons sous les yeux. Le conseiller du saint roi avait souffert ces maux et couru ces périls, car par chevalerie doit être conquis le royaume des cieux.

Il y avait bien toutefois quelque souci des choses terrestres dans l'âme de celui qui écrivit l'*Histoire de saint Louis*. Il avait été élevé à une cour aimable; les comtes de Champagne étaient des poëtes et des musiciens. Auprès d'eux il prit l'amour des belles choses et des mœurs courtoises. A Paphos qu'il ne savait pas peuplée d'ombres voluptueuses, il rencontra l'impératrice de Constantinople qui avait perdu ses vaisseaux et n'avait plus qu'une seule robe. Il lui envoya du drap et du taffetas. Cette courtoisie déplut



Photogravure Dujardin — 72 — Imp. Sarazin à Paris

RELIURE DE CHARLES IX

aux croisés. Le chevalier prit soin, quand il fut de retour dans son cher château de Joinville, d'en orner les chapelles de verrières où resplendissaient les histoires des croisades.

Il lui arrive de comparer son cher roi a un habile imagier :

— « Et ainsi, dit-il, comme l'escrivain qui a fait son livre, qui l'enlumine d'or et d'azur, enlumina le dit roy son royaume de belles abaïes que il y feist, des Mansions-Dieu, des Prescheurs, des Cordeliers, etc. »



Charles Yriarte.—*Les Tableaux de la guerre, illustrés par Godefroy Durand, d'après les dessins de l'auteur* (1). — Ces tableaux ont été peints, d'après des croquis pris au soleil du Maroc, dans le camp espagnol. Il y a dix ans, M. Charles Yriarte suivait en curieux l'expédition que commandait le maréchal O'Donnell. Tantôt à pied, tantôt sur un cheval qui bronchait dans l'alfa parasite, au bord des fondrières, tantôt sur un caisson il accompagnait l'armée, voyait les hommes et les chevaux tomber dans la fumée, flairait la poudre, et le soir, à la lueur d'une chandelle emmanchée dans une baïonnette, il jetait sur le papier ses croquis et ses notes.

Il nous donne de la guerre du Maroc ce qu'il en a pris, les battements de cœur et le charme des yeux.

Et quels tableaux! la guerre dans le pays des Mille et une Nuits. Les soldats catalans, râlant, le front ensanglanté, sous des orangers et des citronniers en fleurs; les cavaliers maures de la Garde noire, le haïk blanc flottant derrière eux, lancés au galop de leurs chevaux dont la crinière est belle comme une chevelure. Muley-el-Abbas rembrunit encore de sa calme et terrible figure les principaux épisodes de cette guerre. Une nuit, dans les ravins de la Sierra Bermeja, vaincu, trahi, forcé d'abandonner aux Espagnols ses canons, son camp et sa belle ville de Tetuan, tandis qu'erraient autour de lui dans les défilés, les débris de ses Riffeins, de ses Bokaris et de sa Garde noire, sous le ciel étoilé son seul abri, l'émir assembla ses caïds et leur fit trancher la tête.

La blanche Tetuan s'ouvrit aux Espagnols. Ils entrèrent par les ruelles du Ghetto, riche et sordide quartier juif que les Kabyles descendus de la montagne étaient venus saccager la veille. On voyait des cadavres gardant des coffres vidés; des jeunes filles belles et désolées comme la femme du lévite d'Ephraïm. Une petite fenêtre voilée d'un moucharaby en treilles gardait des traînées de sang figé.

Sur la grande place de la ville une immense foule juive, une *sortie*

(1) Un volume in-12. Alphonse Lemerre, éditeur.



d'Egypte attendait les troupes. Les femmes demi-nues tendaient les mains aux soldats qui leur donnaient du biscuit et des poignées de riz.

Le maréchal entra dans le palais du gouverneur; arrivé dans une grande salle, il souleva un tapis et ceux qui étaient là virent des formes blanches et voilées qui fuyaient. C'était le sérail apparu devant le camp. Mais O'Donnel laissa retomber la draperie et se tournant tranquillement vers ses hommes : « Quatre balles dans la tête pour ceux qui touchent une femme! » Le narrateur ajoute : « Le pauvre maréchal—que Dieu ait son âme!—avait des traits d'éloquence de cette force-là. »

Les Tableaux de la guerre sont un livre plein de couleur et de vie. M. Charles Yriarte, artiste heureux, a vu et fait voir.



Les Merveilles de la Céramique, par A. Jacquemart (1). — C'est un musée d'une richesse à donner l'éblouissement que nous ouvre M. A. Jacquemart, célèbre par sa belle *Histoire de la Porcelaine* et par son fils, excellent aquafortiste. Mais c'est un musée qu'il nous faut traverser en courant.

L'Égypte mystérieuse et muette nous offre d'abord de délicieuses petites terres cuites teintées de bleu turquoise : Pacht à tête de chatte, Hâthor aux cornes de vache, Anubis à tête de chacal, tout un panthéon trouvé dans le tombeau de la reine Aah-Hotep, mère d'Amosis et contemporaine de l'intendant Joseph. On creuse de vingt siècles la civilisation égyptienne et on la trouve immense et parfaite, n'ayant plus qu'à décroître. Sur ce sol immuable, les symboles échappent à la loi des transformations et le scarabée divin repose pendant trois mille ans, sur les poitrines qui se succèdent, ses mêmes ailes émaillées.

Les Juifs, en traversant la mer Rouge, emportèrent de l'art égyptien ce qui pouvait en tenir dans leur mémoire et dans le pli de leurs tuniques. Ce doit être la source du leur. Le sol de Judée, poudreux et mort, n'a gardé nul vestige de vie. Les potiers israélites, entrevus dans la Bible, étaient de pauvre gens occupés à faire des vases de terre poreuse, dans lesquels l'eau se rafraichissait au soleil des terrasses. Jehovah et Salomon ne voulaient que des vases d'or.

L'antiquité chinoise est sans fond, comme l'antiquité égyptienne. Les dragons ailés y pullulent comme les scarabées en Egypte. Peut-être ces dragons sont-ils vieux comme ces monstrueux sauriens antédiluviens auxquels ils ressemblent. L'origine du céladon, et du craquelé, des vases flambés

1. Deuxième édition. Trois volumes in-12. L. Hachette et Cie, éditeurs.

précède toute histoire. La terre chinoise est la terre de la porcelaine; il y a là des dieux, des dragons en porcelaine; la Chine s'est peinte dans ses tasses.

Le décor le plus ancien qu'ait reçu la porcelaine chinoise est le camaïeu bleu. On admire la famille de vases ornés de chrysanthèmes et de pivoines, la famille verte composée de vases hiératiquement décorés et la famille rose qui comprend de belles coupes peintes d'oiseaux, de fleurs et d'insectes.

J'ai sous les yeux le dessin d'un petit vase qui est orné d'une inscription entourée de perles. Cette inscription dit : *Les fleurs qui s'ouvrent ont amené une nouvelle année* et c'est un vers d'un sonnet écrit par Wei-Yiug-Wouh au VIIIe siècle. Mais tout le sonnet m'a charmé par sa grâce mélancolique. Le voici :

« L'année dernière, dans la saison des fleurs, je te rencontrais et partais avec toi, frère;

« Et, maintenant les fleurs qui s'ouvrent ont amené une nouvelle année.

« Ce monde et ses affaires sont incertains. Je ne puis sonder l'avenir, les chagrins du printemps pèsent sur mon cœur;

« Je cherche solitairement mon lit; mon être est torturé par la maladie.

« Je brûle d'envie de revoir ma patrie.. »

Je regrette que l'écriture française ne se prête pas plus docilement aux caprices de l'ornementation, et qu'on ne puisse pas inscrire les vers de Théodore de Banville et de François Coppée sur des porcelaines de Sèvres.

Les Japonais ont pris à la Chine sa famille de porcelaines à décor de pivoines et de chrysanthèmes. Mais ils possèdent en propre une famille rose de vases dont les émaux sont d'une suave pureté et que de gracieuses figures animent. Ces figures infiniment variées, capricieuses, maniérées, inattendues, révèlent le vrai caractère de l'art japonais dans lequel la tradition n'étouffe pas l'individualité.

L'art persan qui, malgré les prescriptions de l'Islamisme, n'a pu renoncer entièrement à représenter la figure humaine, séduit les yeux par la distinction des formes. Les Persans qui aiment beaucoup le vin et encore plus l'ivresse qu'il donne, se servent de gracieuses bouteilles de faïence au long col svelte qu'un léger renflement orne comme un collier. Quant à leur porcelaine dont nous possédons des types très-anciens, elle semble procéder de la porcelaine chinoise.

La porcelaine hindoue, que nous confondons volontiers avec la porcelaine persane, a pourtant, dit M. Jacquemart, une existence propre qui se trahit notamment dans le décor, par l'exécution plus minutieuse des figures.

Mais quittons l'extrême Orient. Partout où la civilisation hellénique a passé, elle a laissé des vases peints, décoration des maisons et des tombeaux. Il est à remarquer que les plus anciens de ces vases sont de style asiatique. Les figures noires qui les décorent présentent fréquemment la figure humaine associée au corps squammeux d'un poisson ou d'un reptile, représentation

familière aux adorateurs d'Oannes. Sur les vases du plus beau style grec, certains héros helléniques gardent un aspect presque babylonien. Je me souviens d'un Cécrops tout à fait asiatique, ménagé en rouge sur un vase athénien. Le symbolisme hellénique, que les artistes traitaient si librement, prend sous le pinceau du potier un aspect qu'on ne retrouve point sur les monuments d'un autre ordre. La peinture des vases est généralement, je crois, plus violente, plus mouvementée que la sculpture des bas-reliefs. Je ne citerai, pour exemple, que le magnifique vase de Nola, dont les flancs portent la prise de Troie.

Si rapide qu'ait été notre course, nous ne pouvons pas l'achever ni suivre M. Jacquemart à travers les dressoirs belges, hollandais, suisses, allemands, anglais, suédois, danois, italiens, espagnols. La porcelaine et la faïence françaises, les services de Henri III, les plats de Rouen, les assiettes de Nevers, les vases de Sèvres se pressent sous nos yeux et leur échappent avec la rapidité et la confusion du rêve. Il nous faut attendre des loisirs pour converser ici de la céramique nationale.

En quittant le livre de M. Jacquemart, nous devons louer l'auteur d'avoir associé les produits céramiques des peuples aux mœurs, aux croyances, à la manière d'être de ces peuples, et d'avoir expliqué de la sorte l'art par la vie. Ajouter que l'auteur de l'histoire de la porcelaine est un érudit et un connaisseur serait superflu.

Mais puisque j'ai touché l'art de décorer les vases, je dirai un mot en passant d'une artiste contemporaine qui me semble exceller dans la peinture sur porcelaine. Mademoiselle Peignot, dont on connaît le talent, traite surtout avec une vraie originalité la grisaille, à laquelle elle sait donner du relief et du caractère. Elle a son gris à elle, *le gris Peignot*, comme on le nomme, qui est tendre, chaud, tout à fait propre à ombrer les chairs de porcelaine que l'artiste détache vigoureusement sur la courbe des vases, et dont elle emprunte volontiers à Clodion les formes et le sentiment.



Recherches sur l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides, par Giacomo Lumbroso (1). — C'est le jour où l'on célèbre les fêtes d'Adonis au palais du magnifique Ptolémée. Toute la ville d'Alexandrie est dans les rues. La Syracusaine Gorgo entre, essoufflée et tardive, chez Praxinoa la Syracusaine.

— « C'est à peine, Praxinoa, si j'ai pu arriver saine et sauve, tant la foule est grande, et tant il y a de quadriges. On ne voit partout que crepides et

1. Un volume in-8. Turin, Bocca, éditeur.

hommes à chlamydes; le chemin est encombré et tu demeures si loin de moi!

— « C'est pour cela que mon imbécile de mari a choisi, au bout du monde, une tanière et non une maison; c'est pour que nous ne soyons pas voisines, tant il aime à contrarier, le vilain jaloux!

— « Chère, ne dis pas cela de Dinon ton mari devant le petit. Vois comme il te regarde.

— « Sois tranquille, mon cher enfant, je ne parle pas de ton papa... Donc dernièrement, ce papa-là,—ce que je dis est arrivé autrefois...»—Et Praxinoa traite son mari de grand niais, à quoi Gorgo répond que le sien est un bourreau d'argent. Puis Praxinoa gourmande son esclave, se lave les mains, et agraffe « sa robe aux plis nombreux » qui lui sied bien.

— « A combien te revient cette robe? demande Gorgo.

— « Ne m'en parle pas, Praxinoa, à plus de deux mines de bon argent, et je me suis tuée à la faire.

— « Mais tu as réussi.

— « Oui, c'est vrai. Donne-moi mon manteau et arrange élégamment ma coiffure. — Mon petit, je ne t'emmène pas... Mormo! le cheval mord... Pleure tant que tu voudras, je ne veux pas te faire estropier... Allons, Phrygia, prends l'enfant et amuse-le. Appelle la chienne et ferme à clef la porte de la cour. »

Les deux amies sortent avec l'esclave Eunoa.

— « O Dieux, quelle foule! Comment traverser cela? C'est une fourmillère... Voilà les chevaux du roi!... Eunoa effrontée, veux-tu bien te ranger. Je suis bien heureuse que mon enfant soit resté à la maison. »

Ces deux Syracusaines d'Alexandrie, dont Théocrite a rendu le babil immortel, parlent je ne veux pas dire comme des Parisiennes, mais comme des femmes qui vivent dans un milieu intelligent, compliqué, dissolu, qui se meuvent dans un grand centre actif, où la femme est éveillée et libre.

La condition des femmes égyptiennes sous les Lagides, telle que M. Giacomo Lumbroso la fait connaître, contribue à expliquer comment Gorgo et Praxinoa, qui étaient d'ailleurs de pure race hellénique, pouvaient avoir l'esprit si rapide et la langue si déliée. La jeune fille, d'après le droit Ptolémaïque, était traitée en complète égalité avec les fils dans les donations et les successions, elle était capable d'acquérir. Sa situation restait également bonne après qu'elle s'était mariée. Les indigènes et surtout les Grecs étaient monogames. D'ailleurs la femme mariée avait ses propriétés à elle; elle pouvait exercer une profession à son compte; elle allait au marché et trafiquait; elle succédait à son mari à l'exclusion des collatéraux. La fécondité était en honneur, et l'État se jugeait plus riche de tous les enfants qui naissaient.

Le livre de M. Lumbroso nous fera connaître successivement l'état de la propriété, de la culture, de l'industrie, du commerce en Égypte.

Le Nil, dans ses débordements périodiques, fécondait le sol, dispensait la charrue de fendre la terre boueuse. On y jetait le grain que les porcs et les béliers enfonçaient ensuite sous leur piétinement. Les charrues égyptiennes figurées sur les monuments n'ont qu'un soc de bois. Elles égratignaient légèrement les terres les plus éloignées du fleuve. Dans la vallée du Nil, un grain de blé en rapportait cent. L'Égypte était le grenier du monde.

Une culture si peu laborieuse faisait au peuple égyptien des loisirs qu'il employait dans l'industrie.

L'industrie semble avoir, dans l'Égypte des Lagides, étouffé, par ses développements, les autres fonctions de l'activité humaine. Ce fut le règne de la mécanique. Partout, comme en Europe aujourd'hui, des machines appliquées aux arts ! Les papyrus nous révèlent « le tourniquet mû par l'échappement de la vapeur, » la « fontaine intermittente, » la « fontaine de compression avec sa pompe foulante à air, » etc.

Il y avait en Égypte des fabricants de lin et de toile. Les bandelettes des momies sont tissées aussi finement que les mouchoirs de nos femmes. Il y avait des tapissiers, des ébénistes, qui donnaient au cèdre, au cyprès, au thuya les formes élégantes des tables et des siéges à pattes de lion, des fabricants de chars, des orfévres, des verriers, des ouvriers en ivoire, des potiers, des apothicaires et des embaumeurs. Le métier des embaumeurs était sacré.

Le commerce égyptien rayonnait sur trois directions principales : l'Arabie et l'Inde, l'intérieur de l'Afrique et la Méditerranée.

Ptolémée Philadelphe rétablit le canal de l'isthme, que Strabon trouva large de cent coudées, et la mer Rouge fut hellénisée.

Les Ptolémées surent se faire considérer comme les continuateurs de la dynastie des Pharaons. Ils inventèrent une fable par laquelle le dernier roi d'Égypte Nectanebo avait eu, grâce à la magie, commerce avec Olympias, et qu'Alexandre était son fils. Les Lagides étaient de la sorte les préférés d'Ammon-Ra, et ils avaient dans les temples leurs chapelles granitiques.

La vieille religion égyptienne, contre laquelle la puissance des Perses s'était brisée, ne ferma point aux princes grecs l'accès des temples. Le polythéisme hellénique était singulièrement propre à s'assimiler les religions étrangères. Alexandre avait sacrifié au bœuf Apis. C'était peu ; il fallait gagner Memphis, la ville sacerdotale qui régnait sur les âmes au nom de l'Osiris infernal, du Dieu suprême Osirapi. Un Dieu babylonien, Sarapis, que les soldats d'Alexandre avaient rencontré en chemin, se prêtait merveilleusement à l'assimilation. Pluton et Sarapis étaient déjà reconnus identiques ; il fut aisé d'identifier Osirapi à Sarapis, et par conséquent à Pluton.

La religion égyptienne était encore dans toute sa force. C'était le moment

où s'élevaient les temples énormes d'Esnach, d'Ombos, de Dendarach et d'Hermonthis.

Le livre de M. Giacomo Lumbroso est un mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



Voltaire et la Société française au XVIIIe siècle. — Voltaire et Frédéric, par Gustave Desnoiresterres (1). — M. Desnoiresterres a raconté, en deux volumes, la jeunesse de Voltaire et son séjour à Cirey, puis il nous a montré plus récemment Voltaire à la cour. Fidèle à son titre, *Voltaire et la Société française*, il a étudié la foule des figures qui entourèrent celle de Voltaire à Cirey, à Versailles qu chez Madame Duchatelet. Il y a beaucoup de frissons de satin dans le bruit de cette aimable société, et avant d'aller à Potsdam, où M. Desnoiresterres nous convie aujourd'hui, je veux me souvenir un instant de l'amie du philosophe. L'intime historien de Voltaire n'aura plus cette fois à nous entretenir d'elle.

On sait le ton des dames d'alors avec leurs gens. Il était convenu que tout valet ne devait point être tenu pour un homme, bien que certaines dames eussent acquis l'expérience secrète que c'était là un grand préjugé. Mais beaucoup d'autres niaient de fort bonne foi toute analogie d'espèce entre elles et leurs laquais.

Longchamp, celui-là même qui devint secrétaire de Voltaire, étant entré, comme valet de chambre, chez Madame Duchatelet, put constater dès le lendemain matin que la marquise philosophe était fort de son temps. A un coup de sonnette, il entre dans la chambre à coucher de sa maîtresse. On lui dit de tirer les rideaux; la divine Emilie se lève, laisse glisser sa chemise et reste « nue comme une statue de marbre. » C'est le même Longchamp qui venait pendant le bain de la marquise verser dans l'eau de la baignoire, doucement, de l'eau chaude. Longchamp, qui n'est pas sot, dit assez piteusement à ce propos : « C'était l'usage. Je suis convaincu que mon individu n'était alors à ses yeux ni plus ni moins que la bouilloire que j'avais à la main. » La marquise était aussi de cette partie fine que Mesdames du Deffand, de la Popelinière, de Mailly et autres firent au Moulin-Rouge, à Chaillot, par une extrême chaleur : ces dames se mirent en chemise devant les laquais.

Madame Duchatelet correspondait avec l'Académie des Sciences, et faisait de l'algèbre avec Clairaut. Le diable, je veux dire Saint-Lambert, n'y perdait rien, mais sa belle avait de l'encre aux doigts. Madame de Pompadour gravait des planches de physique. Après avoir été cartésiennes et fort aimé les

1. Un volume in-8. Didier, éditeur.



tourbillons, les dames étaient devenues newtoniennes. Il est vrai que Fontenelle et Algarotti avaient tapissé, agrémenté, enjolivé le ciel à leur usage. C'était l'*emploi des Grâces*, comme le dit André Chénier avec mauvaise humeur,

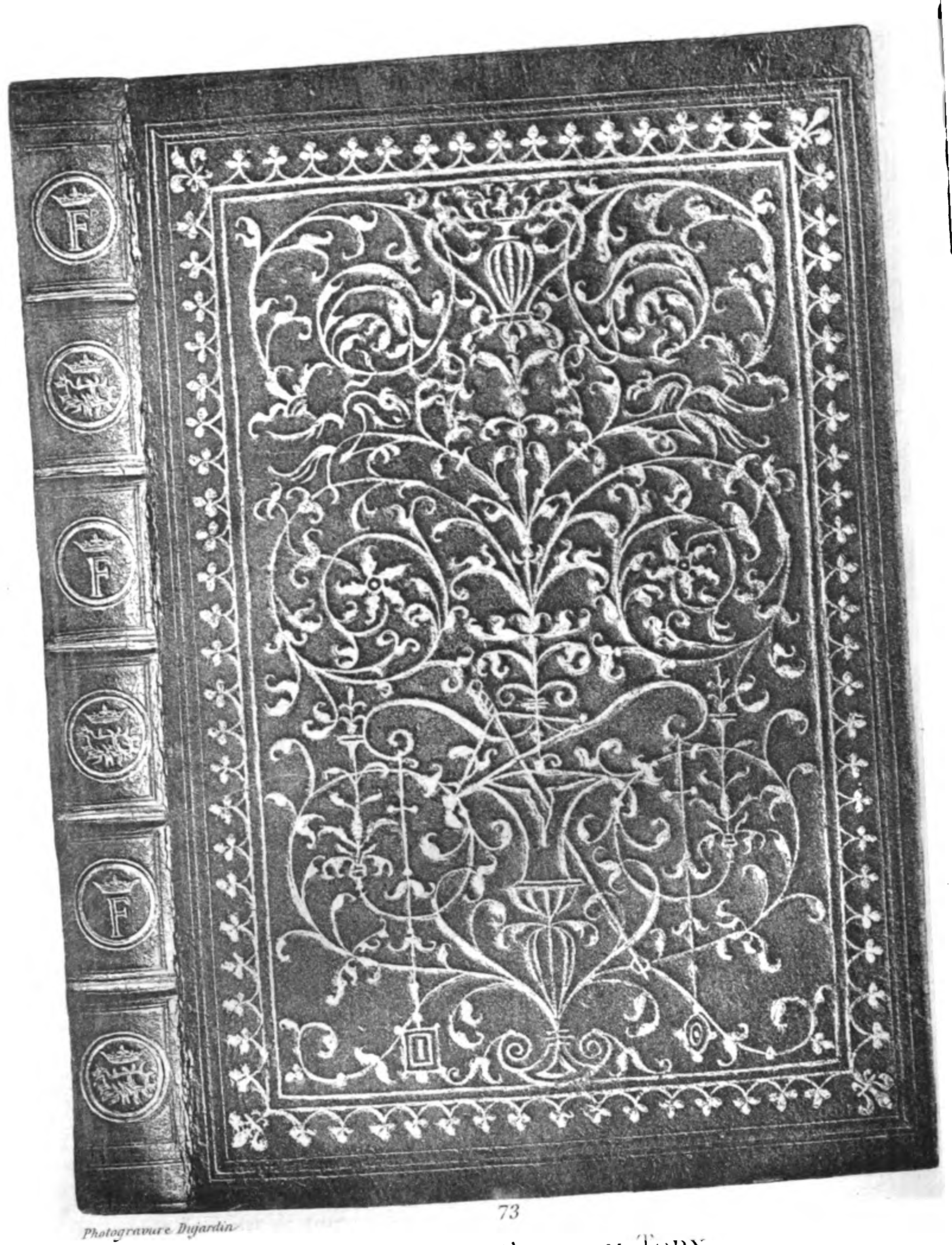
> De poursuivre une sphère en ses cercles nombreux,
> Et du sec A plus B les sentiers ténébreux.

Nous ne trouverons point de femmes philosophes à la cour de Frédéric, par la raison que nous n'y trouverons aucune sorte de femmes. Le roi philosophe n'aimait ni la sienne ni celle des autres. C'était un souverain selon le rêve de La Baumelle, n'ayant point de maîtresse et n'ayant point de confesseur. Affranchi des rigueurs paternelles qui avaient cruellement pesé sur sa jeunesse, il prisait la liberté à sa façon, royalement, et c'est pourquoi il s'entoura de philosophes. Il aimait les Français, on le sait; il parlait leur langue, et ne jugeait pas que l'allemand fût bon à autre chose qu'à parler aux chevaux et aux postillons. Il écrivit un jour à Maupertuis : « Je n'entends pas assez l'allemand pour vous dire si la pièce que vous m'envoyez est bien traduite ou non. »

Il n'y avait que des beaux esprits qui pussent souper à Sans-Souci, et le roi n'imaginait pas un Allemand bel esprit. A l'époque où Voltaire vint s'établir à Postdam, le salon de marbre était peuplé de curieuses figures. Le marquis d'Argens y jouissait d'une grande faveur. C'était une tête ardente. A Aix, il s'était empoisonné pour l'amour d'une comédienne; à Alger, il avait surpris une Turque, au risque d'être empalé sinon pis; à Rome, il avait vu de près le poignard vindicatif d'une italienne qu'il avait en peu de jours beaucoup aimée et parfaitement oubliée. Il avait été soldat et avocat, et avait trouvé le temps de devenir un savant, comme en témoignent les *Lettres juives*, où les citations abondent. Frédéric lui avait donné une maison à cent pas de Sans-Souci. Le marquis se maria avec Babet Cauchois, comédienne des Français, et l'établit secrètement dans cette maison.

La Mettrie était le plus indisciplinable des hôtes de Postdam. Il avait été médecin en France. Les jours d'opéra, il allait soigner ses malades en domino. Il était littéralement fou de paradoxe et de vin. Il avait causé un grand scandale parmi les matérialistes eux-mêmes, en publiant son *Homme machine*. Diderot le traitait de paillasse. Au fond c'était un bon vivant qui croyait que l'homme était sur la terre uniquement pour boire et pour manger. Dans un souper à Postdam, un pâté de faisan qu'il engloutit lui donna une indigestion et la fièvre. On lui conseilla l'émétique, il se fit saigner, et mourut par esprit de contradiction.

Darget, secrétaire du roi, et le brave officier Chazot, l'italien Algarotti, qui expliquait Newton aux dames, et deux Irlandais, étaient venus compléter la cour intime de Sans-Souci.



73

Photogravure Dujardin

RELIURE DE GEOFROY TORY

Il est vrai que le chambellan du roi, le baron de Pollnitz, était Allemand; mais il avait plus vécu à Versailles et à Rome qu'en Allemagne. Il savait la chronique scandaleuse de toutes les cours. C'était un Falstaff de bonne compagnie. Frédéric le payait mal, puis le raillait de le voir besogneux. Le pauvre chambellan usa d'expédients jusqu'à la fin, et mourut en friponnant ses créanciers.

La figure qui nous reste à rappeler est plus sévère et plus renfrognée.

Maupertuis parle, dans une lettre qu'on va lire, de sa patrie qu'il aime. Cette patrie est proprement le café Procope, où le célèbre géomètre s'était fait, en compagnie de Lamotte-Houdard, de Fréret et de Marivaux, un renom de savant homme et d'homme d'esprit. Il s'était rendu tout à fait célèbre en allant à Torneo mesurer la 360e partie du méridien. Il en avait rapporté la figure exacte de la terre, et de plus une Lapone qui l'aima beaucoup, et en l'honneur de qui il composa de petits vers comme ceux-ci :

Pour faire l'amour
En vain l'on court
Jusqu'au cercle polaire.
Dieux! qui croiroit
Qu'en cet endroit
On eût trouvé Cythère?

Mais les Cassini qui, pour l'amour de Descartes, ne voulaient point que la terre fût aplatie aux pôles, ne pardonnèrent point à Maupertuis d'avoir donné à cette planète une figure qu'un Hollandais et un Anglais avaient imaginée.

Frédéric, dès qu'il fut roi de Prusse, désira s'attacher Maupertuis, et le lui témoigna en termes tout à fait littéraires :

« Mon cœur et mon inclination, lui écrivit-il, m'ont fait désirer de vous avoir pour donner à l'Académie de Berlin la forme qu'elle ne peut recevoir que de vous. Venez donc enter sur la plante sauvage la greffe des sciences et des fleurs. »

Maupertuis répondit à un compliment si bien tourné en se rendant à Wesel, où il fut royalement reçu par le philosophe Frédéric de Prusse. Le voyage eut lieu en 1740, peu avant que Voltaire vînt à Berlin.

Maupertuis eut quelques aventures. Il fut fait prisonnier de l'Autriche en Silésie, fut présenté à Marie-Thérèse, revint à Berlin, où il trouva le grand Frédéric botté, éperonné, en selle, et plus soucieux de stratégie que de bel esprit. Le géomètre revint à Paris; mais, rappelé à Berlin, il y retourna en 1744, logea au palais, et épousa une fille d'honneur de la reine-mère. Il devint le Frédéric II de l'Académie de Berlin. Il *jugeait les mérites, abolissait* ou *grossissait les pensions*, et touchait 15,000 livres. Il eut des jaloux : on s'en fait à moins. Son malheur fut de se brouiller avec Voltaire, qui railla dans son *Micromégas* l'Académie de Berlin et son président. Le roi, fâché

de la querelle de Voltaire et de Maupertuis, les réconcilia par ordre. A la suite de quoi Voltaire publia la *Diatribe du docteur Akakia*, et mit de son côté les rieurs et contre lui le roi. On sait le reste.

Voici une lettre que j'ai déjà publiée, pour la première fois, dans un recueil spécial, l'*Amateur d'autographes*. Maupertuis l'écrivit à Haller sous l'inspiration de Frédéric. On sera peut-être aise de la trouver ici :

De Postdam, 16 nov. 1749.

« Je ne sçaurois, Monsieur, desapprouver les délibérations ny les délais que vous prennez avant que de vous déterminer. Malgré toute l'envie que j'ay de servir le Roy, je ne voudrois pas vous avoir conduit à quelque chose qui ne vous convînt pas ; et Sa Majesté mesme ne voudroit sûrement pas que je la servisse de cette manière. Mais je vois ici tant de choses agréables pour vous et si conciliables avec vos vues, que je n'hésite pas à croire que vous devez les accepter.

« Le Roy sans doute auroit souhaitté de vous avoir pour toujours; mais si cela est impossible, Sa Majesté se contentera de vous posséder quelques années ; vous ne serez lié ici que par ses bienfaits, et pourrez, si vous voulez, retourner jouir des avantages de votre patrie, qui, comme je le vois, n'en seront que plus considérables en les laissant meurir.

« Vos occupations icy ne seront que telles que vous les souhaitterez. Il ne vous en coustera pas beaucoup pour faire la gloire de nostre Académie et de nostre amphithéâtre anatomique. N'allez pas croire que l'on exige de vous rien au-delà de ce que vous voudrez vous-mesme faire.

« Quant à cette patrie dont vous sentez si justement les attraits, et à laquelle vous vous devez en quelque sorte, vous pourrez toujours, comme j'ay l'honneur de vous le dire, les retrouver; mais c'est travailler pour elle que de venir vous produire sur un aussy grand théâtre que la cour et la ville de Berlin.

« Voilà, Monsieur, mes réflexions, en attendant que vous ayez receu celles de vos autres amis. Elles peuvent être réchauffées par le désir que j'ay de vous voir icy, mais ce n'est point ce désir qui les dicte ni qui y ajoute rien.

« Selon ce que j'ai ouï dire, la vie n'est pas si chère à Berlin qu'à Gottingue. Quant au carrosse, il faudra bien assurément que vous en ayez un, mais ce il ne doit pas estre un objet par rapport à la pension que le Roy vous donnera; faut qu'elle luy fasse autant d'honneur qu'à vous.

« Dittes-moy donc, Monsieur, hardiment ce que vous croyez qui puisse vous dédommager, et dittes-le-moy s'il est possible de deux manières : pour le cas d'un établissement de quelques années, et pour le cas d'un établissement absolu. Quoyque j'aye l'espérance que quand mesme vous ne nous aurez donné parole que pour le premier, les agrémens qu'on taschera de vous procurer le convertiront dans le second.



« Je ne dois pas me citer d'aucune manière à vous pour exemple; mais j'ay aussi une patrie, à laquelle j'étois fort attaché. J'y pense souvent, je l'aime toujours; mais peu à peu je m'accoutume à la voir de loin.

« Je suis, etc. MAUPERTUIS. »



Souvenirs de Charles-Henri, baron de Gleichen, précédés d'une *Notice* par M. PAUL GRIMBLOT (1). — Charles-Henri de Gleichen naquit en 1735 à Nemersdorf, près de Bayreuth, où son père était grand veneur. Lui-même, il entra, comme gentilhomme de la Chambre, dans la maison du margrave de Bayreuth. En ce temps, l'esprit français était fort goûté en Allemagne. Le grand Frédéric se montrait fort jaloux de faire transir à Berlin tous les brillants familiers du café Procope, et le poëte Gellert faisait applaudir le *Tartuffe* de Molière sur tous les théâtres allemands. Gleichen dut aller compléter son éducation à Paris, dans le salon de Madame de Graffigny, qui elle-même était alors occupée à écrire de petites pièces pour amuser les enfants de l'empereur d'Autriche.

Gleichen, à son retour, accompagna le margrave de Bayreuth, et fut ensuite attaché comme chambellan à la personne de la margrave, sœur de Frédéric. C'est pendant ce voyage, en 1755, que Gleichen connut à Rome l'ambassadeur de France, le comte de Stainville, qui devint duc de Choiseul et ministre des affaires étrangères en France.

La margrave mourut en 1758, et la fortune de Gleichen demeura désormais aux mains du duc et de la duchesse de Choiseul. Ils l'attirèrent à Paris pour traiter une affaire de subsides dus par la France à la cour de Bayreuth.

L'envoyé du margrave vécut dans la société de Grimm et du baron d'Holbach; il plut aux philosophes; Diderot lui trouva « l'âme sensible, » et il le manda à Mademoiselle Voland dans une lettre qui éclaire le baron allemand d'un reflet de mélancolie mystérieuse. Il y est question d'une promenade sous les arbres de Marly. Gleichen et Diderot se parlaient peu : ils souffraient tous deux; *mais Gleichen était le plus à plaindre. Ses yeux, souvent attachés à la terre, y cherchaient un objet qui n'est plus.*

Les négociations terminées, Gleichen dut à l'influence du duc de Choiseul de passer au service du roi de Danemark, où il pensa mourir de froid et d'ennui; puis M. de Choiseul le fit nommer ministre en Espagne, poste lointain, d'où il désespéra d'être tiré jamais. Mais au bout de trois longues années, il fut nommé envoyé extraordinaire du roi de Danemark près la cour de Versailles. Son bonheur fut court; bientôt une disgrâce le relégua à Naples, où s'acheva sa carrière diplomatique. Gleichen prit sa retraite, et désormais

1. Un volume in-8. Techener, éditeur.

fut uniquement ce qu'il avait toujours voulu être : un curieux, un homme qui regarde. Le baron vécut pour voir, pour regarder autour de lui, et aussi pour le plaisir d'habiter un monde qui portait une créature telle que Madame la duchesse de Choiseul.

Cette vertueuse femme, si attachée à son mari et à la gloire de son mari, inspirait à ceux qui l'approchaient une sorte d'amour, mais calmée et subtilisée par une atmosphère de pureté. Elle était philosophe, ce qui lui eût donné une allure un peu sèche, si elle n'avait point eu un fond de tristesse qui la rendait touchante. Maladive et nerveuse, la duchesse de Choiseul avait une beauté mélancolique dont l'abbé Barthélemy, entr'autres, subit longuement le charme. Il voyait partout sa duchesse : il la vit dans tous les lieux que parcourait le jeune Anacharsis, et c'est en partie pour cette raison, peut-être, que ce savant homme peignit une Grèce si galante et si polie.

Le baron, comme l'abbé, fut le discret adorateur de la duchesse. « C'est, dit-il, l'être le plus moralement parfait que j'aie connu. » Elle le paya de sa passion par une fidèle et efficace amitié.

Le baron avait la joie d'être le protégé de la duchesse, de jouer parfois aux échecs avec elle, à Compiègne, et de pratiquer héroïquement avec elle le régime de M. de Saint-Germain. Ce régime consistait à ne pas boire en mangeant. Il est vrai que cette façon de se nourrir déplut à M. de Choiseul, qui dit à sa femme : « Pour ce qui est du baron, à qui j'ai reconnu un goût tout particulier pour les aventuriers, il est le maître de choisir son régime ; mais vous, Madame, dont la santé m'est précieuse, je vous défends de suivre les folies d'un homme aussi équivoque que M. de Saint-Germain. »

Gleichen ne pouvait se défendre d'avoir, comme disait M. de Choiseul, du goût pour les aventuriers. Il était fort épris du merveilleux et toujours en quête d'impossibilités.

Cette tendance vers le surnaturel était assez commune au XVIIIe siècle. C'était le temps des sceptiques : le scepticisme ne va point sans inquiétude. Qui ne peut rien affirmer ne peut rien nier. L'impossible se trouve supprimé. *Pourquoi non?* est le dernier mot du scepticisme et non pas le moins consolant à prononcer.

Che non men che saper, dubbiar m'aggrata.

C'est de la sorte que le siècle du baron d'Holbach fut aussi le siècle de Cagliostro.

Gleichen a cédé de bonne grâce à son penchant pour le merveilleux, qui n'était point contrarié par les mœurs d'alors, et qui lui semblait « naturel à tous les hommes. » Au reste, tous ceux qui veulent savoir plus que la science, ont pour eux cette grande parole d'Hamlet : « Il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel, Horatio, qu'il n'en est rêvé dans votre philosophie. »

On doit aux recherches hyperscientifiques du baron allemand les pages les

plus intéressantes de ses souvenirs. Gleichen est curieux, nous l'avons dit, mais il n'est point crédule. Il veut voir et il sait voir. Le comte de Saint-Germain le traita en homme d'esprit, et ne lui confia pas qu'il avait vécu du temps de Charles-Quint. « Ces bêtes de Parisiennes, disait-il au contraire, croient que j'ai cinq cents ans ; » mais il ajoutait : « Ce n'est pas que je ne sois infiniment plus vieux que je ne parais. » Et Gleichen, à cette parole, faisait la mine d'un homme qui serait pris à moitié pour compère et à moitié pour dupe.

Gleichen avait connu Cagliostro, et il n'en dit pas de mal. Il en fait un empirique adroit dont les traitements curatifs ne furent jamais malheureux et furent quelquefois admirables. Cagliostro, qui ne faisait point payer ses remèdes, dépensait à Paris cent mille francs par an. Gleichen ne sait d'où il tirait l'argent qu'il dépensait, mais s'en inquiète assez peu, trouvant juste qu'un homme extraordinaire laisse après lui quelque chose à deviner.

Saint-Martin, de l'ordre mystique des Martinistes, disciple de Bœhme, était plus détaché des choses du siècle. Il composa son livre *Des Erreurs et de la Vérité*, devant un feu de cuisine, faute d'avoir une chambre où se chauffer. Il s'était lié avec Madame de la Croix, qui était une martiniste un peu hérétique ; mais ayant voulu s'endoctriner mutuellement, ils se brouillèrent.

Cette dame de la Croix est une illuminée bien singulière. Elle avait une beauté romaine, dit Gleichen qui était allé à Rome, et un air tout royal qui lui séyait à merveille, puisqu'elle avait été la femme d'un vice-roi de Galice. A Lyon, après la mort de son mari, elle tomba malade et lut un livre de Saint-Martin. Aussitôt elle devint martiniste ou crut l'être devenue, car elle avait étrangement brouillé dans sa tête la doctrine de Pasqualis. Mais sa grande affaire fut désormais de chasser les démons et de guérir les maladies. Elle était hantée par des esprits familiers avec lesquels elle soutenait des disputes théologiques. L'un d'eux ayant blasphémé, Madame de la Croix raconta qu'elle lui avait fermé la bouche avec un cadenas. — « Et où avez-vous pris ce cadenas ? lui demanda Gleichen. La réponse de Madame de la Croix fut tout à fait hégélienne : — « Ah ! mon cher baron, que vous êtes peu instruit de la différence entre la réalité spirituelle et la matérielle : c'est un cadenas bien véritable que je lui ai appliqué ; les vôtres n'en ont que la figure. »

Lavater tient par quelques côtés aux visionnaires ; mais ses folies furent celles d'une belle âme. Il voulait, comme il est écrit des Apôtres, guérir par l'imposition des mains. C'est un don de l'amour, pensait-il, que l'amour n'a perdu qu'en s'affaiblissant. Il croyait que l'apôtre saint Jean n'avait point goûté la mort et qu'il était encore vivant sur la terre, parce que Jésus a dit à Pierre : « Si je veux que Jean reste jusqu'à ce que je reviendrai, que t'importe ! » Mais l'esprit de l'apôtre Jean, le premier des mystiques chrétiens,



n'est-il pas vivant, bien que transformé, dans toutes les écoles où persiste le christianisme mystique?

Le baron de Gleichen a écrit ses souvenirs dans sa vieillesse, à Ratisbonne, sous l'Empire ; c'est un petit livre exquis plein de naïveté et de finesse. Ces souvenirs se ferment sur la société du XVIIIe siècle. Gleichen semble ne rien savoir au delà. Maintenant que le monde qu'il aimait et dont il faisait partie, est un monde ancien, ***rien ne lui est plus, plus ne lui est rien.*** La Révolution et Napoléon n'ont point frappé ses oreilles de spectre. Tandis qu'il écrit, son âme n'est plus de ce monde, elle est parmi les ombres aimables de jadis, elle est où est l'âme de Madame de Choiseul, son bon génie.

ANATOLE FRANCE.





BIBLIOPHILES OU AMATEURS DIVERS

LA VIEUVILLE, conseiller au Parlement de Paris.



De gueules, au lion armé, lampassé et couronné d'or.

LA VIEUVILLE (Charles, marquis de), conseiller d'État, lieutenant général en Champagne et Rethelois. 1633.



Écartelé : au 1 *et* 4, *fascé d'or et d'azur de* 8 *pièces, à* 3 *annelets de gueules brochant sur la première et la deuxième fasce, qui est de* LA VIEUVILLE *moderne; au* 2 *et* 3, *d'hermines, au chef endenté de gueules, qui est d'*O; *sur le tout d'argent à* 7 *feuilles de houx d'azur, posées* 3, 3, 1, *qui est de* KOSKAER (LA VIEUVILLE *ancien*).

LA VIEUVILLE.



Fascé d'or et d'azur de 8 *pièces à* 3 *annelets de gueules brochant sur les première et seconde fasces.*

LÉAULTÉ, de la Cour des Monnaies. 1724.



D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 *étoiles, et en pointe d'une bonne foi de même.*

LE BASCLE D'ARGENTEUIL, abbé de Vezelay, élu en 1769, chevalier de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.



De gueules, à 3 macles d'argent.

Catalogue des livres du chevalier Le Bascle d'Argenteuil, dont la vente se fera en sa maison, rue Sébastien, au Pont-aux-Choux, le duodi 2 thermidor, l'an IIIe. — *Paris, impr. de Cussac*, in-8.

La Bibliothèque de cet amateur contenait un grand nombre de livres à la reliure de J.-A. de Thou.

LEBAULT (Jean), conseiller au Parlement de Bourgogne. 1676.



D'azur, à une tête de bœuf d'or.

LE BEAUCLERC (Charles), secrétaire d'État, mort vers 1630.



De gueules, à 1 chevron d'or, accompagné de 2 têtes de loup en pointe; un chef cousu d'azur, chargé d'un croissant montant d'argent.

LE BESGUE (Jean), chancelier de l'Université.



D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles, entre les deux d'une demi-lune, et en pointe d'un soleil, le tout d'or.

LE BLANC (César), évêque d'Avranches.



D'or, à l'aigle éployée de gueules.

LE BLANC, secrétaire d'État.



Comme ci-dessus.

Catalogue des livres... de feu M. Le Blanc.—*Paris*, *Martin*, 1729, in-8.

LE BOINDRE, conseiller au Parlement de Paris.



De pourpre, au chevron d'or, accompagné de 3 roses épanouies du même.

LE BOULANGER, conseiller au Parlement de Paris.



D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles de même, et en pointe de 3 roses d'argent.

LE BOUT (Joachim), conseiller au Parlement de Grenoble, vers 1684.



D'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules.

LE BOULTZ.



D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile d'or; au chef cousu de gueules, chargé de 3 pals d'or.

LE BRETON (Hector) de la Dainetterie, roi d'armes de France.



D'azur, à 3 colombes d'argent, les deux en chef affrontées; au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueules; sur le tout d'azur, à une fleur de lys d'or et une bordure de sable.

LE CAMUS, président à la Cour des Aides, famille de Bourgogne.



De gueules, au pélican d'argent, avec sa piété de gueules dans son aire; au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

LE CLERC DE LESSEVILLE, comte de Brioude.



D'azur, à 3 croissants montants d'or, surmontés d'un lambel à 3 pendants de même.

LE CLERC DE BUFFON.



D'azur, à la bande de gueules, chargée d'une étoile d'or.

LE CLERC DU TREMBLAY, conseiller au Parlement de Paris.



D'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules.

LE CLERC DE SAINT-DENIS.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croissants d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.

LE COQ, conseiller au Parlement de Paris.



D'azur, à 3 coqs d'or, becqués et membrés de gueules.

LE DOUX.



D'azur, au lion d'argent, accompagné de 3 étoiles, 2 en chef, 1 en pointe.

LE COIGNEUX, premier président au Parlement de Paris.



D'azur, à 3 porcs-épic d'or.

LE DOUX DE MELLEVILLE.



D'azur, à 3 têtes de perdrix arrachées d'or.

LE DIEU, en Normandie.



D'azur, au sautoir d'argent, accompagné d'une fleur de lys de même en chef, et d'un croissant aussi d'argent en pointe.

LE DUC (Mademoiselle), marquise de Tourvoie, danseuse à l'Opéra, fille d'un Suisse du palais du Luxembourg, la maîtresse puis la femme de Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Rois.

La *bibliophilie*, dit M. Jules Cousin, était de mode parmi les femmes de qualité au XVIIIe siècle. La marquise de Pompadour, la comtesse de Verrue, avaient mis ce goût en faveur, et il n'était grande dame ou danseuse qui ne montrât avec complaisance, à côté d'un boudoir discret, décoré sur les dessins de Meissonnier ou de Boffrand, une mignonne Bibliothèque où les coquettes reliures de Padeloup étincelaient sous leurs dentelles à *petits fers.*

Mademoiselle Le Duc, quoique sans éducation, voulut suivre les traces de la célèbre favorite : elle se fit une Bibliothèque dont le catalogue se trouve encore aujourd'hui en manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal. La reliure en maroquin rouge de ce catalogue est entourée d'une riche dentelle encadrant aux quatre angles les armes parlantes de la marquise de Tourvoie : *Une tour soutenue d'une terrasse ou d'une fasce abaissée*, qui symbolise une voie, comme en général la fasce ondée symbolise une rivière.



Catalogue des livres de la Bibliothèque de Mademoiselle Le Duc, dressé par Prault fils aîné, libraire, quai Conti. — *Paris*, 1757, in-4° de 225 pag.

LE FEBVRE DE LA FALUÈRE, conseiller au Parlement de Bretagne, et l'un des membres de la commission instituée par le Roi pour la recherche de la noblesse.



D'azur, à 3 bandes d'or.

LE FÉRON, conseiller au Parlement de Paris.



De gueules, au sautoir d'or, accompagné de 2 molettes de même, l'une en chef et l'autre en pointe, et cotoyé de 2 aiglettes d'or.

Catalogue des livres de feu M. Le Féron, dont la vente se fera... le 20 may 1739... dans la rue Saint-Louis-en-l'Isle, en entrant du côté du Pont-Rouge.—*Paris, J. Barrois fils,* 1739, in-12.

LE FÈVRE, seigneur de Dammecourt, de Wardes, etc.



De gueules, à une bande d'or, surmontée en chef de 3 étoiles d'argent et en pointe d'un lévrier rampant de même accolé d'azur.

LE FÈVRE D'AUBONNE.



D'azur, à 3 lys de jardin épanouis d'argent grenés d'or.

LE FÈVRE D'ORMESSON, maître des requêtes.



Comme ci-dessus.

LE FÈVRE DE CAUMARTIN-SAINT-ANGE (Louis-Urbain), mort en 1720.



D'azur, à 5 fasces d'argent, alias *burelé d'argent et d'azur.*

LE FÈVRE DE CAUMARTIN (Jean-François-Paul), évêque de Blois.



Comme ci-dessus.

Louis Le Fèvre de Caumartin, garde des sceaux en 1622, forma le commencement d'une magnifique Bibliothèque qui passa d'abord entre les mains de son fils François, évêque d'Amiens, pour arriver ensuite à Louis-François, intendant de Champagne. A la mort de ce dernier, l'évêque de Blois, Jean-François-Paul, second fils de Louis, hérita de cette Bibliothèque.

Catalogue de la Bibliothèque de François-Paul Le Fèvre de Caumartin. —*Paris,* 1734, in-12.

LE FÈVRE DE LAUBRIÈRE, conseiller au Parlement de Bretagne, et l'un des membres de la commission instituée par le Roi pour la recherche de la noblesse.



D'azur, à la levrette d'argent, colletée et bouclée de gueules.

LE FOUIN, de la Cour des Monnaies.



D'azur, à la gerbe liée d'or.

LE FOIN, conseiller au Parlement de Paris.



D'azur, au château fort donjonné sur 3 rocs, le tout d'argent et maçonné de sable, reposant sur un tertre de sinople.

LE FRANC (Thiéry), conseiller du Roi.



D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles, et en pointe d'un lion; le tout de même.

LE GENDRE (Jean), membre du Parlement de Paris.



D'azur, à la bande dentelée d'or, chargée de 3 papillons de sable.

Catalogus librorum v. ill. Joannis Le Gendre, in supremo Galliarum senatu, antiqui patroni sereniss. ducis Bituriensium advocati generali, qui venales exponentur die quarta mensis augusti 1726. — *Parisiis, P. et F. Emery*, 1726, in-12.

LE GENDRE D'ARMIGNY.



Comme ci-dessus.

Catalogue des livres... de M. Le Gendre d'Armigny, dont la vente se fera à l'hôtel de Longueville, rue St-Thomas-du-Louvre, le lundi 25 avril 1740... — *Paris, Prault fils*, 1740, in-8.

LE GOULTZ, dont plusieurs membres du Parlement de Bourgogne.



De gueules, à une croix endenchée d'or cantonnée de 4 fers de lance d'argent.

LE GOUX, membre du Parlement de Bourgogne.



D'argent, à une tête de More de sable, bandée d'argent, accompagnée de 3 molettes de gueules.

LEGRAND, conseiller au Parlement de Bourgogne.



Vairé d'or et de gueules.

Devise : *In variis nunquam varius.*

LE GRAS (Antoine), de la Cour des Monnaies, en 1650.



D'azur, à 3 rencontres de bœuf d'or.

L'HOSPITAL (Michel de), chancelier de France, mort en 1573.



D'azur, à la tour d'argent bâtie sur un roc de même, au chef cousu de gueules, chargé de 3 molettes d'or.

Ce grand magistrat avait un tel amour des livres, qu'à sa mort il recommande particulièrement sa Bibliothèque comme ce qu'il avait de plus cher. « Je laisse et lègue, dit-il, par testament, toute ma librairie et Bibliothèque à Michel Hurault de L'Hospital, qui me semble plus idoine et affectionné aux Belles-Lettres que les autres petits-enfants. »

LE JACOBIN DE SAINT-EMPRAT, conseiller au Parlement de Bretagne. 1671.



D'argent, à l'écusson d'azur en cœur, accompagné de 6 annelets de gueules, 3 en chef, 2 aux flancs, 1 en pointe.

LE JAY (Nicolas), membre du Parlement de Paris, en 1640.



D'azur, à l'aigle et 3 aiglons d'or regardant un soleil placé au canton dextre du chef.

LE JEUNE (Pierre), chanoine.



De gueules, au chevron d'or, accompagné en chef d'un soleil, et en pointe d'un cœur surmonté d'une rose de même; le tout d'or.

LE MAISTRE DE FERRIÈRES.



D'azur, à 3 soucis d'or.

LE MAISTRE (Guillaume), échevin de la ville de Lyon. 1643.



D'azur, à 3 besants d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or.

LE MARIÉ, en Normandie.



D'argent, à 3 mains de gueules, 2 en chef, 1 en pointe.

LE MARCHANT DE CALIGNY (Pierre-Paul), seigneur de Luc, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, capitaine d'infanterie en 1768.



Ecartele : au 1 et 4, d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roses doubles du même, 2 en chef, 1 en pointe, qui est LE MARCHANT ; *au 2, contre-écartelé ; au 1 et 4, d'azur, au sautoir engrêlé d'argent, accompagné de 4 croissants d'or, qui est de* VAUQUELIN ; *au 3, encore contre-écartelé ; au 1 et 4, petit quartier de gueules à 3 coquilles sans oreilles d'or ; et au 2 et 3, petit quartier de France tout pur, qui est de* MONTGOMERY ; *sur le tout du second contre-écartelé d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roses dou-*

bles de même, tigées et feuillées de sinople, qui est de Durfour de Cuy; *et au* 3, *grand quartier, parti d'hermines et de gueules, qui est de* Bailleul.

Devise : *Nostri servabit odorem.*

LE MASLE (Michel), abbé des Roches, chanoine et chantre de Notre-Dame, secrétaire de Richelieu.



D'azur, au chevron de gueules, accompagné de 3 roches de sable, 2 en chef, 1 en pointe.

Selon le P. Jacob, ce bibliophile était possesseur d'une Bibliothèque fort estimée, qu'il légua au collége de Sorbonne.

LE MAYE.



D'azur, à 3 glands d'or avec leurs feuilles de chêne de même.

LE MENEUST DE BRÉQUIGNY, président au Parlement de Bourgogne, vers la seconde moitié du XVIIe siècle.



D'or, à la fasce de gueules chargée d'un léopard d'argent, accompagnée de 3 roses de gueules, 2 en chef, 1 en pointe.

LE MEUSNIER, conseiller au Parlement de Paris.



D'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 chabots d'or.

LE MOINE, de la Chambre des Comptes. 1710.



De gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.

LE NAIN.



Échiqueté d'or et d'azur.

LENET (Philibert-Bernard), conseiller au Parlement de Bourgogne. 1663.



D'azur, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

LE NORMAND DE BEAUMONT, chevalier des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. 1717.



Ecartelé : au 1 et 4, de gueules au roc d'échiquier d'or; au 2 et 3, d'or, au roc d'échiquier de gueules; sur le tout, d'azur à la fleur de lys d'or. Le tout abaissé sous un chef de l'ordre de Saint-Lazare.

LE NORMAND DE TOURNEHEM, syndic de la Ferme Générale, l'oncle de Le Normand d'Étioles, mari de la Pompadour.



Ecartelé : de gueules et d'or, à 4 rocs d'échiquier de l'un en l'autre ; sur le tout, d'azur, à la fleur de lys d'or.

LENTRIN DE LA RIVIÈRE, en Normandie.



De gueules, au lambel d'argent, accompagné d'un croissant montant d'or.

LE NOIR (Guillaume), secrétaire du Roi.



D'argent, à 3 têtes de More, 2 et 1.

LE PELLETIER DES FORTS, comte de Saint-Fargeau, conseiller d'État. Il avait épousé, en 1706, Madeleine de La Moignon, fille de La Moignon, marquis de La Mothe, mort le 17 mai 1724.

(1)



D'azur, à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules, en pointe d'une rose de même boutonnée d'or, le chevron accosté de 2 molettes de sable sur la traverse de la croix.

Cet amateur fit d'abord frapper les plats de ses livres à ses armes pures

(N° 1), puis ensuite accollées à celles de sa femme, qui sont : *losangé d'argent et de sable, au franc quartier d'hermines* (N° 2).

(2)



Catalogue des livres de M. Le Pelletier des Forts. — *Paris, Barrois,* 1741, in-8.

LE PELLETIER (Michel), évêque d'Angers. 1692.



Comme le précédent.

LE PELLETIER DE LA HOUSSAYE (Félix), conseiller d'Etat.



D'argent, au chêne arraché de sinople, accompagné de trois roses de gueules.

LE PESCHEUR (Jean-Baptiste).



De gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 bars adossés de même.

LE PLASTRE, en Bresse et Bugey.



D'azur, à la bande d'or chargée d'un lionceau de sable.

LE PETIT DES PRÉAUX, de la Cour des Monnaies, en 1728.



D'azur, au chevron d'argent accompagné en chef d'un lion d'or.

(La suite au prochain numéro.)

JOANNIS GUIGARD.

Propriétaire-Gérante : Mme BACHELIN-DEFLORENNE.

Paris.—Imprimé chez JULES BONAVENTURE, quai des Grands-Augustins, 55.

LE BIBLIOPHILE FRANÇAIS
COMPLÉMENT

ARMORIAL DU BIBLIOPHILE
SUITE ET FIN

LEPINETTE LE MAIRAT (Louis-Charles), conseiller au Parlement de Paris en 1749.



D'or, au chevron d'azur accompagné de 3 têtes de paon arrachées d'azur, et chargé sur la pointe d'un petit écusson d'or, à un arbre de sinople. —Communiqué par M. le baron de Ponnat.

LE RAGOIS (Benigne), conseiller au Parlement de Paris. 1677.



D'azur, à l'aigle d'argent tenant en la patte dextre un rameau d'olivier d'or.

LE REBOURS, conseiller au Parlement de Paris.



De gueules, à 7 losanges d'argent, 3, 3, 1.

LE RICHE DE LA POUPELINIÈRE, fermier général.



De gueules, au coq perché sur un chaîne, adextré en chef d'une étoile, le tout d'or.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de M. Le Riche de La Poupelinière, fermier général... — *Paris, Prault père et fils*, 1763, in-8.

LESCALOPIER, conseiller au Parlement de Paris.



De gueules, à une croix d'or cantonnée de 4 croissants montants du même.

LESCHASSIER, conseiller au Grand Conseil.



D'azur, au chevron d'argent chargé de 5 hermines de sable, accompagné de 3 demi-vols d'argent.

Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Leschassier, conseiller au Grand Conseil. — *Paris, Ch. Moette*, 1738, in-12.

LESCOT (Jacques), évêque de Chartres.



Ecartelé: au 1 et 4, d'azur, à un coq d'argent; au 2 et 3, de gueules, à trois bandes d'argent, accompagnées en chef d'une étoile d'or.

L'ESCOT (Pierre de), conseiller au Parlement de Grenoble. 1671.



D'or, à 3 têtes de lion arrachées de sable.

L'ESPINASSE (De), en Bourbonnais.



D'argent, à la bande de sable.

LESRAT DES BRIOTTIÈRES (De), conseiller au Parlement de Bretagne. 1671.



D'azur, à une tête de loup arrachée d'or, au chef d'argent.

LE TELLIER (Michel), chancelier de France.



D'azur, à 3 lézards d'argent posés en pal, au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.

LE TELLIER (François-Michel), marquis de Louvois et de Courtenvaux, fils aîné du précédent, secrétaire ministre d'Etat, chancelier et commandeur des Ordres du Roi, grand vicaire des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de



Saint-Lazare, surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France. Il naquit le 8 janvier 1641, et mourut subitement à Versailles, le 16 juillet 1691. On l'inhuma, sous un magnifique tombeau, dans une chapelle de l'église des Capu-

cins de la rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris, en 1699.

Comme ci-dessus : écartelé de la croix des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

LE TELLIER (Charles-Maurice), archevêque de Reims et pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mort subitement en 1710, âgé de 78 ans.



Comme ci-dessus.

La Bibliothèque de ce prélat, selon Gabriel Peignot, était composée de 50,000 volumes. Les imprimés entrèrent par testament à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève en 1709, dont ils formèrent un des principaux fonds. Quant aux manuscrits, au nombre de 500, l'abbé de Louvois, neveu de l'archevêque, alors garde de la Bibliothèque Royale, en fit présent au Roi en 1700.

Bibliotheca Telleriana, sive *Catalogus* librorum Bibliothecæ DD. Caroli Mauritii Le Tellier, archiepiscopi ducis Remensis. (Digestus à Nicolao Clement.) — *Parisiis, Typ. Reg.*, 1693, in-f°.

Ce *Catalogue* intéressant a été porté jusqu'à 27 fr. dans les ventes.

LE TELLIER, marquis de Courtenvaux (Fr.-C.), capitaine-colonel des Cent-Suisses.



Comme ci-dessus.

Cette Bibliothèque fut commencée par Charles-François-César, marquis de Montmirail, mort à la fleur de l'âge, et augmentée par M. de Courtenvaux son père. En la formant, ces deux bibliophiles n'eurent en vue que de satisfaire leur goût pour les sciences, les lettres et les arts, et de contribuer par là à leur progrès. Le fils avait conçu le projet d'une bibliographie spéciale de tous les voyages connus, avec une notice sur ce qu'ils renferment de plus curieux, et une appréciation sur le caractère des voyageurs et sur la foi qu'on doit à leur récit. Le père, qui connaissait toutes les langues étrangères, ne négligea ni soins ni dépenses pour compléter cette collection. Aussi était-elle regardée comme une des plus remarquables qui aient jamais existé.

Catalogue de la Bibliothèque de Fr.-C. Le Tellier, marquis de Courtenvaux. — *Paris*, 1782, in-8.

LE TELLIER, marquis de Courtenvaux (Louis-César), capitaine des Cent-Suisses de la Garde. 1715.



Ecartelé : au 1 *et* 4, *de* Louvois; *au* 2, *d'*Estrées; *au* 4, *de* Souvré-Courtenvaux.

LETHORS DE THORY, conseiller à la Cour des Monnaies. 1772.



D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 *croissants d'argent, et en pointe d'une étoile de même.*

LE TONNELIER DE BRETEUIL, président au Parlement de Paris.

D'azur, à l'épervier d'or, avec les



longes de même.

LE VAILLANT.



D'azur, à l'ancre d'argent en pointe, accompagnée en chef de 2 *molettes d'éperon d'or.*

LEVAL, conseiller au Parlement de Bourgogne.



De sable, à 2 *fasces d'argent, au*

chef de même, chargé de 3 étoiles de gueules.

Devise : *Eadem mensura.*

LE VASSEUR, conseiller au Parlement de Paris.



D'azur, à 2 fasces d'or chargées chacune de 3 alérions de sable.

LE VAYER.



De gueules, à une croix d'argent chargée de 5 tourteaux de gueules.

LE VERRIER, en Normandie.



D'argent, à la hure de sanglier de sable allumée et défendue du premier.

LE VESME (Henri), chanoine.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 croissants montants d'argent, 2 en chef et 1 en pointe, les 2 du chef soutenant chacun 1' arbre de sinople.

L'ÉVESQUE (Raoul), conseiller du Roi.



De gueules, au chevron d'or accompagné de 2 étoiles d'or en chef, et d'un cœur de même en pointe.

LEVIS (Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauveau-Craon, duchesse de). Elle avait épousé, le 2 janvier 1739, Pierre-Louis-Gaston de Lévis de Lomagne, duc, maréchal de France, mort le 25 septembre 1757.



D'or, à 3 chevrons de sable, qui est de Lévis; *accolé d'un écu écartelé : au 1 et 4, d'argent, à 4 lionceaux de gueules, cantonnés, couronnés, armés et lampassés d'or, qui est de* Beauveau; *au 2 et 3, losangé d'or et de gueules, qui est de* Craon.

LÉVIS-CHARLUS (Charles-Eug.), lieutenant général.



D'or, à 3 chevrons de sable.

LÉVIS-VENTADOUR (Anne), archevêque de Bourges. 1649.



Écartelé : au 1, bandé d'or et de gueules qui est de Thoiré-Villars; *au 2, d'or, à 3 chevrons de sable, qui est de* Lévis; *au 3, de gueules, à 3 étoiles d'or, qui est d'*Anduze; *au 4, d'argent, au lion de gueules, qui est de* Layre; *sur le tout, échiqueté d'or et de gueules, qui est de* Ventadour.

LE VOYER, en Normandie.



D'argent, à 3 haches de sable, deux adossées en chef, et une en pointe.

L'HUILLIER-D'INTERVILLE, conseiller au Parlement de Paris.



D'azur, à la fasce d'or accompagnée de 3 croissants rangés en chef.

LIBERT DE PAPE (L'abbé).



De gueules, au sautoir engrêlé d'or.

Devise : *Per crucem libertas.*

LIGNE (Ernestine de), comtesse de Nassau. 1639.



D'or, à la bande de gueules.

LIGNE (Le prince de).



Comme ci-dessus, accolé de HUMIÈRES.

LIGNE (Albert-Henri, prince de), mort en 1641.



D'or, à la bande de gueules.

LINGENDES (Jean), évêque de Mâcon. 1650.



D'azur, à 3 glands d'or.

LIONNE (Joachim de), conseiller au Parlement de Grenoble. 1658.



De gueules, à la colonne d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'un lion passant d'or.

LIONNE (Hugues de). 1644.



Ecartelé: au 1 *et* 4, *de gueules à la colonne d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'un lion passant d'or; au* 1 *et* 3, *d'azur, à* 3 *bandes d'or, au chef coupé de même, chargé d'un lion issant d'or, qui est de* SERVIEN.

LIVRON (Charles de), marquis de Bourbonne, lieutenant général au gouvernement de Champagne.



D'argent, à 3 *fasces de gueules, au franc-canton du premier, chargé d'un roc d'échiquier du second.*

LIZET.



D'azur, au chevron d'or accompagné de deux croisettes d'argent en chef, et d'un croissant de même en pointe.

LOISEAU.



D'or, au chevron d'azur accompagné de 3 *merlettes de sable.*

LOMÉNIE (Louis-Henri), comte de Brienne, né en 1635, mort le 14 avril 1698, à l'abbaye de St-Séverin de Château-Landon. Le titre de comte de Brienne fut apporté dans cette famille par Louise de Luxembourg, qui épousa en 1623 Henri-Auguste de Loménie, père de Louis-Henri.



Ecartelé : au 1 et 4, d'or, à 2 vaches de gueules, accornées, accollées, clarinées, onglées d'azur, qui est de Béarn; *au 2 et 3, d'argent, au lion de gueules, armé et couronné d'or, lampassé d'azur, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir, qui est de* Luxembourg; *et sur le tout d'or, à l'arbre de sinople sur un tourteau de gueules, au chef d'azur chargé de 3 losanges d'argent, qui est de* Loménie.

Les livres composant la Bibliothèque de cet amateur étaient tous à ses armes, et avaient été relies par Duseuil, en maroquin rouge, à tranche dorée et à compartiments. Aux angles se trouve le chiffre ci-contre, formée des lettres BB. LL. entrelacées (Brienne-Loménie). De l'aveu même du propriétaire, cette Bibliothèque avait coûté près de 80,000 livres, c'est-à-dire près de 400,000 francs de notre argent. Son fils, à qui il la laissa, la



fit porter à Londres, où elle fut vendue chez James Woodman, le 24 avril 1724. C'est pourquoi les volumes aux armes de Brienne ne se présentent que très-rarement dans nos ventes.

LOMÉNIE DE BRIENNE (Etienne-Charles), cardinal, archevêque de Toulouse, puis de Sens, membre de l'Académie française, premier ministre en 1787, né à Paris en 1727, mort le 18 février 1794.

Ce bibliophile, aussi savant que passionné, s'était composé une riche et curieuse Bibliothèque. Sa collection contenait presque tous les ouvrages imprimés au xve siècle. Les premiers monuments de la calligraphie et de la typographie y figuraient en grand nombre et dans leur ordre chronologique.

On y voyait aussi la plupart des éditions de Mayence, et beaucoup d'autres encore de divers pays qui étaient restées jusqu'alors inconnues.

Malgré son amour des livres, le cardinal de Loménie fut pourtant obligé de se défaire, de son vivant, d'une partie de sa collection. Le nombre des

ouvrages vendus alors fut de 1,371; celui des exemplaires retirés de 58, et le produit de la vente s'éleva à 106,324 liv. 19 s., près de 600,000 fr. de notre monnaie actuelle.



Comme ci-dessus.

Index librorum ab inventa typographia ad annum 1500, chronologice dispositus; cum notis historiam typographico-litterariam illustrantibus. Hunc disposuit Fr. Xav. Laire, Sequano-Dolanus, variarum per Europam academiarum socius.—*Senonis, Tarbé,* 1791, 2 vol. in-8.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de M*** (Loménie de Brienne), faisant suite à l'*Index librorum...,* par Guillaume Debure l'aîné... — *Paris, G. Debure l'aîné,* 1792, in-8 (t. III).

Catalogue d'une partie des livres de la Bibliothèque du cardinal de Loménie de Brienne... — *Paris, Maugé,* an V (1797), in-8.

Le cardinal de Brienne, avec l'aide du P. Laire, a publié : *Serie delle edizioni Aldine per ordine a cronologico ed alfabetico disposte.—Pisa,* 1790, in-8.

On a donné de ce *Catalogue* une deuxième édition avec quelques augmentations, à Padoue, in-12; réimprimé à Venise en 1791, ensuite à Florence (Pise) en 1803. Cette dernière édition renferme quelques augmentations. Renouard les indique dans son *Histoire des Aldes*, p. xxv de sa préface.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de), secrétaire des commandements du duc de Berry. Il naquit à Dijon en 1659, et mourut à Paris le 31 mars 1721.



Longepierre, quoique noble, n'eut d'autre signe héraldique sur ses volumes que la *toison d'or*, rappelant le succès de sa *Médée*.

L'amour des livres contribua peut-être plus à sa réputation que les pièces de théâtre. L'auteur dramatique est presque oublié aujourd'hui, tandis que les amateurs recherchent toujours les livres du bibliophile, en général reliés avec goût, en veau fauve ou maroquin, et tous ornés de la *toison*

ci-dessus, sur les plats, aux angles et sur le dos:

LONGUEIL DE MAISONS (René de), président à mortier au Parlement de Paris, vers le milieu du XVIIe siècle.



D'azur, à 3 roses d'argent, au chef d'or chargé de 3 roses de gueules.

« Cette famille était en grande réputation, dit le P. Jacob, p. 529, non-seulement pour sa noblesse, mais aussi pour une notable Bibliothèque que ce seigneur possède dans son hôtel, de laquelle il a hérité de feu messire Nicolas Chevalier, premier président de la Cour des Aydes... Je puis dire que cette Bibliothèque est l'une des plus excellentes de Paris pour la reliure, qui est toute en veau, parsemée de fleurs de lys et dorée sur tranche. Il y a aussi quelques manuscrits bien rares couverts de velours... »

LONGUEVAL (Antoine de), abbé de Nogent, conseiller au Parlement de Metz.



Bandé de vair et de gueules.

LOPPIN DE FREIGNEY, conseiller au Parlement de Dijon. 1785.



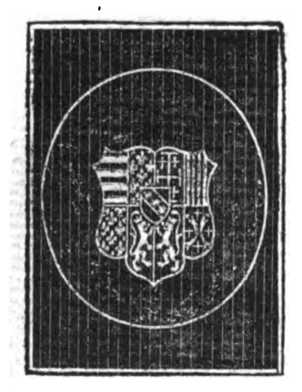
D'azur, à la croix ancrée d'or.

LOPRIAC DE COETMADEUC, conseiller au Parlement de Bretagne. 1671.



De sable, au chef d'argent chargé de 3 coquilles de gueules.

LORRAINE, duc de Guise, dit le Balafré (Henri Ier de), mort assassiné aux Etats de Blois, par ordre de Henri III, le 23 décembre 1588.



Parti de 3 et coupé de 1, ce qui fait 8 quartiers : au 1, de Hongrie; *au 2, d'*Anjou-Sicile; *au 3, de* Jérusalem; *au 4, d'*Aragon; *au 5, d'*Anjou moderne; *au 6, de* Gueldres; *au 7, de* Brabant; *au 8, de* Bar. *Sur le tout, de* Lorraine.

LORRAINE (Françoise-Renée de), marquise de Guise, abbesse de l'abbaye de Montmartre, née le 10 janvier 1621, morte le 4 décembre 1682. Elle était fille de Charles de Lorraine, duc de Guise, mort en 1640.



Comme ci-dessus.

LORRAINE, duc de Guise (Henri II de), né le 4 avril 1614, mort à Paris, le 2 juin 1664. Il fut pourvu, par le roi Louis XIII, des abbayes de Saint-Denis en France, de Saint-Rémy, etc. C'est ce qui explique la crosse qui figure ordinairement dans les ornements extérieurs de son écu.



Ecartelé : au 1 et 4, aux grands

quartiers de Lorraine, qui est de GUISE; *au 2 et 3, contre-écartelé : au 1 et 4, de* CLÈVES, *parti de* LA MARCK; *au 2 et 3, de* BOURGOGNE MODERNE.

Cette marque est frappée sur un exemplaire de : *La Lyre du jeune Apollon, ou la Muse naissante du petit de Beauchâteau*, 1657, in-4. — Communiqué par M. Bachelin-Deflorenne.

LORRAINE (Charles-Louis de), comte de Brionne, grand écuyer de France, né le 10 septembre 1725, mort le 28 juin 1761. Il avait épousé, en troisièmes noces, Louise-Julie-Constance DE ROHAN, née le 8 mars 1734, chanoinesse de Remiremont, fille de Charles, prince de Rohan-Montauban, lieutenant général des armées du Roi.



Deux écus accolés, le premier : parti de 3 et coupé de 1, ce qui fait 8 *quartiers : au 1, de* HONGRIE; *au 2, d'*ANJOU-SICILE; *au 3, de* JÉRUSALEM; *au 4, d'*ARAGON; *au 5, d'*ANJOU MODERNE; *au 6, de* GUELDRES; *au 7, de* BRABANT; *au 8, de* BAR, *au lambel à 3 pendants de gueules. Sur le tout, de* LORRAINE.

Le second : écartelé : au 1 et 4, de NAVARRE; *au 2 et 3, de* FRANCE; *sur le tout de* ROHAN, *parti de* BRETAGNE.

LORRAINE (Claude de), premier duc de Guise, pair et grand veneur de France, né le 20 octobre 1496, mort le 12 avril 1550. Il avait épousé Antoinette de Vendôme, grande tante de Henri IV.



Cette marque figure sur le second plat d'un volume faisant partie de la Bibliothèque d'Antoinette de Vendôme. — Voy. ce nom.

Les deux CC et les deux λλ entrelacés signifient : *Claude Lorraine.*

LOUVENCOURT, en Picardie.



D'azur, à la fasce d'or chargée de 3 merlettes de sable, et accompagnée de 3 croissants montants de même, 2 en chef, 1 en pointe.

LUBERSAC (Jean-Baptiste-Joseph de), évêque de Chartres, né à Limoges, le 15 janvier 1740, mort à Chartres, le 30 août 1822.



De gueules, au loup passant d'or.

Devise : *In prœliis promptus.*

LUCAS DE MUIN, membre du Parlement de Paris.



D'argent, à la fasce d'azur chargée de 3 glands d'or, accompagnée de 3 poulettes de sinople, 2 en chef, 1 en pointe.

LUXEMBOURG (Henri de), prince de Tingry, duc de Piney, pair de France, mort d'une fièvre pestilentielle à Jargeau (Orléanais), le 23 mai 1616.



D'argent, au lion de gueules, la queue fourchue, nouée, passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or.

LYS (Charles du), avocat. 1629.



D'azur, à 4 fleurs de lys d'or.

MAC-CARTHY-REAGH (le comte), né à Springhouse (Écosse) vers 1744, mort à Toulouse en 1811.

Cet amateur consacra sa vie entière à former une Bibliothèque : aussi fut-elle une des plus riches et des plus estimées qui aient jamais existé. Outre les livres et les manuscrits nombreux qu'elle recelait, on y comptait encore 800 ouvrages imprimés sur vélin, parmi lesquels figuraient les premiers chefs-d'œuvre de l'art typographique. Aucun particulier avant lui n'avait pu en réunir un tel nombre. Mac-Carthy avait amassé aussi de magnifiques spécimens de reliure, entr'autres neuf volumes provenant de Grolier. Du reste, en bibliophile ardent et délicat, il ne reculait devant aucune dépense pour augmenter ou compléter sa collection. C'est ainsi qu'en 1769 il acheta en bloc le second cabinet du célèbre amateur Girardot de Préfond, au prix de 50,000 livres.



D'argent, au cerf passant de gueules, ramé de 10 cors et onglé d'or.

Catalogue des livres rares et précieux de la Bibliothèque de feu M. le comte Mac-Carthy-Reagh. — *Paris, de Bure*, 1815, 2 vol. in-8.

La vente de la Bibliothèque de Mac-Carthy produisit la somme énorme de 404,746 fr.

Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier*, p. 164.

MACHAULT D'ARNOUVILLE (Jean-Baptiste), garde des sceaux et contrôleur général des finances, né le 13 décembre 1701, mort le 12 juillet 1794.



D'argent, à 3 têtes de corbeau arrachées de sable.

MACHÉCO DE PRÉMAUX (Jean-Chrétien de), conseiller au Parlement de Bourgogne, né le 21 mars 1752, mort à Riom, au mois de décembre 1803.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 têtes de perdrix arrachées de même.

Devise : *J'ai bon bec et bon ongle.*

MACHÉCO DE PREMAUX (François), abbé de Sainte-Marguerite.



Comme ci-dessus.

MACQUARD DE RULLECOURT (Philippe-Charles-Félix), chevalier, seigneur de Dainville, etc., né le 9 juillet 1744. Il avait été major de cavalerie en France, et commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.



D'or, à la palme de sinople.

Devise : *Consilio et virtute.*

MAGALOTI (Bardo de Bardi, comte de), lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Valenciennes, né en 1630, mort à Valenciennes, le 10 avril 1705.



Ecartelé: au 1 et 4, d'or, à la bande

losangée de gueules, accompagnée en chef d'une couronne de laurier de sinople, qui est de Bardy; *au 2 et 3, fascé d'or et de sable de 6 pièces, au chef de gueules, sur lequel est écrit en or* Libertas, *qui est de* Magaloti.

MAIGNART (D.), seigneur de La Vaupalière, conseiller au Parlement de Rouen en 1681, mort vers 1731.



D'azur, à la bande d'argent chargée de 3 quintefeuilles de gueules.

MAILLANS, en Bresse et Bugey



D'or, à la bande de gueules chargée de 3 croissants d'argent montants du premier.

MAILLAR (Adrien), avocat à Paris 1741.



Coupé d'argent et de sable, portant en chef 3 merlettes de sable, et en pointe 1 sautoir alaisé d'argent.

MAILLARDIÈRE (le vicomte Osber de la).



D'argent, à la croix de gueules cantonnée de 4 lionceaux de sable, armés et lampassés de gueules.

MAILLEFER.



D'azur, à la fasce d'argent accompagnée en chef de 2 étoiles d'or, et en pointe d'un croissant montant de même.

MAILLEROIS (Jean de), conseiller au Parlement de Bourgogne, reçu le 29 novembre 1546.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 perdrix couronnées d'or.

MAILLY (François de), archevêque et duc de Reims, pair de France, né le 4 mars 1658, mort à l'abbaye de Saint-Thierry, le 13 septembre 1721.



D'or, à 3 maillets de gueules, 2 et 1.

MALEBRANCHE, conseiller au Parlement de Paris, père de Nicolas Malebranche, le célèbre oratorien.



De gueules, à une patte de lion d'argent, descendante du flanc senestre de l'écu.

Selon Le Gallois, la Bibliothèque de ce magistrat était fort estimée. Elle

contenait des livres nombreux et rares. Toute sa collection passa entre les mains de son fils Nicolas, qui l'augmenta beaucoup en ouvrages de philosophie.

MALET (Yve-Louis Dieudonné), conseiller au Parlement de Paris, reçu le 9 février 1695, mort le 5 octobre 1638.



D'azur, au phénix d'or sur son immortalité de même, regardant un soleil aussi d'or, posé au premier canton.

MALETESTE, conseiller au Parlement de Paris.



Tiercé en fasce : au 1, d'azur, à une fleur de lys d'or; au 2, d'or; au 3, de gueules, chargé d'un croissant d'argent.

MALLARTIN.



D'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef de 2 étoiles de même, et en pointe d'un croissant montant d'argent.

MALLET (Jacques-François), sieur de Trumilly, conseiller au Parlement de Paris, reçu le 23 février 1740 en la deuxième Chambre des Enquêtes.



D'azur, à 3 trèfles d'or.

MALON DE BERCY.



D'azur, à 3 canettes d'or.

MANDAT (Alexandre), reçu à la Cour des Comptes de Paris, le 25 mai 1718.



D'azur, au lion couronné d'or, au chef d'argent chargé d'une hure de sanglier de sable, accostée de 2 roses de gueules.

Catalogue des livres de feu M. Mandat, maître des requêtes... — *Paris, David l'aîné*, 1755, in-12.

MANGOT (Mathurin), abbé de Sainte-Colombe, fils de Claude Mangot, garde des sceaux de France, reçu conseiller au Parlement de Bordeaux le 21 juin 1645, puis maître des requêtes le 6 mars 1646. Il se noya en 1658.



D'azur, à 3 éperviers d'or, chaperonnés et longés de même.

« L'abbé Mangot, dit le P. Jacob, p. 530, a une grande cognoissance des bons livres qu'il a recherchés pour orner sa Bibliothèque, qui a pour le présent environ six mille volumes bien choisis et des meilleures impressions. »

Cette collection est ainsi citée dans la *Rymaille des Bibliotières de Paris:*

Mangot, Thou, l'Aisné et Gomin
Fournissent le Zoar-Rabbin.

Cette Bibliothèque n'existait plus en 1677, car Marolles, dans sa *Description rimée de Paris*, qui parut à cette époque, dit :

La d'Estampes n'est plus en ses jours si nom- [breuse,
Et l'on ne parle plus de la Mangotte heureuse.

MARCA (Pierre de), archevêque de Toulouse d'abord, puis de Paris,

où il mourut le 29 juin 1662, dans la 69e année de son âge.



Ecartelé : au 1 et 4, de gueules, au cheval d'or, qui est de Marca; *au 2 et 3, d'argent, à 3 hermines, 2 en chef, 1 en pointe, qui est de* Trescens.

Ce bibliophile s'était formé une Bibliothèque, surtout riche en manuscrits provenant du Midi de la France. A sa mort, il légua à Baluze tous ses papiers, dont la plupart étaient relatifs à l'administration ecclésiastique et à l'histoire des provinces méridionales de notre pays.

MARCILLAC (Silvestre de Crusy de), évêque de Mende, mort à Paris, le 20 octobre 1659, dans la 88e année de son âge.



Ecartelé : au 1 et 4, d'azur, à 3 roses d'argent, 2 et 1 ; au 2 et 3, fascé d'or et de gueules de 6 pièces.

MARESCHAL, en Bresse et Bugey



D'azur, à une fasce d'argent accompagnée de 2 étoiles de même en chef, et d'un croissant aussi d'argent en pointe.

MARESCOT (Guillaume), conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son Hôtel, mort vers 1640, âgé de près de 80 ans.



De gueules, à la fasce d'argent à

un lion léopardé brochant sur le tout, au chef du même, chargé d'une aigle couronnée de sable.

Selon le P. Jacob, ce bibliophile avait mis cinquante années à former sa Bibliothèque, qui renfermait plus de six mille volumes concernant particulièrement l'histoire.

MARIDAT (De), en Lyonnais.



D'azur, à la main d'argent.

Devise : *Dextera Domini fecit virtutem.*

MARILLAC (René de), né à Paris, le 18 février 1639, mort le 15 septembre 1719. Il avait été conseiller au Parlement, avocat général au Grand Conseil, maître des requêtes, enfin intendant de Poitiers et de Rouen.

D'argent, maçonné de sable de sept pièces, celle du milieu chargée d'un croissant de gueules, et les six autres



chacune d'une merlette de sable.

MARLE (Christophe-Hector de), sieur de Versigny, procureur général en la Cour des Aides, puis président en la Chambre des Comptes, mort en avril 1658.



D'argent, à la bande de sable chargée de 3 molettes d'argent.

Cet amateur, selon le P. Jacob, posséda une Bibliothèque nombreuse et bien choisie, qu'il augmenta et améliora avec le plus grand soin jusqu'à sa mort.

MARLOT (Pierre), conseiller.



D'argent, au chevron d'azur accompagné de 3 merlettes de sable, 2 en chef, 1 en pointe.

MARNAIS (Claude), conseiller au Parlement de Grenoble. 1663.



De sable, au chevron d'or, au chef de même, chargé d'une hure de sanglier de sable.

MAZARIN (Jules), cardinal, premier ministre de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Né à Rome, le 14 juillet 1602, mort à Vincennes, le 9 mars 1661.



D'azur, à 1 faisceau d'or, lié d'argent, du milieu duquel s'élève 1 hache consulaire de même; à la fasce de gueules sur le tout, chargée de 3 étoiles d'or.

Le cardinal Mazarin posséda successivement deux collections de livres: l'une vendue en 1652, par ordre du parlement; l'autre, qui forme encore aujourd'hui le fond de la Bibliothèque dite *Mazarine.*



Tous les volumes qu'il avait fait

relier lui-même portaient ses armes frappées sur les plats, et le maroquin était leur couverture sacramentelle. Les fers de sa marque varient de grandeur suivant les formats; mais le fond de l'écu reste toujours le même, bien entendu. Seulement les ornements extérieurs ont quelques différences, ainsi qu'on peut le voir dans les deux exemples qui précèdent. Le premier porte les insignes de l'épiscopat, qui se composent de la mitre et de la crosse; le second n'a absolument que le chapeau de cardinal.

On trouve aussi les armes du cardinal sur des exemplaires de dédicaces que les auteurs, dans un but intéressé,



lui adressaient en les faisant richement relier. Ces armes portent presque



toutes des légendes flatteuses, comme le montrent les deux dernières figures

MAZARIN (Armand-Charles de La Porte, duc de La Meilleraie, puis duc de). En 1661, le cardinal lui donna sa nièce en mariage, sous la condition qu'il prendrait le nom et les armes de Mazarin.



Comme ci-dessus.

MILLAUX (Jean-Baptiste-François-Nicolas), évêque de Nevers. 1823-1829.



De gueules, à la croix alaisée d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de 2 colombes essorantes du second émail.

MILLET, huissier de la Chambre du Roi. 1722.



D'azur, à l'aigle éployée d'argent.

MILLET DE MONTARBI (Nicolas-Charles), écuyer, conseiller du Roi, contrôleur général du marc d'or des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Il naquit à Issurtille, en Bourgogne, d'une famille noble de cette province, le 11 avril 1705, et mourut à Chaillot-lès-Paris, le 24 juin 1780.



De gueules, à 5 losanges d'argent posés en croix.

Catalogue des livres de feu M. Millet, seigneur de Montarbi. — *Paris, Lamy*, 1781, in-8, 2 part. avec une pagination particulière.

La collection de cet amateur était assez curieuse, et renfermait 6,336 articles.

MILON DE MESNE (Alexandre), seigneur de Varenne et autres lieux, docteur de Sorbonne, prieur de Villers-Saint-Sépulcre, prévôt d'Oë, en l'église de St-Martin de Tours, aumônier du Roi. Il avait été nommé évêque et comte de Valence, puis député de sa province à l'assemblée du clergé, tenue aux Grands-Augustins en 1735. Ce prélat mourut vers 1772.



De gueules, à la fasce d'or chargée d'une merlette de sable, accompagnée de 3 croissants d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

MINET DE LA GARDETTE, échevin de la ville de Lyon. 1644.



D'azur, à la fasce d'argent accompagnée de 3 trèfles d'or.

MIRABEAU (Honoré-Gabriel-Riquetti, comte de), né le 9 mars 1749, mort à Paris, le 2 avril 1791.



D'azur, à la bande d'or accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys du même, défaillante à dextre, florencée d'argent, et en pointe de trois étoiles d'argent en orle.

Le caractère de Mirabeau se décelait dans ses moindres actes. Dans les circonstances ordinaires de la vie, comme à la tribune, les passions, chez lui, se répandaient comme une lave brûlante. Il avait conçu le dessein gigantesque de constituer la plus riche et la plus nombreuse Bibliothèque du monde. La mort, qui l'arrêta pour ainsi dire au milieu de sa carrière, ne lui permit pas de le réaliser. Toutefois, la collection que, malgré toutes ses préoccupations politiques, il avait amassée, atteste que le bibliophile était digne de l'orateur. Tous les plus célèbres cabinets de son temps, français et étrangers, furent mis à contribution par lui. Il acheta d'un bloc la Bibliothèque de Buffon, et les amateurs savent que les livres de cette provenance sont précieux non-seulement à cause de leur objet propre, mais encore à cause des notes manuscrites qu'ils contiennent, écrites de la main même du grand naturaliste. Mirabeau possédait en outre une magnifique collection d'objets d'art et de curiosité, tels que tableaux, gravures, estampes, bronzes, pierres gravées, camées antiques, médailles, meubles, et autres produits artistiques de tous les temps et de tous les pays, dont le catalogue fut rédigé par le nommé A.-J. Paillet.

Catalogue des livres... de feu Mirabeau l'aîné, député et ex-président de l'Assemblée nationale... — *Paris, Rozet et Belin*, 1791, in-8.

MIRE (Aubert Le), d'Anvers.



D'azur, au chevron d'argent accompagné de 3 miroirs de même, 2 en chef, 1 en pointe.

MIRON (Charles), archevêque de

Lyon, mort le 6 août 1628, doyen des prélats de France.



Ecartelé : au 1 et 4, de gueules, au miroir à l'antique glacé d'argent, pommeté d'or, qui est de Miron ; *au 2 et 3, d'argent, à 3 fasces vivrées de gueules, à une bande d'azur semée de fleurs de lys d'or, qui est de* Gentian.

MITTE (Melchior), comte de Miolans, ministre d'État, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Il mourut le 10 septembre 1649, âgé de 63 ans.



D'argent, au sautoir de gueules, à la bordure de sable chargée de 8 fleurs de lys d'or.

MOLÉ (Mathieu), seigneur de Champlastreux, conseiller au Parlement, puis procureur général, président au Parlement de Paris, garde des sceaux en 1651, né en 1584, mort vers 1666, âgé de 72 ans.

(1)



Ecartelé : au 1 et 4, de gueules, au chevron d'or accompagné en chef de 2 étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent ; au 2 et 3, d'argent, au lion de sable lampassé de gueules.

Le président Molé possédait une Bibliothèque composé de livres dont la plupart furent habillés par Le Gascon. Il avait eu deux fers, qui offrent quelques différences dans les ornements, ainsi qu'on le voit dans

(2)



les Nos 1 et 2. Un fils de ce bibliophile,

François Molé, abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, vendit à la Bibliothèque du Roi, en 1669, quatre-vingt-treize manuscrits qui provenaient du cabinet de Mathieu Molé. Le gros de la Bibliothèque ne fut vendu que vers 1676.

Ces armes sont presque toujours accompagnées du chiffre suivant, formé



des lettres M. O. L. E.

MONCEAUX D'AUXY (Le comte). 1787.



Echiqueté d'or et de gueules.

MONCHY (Georges), marquis d'Hocquincourt, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur de Péronne, mort au mois de décembre 1689.



De gueules, à 3 maillets d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

MONGIN-CONTAULT, conseiller au Parlement de Dijon.



D'azur, à une fasce d'or chargée d'un croissant de gueules, accompagnée de trois besans d'or en chef et d'une coquille de même en pointe.

MONTAGNAC (Nicolas de), doyen des chevaliers de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Il fut conseiller honoraire au Parlement de Paris en août 1689.



De sable, au sautoir d'argent accompagné de 4 molettes de même.

MONTALIVET (Jean-Pierre Bachasson, comte de), né à Sarreguemines en 1766, mort le 2 janvier 1823, dans sa terre de La Grange (Nièvre).



Chiffre formé des lettres B. M. *entrelacées, initiales des noms* Bachasson Montalivet.

MONTAUSIER (Charles de Sainte-Maure, duc de), né en 1610, mort le 17 mai 1696. Il avait épousé JULIE D'ANGENNES DE RAMBOUILLET, née en 1607, morte vers 1671.



Ecartelé: au 1 et 4, d'argent, à la fasce de gueules; au 2 et 3, d'azur, semé de France.

Armes accolées à celles de Julie d'Angennes, qui sont:

*Ecartelé: au 1 et 4, de sable, au sautoir d'argent, qui est d'*ANGENNES; *au 2 et 3, d'hermines, au chef de gueules, qui est de* VIVONNE.

La Bibliothèque du duc de Montausier était considérable et jouissait d'une grande réputation. Marolles, dans sa *Description de Paris,* en parle ainsi :

Monsieur de Montausier en fait une si belle
Avec tant de prudence et de discrétion,
Qu'il seroit mal avisé d'en troubler l'union
Sans choquer le dessein d'un excellent modèle.

On trouve aux angles des plats et sur le dos des volumes reliés à ces

armes le chiffre suivant, formé de



deux CC entrelacés, initiales du prénom de cet amateur.

MONTBEL (De), en Bourbonnais.



D'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules, à une bande componnée d'hermine et de gueules brochante sur le tout.

MONTBERON (François de), chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général de ses armées. Il naquit en mai 1632, et mourut à Cambrai le 16 mars 1708.



Ecartelé : au 1 et 4, fascé d'argent et d'azur ; au 2 et 3, de gueules.

MONTCALM (Louis-Joseph, marquis de), lieutenant général des armées du Roi, né à Candiac, le 28 février 1712, tué dans un combat livré devant Québec, au Canada, le 14 septembre 1759.



Ecartelé : au 1, d'azur, à 3 colombes d'argent, becquées et membrées de gueules ; au 2 et 3, de sable, à la tour d'argent donjonnée de tourelles de même ; au 4, de gueules, à la bande d'azur bordée d'argent, à la bordure crenelée de même.

MONTIGNY (Chartraire de), conseiller au Parlement de Dijon.



D'azur, à une tour d'or.

MONTLUEL, en Bresse et Bugey.



D'or, à 6 trangles ou fasces diminuées de sable, à 1 lion de gueules armé, lampassé et couronné d'argent, brochant sur le tout.

MONTMARTIN (Le comte de).



Diapré d'or, au serpent de sable issant d'une nuée d'azur, tenant à la gueule un fer à cheval de sinople.

MONTMORILLON (De), en Poitou.



D'or, à l'aigle éployée de gueules.

MONTSOREAU (Louis du Bouchet, marquis de), grand-prévôt de France.



Écartelé : au 1 et 4, d'argent, à deux fasces de sable; au 2 et 3, d'azur, semé de France, au lion de gueules armé et lampassé de même, brochant sur le tout.

MONTULLÉ.



De gueules, au chevron d'or accompagné de trois molettes de même, 2 en chef, 1 en pointe.

Les livres sur lesquels figure cette marque sont tous remarquables par la beauté de l'édition et l'élégance de la reliure. On en trouve beaucoup dans les Bibliothèques publiques de Paris, et particulièrement à la Bibliothèque Nationale.

MORAND (Sauveur-François), chevalier et secrétaire de l'ordre du Roi, associé pensionnaire de l'Académie des Sciences, né le 2 avril 1697, mort le 21 juillet 1773.



D'azur, à cinq cotices d'argent; au franc canton d'azur chargé d'une épée d'argent garnie d'or.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. Morand.....—*Paris, Prault*, 1774, in-8.

MORAND DU MESNIL-GARNIER (Thomas), conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privé, trésorier de son épargne. 1633.



Ecartelé : au 1 et 4, d'azur, à trois cormorans d'argent, 2 et 1; au

2 *et* 3, *de gueules, au griffon d'or armé et membré de même, qui est* Treslon-Couchon.

Nous ne savons si ce personnage possédait une Bibliothèque en propre. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les ouvrages portant cette empreinte avaient été donnés aux lauréats du collége des Jésuites de Caen. Comme il avait fondé un prix perpétuel à cette institution, il est à croire que les religieux de l'établissement faisaient, par reconnaissance, frapper ces volumes aux armes du fondateur. On trouve encore aujourd'hui beaucoup de livres à cette marque dans la Bibliothèque Nationale.

MORANTE (D. Joachim Gomez de la Cortina, marquis de), né en 1805, mort en 1870. Docteur en droit à l'université d'Alcala de Henares, ancien recteur de l'université de Madrid, membre du tribunal suprême et du conseil de l'instruction publique. Ce fut un savant latiniste et en même temps un des bibliophiles les plus distingués de notre époque.



Coupé d'un et parti de trois, ce qui fait huit quartiers : au 1, *d'argent, à* 3 *fasces de gueules, à la bordure de sinople, chargée de* 8 *sautoirs d'argent,* 3 *en chef,* 2 *aux flancs et* 3 *en pointe; au* 2, *de sinople, à une cotice et un filet d'argent en bande, accompagnés de* 2 *croix recercelées du même,* 1 *en chef et* 1 *en pointe; au* 3, *de gueules, au pélican de sinople en sa piété, à la bordure componée de sinople et d'azur; au* 4, *de même que le* 2; *au* 5, *de gueules, à* 3 *fleurs de lys d'or en fasce, en pointé* 1 *tour d'argent maçonnée de sable et donjonnée de même, en chef une canette d'or, reposant sur une planchette de même; au* 6, *de sinople, à* 5 *étoiles d'argent,* 2, 1 *et* 2; *au* 7, *de même que le* 1; *au* 8 *et dernier, coupé : au* 1, *d'azur, à* 1 *tour d'argent surmontée de* 3 *étoiles de même mises en fasce; au* 2, *de sinople, au taureau d'argent.*

1re devise : *J. Gomez de la Cortina et amicorum.*

2e devise : *Fallitur hora legendo.*

Le chiffre suivant :



formé des lettres J. G. C. (Joach. Gomez Cortina), redoublées et surmontées d'une couronne de marquis, figure quelquefois avec les armes ci-dessus, ou frappé seul, tantôt au centre des couvertures, tantôt sur le dos des volumes.

Catalogus librorum doctoris D . Joach. Gomez de la Cortina, march. de Morante, qui in œdibus suis extant. — *Matriti, Eusebius Aguado*, 1854-1870, 9 vol. in-4. Le tome IX porte : *Additio ad catalogum librorum...*

MOREAU, conseiller au Parlement de Bourgogne.



De gueules, à une fasce d'argent accompagnée de 3 étoiles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

MOREAU D'AVROLLE, en l'Ile-de-France.



D'azur, au chevron d'or accompagné de trois têtes de Mores de sable, tortillées d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.

Ce fer, d'une gracieuse ordonnance, atteste que la Bibliothèque dont il était la marque devait être celle d'un amateur délicat.

MOREL.



D'or, à la tête de More de sable tortillée d'argent, soutenue d'un cor de chasse de sable, suspendu et lié d'argent.

MORETON DE CHABRILLAN, en Dauphiné.



D'azur, à une tour crénelée de

3 pièces, sommée de 3 donjons, chacun crénelé de 3 pièces, le tout d'argent, maçonné de sable, à la patte d'ours d'or mouvante du quartier senestre de la pointe, et touchant la porte de la tour.

MORILLON.



D'or, à la fasce de gueules chargée d'une autre fasce ondée d'argent, accompagnée de 3 trèfles de sable, 2 en chef, 1 en pointe.

MORIN, conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'argent, à 3 roses de pourpre.

MORIN, en Normandie.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 merlettes d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.

MORLOT (François-Nicolas-Magdeleine), cardinal-archevêque de Paris.



D'azur, à la croix engrêlée d'argent, cantonnée de 4 étoiles d'or.

MORNAY (Philippe de), seigneur du Plessis-Marly, né à Bussy, dans le Vexin français, mort le 9 novembre 1623, âgé d'environ 75 ans.



Burelé d'argent et de gueules de 10 pièces, au lion morné de sable couronné d'or brochant sur le tout.

C'est l'ami et le ministre de Henri IV, le fougueux calviniste qui pendant cinquante années fut le chef de la réforme en France.

Ni d'importants travaux littéraires et sur des sujets les plus ardus, ni les agitations incessantes d'une active carrière politique et religieuse ne purent le détourner de sa passion favorite : la bibliophilie. Pour lui, le livre c'était vivre.

Au milieu de tous les troubles qui désolaient alors notre malheureux pays, il ramassa une belle et nombreuse collection d'ouvrages imprimés et manuscrits.

La plupart de ces derniers, conservés à la Bibliothèque Nationale, sont sur vélin et portent tous tantôt sur les plats les armes ci-dessus, tantôt aux angles ce chiffre :



formé d'un Φ entre deux C enlacés et affrontés, initiales de son prénom et de celui de sa femme Charlotte d'Arbaleste.

Quelquefois ces deux marques se trouvent peintes sur le titre ou sur le dernier feuillet des volumes avec l'écusson des d'Arbaleste, qui est *d'or au sautoir engrêlée de sable, accompagné de 4 arbalètes de gueules.*

MOROGUES.



D'azur, au chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.

MORTEMART (Louise-Françoise de), abbesse de Fontevrault en 1704, après sa célèbre tante Marie-Madeleine-Gabrielle de Mortemart. Elle mourut en son abbaye, le 16 février 1742, âgée de 78 ans.



D'or, fascé, ondé, enté d'argent et de gueules de six pièces.

MORTEMART (Jean-François-Joseph de Rochechouart, duc de), évêque de Laon. 1755.



Comme ci-dessus.

MORTEMART (Rochechouart, duc de).



Comme ci-dessus.

Les livres à cette marque portent tous au bas du titre la signature de l'amateur.

Ce bibliophile était aussi un collectionneur d'objets d'art. Son cabinet d'estampes avait été constitué avec beaucoup de savoir et de goût.

Cabinet d'estampes de M. le duc de Mortemart. — *Paris, Briasson*, 1739, in-8.

MOTTE (Jean de la), conseiller au Parlement de Bourgogne.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 glands de même, 2 en chef, 1 en pointe.

MOTTEVILLE.



D'or, à 2 lions de gueules passant l'un sur l'autre.

MOUCY (Pierre-Henri de).



D'or, au pin de sinople, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.

Aux angles des plats un monogr. composé des quatre lettres P. H. D.



M., initiales des nom et prénoms du bibliophile.

MOUSTIER, en Normandie.



D'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de 2 soleils d'or et en pointe d'un cœur enflammé de même.

MOYRIA.



D'or, à la bande d'azur accompagnée de 6 billettes en orle.

MUISSON.



De gueules, au chevron d'argent accompagné de 3 alcyons passants du même.

MURAT (De).



D'or, à la fasce muraillée et crénelée d'azur, accompagnée en chef de 3 têtes d'aigles arrachées de sable.

MYPONT (Charles de), chevalier d'honneur au Parlement de Dijon.



D'azur, au chevron d'or.

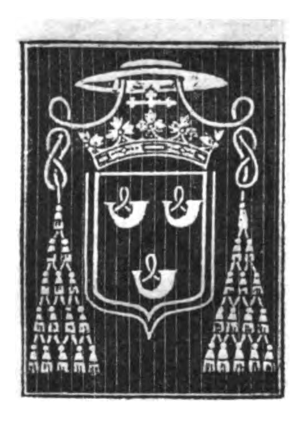
Devise : *My pont difficile à passer.*

NESMOND (de), président à mortier au Parlement de Paris.



D'or, à 3 cornets de sable enguichés et liés d'azur.

NESMOND (Henri de), archevêque de Toulouse.



Comme ci-dessus.

NEUVILLE - VILLEROI (Camille), archevêque de Lyon. 1653.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 croix ancrées de même, 2 en chef et 1 en pointe.

NEUVILLE, duc de Villeroy (François), pair et maréchal de Franc



Comme ci-dessus

NEUVILLE, duc de Villeroy (François), capitaine des gardes-du-corps.



Comme ci-dessus.

NICOLAI, président au Parlement de Paris.



D'azur, à la levrette d'argent accolée et bouclée, courante de gueules.

NOAILLES (Louis-Antoine, duc de), archevêque de Paris. 1695.



De gueules, à la bande d'or.

NOAILLES (Catherine-Françoise-Charlotte Cossé-Brissac, duchesse de). Elle avait épousé Louis, duc de Noailles, maréchal de France, en 1775.



De Noailles, *accolé de* Cossé-Brissac, *qui est : de sable à trois fasces denchées d'or du côté de la pointe.*

NOAILLES (Philippe de), maréchal de France en 1775, marquis de Mouchy.



De Noailles, *comme ci-dessus.*

NOAILLES (Anne - Alexandrine - Louise d'Arpajon, duchesse de). Elle avait épousé Philippe de Noailles.



De Noailles, *comme ci-dessus; accolé d'*Arpajon, *qui est, écartelé : au* 1 *et* 4, *de gueules, à la croix de Toulouse, qui est de* Lautrec *moderne; au* 2, *de gueules, au lion d'or armé, lampassé et couronné de même, qui est de* Lautrec *ancien; au* 3, *de gueules, à la harpe d'or, qui est d'*Arpajon *pur.*

NOAILLES (Marie - Françoise de Bournonville, duchesse de), fille unique d'Ambroise, duc de Bournonville, gouverneur de la ville de Paris.

Elle naquit en 1656, et mourut le 16 juillet 1743, âgée de quatre-vingt-sept ans. La duchesse de Noailles avait épousé, le 15 août 1671, Anne-Jules de Noailles, né le 4 février 1650, mort le 2 octobre 1706, pair et maréchal de France.



De Noailles, *accolé de* Bournonville.

Cette marque figure sur les plats d'un livre intitulé : *Hermanni Boerhaave libellus de materia medica.* 1719, in-4. — Communiqué par M. Rathery, conservateur de la Bibliothèque Nationale.

NOBLET, secrétaire du Roi.



D'azur, à 3 gerbes d'or liées de même, à la fasce en devise d'or.

NOGARET (Louis de), évêque de Mirepoix, bâtard de Jean-Louis de Nogaret, duc d'Epernon, mort le 10 septembre 1679.



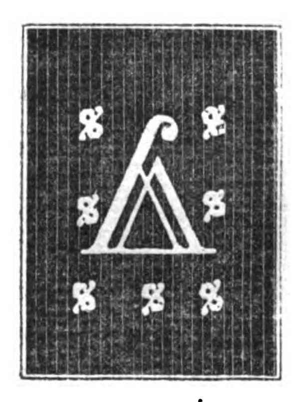
D'argent, au noyer de sinople, qui est de NOGARET ; *parti de gueules, à la croix vidée et pommetée d'or, qui est* L'ISLE-JOURDAIN ; *au chef de gueules, à la croix potencée d'argent ; sur le tout d'azur, à la cloche d'argent, bataillée de sable, qui est de* LAGOURSAN - BELLEGARDE - SAINT - LARY.

NOGARET DE LA VALLETTE (Louise), abbesse de Sainte-Glossme de Metz, bâtarde de Jean-Louis de Nogaret, duc d'Epernon, sœur du précédent, morte en 1647.



Comme ci-dessus.

Le livre sur lequel figurent ces armes portait en outre aux angles le chiffre suivant :



formé de deux AA entrelacés (Louise Lavalette).

NOUET (Jean-Jacques), conseiller au Parlement de Paris. 1719.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 raisins de même, 2 en chef, 1 en pointe. — Communiqué par M. Jules Cousin, de la Bibliothèque de l'Arsenal.

NULLY (Estienne de), président à la Cour des Aides, prévôt des marchands de la ville de Paris. 1582.



De gueules, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de 4 billettes de même.

Voir la planche 9 de l'*Histoire de la Bibliophilie.*

ORGEMONT (D').



D'azur, à 3 épis d'orge d'or.

PAJOT (Christophe), seigneur de Laulnoy, abbé commandataire des abbayes de Saint-Jacques de Provins et de Valsainte, conseiller du Roi au Parlement de Paris, vers 1673.



D'argent, au chevron d'azur accompagné de 3 têtes d'aigles arrachées de sable, allumées d'argent.

PAJOT, comte d'Ons-en-Bray, membre honoraire de l'Académie des sciences.



Comme ci-dessus.

Cette Bibliothèque avait été formée, un siècle auparavant, par le duc de Montausier, gouverneur du Dauphin. Elle fut acquise par M. Pajot d'Ons-en-Bray, et passa ensuite entre les mains de son fils, membre honoraire de l'Académie des sciences.

Catalogue des livres..... de feu M. Pajot, comte d'Ons-en-Bray, membre honoraire de l'Académie des sciences.— *Paris, G. Martin*, 1756, in-8.

PAPILLON DE LA FERTÉ, intendant des *Menus-plaisirs du Roi*.



D'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de 2 papillons d'or, et en pointe d'un coq hardi du même.

L'écusson est quelquefois remplacé par un simple *papillon voltigeant*.

La Bibliothèque de cet amateur se composait en grande partie d'ouvrages relatifs au théâtre; mais l'on y voyait aussi beaucoup de ces productions que les mœurs du temps permettaient dans les collections des grands seigneurs.

PARDAILLAN-GONDRIN (Louis-Henri de), connu sous le nom de duc d'Antin et d'Epernon, pair de France. Il naquit en 1665, et mourut à Paris, le 2 décembre 1736.

C'est le type du courtisan, le vrai courtisan, le courtisan ***sans honneur et sans humeur***, comme le qualifiait durement le duc d'Orléans.

Selon Voltaire, il se distingua par un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire.

« Il était, dit Sainte-Beuve, le fils unique né dans le mariage, avant que Mme de Montespan entrât au lit de Jupiter, pour lui donner des demi-dieux. Il se trouvait ainsi, simple mortel, le demi-frère du duc du Maine, du comte de Toulouse, enfin de ces sept enfants qui avaient nom Bourbon, et qui étaient traités comme de la pure race de l'Olympe. C'était lui, fils légitime, dont sa mère rougissait, tandis que les autres, les fils adultérins, s'étalaient par elle avec gloire. » Voilà pour l'homme.

Quant au bibliophile, pendant sa longue et pénible carrière de courti-

san, il sut réunir un grand nombre de livres du meilleur choix, qu'il avait fait richement relier et orner par les plus habiles artistes de son époque. Presque tous étaient frappés à ses armes.

Nous avons trouvé de sa marque trois modèles différents en ce qui touche seulement les ornements. Celui dont le dessin suit figure sur un exemplaire du *Recueil des nouvelles ordinaires et extraordinaires*, 1701, in-4, volume relié en mar. r., et conservé à la Bibliothèque Nationale, sous le n° L²₇. L'écu est entouré du double collier de l'ordre de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Mais avant qu'il ne fût chevalier des ordres du Roi, à la place des colliers l'on voyait deux sauvages pour tenants.



Coupé : parti en chef de 4 *traits et en pointe de* 3, *ce qui fait* 9 *quartiers* ; *au* 1, *d'argent, au lion de gueules, à la bordure de sinople, chargée de* 7 *petits écussons d'or mis en orle, bordés de gueules, qui est* ESPAGNE-MONTESPAN ; *au* 2, *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, qui est* SAINT-LARY; *au* 3, *d'azur, à la cloche d'argent bataillée de sable, qui est* LAGORSAN ; *au* 4, *coupé d'azur, à* 3 *pals flamboyants d'argent, qui est* FUMEL ; *au* 5, *d'argent, à* 3 *fasces ondées d'azur, qui est* PARDAILLAN; *au* 6, *et* 1 *de la pointe, d'azur, au vase d'or, qui est* ORBESSAN ; *au* 7 *d'or, à* 3 *pals de gueules, qui est* LA BARTHE *au* THERMES ; *au* 8, *d'or, à* 1 *clé de sable, adextrée de* 3 *tourteaux de gueules, qui est d'*ANTIN ; *au* 9, *fascé, ondé d'argent et de gueules, qui est* ROCHECHOUART. *Sur le tout d'or, au château sommé de* 3 *tours de gueules, surmontées de* 3 *têtes de Mores de sable, tortillées d'argent, qui est de* CASTILLON *en Médoc.*

PARIS DE BROSSE (Nicolas-Joseph de), évêque d'Orléans. Mort le 14 mai 1756.



Ecartelé : au 1 *et* 4, *d'azur, à la fasce d'or, surmontée de* 3 *roses de même, accompagnée en pointe d'une tour aussi d'or, qui est de* PARIS ; *au* 2 *et* 3, *de* FLEURIAU D'ARMÉNONVILLE.

PARIS DE MEYZIEU.



D'or, à une face d'azur chargée d'une pomme d'or, feuillée et tigée de sinople.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. Paris de Meyzieu, ancien conseiller au Parlement et ancien intendant de l'Ecole royale militaire... — *Paris*, *Moutard*, 1779, in-8.

La vente de cette Bibliothèque s'éleva au chiffre énorme de 54,000 livr., c'est-à-dire 220,000 fr. environ de notre monnaie actuelle.

PASTORET (De).



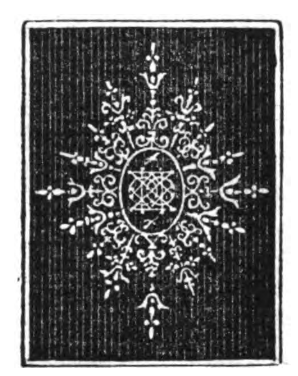
D'or, à la bande de gueules chargée d'un pastour (berger d'argent), adextré d'un chien couché de même, le tout sur une terrasse au naturel.

Devise : ***Bonus semper et fidelis.***

Cri : *France! France!*

PEIRESC (Nicolas-Claude Fabri, seigneur de), né en 1580, mort vers 1637, à Aix, conseiller au Parlement de Provence.

(1)



La Bibliothèque de Peiresc était une des plus riches de son époque. Ses livres se reconnaissent au chiffre suivant, formé des lettres grecques NN.

(2)



ΚΚ. ΦΦ. ΠΠ., initiales de ses nom et

prénoms. Nous donnons ci-dessus les deux principaux fers dont il se servait pour marquer ses livres.

PEREFIXE (Hardouin de Beaumont de), archevêque de Paris en 1652.



D'azur, à 9 étoiles d'or posées 3, 3, 2, 1.

Devise : *Usque ardent fixa nec errant.*

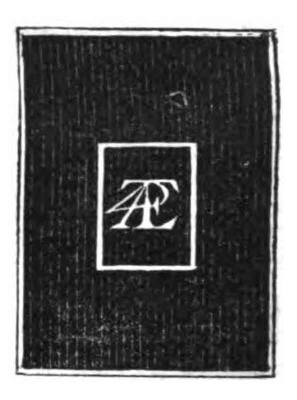
PÉTAU (Paul), conseiller au Parlement de Paris, né en 1568, mort en 1613.



Ecartelé : au 1 *et* 4, *d'azur, à* 3 *roses d'argent, au chef d'or chargé d'une aigle issante éployée de sable; au* 2 *et* 3, *d'argent, à la croix pattée de gueules.*

Devise : *Non est mortale quod opto.*

Chiffre



formé des lettres P. E. T. A. V.

Paul Pétau commença cette Bibliothèque si estimée des savants contemporains. On y trouvait un grand nombre de manuscrits français et latins, dont la majeure partie provenait des précieux cabinets de Claude Fauchet, de Pierre Daniel et de Saint-André.

Paul laissa tous ses trésors bibliographiques à son fils Alexandre

PÉTAU, qui lui succéda dans sa charge de conseiller à la même cour et dans ses goûts de curieux et d'amateur.

Celui-ci entretint la Bibliothèque paternelle avec autant de zèle que de savoir, et l'enrichit encore de productions importantes et rares.

A sa mort, les manuscrits furent acquis par la reine Christine, qui les légua au Vatican.

Quant aux imprimés, aussi très-remarquables, on les vendit à la Haye, en 1722, avec ceux de François Mansard.

Beaucoup d'ouvrages de la collection Pétau sont entrés depuis dans les diverses Bibliothèques de Paris, et particulièrement dans la Bibliothèque Nationale.

Alexandre portait comme Paul et conserva le même chiffre :



Devise : *Moribus antiquis*.

Par cette devise l'on distingue les volumes du père de ceux du fils.

Bibliotheca *Petaviana et Mansartiana*, ou *Catalogue* des Bibliothèques de feu MM. *Alexandre Pétau*, conseiller au Parlement de Paris, et *François Mansart*, intendant des bâtiments de France, auxquelles on a joint le cabinet considérable de manuscrits du fameux *Justus Lipsius*. — *La Haye, A. de Hondt*, 1722, in-8.

PETIT (Henri), docteur-médecin.



D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 croissants montants d'argent et en pointe d'un cygne de même.

PETIT (L'abbé).



Palé d'argent et d'azur de 6 pièces, au chevron d'or chargé en cime d'un écusson d'azur à la fleur de lys d'or.

PHELYPEAUX (Louis), comte de Pontchartrain, chancelier de France en 1699, mort le 22 décembre 1727.



Écartelé : au 1 et 4, d'azur, semé de quintefeuilles d'or, au franc quartier d'hermine, qui est PHÉLYPEAUX; *au 2 et 3, d'argent, à 3 lézards de sinople mis en pal, posés 2 et 1, qui est* COTTEREAU.

PHÉLYPEAUX (Louis), marquis de la Vrillière, secrétaire d'Etat, mort en 1729..



Comme ci-dessus.

Catalogue de la Bibliothèque de M. le marquis de la Vrillière...—*Paris, Vatel*, 1729, in-12.

PHÉLYPEAUX (Jean), conseiller d'État, intendant de la généralité de Paris, frère puîné du précédent, mort le 19 août 1715.



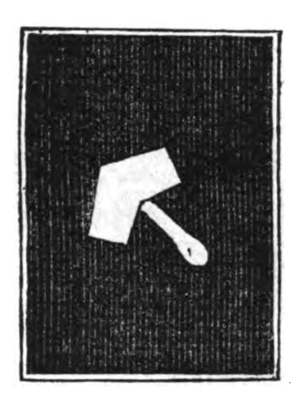
Comme ci-dessus, avec une bordure engrêlée de gueules, signe de la brisure.

PHÉLYPEAUX (Louis), comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, ministre d'Etat, mort le 27 février 1777.



D'azur, semé de quintefeuilles d'or, au franc quartier d'hermine; écartelé d'or, à 3 maillets de sinople, qui est MAILLI.

Aux angles des volumes portant ses armes, cet amateur avait fait mettre encore un *maillet*, pièce de l'écu.



Catalogue des livres de la Bibliothèque de M. le duc de la Vrillière, ministre d'Etat... *Paris*, 1777, in-8.

PHÉLYPEAUX (Jean-Frédéric), comte de Maurepas, ministre d'Etat, mort en 1781.



D'azur, semé de quintefeuilles d'or, au franc quartier d'hermine.

PIIS DE CANCALIÈRES, de la Bastide-en-Albigeois, parent du chevalier de Piis.



De gueules, à 3 pommes de pin d'or.

Voy. le *Catalogue* Dinaux, 2e partie, n° 154.

PINTO (Emmanuel), grand-maître de l'ordre de Malte en 1741.



D'azur, à 5 croissants d'argent, 2, 1, 2.

PLÉLO (Louis-Robert-Hippolyte de Bréhant, comte de), né à Rennes en 1699, mort au siége de Dantzig le 28 mai 1734, colonel du régiment de dragons de son nom.

Une particularité dont ne parlent pas les biographes, c'est que le comte de Plélo était un des plus ardents bibliophiles de son temps. Il avait amassé un grand nombre de livres rares et précieux, dont la plupart portaient ses armes. Nous avons trouvé deux fers lui appartenant avec de notables différences dans les ornements extérieurs de l'écu.

Celui-ci,



De gueules, au léopard d'argent.

Devise : *Foy de Bréan.*

qui ne présente qu'un caractère personnel, un symbole particulier, une fantaisie, si l'on veut, de l'artiste ou du bibliophile;

et celui-là,



Devise : *Fides Brientensium.*

offrant tous les attributs exigés par la science héraldique.

POISSON (Abel-François), marquis de Marigny, directeur des bâtiments, jardins, arts et manufactures du Roi, frère de madame de Pompadour, né en 1727, mort le 10 mai 1781.



De gueules, à 2 bars adossés d'or.

POISSON (Pierre), secrétaire du Roi.



D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un poisson de même ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 molettes d'éperon d'or.

POLASTRON.



D'argent, au lion de sable.

POLIGNAC (Melchior), cardinal, abbé d'Anchai, en Artois.



D'argent, à 3 fasces de gueules.

POMPADOUR (Madame de).



D'azur, à 3 tours d'argent maçonnées de sable.

Cette Bibliothèque, l'une des plus riches du temps en ouvrages sur le théâtre et en romans, avait eu pour noyau le curieux cabinet de M. de Beauchamps, l'auteur des *Recherches*

sur le théâtre en France. Les livres de la célèbre favorite, choisis avec goût et en grande partie reliés par Biziaux, sont encore aujourd'hui très-recherchés des amateurs.

Sur quelques volumes, on lit au-dessus des armes : *Menus plaisirs du Roi.* C'est un souvenir de leur passage dans l'établissement où fut portée, après la mort de madame de Pompadour, une partie de sa Bibliothèque.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu madame la marquise de Pompadour, dame du palais de la Reine. — *Paris, Hérissant*, 1765, in-8. La vente produisit 41,940 livr., environ 170,000 fr. de notre argent actuel.

PONCHER, membre du Parlement de Paris.



D'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'une tête de More de sable, colletée d'argent, et accompagné de 3 coquilles de sable.

PONNAT, ancienne famille du Dauphiné, dont un André de Ponnat, gouverneur de la ville de Grenoble pour le baron des Adrets. François de Ponnat, conseiller au Parlement de Grenoble, savant et curieux, a laissé, au dire de Guy-Allard, une belle et riche Bibliothèque.



D'or, à 3 têtes de paon arrachées d'azur, posées 2 et 1.

PONT DE VEYLE (Antoine de Ferriol, comte de), mort en 1774.



D'azur, semé de roses d'or, à la bande de même, chargée de 3 lions de sable brochante sur le tout.

Cet amateur s'était composé une splendide Bibliothèque dramatique avec les débris des collections de Caumartin Saint-Ange, de Crozat, de madame de Pompadour et autres bibliophiles distingués. Après avoir appartenu au duc d'Orléans puis à madame de Montesson, sa veuve, ensuite au général Valence, cette Bibliothèque fut enfin réunie à celle de M. de Soleine.

Catalogue des livres imprimés et manuscrits de M. le comte de Pont de Vesle, divisé en deux parties, dont la première contient une collection presque universelle des pièces de théâtre, avec la table alphabétique des auteurs et des pièces; et la seconde partie contient les autres livres. — *Paris*, *Leclerc*, 1774, in-8.

La première partie fut achetée 25,000 fr. par le duc d'Orléans, pour madame de Montesson. La deuxième partie fut vendue à l'encan et en détail.

POTIER DE GESVRES (Jean), cardinal-archevêque de Bourges.



Ecartelé : au 1, d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné de même; au 2, de France; *au 3, de* Lorraine; *au 4, de Savoie, et sur le tout de* Potier.

POTIER DE NOVION (Nicolas), premier président au Parlement de Paris en 1676.



D'azur, à 2 mains dextres d'or, au franc quartier, échiqueté d'argent et d'azur.

PRÉAUDEAU DE MONT-CHAMPS.



D'azur, à l'aigle d'or, couronné de même, tenant de la patte senestre une banderole d'argent, la trabe d'or.

Catalogue des livres...de M. Préaudeau de Montchamps, ci-devant trésorier de l'artillerie et du génie...— *Paris, Dessain,* 1778, in-8.

PRÉVOST DE SAINT-GERMAIN, conseiller au parlement de Paris.



Echiqueté d'or et de sable, au franc quartier d'or, chargé d'un griffon de sable armé, becqué et membré de gueules, l'écu à la bordure de gueules, chargée de 8 *besants d'or.*

PRIE (Louis, dit le marquis de), ambassadeur à Turin, mort le 8 mai 1751.



De gueules, à 3 *tiercefeuilles d'or,* 2 *et* 1; *au chef d'or chargé d'une aigle à* 2 *têtes éployée de sable.*

PRUNIER DE SAINT-ANDRÉ (Nicolas de), premier président au Parlement de Grenoble. 1679.



De gueules, à la tour donjonnée et crénelée d'argent, maçonnée de sable

PUCELLE, membre du Parlement de Paris.



D'azur, à la croix engrêlée d'or, cantonnée, au 1 *et* 4, *d'un croissant d'or; au* 2 *et* 3, *d'un trèfle de même.*

PUCELLE (René), abbé de Montmirail et de Corbigny.



Comme ci-dessus.

PUJOL (Jean de).



D'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de même.

QUELEN (Hyacinthe-Louis de), archevêque de Paris.



Burellé d'argent et de gueules de 10 *pièces.*

RAFFIN DE PÉRICARD.



D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 *étoiles de même.*

RAVOT D'OMBREVAL (Jean-Baptiste, avocat général), mort en 1699.



D'azur, au pal d'or, chargé d'un losange de gueules, et accosté de 2 molettes d'or.

RENOUARD, famille de Paris.



D'argent, à la quintefeuille de gueules.

RICHELIEU (Armand - Jean du Plessis de), évêque de Luçon, ministre d'Etat, né à Paris en 1535, mort le 4 décembre 1642.

Cet homme d'Etat sembla prendre comme compensation aux terribles soucis des affaires publiques un immense amour des livres.

Malgré ces luttes violentes dans lesquelles il usait sa vie, il put se constituer une Bibliothèque nombreuse et digne de sa puissante organisation intellectuelle.

Il ne se contenta pas de fouiller dans les librairies de la capitale; son secrétaire, Michel le Masle, abbé des Roches, pénétrait dans les cabinets particuliers, et se procurait, soit par échange, soit par achat, et quelquefois par intimidation, les œuvres que Son Eminence désirait.

D'un autre côté, Richelieu expédia deux hommes fort connus alors par leurs connaissances, Jacques Gaffarel et Jean-Tilleman Stella, le premier en Italie et le second en Allemagne, avec la mission de recueillir tout ce qui leur paraîtrait intéressant en livres, manuscrits ou imprimés.

De plus, après la prise de La Rochelle, en vrai politique, il s'empara, pour son propre compte, de la Bibliothèque de cette ville.

En outre, Louis XIII avait fait acheter des héritiers de M. de Bièvres environ cent dix manuscrits arabes, syriaques, turcs et persans; Richelieu, toujours politique, les considéra comme siens, et en augmenta d'autant ses richesses bibliographiques.

Enfin, comme tous les politiques, il prenait partout où il pouvait.

Avec les diplomates de haute volée, il ne faut pas être si regardant.

Si quelque chose peut excuser dans Richelieu ces sortes de rapts littéraires, c'est l'usage auquel il les destinait. Il avait eu, lui premier, la généreuse et féconde idée d'établir une Bibliothèque publique en France. La mort l'empêcha de réaliser son dessein. Ce fut son successeur qui devait l'exécuter onze années plus tard.

Le cardinal, en mourant, laissa toute sa collection à son petit-neveu, Armand de Wignerot, duc de Richelieu, qui suit, à la charge par lui de la léguer à la maison de Sorbonne, où elle devait être ouverte aux travailleurs. A cet effet, il institua une rente annuelle de 2,400 liv. pour l'entretien et l'augmentation de la Bibliothèque, selon les besoins et le progrès des temps.

La plupart des livres de Richelieu portent sur les plats ses armes ornées des insignes de l'épiscopat. Il avait plusieurs fers. Celui que nous faisons figurer ici est le plus fréquemment employé. Du reste, il ne diffère des autres que par la devise que l'on voit au bas.



D'argent, à 3 *chevrons de gueules.*
Devise : *His fulta manebunt.*

RICHELIEU (L.-F.-Armand de Wignerot du Plessis, duc de), pair de France, petit-neveu du cardinal par les femmes. Quoique fort peu lettré et sachant à peine l'orthographe, il fut reçu membre de l'Académie française dès l'âge de 24 ans Né à Paris en 1694, mort en 1738.



Comme ci-dessus.

Comme nous l'avons dit plus haut, il hérita de la Bibliothèque de son grand-oncle. A sa mort, selon le vœu du cardinal, il en fit don à la maison de Sorbonne. Seulement, la Bibliothèque du Roi fit alors revendiquer, et obtint, un grand nombre d'ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, dont Richelieu s'était indûment emparé.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. le maréchal-duc de Richelieu... — *Paris, Pissot,* 1788, in-8.

RICHELIEU (Alphonse-Louis du Plessis de), frère du cardinal, connu

sous le nom de cardinal de Lyon. Il mourut le 23 mars 1653, âgé de 71 ans. Ce prélat possédait près de Lyon, sur les bords de la Saône, le château de Royes, dans lequel il y avait une précieuse Bibliothèque qui passa aux Jésuites.



Comme ci-dessus.

ROBERT.



D'azur, à 3 pattes de griffon d'or.

ROBERTET, seigneur d'Alluye.



D'azur, à la bande d'or, chargée d'un demi-vol de sable, et accompagnée de 3 étoiles d'argent, 1 en chef, 2 en pointe.

Les Robertet, seigneurs d'Alluye, dont plusieurs furent secrétaires du Roi, ambassadeurs, trésoriers de France, étaient tous des bibliophiles, et portaient tous la même marque.

ROHAN-CHABOT (Emilie de Crussol-Uzès, duchesse de). Elle avait épousé, le 25 mai 1758, Louis-Marie-Bretagne-Dominique, duc de Rohan-Chabot.



Rohan-Chabot : *au 1, de* Navarre ;

*au 2, d'*ECOSSE; *au 3, de* BRETAGNE; *au 4, de* LUXEMBOURG; *et sur le tout écartelé de* ROHAN *et de* BRETAGNE.

CRUSSOL-UZÈS. *Ecartelé : au 1, de* CRUSSOL; *parti de* LÉVI; *au 2 et 3, contre-écartelé de* GOURDON, *de* GENOUILLAC *et de* GALIOT, *et sur le tout d'*UZÈS.

ROHAN (Armand-Gaston-Maximilien de), évêque et prince de Strasbourg, membre de l'Académie française.



*Ecartelé : au 1 et 4, de gueules, à la bande d'argent chargée d'une cotice de sinople pour l'*EVÊCHÉ DE STRASBOURG; *au 2 et 3, de gueules, à une bande d'argent fleuronnée d'or, et chargée d'une cotice de sinople pour le* LANDGRAVIAT D'ALSACE. *Sur le tout : parti de 3 traits coupés d'un, ce qui fait 8 quartiers : au 1, d'*EVREUX; *au 2, de* NAVARRE; *au 3, d'*ARRAGON; *au 4, d'*ECOSSE; *au 5, de* BRETAGNE; *au 6, de* MILAN; *au 7, d'argent, à la bordure de gueules, qui est de* SAINT-SÉVERIN; *et sur le tout du tout, parti : au 1, de gueules à 9 macles d'or, qui est* ROHAN; *au 2, de* BRETAGNE.

ROHAN, prince de Soubise (Charles de), neveu du précédent, pair et maréchal de France par la grâce de madame de Pompadour. Né en 1715, mort en 1777.

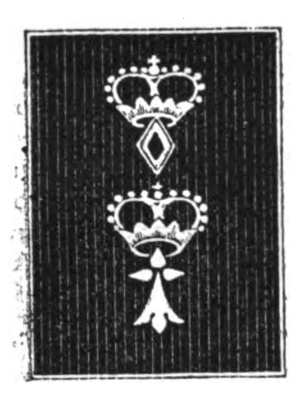
Ce général, connu seulement par ses défaites, sans doute pour se venger des refus de Bellone, se jeta dans la bibliophilie à corps perdu. S'il compromit sa réputation dans la néfaste journée de Rosbasch, il sut se relever aux yeux des amateurs en réunissant dans son cabinet les chefs-d'œuvre typographiques de tous les lieux et de tous les temps; les ouvrages les plus rares, les plus curieux et les plus splendidement habillés.

Le noyau de sa Bibliothèque, dont les bibliophiles parlent encore aujourd'hui non sans admiration, provenait de son oncle le cardinal, qui, lui aussi, était un chercheur érudit et passionné.

Comme le prince de Soubise correspondait avec tous les savants de l'époque, il se tenait au courant des découvertes bibliographiques et des publications nouvelles.

On ne faisait pas une seule vente à Paris, en province et même en Europe, sans qu'il y assistât, et où il épouvantait par sa tenacité et sa magnificence les plus intrépides *pousseurs* de livres. C'était une frénésie chez lui : rien ne lui coûtait; et dans ses luttes ardentes mais pacifiques, qui au bout du compte tournaient au profit des lettres et des arts, il remporta bien des victoires que dût lui envier son royal vainqueur. Souvent il acheta en bloc des monceaux de livres, opérait un triage, rejetait ce qui ne lui convenait pas, puis faisait réparer ou relier le reste.

Ses volumes se reconnaissent à leur reliure veau fauve, calme, simple et solidement établie, n'ayant pour toute ornementation que des macles, des mouchetures d'hermines et des croix de Lorraine couronnées sur le dos entre les nervures.



Une année après la mort du prince c'est-à-dire en 1788, cette immense collection, qui avait coûté des sommes fabuleuses à son possesseur, fut vendue aux enchères et complétement dispersée. Une grande partie entra alors dans le cabinet du comte d'Artois, et l'on en rencontre dans presque toutes les Bibliothèques publiques ou particulières de l'Europe.

Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la Bibliothèque de feu monseigneur le prince de Soubise, maréchal de France... — *Paris, Leclerc,* 1788, in-8.

Le *Catalogue*, de la Bibliothèque particulière du cardinal avait été exécuté par l'abbé Oliva, son bibliothécaire, et formait 25 volumes in-folio mss..

ROHAN (Hercule-Mériadec de), prince de Guéméné, duc de Montbazon, pair de France. Mort en 1757.



Écartelé : au 1 *et* 4, *de* NAVARRE; *au* 2 *et* 3, *de* FRANCE; *et sur le tout de* ROHAN *parti de* BRETAGNE.

ROQUELAURE, évêque de...



Écartelé : au 1 *et* 4, *d'azur, à* 3 *rocs d'échiquier,* 2 *et* 1, *qui est de*

Roquelaure; *au 2 et 3, d'argent, à 2 vaches passantes de gueules, posées l'une sur l'autre, accolées, accornées et clarinées d'azur; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or, qui est de* Bezolles; *sur le tout, d'azur, au lion d'or,* alias *d'argent, qui est du* Bouzet.

ROQUETTE (Gabriel de), évêque d'Autun.



De gueules, à la montagne d'argent, au chef de ce dernier chargé de 3 étoiles du champ.

Selon Saint-Simon, ce serait le personnage qui aurait servi de type à Molière pour son Tartuffe.

ROSSET (André-Hercule de), marquis de Rocozel, duc de Fleury. Il épousa, en 1736, Anne-Magdeleine-Françoise de Monceaux d'Auxy.



Ecartelé : au 1, d'argent, à un bouquet de 3 roses de gueules rangées 1 et 2, tigées et feuillées de sinople, qui est de Rosset; *au 2, de gueules, au lion d'argent, qui est de* Lasset; *au 3, écartelé d'argent et de sable, qui est de* Vissec la Tude; *au 4, d'azur à 3 rocs d'échiquier d'or, 2 et 1, qui est* Rocozel; *et sur le tout d'azur à 3 roses d'or, 2 et 1, qui est* Fleury, *accolé de* Monceaux d'Auxi, *qui est : échiqueté d'or et de gueules.*

Voy. le *Catal.* Dinaux, 2e partie, no 396.

ROSTAING (Charles, marquis de). 1648.



D'azur, à la roue d'or clouée de sable, et d'une devise haussée de même.

ROUGÉ (le marquis de). Il épousa, en 1777, Delphine de Rochechouart-Mortemart.



ROUGÉ : *de gueules, à la croix pattée d'argent. Accolé de* ROCHECHOUART, *qui est fascé, ondé, enté d'argent et de gueules de* 6 *pièces.*

ROUILLÉ.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 2 roses de même en chef, et d'un double croissant montant d'argent en pointe.

ROUJAULT (Nicolas-Etienne), maître des requêtes.



D'or, à 3 billettes de gueules, 2 et 1; au chef d'azur chargé de 3 étoiles mises en fasce du champ.

Cette marque figure sur un exemplaire de l'*Almanach royal*, année 1770, conservé à la Bibliothèque Nationale.

Catalogue des livres de la Bibliothèque du président Roujault... — *Paris, Martin*, 1771, in-8.

ROUSSELET (François-Louis).



D'or, au chêne arraché de sinople.

ROUXEL DE MEDAVY, comte de Grancey, lieutenant-général.



D'argent, à 3 coqs de gueules armés, membrés, becqués et ailés de même.

SABRAN DES COMTES DE FORCALQUIER (César de), archevêque de Glandèves en 1702.



De gueules, au lion d'argent.

SAINCTOT (De), conseiller au Parlement de Paris.



D'or, à la fasce d'azur chargée d'une fleur de lys d'or, accompagnée de 2 roses de gueules en chef, et d'une tête de More de sable tortillée d'argent en pointe.

Catalogue des livres de feu M. de Sainctot. — *Paris*, *Barrois* (*s. d.*), in-8.

SAINT-AIGNAN (Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de), pair de France et membre de l'Académie française. Il naquit à Paris en 1634 et mourut le 2 janvier 1776.



Fascé d'argent et de sinople de

6 pièces ; les fasces d'argent chargées de 6 merlettes de gueules : 3, 2, 1.

La Bibliothèque du duc de Saint-Aignan était remarquable par les livres d'heures manuscrits, ornés de miniatures, qu'elle contenait.

Il s'était aussi composé un magnifique cabinet d'art et de curiosités.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. le duc de Saint-Aignan, l'un des quarante de l'Académie française... — *Paris, Gogué,* 1776, in-8.

Catalogue d'une belle collection de tableaux originaux... des trois écoles... qui composent le cabinet de feu M. le duc de Saint-Aignan... par J.-B.-P. Lebrun. — *Paris, Florentin*, 1776, in-8.

SAINT-ANDRÉ (François de), président à mortier au Parlement de Paris ; mort sous le règne de Charles IX.



D'azur, au château sommé de 3 *tours d'argent, maçonné de sable, surmonté de* 3 *étoiles d'or mises en fasce.*

SAINT-ANDRÉ (Jean de), chanoine de Notre-Dame de Paris et conseiller clerc au Parlement de Paris ; fils du précédent.



Comme ci-dessus.

Ces deux bibliophiles s'étaient formé une bibliothèque importante dans laquelle avait été fondue celle de Guillaume Budé ; elle était surtout riche en manuscrits grecs et latins. A la mort de Jean de Saint-André, la plupart des manuscrits furent acquis par Petau, conseiller au Parlement de Paris.

SAINT-MARTIN (De).

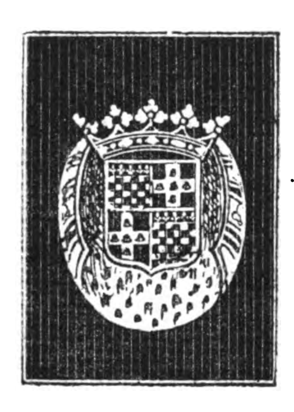


Ecartelé : au 1 *et* 4, *de gueules, à*

1 *tour d'argent maçonnée de sable; au 2, d'azur, à 3 étoiles d'or; au 3, d'or, à 1 arbre de sinople.*

Catalogue des livres rares et précieux du cabinet de feu M. de Saint-Martin.—*Paris, Billiard,* 1806, in-8.

SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy, duc de), pair de France, l'auteur des *Mémoires*. Il naquit en 1675 et mourut en 1755.



Ecartelé : au 1 et 4, de sable, à la croix d'argent chargée de 5 coquilles de gueules, qui est Rouvroy; *au 2 et 3, échiqueté d'or et d'azur, au chef du second chargé de 3 fleurs de lys du premier, qui est* Saint-Simon.

Catalogue des livres de M. le duc de Saint-Simon.—*Paris, Davidts,* 1775, in-8.

SAINTE-MAURE (Louis-Marie-Cécile, dit le comte de), dernier rejeton mâle de la maison de Sainte-Maure; mort en 1769.



D'argent, à la fasce de gueules.

Catalogue des livres du cabinet du comte de Sainte-Maure. — *Paris, Bouche,* 1764, in-8.

Ses livres étaient nombreux et bien choisis : il avait en outre un très-beau cabinet d'objets d'art, de tableaux et d'histoire naturelle.

SALVAING DE BOISSIEU (Denys), né à Vienne, en Dauphiné, le 21 avril 1600, mort en son château de Vourey le 10 avril 1683. Il fut président à la chambre des comptes du Dauphiné.



D'or, à l'aigle éployée de sable,

becquée, membrée et diadémée de gueules, à la bordure d'azur semée de fleurs de lys d'or.

Cri : *A Salvaing le plus Gorgias.*

Il possédait, au dire du P. Jacob, une très-belle Bibliothèque, composée surtout de livres grecs imprimés et manuscrits, qui avait été commencée par Charles de Salvaing de Boissieu, son père.

SANSON, conseiller au Parlement de Paris vers le milieu du XVIIe siècle.



D'azur, à 3 gerbes d'or, au lion de même posé en cœur.

SARTINE (Gabriel de). Il fut successivement conseiller au Châtelet, lieutenant-criminel, maître des requêtes et lieutenant-général de la police. C'est dans ces dernières fonctions qu'il s'acquit une réputation universelle. Il était né à Barcelone vers 1729, et mourut en Espagne, où il avait émigré lors de la Révolution, en 1801.



D'or, à la bande d'azur chargée de 3 sardines d'argent.

Voy. la planche C de l'*Hist. de la Bibliophilie.*

SAULX DE TAVANNES (Nicolas), évêque de Langres en 1715, puis archevêque de Rouen en 1733.



D'azur, au lion d'or armé, lampassé et couronné de même.

SAUMERY (Johanne de), en Béarn.



Ecartelé : au 1 et 4, d'argent, au lion de gueules ; au 2 et 3, fascé d'or et de sinople ; parti d'or à 3 coquilles d'argent.

SANTEUIL (J.-B.), poëte, né en 1630, mort en 1697. Il avait été chanoine de Saint-Victor, et s'acquit autant de célébrité par sa gaieté et ses bizarreries que par son talent poétique et son amour des livres.



D'azur, à 1 tête d'argus d'or ; les yeux au naturel.

SAVELLI (le cardinal). 1633.



Bandé d'or et de gueules, au chef d'argent, chargé de 2 lions affrontés de gueules tenant une rose surmontée d'un oiseau de même ; le chef soutenu de sinople.

SCÉPEAUX.



Écartelé : au 1 et 4, vairé d'argent et de gueules ; au 2 et 3, palé d'or et de gueules, qui est D'AMBOISE ; *sur le tout d'or, à 2 fasces de gueules.*

SECOUSSE (Denis-François), mort le 5 mars 1754. C'est le savant éditeur des tomes II et VIII des ordonnances des rois de France.



D'azur, au chevron d'argent accompagné en pointe d'une gerbe d'or, et en chef d'un croissant montant accosté de 2 molettes d'éperon, le tout de même.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de M. *de Secousse*, avocat au Parlement, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, avec une table d'auteur. — *Paris, Barrois*, 1755, in-8.

Ce catalogue est précieux par l'immense quantité de livres sur l'histoire qu'il mentionne. Il est précédé d'un avertissement contenant l'éloge de Secousse rédigé par son frère, curé de Saint-Eustache, qui suit.

SECOUSSE (François-Robert), prêtre, docteur en théologie, curé de Saint-Eustache, à Paris, frère du précédent.

Sa Bibliothèque fort nombreuse, et surtout bien choisie, contenait en grande partie les ouvrages sur la théologie et le droit canonique. On y remarquait aussi quelques manuscrits assez curieux.



Comme ci-dessus.

SÉGUIER (Pierre), chancelier de France, petit-fils du président; né à Paris, le 28 mai 1588, mort le 28 janvier 1672.

(1)



D'azur, au chevron d'or accompagné de 2 étoiles d'or en chef, et d'un mouton passant d'argent en pointe.

La Bibliothèque du chancelier Sé-

guier, l'une des plus précieuses de son temps, fut léguée à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Elle fut brûlée par accident, dans le commencement de la Révolution, à l'exception des manuscrits, qui furent transportés à la Bibliothèque Nationale.

(2)



Avant d'être chancelier, il marquait ses livres du n° 1; après, du n° 2.

Aux angles de quelques volumes à ses armes on trouve le monogramme suivant :



formé des lettres P. S. M. F. (Pierre. Séguier. Magdeleine. Fabri), initiales de ses prénoms et de ceux de Magdeleine Fabri, sa femme.

Bibliothecæ Seguirianæ catalogus. — *Parisiis, apud Cramoisy*, 1685, in-12.

Catalogue de la Bibliothèque de..... Séguier.—*Paris, F. Le Cointe*, 1686, in-12.

SÉGUIER (Dominique), frère puîné du précédent. Il fut successivement conseiller au Parlement, doyen de Notre-Dame de Paris, évêque d'Auxerre, ensuite de Meaux, premier aumônier du roi et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il mourut le 16 mai 1657, âgé d'environ 66 ans.



Comme ci-dessus.

SEIGLIÈRE DE SOYÉCOURT.



De sable, semé de fleurs de lys d'or,

à la bande d'azur chargée de 3 épis de seigle d'or.

De Soyécourt pur porte : *d'argent fretté de gueules.*

SERVIEN (Abel), marquis de Sablé, secrétaire d'Etat en 1630.



D'azur, à 3 bandes d'or, au chef cousu du champ, chargé d'un lion issant d'or.

SÈVES (Mathieu de), baron de Fléchères, prévot des marchands de la ville de Lyon en 1694.



Fascé d'or et de sable, à la bordure componnée de même.

SÈVE (Antoine de), abbé de l'Isle-en-Barrois, conseiller et aumônier du roi.



Comme ci-dessus.

« Ce docte abbé, dit le P. Jacob, est fort curieux en bons liures, qu'il recherche très-soigneusement pour embellir sa Bibliothèque fameuse, qui possède plus de 600 volumes en toute sorte de sciences. »

Ses livres sont encore très-recherchés des amateurs à cause de leurs belles reliures, au dos et aux angles desquels figure ce chiffre :



formé des lettres A. D. S. (Antoine de Sève). Le centre est occupé par son écu seul.

SEVIGNÉ, en Bretagne.



Ecartelé d'argent et de sable.

SILLY-LA-ROCHEGUYON.



Ecartelé : au 1 *et* 4, *d'hermines, à la fasce ondée de gueules, surmontée de* 3 *tourteaux de même, qui est de* SILLY ; *au* 2 *et* 3, *bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules, qui est de* LA ROCHEGUYON.

SILLY - LA - ROCHEGUYON-MATIGNON.



Ecartelé de SILLY *et de* LA ROCHE-GUYON ; *sur le tout de* MATIGNON, *qui est d'argent au lion de gueules couronné d'or.*

Devise : *Tanqvam marpesia cautes.*

Ce fer figure sur les plats d'un vol. intitulé : ANDREAS FRICIUS. *De Republica emendada ; Basle,* 1559, in-f°, conservé à la Bibliothèque Nationale sous le n° E*.

SIMIANE.



D'or, semé de tours d'azur et de fleurs de lys du même.

Devise : *Sustendant lilia turres.*

SOUVRÉ (Gilles de), évêque d'Auxerre en 1624.



D'azur, à 5 cotices d'or.

La Bibliothèque de ce savant prélat passa toute entière dans celle de Jacques Amelot de Beaulieu.

STROZZI (le maréchal Pierre), tué en 1558, au siége de Thionville.



D'or, à une fasce de gueules chargée de 3 croissants d'argent, tournés à dextre dans le sens de la fasce.

Le maréchal de Strozzi avait une Bibliothèque formée en partie, vers 1550, avec celle du cardinal Ridolphe, neveu de Léon X, et qui fut, selon Brantôme, « estimée plus de 15,000 écus pour la rareté des beaux et grands liures qui y estoient ». A sa mort, ces livres passèrent dans le cabinet de Catherine de Médicis, qui les avait achetés, mais qui ne les paya jamais.

TALARU DE CHALMAZEL (L.-Ange-François de).



Parti d'or et d'azur, à 1 cotice de gueules brochante sur le tout.

Voyez le *Catal.* Dinaux, 2e partie, nº 541.

TALHOET (François-Joachim de), maître des requêtes.



D'or, à 2 fasces de gueules.

TALLARD (Camille d'Hostun, comte de), pair et maréchal de France, né en 1652, mort en 1728.



De gueules, à la croix engrêlée d'or.

TALLEMANT DES REAUX (Gédéon), l'auteur des *Historiettes,* né à La Rochelle vers 1619, mort à la fin du XVIIe siècle.



D'azur, au chevron renversé d'argent, accompagné en chef d'une aiglette de même.

TAILLEPIED DE LA GARENNE, financier célèbre du XVIII[e] siècle; famille représentée aujourd'hui par MM. de Bondy.



D'azur, à 3 croissants d'or, 2 et 1, au chef d'or chargé de 3 molettes de gueules.

Les livres de cette Bibliothèque étaient tous reliés en maroquin rouge et frappés aux armes ci-dessus.

TALLEYRAND-PERIGORD (Alexandre-Angélique de), archevêque de Reims, né à Paris en 1736, mort vers 1822.



De gueules, à 3 lionceaux d'or ar-

més, lampassés et couronnés de même, posés 2 *et* 1.

Devise : *Réqué Diou.*

TALLEYRAND-PÉRIGORD (Marie-Françoise de Rochechouart, duchesse de). Elle avait épousé Jean-Charles de Talleyrand-Périgord, duc et pair de France.



Comme ci-dessus, accolé de ROCHECHOUART, *qui est fascé, ondé, enté d'argent et de gueules de* 6 *pièces.*

TALON (Louis-Denis), président à mortier au Parlement de Paris, né le 2 février 1701, mort le 1er mars 1744.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 *épis soutenus chacun d'un croissant montant, le tout d'argent.*

Catalogue des livres de feu M. le président Talon...—*Paris, J.-B. Delespine,* 1744, in-12.

TERNAUX-COMPANS (Henri), né à Sédan vers 1765, mort en 1833. Il fut député à Paris en 1822 et 1827.



Ce célèbre industriel avait une Bibliothèque fort nombreuse et composée de livres richement et habilement ornés. Ceux qui furent reliés pour lui portaient sur les plats l'emblême ci-dessus, comme allusion au perfectionnement considérable qu'il apporta dans le tissage des laines. Au-dessous son chiffre formé des lettres H. T. C., initiales de ses noms et prénom.

Ternaux était un grand amateur des choses de l'esprit; il protégeait avec une magnificence princière les arts, les lettres et l'industrie, et son salon était le rendez-vous de tout ce qui avait alors quelque réputation.

THEVENOT (Melchisedech), né en 1620, mort vers 1692, neveu du célèbre voyageur de ce nom. Il avait aussi parcouru la plupart des pays de l'Europe, desquels il apporta quantité de livres précieux. On lui doit : *Recueil de divers voyages curieux. Paris*, 1663-72, 4 vol. en 2 tom. in-folio.



Bibliotheca Thevenotiana, sive catalogus impressorum et manuscriptorum librorum bibliothecæ viri clarissimi D. Melchisedecis Thevenot. — *Luteciæ Parisiorum*, *Fl. et P. Delaulne*, 1694, in-12.

THOU (Jacques-Auguste de), né à à Paris le 8 octobre 1553, mort le 7 mai 1617. Il était fils de Christophe de Thou, premier président au Parlement de Paris, et de Jaqueline Tuleu de Céli.

Sa Bibliothèque, si connue des amateurs, se composait de livres qui se distinguaient par leur choix, leur superbe reliure, et par les armes dont ils sont ornés.

Dès que J.-A. de Thou forma sa collection, il fit appliquer sur les plats de ses volumes ce fer :



D'argent, au chevron de sable accompagné de 3 *taons du même,* 2 *en chef,* 1 *en pointe.*

Après son mariage, il accola son écu de celui de Marie Barbançon, sa première femme,



qui porte : *de gueules, à* 3 *lions couronnés d'argent*, avec le monogramme formé des lettres I. A. M. (Jac. Aug. Marie). L'intersection des lettres M. A. I. constitue un *Thêta*, traduction grecque du Th. (Thou.)

Marie Barbançon morte, J.-A. de

Thou se remarie à Gasparde de la Chastre.

Alors sa marque devient :



Ecartelé : au 1, *de gueules, à la croix ancrée de vair, qui est de* LA CHASTRE; *au* 2, *de gueules, à la croix d'argent, qui est de* SAVOIE; *au* 3, *écartelé d'or et d'azur, qui est de* BATARNAY; *au* 4, *contre-écartelé* : *au* 1 *et* 4, *de gueules, à l'aigle éployée d'or; au* 2 *et* 3, *de gueules, au chef d'or, qui est de* LASCARIS. *L'écu accolé à celui de* DE THOU.

Le monogramme est ici composé d'un I, d'un A et de deux G adossés. Le Th. est produit par l'intersection des deux G et de la barre transversale de l'A.

Lorsque le président mourut, toute sa Bibliothèque passa intacte entre les mains de son fils, Jacques-Auguste de

THOU, baron de Meslay, mort en 1677, qui fut président de la première chambre des enquêtes du Parlement de Paris.

Celui-ci continua la Bibliothèque, et sur les livres dont il l'enrichissait il faisait frapper l'écusson suivant, dans lequel entre celui de sa première femme, Marie Picardet :



Ecartelé : au 1, *d'argent, au chevron de sable accompagné de* 3 *taons du même,* 2 *en chef,* 1 *en pointe, qui est de* THOU; *au* 2, *d'azur, à la croix d'argent, qui est de* PICARDET; *au* 3, *de gueules, à la croix ancrée de vair, qui est de* LA CHASTRE; *au* 4, *échiqueté d'or et d'azur, au franc-quartier d'or à la bordure de gueules chargée de* 8 *besants d'or, qui est de* LE PRÉVOST.

Ces armes ont pour cimier un casque, taré de face, grillé de six pièces, sommé d'une licorne issante. Mais quelquefois à la place du casque figure une couronne de comte surmontée d'une banderolle portant cette devise :

Mane nobiscum Domine.

Vers 1660, le baron de Meslay prend

des armoiries beaucoup plus compliquées.



Parti : au 1, *écartelé : au* 1, *de gueules, à la croix ancrée de vair, qui est de* LA CHASTRE ; *au* 2, *de gueules, à la croix d'argent, qui est de* SAVOIE ; *au* 3, *contre-écartelé d'or et d'azur, qui est de* BATARNAY ; *au* 4, *contre-écartelé : au* 1 *et* 4, *de gueules, à l'aigle éployée d'or ; au* 2 *et* 3, *de gueules, au chef d'or, qui est de* LASCARIS, *sur le tout de* DE THOU. *Au* 2 *du parti, écartelé : au* 1 *et* 4, *d'azur, à la croix d'argent, qui est de* PICARDET ; *au* 2 *et* 3, *échiqueté d'or et d'azur, au franc-quartier d'or chargé d'un griffon de sable, qui est de* DE PRÉVOST.

Devise : *comme ci-dessus.*

Cette Bibliothèque, l'une des plus splendides qui ait jamais existé, fut vendue en 1680, après la mort du baron de Meslay. Une partie entra à la Bibliothèque du Roi, le reste fut acquis par le président Menars, qui le revendit à l'évêque de Strasbourg, depuis cardinal de Rohan, pour la somme de 40,000 liv.

Catalogus Bibliothecæ Thvanæ à clariss. VV. Petro et Iacobo Pvteanis ordine alphabetico primùm distributus. Tvm secundum scientias et artes à clariss. vero Ismaele Bvllialdo digestus. Nvnc vero editus à Iosepho Quesnel, Parisino et bibliothecario. Cvm indice alphabetico authorum. — *Parisiis, impensis directionis; prostat in eadem bibliotheca et apud dom. Levesque, directionis notarium, via S. Severini,* 1679, in-8°.

Catalogus Bibliothecæ Thvanæ... 1679. Parisiis, impensis directionis. Prostat in eadem bibliotheca, et apud dominum Levesque, directionis notarium, via S. Severini, nunc vero Hamburgi, apud Christianum Liebezeit, bibliopol. — *Lavenburgi, ad Albim. Imprimebat Christian Albrecht Pfeiffer,* 1764, in-fol.

Cette dernière édition du catalogue de Thou est excessivement rare.

TOGNET (Pierre), chirurgien, mort vers 1600, mentionné par l'*Epitaphier* de Paris.



De gueules, à 3 chèvres gissantes d'or l'une sur l'autre en pal.

TRINQUANT, famille de Paris.



D'argent, à la croix pattée de sinople, accompagnée de 2 molettes d'éperon en chef, et d'un cœur, le tout de même.

TRUDAINE (Daniel-Charles), conseiller d'Etat, intendant général des finances et membre de l'Académie des sciences. Il naquit à Paris le 3 janvier 1703, et mourut le 19 janvier 1769.



D'or, à 3 daims passants de sable.

Notice des douze premières (et quatorze dernières) vacations des livres de feu M. Trudaine, conseiller d'Etat, et conseiller aux conseils royaux des finances et du commerce. — *Paris, Mérigot*, 1777, in-8°.

TRUDAINE, évêque.



Comme ci-dessus.

TUDERT (L'abbé Claude de), conseiller-clerc au Parlement de Paris.



D'or, à 2 losanges mises en fasce, au chef d'azur chargé de 3 besants d'or.

Notice des livres composant la bibliothèque de l'abbé Tudert. — *Paris, Moutar*, 1780, in-8°.

TURENNE (Louise-Henriette Gabrielle de Lorraine, dite Mlle de Marsan, duchesse de). Elle épousa, en 1743, Godefroy-Charles Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, grand chambrier.



Ecartelé : au 1 *et* 4, *de* LA TOUR ; *au* 2, *de* BOULOGNE; *au* 3, *de* TURENNE; *et sur le tout d'*AUVERGNE. *Parti de* BOUILLON. *L'écu accolé de* LORRAINE.

TURGOT DE SAINT-CLAIR (Dominique-Barnabé), évêque de Séez, mort le 18 décembre 1727.



Bibliotheca turgotiana, seu catalogus librorum bibliothecæ ill. et rev. D. D. Dominici-Barnabæ Turgot de Saint-Clair, episcopi sagiensis, quorum fiet venditio die veneris 17 martis 1730. — *Parisiis, G. Martin*, 1730, in-12.

TURGOT (Anne-Robert-Jacques), baron de l'Aulne, né à Paris vers 1727, mort en 1781.



Turgot a beaucoup écrit. Il laissa une belle bibliothèque composée de livres relatifs à sa spécialité, l'économie politique.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Turgot, ministre d'Etat. — *Paris, Barrois l'aîné*, 1782, in-8°.

TURODIN, chevalier de l'ordre de Saint-Michel.



D'azur, au chevron d'or accompa-

gné en chef de 2 étoiles de même, et en pointe d'un chêne d'argent.

TURPIN DE CRISSÉ (Christophe-Louis), évêque de Rennes, né le 19 septembre 1670, mort le 29 mars 1746.



Losangé d'or et de gueules.

TURPIN DE CRISSÉ (le comte Lancelot de), célèbre tacticien, né dans la Beauce, d'une ancienne famille, mort vers 1799 en Allemagne, où il avait émigré.



Comme ci-dessus.

Devise : *Vici, victurus vivo.*

URFÉ (Claude d'), ambassadeur du roi au concile de Boulogne et gouverneur des enfants de France sous Henri II.

« C'étoit, dit le P. Jacob, un homme d'un grand iugement et doctrine, car il dressa une splendide et riche bibliothèque dans le chasteau de la Bastie, en Forest, où il mit plus de 4,600 volumes entre lesquels il y auoit deux cents manuscris en velin, couuerts de velour verd. M. Honoré d'Urfé, autheur de l'*Astrée*, composa cet ouvrage en ce chasteau qui luy appartenoit. »

Les magnifiques débris de cette collection, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, nous montrent que l'éloge du P. Jacob n'a rien d'exagéré. Nous en signalerons un, connu sous le nom de *Manuscrit d'Urfé*, grand et superbe in-folio, renfermant les poésies des troubadours les plus anciennes, les plus rares et les mieux choisies. On donne encore ce nom à un autre manuscrit non moins beau et non moins précieux, ayant la même origine et figurant dans le même dépôt, qui contient toutes les pièces relatives au procès de Jeanne d'Arc.

Le noyau de ces richesses littéraires provenait de la belle-mère d'Honoré, Anne de Graville; et c'est par une disposition testamentaire qu'il arriva entre les mains de Claude, dont on appréciait déjà le savoir et la passion pour les livres.

A sa mort, tous ses volumes furent dispersés, au grand détriment de la science historique. Après avoir enrichi divers cabinets particuliers, no-

tamment celui du fameux bibliophile, le duc de la Vallière, ils vinrent en grande partie grossir le fond de la Bibliothèque Nationale.

Quelques-uns des livres imprimés et la plupart des manuscrits portent, tantôt sur les plats, tantôt sur des moulures en cuivre, les armes de Claude



De vair, au chef de gueules.

avec son chiffre uni à celui de sa femme JEANNE DE BALZAC, composé d'un I entre deux C enlacés et affrontés, initiales des prénoms des deux époux.

Le P. JACOB, *Traité des plus belles Bibliothèques.* — AUGUSTE BERNARD, *Les d'Urfé.*

USSON (Jean-Louis), marquis de Bonac, célèbre diplomate, ambassadeur pour le roi Louis XIV dans les cours de Suède, d'Allemagne, d'Angleterre, de la Porte-Ottomane et de Russie, maréchal de camp, chevalier de l'ordre de Saint-André de Russie. Mort à Paris le 1er septembre 1738.



*Ecartelé : au 1, de gueules, au lion d'argent, qui est d'*USSON ; *au 2 et 3 d'azur, à 1 roc d'échiquier d'or renversé de sable, qui est* ROQUEFORT ; *au 4, d'or, à 3 pals de gueules, qui est de* FOIX.

Beaucoup de livres provenant de la collection de cet amateur se trouvent à la Bibliothèque Nationale.

VALBELLE (Joseph-Alphonse de), évêque de Saint-Omer. 1734.



Ecartelé : au 1, de gueules, à la

croix vidée, cléchée et pommetée d'or; au 2 et 3, de gueules, au lion d'or armé, lampassé et couronné de même; sur le tout d'azur, au levrier d'argent.

Les Bibliothèques publiques de Douai et de Saint-Omer contiennent toutes deux bon nombre de volumes provenant de la collection de ce prélat.

VALORI.



Ecartelé : au 1 et 4, de sable, à l'aigle éployée d'argent; au 2 et 3, d'or, à l'arbre arraché de sinople, au chef de gueules.

Armes peintes sur un manuscrit relatif à la famille de cet amateur, et conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

VAN DER BURCH (François), 7e archevêque de Cambrai. Né en 1567, mort en 1644.



*D'hermines, à 3 étoiles de gueules, surmonté par concession d'un chef d'or, chargé d'une aigle à 2 têtes aux ailes éployées de sable, qui est de l'*Empire. — Communiqué par M. Preux, avocat général à Douai.

VARAX, en Bresse et Bugey.



Ecartelé : de vair et de gueules.

VARICK, des vicomtes de Bruxelles.



D argent, à 3 têtes de lion arrachées et couronnées d'azur.

VATTEVILLE DE CONFLANS (Marie-Louise-Rosalie Phélypeaux de Pontchartrain), femme de Maximilien-Emmanuel de Vatteville de Conflans, qu'elle avait épousé le 12 mai 1729.



De gueules, à 3 demi-vols d'argent; accolé de PHÉLYPEAUX, *qui est d'azur semé de quintefeuilles d'or au franc quartier d'hermines.*

VAUBAN (Sébastien Le Prestre de), maréchal de France et célèbre ingénieur militaire. Il naquit en 1633, à Saint-Léger-de-Fourcherets (Yonne), et mourut en 1707.

Ce grand homme de guerre était en outre, ce qui vaut mieux, un savant économiste et un bibliophile érudit. Il laissa beaucoup de livres à ses armes, et, sous ce modeste titre : *Mes oisivetés,* 12 vol. in-fol. de manuscrits précieux.



D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 trèfles de même, 2 en chef et 1 en pointe, et surmonté d'un croissant montant d'argent. — Communiqué par M. le comte Georges de Soultrait, l'auteur de l'*Armorial du Nivernais et du Bourbonnais.*

VERGENNES (Charles Gravier, comte de), ministre et secrétaire d'État au département des affaires

étrangères sous Louis XVI. Né en 1717, à Dijon, mort en 1787.



De gueules, à 3 oiseaux d'argent prenant leur essor, posés 2 et 1; les deux du chef affrontés; parti aussi de gueules à 1 croix d'argent chargée d'un écusson d'azur, au tournesol d'or, tigée et feuillée de sinople.

VERRUE (Jeanne d'Albert de Luynes, comtesse de), l'une des plus ravissantes perles de ce splendide écrin du dix-huitième siècle. Elle naquit le 18 janvier 1670 et mourut le 18 novembre 1736. C'était le sixième enfant de Charles de Luynes, fils du connétable, et de sa seconde femme, Anne de Rohan.

A treize ans et demi, elle épousa Joseph-Ignace-Mainfroy-Jérôme de Scaglia, comte de Verrue. Deux ans après, son mari la présentait à la cour de Victor-Amédée de Savoie. Ce prince la vit et l'aima. On prétend même qu'elle devint sa maîtresse. Charmante et belle, comme dit Saint-Simon, à l'âge où le cœur nourrit et caresse les plus douces espérances, il ne serait pas incroyable que la pauvre enfant eût faibli devant toutes les séductions dont elle fut alors entourée. Ce qu'il y a de certain, c'est que la spontanéité de sa généreuse nature ne put s'accorder avec le caractère ombrageux d'un monarque bigot. Elle quitta furtivement Turin pour venir se réfugier à Paris.

Au coin des rues du Regard et du Cherche-Midi, madame de Verrue se fit construire une magnifique demeure — aujourd'hui, l'*Hôtel des conseils de guerre* — qui devint bientôt le rendez-vous des beaux esprits du temps.

Admirablement douée, aimant jusqu'au délire les lettres et les arts, avec ce tact féminin qui la distinguait elle se forma une galerie de tableaux, d'estampes, de dessins, de sculptures et autres produits de l'intelligence les plus rares et les plus précieux. Là des meubles en bois de rose, de palissandre, de violette ou d'aigle; les étoffes les plus riches, les porcelaines du Japon mêlées aux pâtes de Saxe, sous des lustres en cristal de roche, resplendissaient au milieu des merveilles de l'antiquité.

Sa bibliothèque était surtout remarquable parmi tant de remarquables choses : un diamant serti d'or. Sous l'ébène délicatement fouillé se pressaient, non sans coquetterie, dix-huit mille volumes d'un choix exquis, la plupart habillés par les meilleurs artistes de l'époque.

On les reconnaît à ses armes frappées sur les plats :



D'argent, à la croix de sable, cantonnée de 4 losanges de même, qui est de VERRUE, *accolé d'*ALBERT DE LUYNES, *qui porte écartelé de* ROHAN.

Quelquefois, au-dessus de l'écusson, on lit : MEUDON. C'est la marque des volumes composant une seconde bibliothèque que la Comtesse avait en sa maison de campagne, qui était située dans la délicieuse vallée de ce nom.

Intelligente et lettrée, elle amassait les livres, non comme un passe-temps d'oisif, mais pour en pénétrer l'esprit. Sa main délicate feuilletait, fiévreuse, les ouvrages de sa collection, et maintes fois l'aube surprit l'aimable femme les annotant comme aurait fait le plus grave des bibliographes. La Bibliothèque du Louvre conservait un exemplaire d'un ouvrage du trop fécond Lenglet-Dufresnoy, intitulé : *De l'usage des Romans,* qu'elle avait littéralement couvert de notes.

Le *Catalogue* des livres de la Comtesse, rédigé par Gabriel Martin, 1737, in-8°, mentionne une suite de romans et de pièces de théâtre la plus nombreuse qu'un particulier eût constituée avant le comte de Pont-de-Veyle, de Beauchamps, et la marquise de Pompadour.

Sans souci du présent, sans crainte de l'avenir, recherchant le beau, faisant le bien, protégeant les arts, le cœur sensible et la main ouverte, Jeanne glissa dans la vie, calme, heureuse, aimée et respectée. Puis, quand sonna l'heure où les plus forts se recueillent, elle, souriante encore, laissa tomber de sa plume sceptique et railleuse cette épitaphe à son adresse :

Ci gît, dans une paix profonde,
Cette dame de volupté,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis dans ce monde.

CLÉMENT DE RIS, art. dans le *Bulletin du Bibliophile.* — ÉDOUARD FOURNIER, *Histoire de la reliure en France.* — *Biographie* MICHAUD.

VERTHAMON (François-Michel de), marquis de Breau, mort le 2 janvier 1738. Il avait été conseiller du roi, premier président au Grand Conseil, puis secrétaire des ordres du roi.

Ce fut Verthamon qui commença la Bibliothèque dite du *Grand Conseil,* soit en donnant ses propres livres, soit en léguant un fonds à sa mort pour l'augmenter. Cette bibliothèque fut

brulée lors de l'incendie du Palais, vers le milieu du XVIII[e] siècle.



Ecartelé: au 1, de gueules, au lion passant d'or; au 2 et 3, à 5 points d'or équipolés à 4 d'azur; au 4, de gueules.

Catalogue des livres de la bibliothèque du Grand Conseil, disposé par l'abbé Boudot. — *Paris,* 1739, in-8°.

VIALAR (Félix), évêque de Châlons-sur-Marne. 1642.



D'azur, au sautoir d'or accompagné de 4 croix ancrées de même.

VIC (Méry de), seigneur d'Erménonville, garde des sceaux de France, après Guillaume Du Vair. Il mourut le 2 septembre 1622.



De gueules, à 2 bras et 2 mains dextres jointes ensemble, mouvants des deux flancs, et posés en fasce d'argent, et en chef un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or et bordé de même.

La Bibliothèque de ce savant bibliophile contenait environ 3,000 volumes ayant appartenu à Grolier. Il la laissa en mourant à son fils, Dominique de

VIC, archevêque d'Auch, né à Paris vers 1588, mort en 1661.



Comme ci-dessus.



Le fils conserva religieusement la bibliothèque du père et l'augmenta même d'un grand nombre de volumes.

Cette collection fut vendue en 1676, et c'est depuis que les livres de Grolier se répandirent dans le commerce. Ajoutons qu'aujourd'hui ils sont presque tous conservés à la Bibliothèque Nationale.

VIGNIER (Hiérôme de), bailli de Beaugency, né à Blois, en 1606, mort à Paris le 14 novembre 1661.



D'or, bordé de France, au chef de gueules, à la bordure componnée d'argent et de sable de 6 pièces brochante sur le tout.

Elevé dans le calvinisme, de Vignier abandonna la religion de ses pères pour entrer chez les Oratoriens.

Sa Bibliothèque renfermait des productions importantes et rares sur les langues, les médailles, la diplomatique et les généalogies, toutes sciences qu'il connaissait particulièrement.

Fureteur adroit et tenace autant qu'un moine, dans un voyage qu'il fit en Lorraine, il découvrit, dit-on, à Metz, un vieux manuscrit où l'on démontrait, preuves à l'appui, que Jeanne-d'Arc avait été mariée à un certain chevalier des Armoises.

Ce manuscrit, dont l'importance est manifeste, tomba, on ne sait comment, entre les mains des Jésuites. Qu'en firent-ils? Nul ne l'a su; et jamais depuis on n'a pu en retrouver la trace.

Albert de la Fizelière. *La Rymaille des Bibliotières de Paris.*

VILLARS (Pierre de), archevêque et comte de Vienne.



D'azur, à 3 molettes d'éperon d'or posées 2 et 1; au chef d'argent chargé d'un lion rampant de gueules.

VILLARS (Louis-Hector, duc de), maréchal de France, né à Moulins en 1653, mort à Turin en 1734.



Comme ci-dessus.

Le vainqueur du prince Eugène, en même temps son rival comme bibliophile, quoique presque toujours soit à la tête de ses troupes, soit en ambassade, trouva cependant le moyen de se constituer une splendide collection bibliographique. Les livres du duc de Villars empêchaient, dit-on, de dormir le célèbre généralissime des armées de l'Empire.

VILLEFORT D'AUXY (Etienne Joseph d'Ysarn de), gentilhomme de la Manche. 1722.



D'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef de 3 besants rangés en fasce et en pointe d'un croissant montant, le tout de même.

VILLENEUVE, comte de Vence (Claude-Alexandre de), lieutenant-général des armées du roi.



De gueules, fretté de lances d'or et semé d'écussons de même, portant en cœur un écusson d'azur à la fleur de lys d'or.

Ce bibliophile distingué s'était composé non-seulement une magnifique collection de livres, mais encore un riche cabinet d'objets d'art et d'antiquités, tels que tableaux, estampes, dessins, bronzes antiques, etc., etc.

Catalogue des livres, tableaux, dessins et estampes de feu M. le comte de Vence, lieutenant-général des armées du roy, commandant de la Rochelle, et colonel du régiment Royal-Corse. — *Paris, Prault fils ainé*, 1760, in-8°.

VINTIMILLE-DU-LUC (Charles-Gaspard de Guill. de), archevêque d'Aix, puis archevêque de Paris. Il mourut en 1746.



Ecartelé : au 1 *et* 4, *de gueules au chef d'or ; au* 2 *et* 3, *de gueules au lion d'or.*

Catalogue des livres de feu Monseigneur de Vintimille, archevêque de Paris... — *Paris, G. Martin*, 1746, in-8°.

VINTIMILLE (Charles-François de), conseiller d'État d'épée, frère du précédent, connu sous le nom de *comte du Luc*. Il naquit en 1643 et mourut vers 1740.

Ce fut l'ami et le protecteur de Jean-Baptiste Rousseau. Le poëte reconnaissant lui dédia cette fameuse pièce de vers intitulée : *Ode au comte du Luc*.



Comme ci-dessus.

Cette marque figure sur les plats des *Avantures du baron de Fœneste*, 1731. — Communiqué par M. le baron de LA MORINERIE.

VIOLE (Jacques), seigneur d'Andrezé, conseiller au Parlement de Paris.



De sable, à 3 *chevrons rompus d'or, à la bordure de gueules.*

Le volume sur lequel cette empreinte a été prise faisait partie de la collection de Pierre du Moulinet.

VIREAU DES ESPOISSES, famille de Paris.



De gueules, au dextrochère nu d'or, tenant un sabre d'argent garni du second, et mouvant d'une nuée d'argent.

VOISIN DE LA NORAYE (Daniel-François), chancelier de France. 1722.



D'azur, à 3 étoiles d'argent, 2 en chef, 1 en pointe, et en cœur un croissant montant de même.

VOYER DE PAULMY (Marc-René de), marquis d'Argenson, lieutenant-général de police, garde des sceaux de France, ministre d'État. Né à Venise en 1652, mort en 1721.



Ecartelé : au 1 et 4, d'azur, à 2 léopards d'or couronnés à l'antique, mis l'un sur l'autre; au 2 et 3, d'argent, à la bande de sable, et sur le tout de Venise, *qui est d'azur au lion ailé assis, couronné de même, tenant à la patte dextre une épée d'argent sur un livre ouvert de même, le tout reposant sur une terrasse de sinople.*

VOYER DE PAULMY (Marc-Pierre de), comte d'Argenson, fils puîné du précédent. Il fut successivement chancelier, garde des sceaux, Grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis; lieutenant-général de police, directeur de la librairie et membre de l'Académie des Inscriptions. Nommé au ministère de la guerre, il fut disgracié en 1757 par les intrigues

de la Pompadour, et mourut vers 1764.



Comme ci-dessus, moins les armes de Venise sur le tout.

VOYER D'ARGENSON (Antoine-René), dit le marquis de Paulmy, petit-fils du chancelier. Né en 1722, mort vers 1787. Il avait été membre de l'Académie française et membre honoraire de celles des Sciences et des Inscriptions.

C'est le fameux bibliophile dont l'immense collection, achetée tout entière en 1781 par le comte d'Artois, forme aujourd'hui le principal fonds d la Bibliothèque de l'Arsenal.

Nous avons trouvé deux marques servant à ses livres. La première nous



a été communiquée par M. Félix Grelot, avocat du Barreau de Paris; la seconde



a été relevée sur un exemplaire de l'*Almanach royal*, année 1760.

WARENGHIEN (Louis-Philippe-François, baron de), né à Douai le 5 août 1771, mort le 15 août 1854.



D'or, à 3 léopards de sable mis en pal.

Devise : *Vis unita fortior.*

La bibliothèque de cet amateur se distinguait par une riche collection de

classiques grecs et latins de tous les temps, depuis les éditions *princeps* du xv[e] siècle, jusqu'aux belles impressions modernes de Didot. On y voyait les chefs-d'œuvres typographiques des Alde, des Estienne, des Plantins, des Elzéviers, des Froben, des Barbou, etc.

Catalogue de la bibliothèque de feu M. le baron de Warenghien, ancien commissaire des guerres, ancien maire de Douai. — *Paris,* 1855, in-8°.

WATERVLIET (Marc-Lawrence de) dit Laurin, né à Bruges vers le xvi[e] siècle.

Ce bibliophile, dont le nom seul est un éloge, possédait une collection qui rivalisait avec celle de Grolier, son contemporain et son ami, pour le choix exquis des éditions, la beauté des ouvrages et la splendeur de l'habillement.

Les trop rares échantillons de cette provenance nous montrent à quel degré Laurin aimait les livres.

M. Bachelin-Deflorenne, notre éditeur, a conservé longtemps dans sa librairie artistique un volume de cet amateur d'une telle magnificence que sans la marque, on aurait pu le prendre pour un Grolier.

Comme son illustre confrère, Laurin faisait mettre sur les plats de ses livres des devises. On y lisait tantôt :

Vita est aqua fluens humana

par allusion à son nom ; tantôt :

Virtus in arduo.

Souvent il joignait à celle-ci, au milieu d'une couronne de lauriers :



M. Laurini et amicorum,

qui établit un lien de plus entre les deux bibliophiles brugeois et lyonnais.

WIGNEROT DE RICHELIEU (Emmanuel-Joseph de), abbé de Marmoutiers, de Saint-Ouen de Rouen, prieur de Saint-Martin-des-Champs. Il naquit le 8 mars 1639 et mourut à Venise, le 9 janvier 1665.



Ecartelé: au 1 *et* 4, *d'or*, *à* 3 *hures*

de sanglier de sable, posées 2 et 1, qui est de Wignerot*; au 2 et 3, d'argent, à 3 chevrons de gueules, qui est* Richelieu.

Ce collectionneur, outre ses armes, faisait encore frapper aux angles de ses volumes ce chiffre :



formé des lettres E. J. W. R. (Em. Wignerot-Jos. Richelieu).

YÉMÉNIZ, l'un des plus ardents et des plus délicats bibliophiles de notre époque.

Grec d'origine, né à Constantinople, M. Yéméniz vint s'établir à Lyon en 1799, où il se livra à la fabrication des étoffes de soie, dans laquelle il sut s'acquérir une légitime et solide réputation.

L'industrie ne l'empêcha pas de s'adonner à la culture des lettres et de suivre son goût dominant pour la bibliophilie.

La bibliothèque qu'il s'était composée, de l'aveu des principaux amateurs, passait pour l'une des plus curieuses et des plus riches qu'on avait jamais vues.

Elle contenait presque tous les ouvrages publiés en France du XVe au XVIe siècle. Les classiques grecs, latins, français, italiens, y figuraient en grand nombre. Lyon, sa patrie adoptive, avait été, de sa part, l'objet d'une attention pour ainsi dire filiale. Les livres appartenant à la bibliographie lyonnaise s'élevaient au nombre de cinq cent cinq, dont cinquante-six imprimés avant le XVIe siècle, quatre cent cinquante au XVIe, quatre-vingt-seize sortant des presses du célèbre Jean de Tournes, et treize de celles du malheureux Dolet, plus neuf livres à la reliure de Grolier.

On y comptait en outre cinquante-un manuscrits, la plupart ornés de splendides miniatures du XIIIe au XVIIe siècle, dont trente-six sur vélin, tous très-importants au double point de vue de l'art et de l'histoire.

Les reliures nombreuses, élégantes et variées, renfermaient un modèle de tous les genres exécutés en France depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours : c'était en quelque sorte l'histoire de notre reliure par les monuments, depuis les Nicolas et Clovis Eve jusqu'aux Trautz et Bauzonnet.

Les livres reliés pour M. Yéméniz se reconnaissent par ce chiffre :



formé de deux Y entrelacés, frappé

aux angles et au centre des plats. Dans l'intérieur figure la marque suivante,



composée à la manière antique, dans laquelle on voit, d'une part, un *lion* avec cette légende : *Lvgdvn.* (Lugdunum), et, de l'autre, le monogramme de Yéméniz.

La vente de cette bibliothèque, faite sous l'habile direction de M. Bachelin, s'éleva au chiffre prodigieux de 725,000 fr.

Le *Livre d'heures de la dame de Saluces*, manuscrit d'une beauté rare, il est vrai, fut vendu 23,000 francs.

Catalogue de la Bibliothèque de M. Yéméniz... précédé d'une notice par M. Le Roux de Lincy...— *Paris, Bachelin-Deflorenne*, 1867, in-8. Avec un index alphabétique.

Ce catalogue, très bien fait du reste, a été rédigé sur celui que M. Yéméniz lui-même avait fait et publié sous le titre suivant :

Catalogue de mes livres...— *Lyon, Perrin*, 1865-66, 3 vol. in-4. Tiré à cent exemplaires.

Description du *Livre d'heures* de la dame de Saluces, faisant partie de la bibliothèque de M. Yéméniz, par A. Bachelin. — *Paris, Bachelin-Deflorenne*, 1867, in-8. Avec un fac-simile en tête.

JOANNIS GUIGARD.

FIN DE L'ARMORIAL DU BIBLIOPHILE.



TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME ANNÉE. — TOME CINQUIÈME.

NUMÉRO 1. — MAI 1870.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 2. — JUIN 1870.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 3. — JUILLET 1870.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 4. — AOUT 1870.

TEXTE.

GRAVURES.

NUMÉRO 5. — DÉCEMBRE 1871.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, 55, quai des Grands-Augustins.



